
PARLEMENT WALLON

SESSION 2021-2022

16 NOVEMBRE 2021

PROJET DE DÉCRET

**contenant le budget général des dépenses de la Région wallonne
pour l'année budgétaire 2022 ***

**BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022 - TABLEAU DE
SYNTHESE**

(En milliers EUR)

Ancien n° prog	Programme WBFIN		Crédits initiaux	
			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
		Division organique 01. Parlement de Wallonie		
Programme 01.00	01, 002	Dotation au Parlement de Wallonie	70.856	70.856
Programme 01.01	01, 003	Dotation au service du médiateur de la Région wallonne	1.654	1.654
		Totaux pour la division organique 01.	72.510	72.510
		Division organique 02. Dépenses de cabinet		
		<i>Ministre-Président de la Wallonie</i>		
Programme 02.01	02, 004	Subsistance	4.353	4.353
		<i>Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences</i>		
Programme 02.02	02, 005	Subsistance	3.669	3.669
		<i>Ministre du Climat, de l'Énergie et de la Mobilité</i>		
Programme 02.03	02, 006	Subsistance	3.545	3.545
		<i>Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des femmes</i>		
Programme 02.04	02, 007	Subsistance	3.484	3.484
		<i>Ministre du Budget et des Finances, des Aéroports et des Infrastructures sportives</i>		
Programme 02.05	02, 008	Subsistance	2.614	2.614
		<i>Ministre du Logement, des Pouvoirs locaux et de la Ville</i>		
Programme 02.06	02, 009	Subsistance	2.735	2.735
		<i>Ministre de la Fonction publique, de l'Informatique, de la Simplification administrative, en charge des allocations familiales, du Tourisme, du Patrimoine et de la Sécurité routière</i>		
Programme 02.07	02, 010	Subsistance	2.666	2.666
		<i>Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal</i>		
Programme 02.08	02, 011	Subsistance	2.675	2.675
		Totaux pour la division organique 02.	25.741	25.741
		Division organique 09. Services du Gouvernement wallon et organismes non rattachés aux divisions organiques.		
Programme 09.01	90, 012	Conseil économique, social et environnemental de Wallonie	6.515	6.515
Programme 09.02	90, 013	Service social	6.426	6.426
Programme 09.03	90, 014	Service d'assistance en matière administrative et pécuniaire des Cabinets	3.373	3.373
Programme 09.04	90, 015	e-Wallonie-Bruxelles-Simplification	6.320	6.569
Programme 09.06	90, 016	Secrétariat du Gouvernement wallon	664	664
Programme 09.07	90, 017	Collaborateurs des Ministres sortis de charge	816	816
Programme 09.08	90, 018	(Modifié) Tourisme	65.364	65.364
Programme 09.09	90, 019	Relations extérieures	23.964	23.964
Programme 09.10	91, 020	Commerce extérieur et investisseurs étrangers	68.604	68.604
Programme 09.11	91, 021	Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique	6.353	6.353
		Totaux pour la division organique 09.	188.399	188.648
		Division organique 10. Secrétariat général		
Programme 10.01	10, 001	Fonctionnel	2.679	2.705

**BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022 - TABLEAU DE
SYNTHESE**

(En milliers EUR)

Ancien n° prog	Programme WBFIN		Crédits initiaux	
			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
Programme 10.02	10, 022	Secrétariat général	12.591	12.643
Programme 10.03	10, 023	Service de la Présidence et Chancellerie	5.562	5.596
Programme 10.04	10, 024	Coordination des dossiers relatifs aux Fonds structurels	422	422
Programme 10.05	10, 025	Audits	666	669
Programme 10.06	10, 026	Communication, archives et documentation	2.510	2.510
Programme 10.07	10, 027	Géomatique	2.861	1.287
Programme 10.08	10, 028	(Modifié) Plan de relance de la Wallonie	237.820	221.942
Programme 10.09	10, 029	Déploiement des stratégies informatiques du SPW - CIO TEAM	6.360	9.527
Programme 10.10	10, 085	Développement durable	6.973	10.489
Programme 10.11	10, 122	(Nouveau) Plan de relance de la Wallonie (PRW) et la Facilité pour la relance et la résilience européen (FRR)	3.102.665	1.787.181
Programme 10.50	10, 030	Fonds budgétaire en matière de Loterie	3.995	3.995
		<i>Solde au 1er janvier</i>	9.622	10.147
		<i>Recettes de l'année en cours</i>	3.995	3.995
		<i>Disponibles pour l'année</i>	13.617	14.142
		<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	3.995	3.995
		<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	9.622	10.147
		Totaux pour la division organique 10.	3.385.104	2.058.966
		Division organique 11. Personnel et affaires générales		
Programme 11.02	11, 031	Gestion du personnel	659.806	660.016
Programme 11.04	11, 032	Ressources Humaines, Sélection, Formation, Fonction publique	7.361	7.220
Programme 11.06	11, 033	Affaires juridiques	221	250
		Totaux pour la division organique 11.	667.388	667.486
		Division organique 12. Budget, logistique et technologie de l'information et de la communication		
Programme 12.01	12, 001	Fonctionnel	610	910
Programme 12.21	12, 039	Gestion informatique du Service Public de Wallonie	44.302	44.747
Programme 12.22	12, 040	Equiperment et fournitures	53.216	40.308
Programme 12.23	12, 041	Gestion immobilière et bâtiments	37.476	37.906
Programme 12.31	12, 042	Implantation immobilière	30.467	23.676
Programme 12.50	12, 043	Fonds budgétaire : Fonds de gestion énergétique immobilière	30	30
		<i>Solde au 1er janvier</i>	71	71
		<i>Recettes de l'année en cours</i>	30	30
		<i>Disponibles pour l'année</i>	101	101
		<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	30	30
		<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	71	71
		Totaux pour la division organique 12.	166.101	147.577
		Division organique 14. Mobilité et infrastructures		
Programme 14.01	14, 001	Fonctionnel	1.758	2.286
Programme 14.02	14, 044	Actions et coordination des politiques de mobilité et de sécurité routière	9.589	25.055
Programme 14.03	14, 045	Transport urbain, interurbain et scolaire	630.191	633.836
Programme 14.04	14, 046	Aéroports et aérodromes régionaux	91.540	91.561
Programme 14.06	14, 047	Infrastructures sportives	65.623	61.360
Programme 14.07	14, 048	Travaux subsidiés	81.238	60.471

**BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022 - TABLEAU DE
SYNTHESE**

(En milliers EUR)

Ancien n° prog	Programme WBFIN		Crédits initiaux	
			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
Programme 14.11	14, 049	Réseau routier, autoroutier et voies hydrauliques I Construction et entretien du réseau	504.205	417.860
Programme 14.50	14, 050	Fonds budgétaire : Fonds de la sécurité routière	6.800	6.800
		<i>Solde au 1er janvier</i>	16.849	19.438
		<i>Recettes de l'année en cours</i>	6.800	6.800
		<i>Disponible pour l'année</i>	23.649	26.238
		<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	6.800	6.800
		<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	16.849	19.438
Programme 14.51	14, 051	Fonds budgétaire : Fonds du trafic fluvial	900	900
		<i>Solde au 1er janvier</i>	3.989	5.287
		<i>Recettes de l'année en cours</i>	944	944
		<i>Disponible pour l'année</i>	4.933	6.231
		<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	900	900
		<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	4.033	5.331
Programme 14.52	14, 052	Fonds budgétaire : Fonds du trafic routier	19.169	19.169
		<i>Solde au 1er janvier</i>	45.974	64.406
		<i>Recettes de l'année en cours</i>	25.486	25.486
		<i>Disponible pour l'année</i>	71.460	89.892
		<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	19.169	19.169
		<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	52.291	70.723
Programme 14.53	14, 053	Fonds budgétaire : Fonds des infractions routières régionales	20.882	20.882
		<i>Solde au 1er janvier</i>	19.795	24.542
		<i>Recettes de l'année en cours</i>	25.882	25.882
		<i>Disponible pour l'année</i>	45.677	50.424
		<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	20.882	20.882
		<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	24.795	29.542
Programme 14.54	14, 054	Fonds budgétaire : Fonds des études techniques	1.163	1.163
		<i>Solde au 1er janvier</i>	11.037	12.214
		<i>Recettes de l'année en cours</i>	2.400	2.400
		<i>Disponible pour l'année</i>	13.437	14.614
		<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	1.163	1.163
		<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	12.274	13.451
Programme 14.55	14, 055	Fonds budgétaire : Fonds pour la promotion et le développement de l'activité hippique	800	800
		<i>Solde au 1er janvier</i>	0	0
		<i>Recettes de l'année en cours</i>	800	800
		<i>Disponible pour l'année</i>	800	800
		<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	800	800
		<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	0	0
		Totaux pour la division organique 14.	1.433.858	1.342.143
		Division organique 15.		
		Agriculture, ressources naturelles et environnement		
Programme 15.01	15, 001	Fonctionnel	1.135	1.135
Programme 15.02	15, 056	Transversal et Coordination des politiques agricole et environnementale	16.834	19.097
Programme 15.03	15, 057	Développement et Etude du milieu	85.833	85.048
Programme 15.04	15, 058	Aides à l'Agriculture	67.064	60.350
Programme 15.05	15, 059	Bien-être animal	1.816	1.686
Programme 15.11	15, 060	Nature, Forêt, Chasse-pêche	40.260	38.998
Programme 15.12	15, 061	Espace rural et naturel	39.488	39.809
Programme 15.13	15, 062	Prévention et Protection : Air, Eau, Sol	48.300	50.638
Programme 15.14	15, 063	Police et contrôle	2.571	2.576
Programme 15.15	15, 064	Politique des déchets-ressources	19.506	24.623

**BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022 - TABLEAU DE
SYNTHESE**

(En milliers EUR)

Ancien n° prog	Programme WBFIN		Crédits initiaux	
			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
Programme 15.50	15, 065	Fonds budgétaire : Fonds pour la qualité des produits animaux et végétaux (décret programme du 18 décembre 2003)	841	841
		<i>Solde au 1er janvier</i>	2.314	2.799
		<i>Recettes de l'année en cours</i>	841	841
		<i>Disponible pour l'année</i>	3.155	3.640
		<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	841	841
		<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	2.314	2.799
Programme 15.51	15, 066	Fonds budgétaire : Fonds en matière de S.I.G.E.C	0	0
		<i>Solde au 1er janvier</i>	1.653	1.656
		<i>Recettes de l'année en cours</i>	0	0
		<i>Disponible pour l'année</i>	1.653	1.656
		<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	0	0
		<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	1.653	1.656
Programme 15.52	15, 067	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire du bien-être animal	448	448
		<i>Solde au 1er janvier</i>	645	899
		<i>Recettes de l'année en cours</i>	448	448
		<i>Disponible pour l'année</i>	1.093	1.347
		<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	448	448
		<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	645	899
Programme 15.53	15, 068	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie	1.450	1.450
		<i>Solde au 1er janvier</i>	1.800	2.206
		<i>Recettes de l'année en cours</i>	1.550	1.550
		<i>Disponible pour l'année</i>	3.350	3.756
		<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	1.450	1.450
		<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	1.900	2.306
Programme 15.54	15, 069	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire de protection de la biodiversité	1.500	1.500
		<i>Solde au 1er janvier</i>	0	0
		<i>Recettes de l'année en cours</i>	1.500	1.500
		<i>Disponible pour l'année</i>	1.500	1.500
		<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	1.500	1.500
		<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	0	0
Programme 15.55	15, 070	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne "Gruerie d'Arlon" (article 7 de la loi domaniale du 26 juillet 1952)	170	170
		<i>Solde au 1er janvier</i>	3.243	3.244
		<i>Recettes de l'année en cours</i>	170	170
		<i>Disponible pour l'année</i>	3.413	3.414
		<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	170	170
		<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	3.243	3.244
Programme 15.56	15, 071	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt d'Herbeumont (article 1er, 16, de la domaniale du 1er juillet 1983)	79	79
		<i>Solde au 1er janvier</i>	1.680	1.703
		<i>Recettes de l'année en cours</i>	79	79
		<i>Disponible pour l'année</i>	1.759	1.782
		<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	79	79
		<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	1.680	1.703
Programme 15.57	15, 072	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt de Saint-Michel-Freyr	220	220
		<i>Solde au 1er janvier</i>	244	344
		<i>Recettes de l'année en cours</i>	220	220
		<i>Disponible pour l'année</i>	464	564
		<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	220	220
		<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	244	344
Programme 15.58	15, 073	Fonds budgétaire : Fonds en matière de politique foncière agricole	1.528	1.528
		<i>Solde au 1er janvier</i>	4.316	4.665
		<i>Recettes de l'année en cours</i>	1.528	1.528
		<i>Disponible pour l'année</i>	5.844	6.193
		<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	1.528	1.528
		<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	4.316	4.665

**BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022 - TABLEAU DE
SYNTHESE**

(En milliers EUR)

Ancien n° prog	Programme WBFIN		Crédits initiaux			
			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
Programme 15.59	15, 074	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques	149.000	149.000		
		<i>Solde au 1er janvier</i>	366.025	380.479		
		<i>Recettes de l'année en cours</i>	149.000	149.000		
		<i>Disponibles pour l'année</i>	515.025	529.479		
		<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	149.000	149.000		
		<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	366.025	380.479		
Programme 15.60	15, 075	Fonds budgétaire : Fonds pour la protection de l'environnement	71.087	71.087		
		<i>Solde au 1er janvier</i>	214.818	268.167		
		<i>Recettes de l'année en cours</i>	71.087	71.087		
		<i>Disponibles pour l'année</i>	285.905	339.254		
		<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	71.087	71.087		
		<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	214.818	268.167		
Programme 15.61	15, 076	Fonds budgétaire : Fonds de solidarité international pour l'eau	0	0		
		<i>Solde au 1er janvier</i>	620	620		
		<i>Recettes de l'année en cours</i>	0	0		
		<i>Disponibles pour l'année</i>	620	620		
		<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	0	0		
		<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	620	620		
Programme 15.62	15, 077	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des déchets	31.250	31.250		
		<i>Solde au 1er janvier</i>	122.174	130.579		
		<i>Recettes de l'année en cours</i>	40.892	40.892		
		<i>Disponibles pour l'année</i>	163.066	171.471		
		<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	31.250	31.250		
		<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	131.816	140.221		
		Totaux pour la division organique 15.	580.380	581.533		
		Division organique 16.				
		Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie				
		Programme 16.01	16, 001	Fonctionnel	381	534
		Programme 16.02	16, 078	Aménagement du territoire et urbanisme	22.812	20.378
Programme 16.03	16, 079	Rénovation et revitalisation urbaine, politique de la Ville et sites d'activité économique désaffectés	109.561	83.736		
Programme 16.11	16, 080	Logement : secteur privé	183.395	187.991		
Programme 16.12	16, 081	Logement : secteur public	273.830	272.194		
Programme 16.21	16, 082	Monuments, sites et fouilles	43.989	43.989		
Programme 16.31	16, 083	Energie	95.937	90.548		
Programme 16.41	16, 084	Première Alliance Emploi - Environnement	36.860	49.690		
Programme 16.42	16, 085	Développement durable	15	20		
Programme 16.50	16, 086	Fonds budgétaire : Fonds des sites à réaménager et des sites de réhabilitation paysagère et environnementale	100	100		
		<i>Solde au 1er janvier</i>	12.028	12.028		
		<i>Recettes de l'année en cours</i>	228	228		
		<i>Disponibles pour l'année</i>	12.256	12.256		
		<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	100	100		
		<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	12.156	12.156		
Programme 16.51	16, 087	Fonds budgétaire : Fonds d'aménagement opérationnel (art. D.V.17 du Code du Développement Territorial)	100	100		
		<i>Solde au 1er janvier</i>	3.317	3.346		
		<i>Recettes de l'année en cours</i>	50	50		
		<i>Disponibles pour l'année</i>	3.367	3.396		
		<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	100	100		
		<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	3.267	3.296		
Programme 16.52	16, 088	Fonds budgétaire : Fonds régional pour le relogement	97	97		
		<i>Solde au 1er janvier</i>	274	274		
		<i>Recettes de l'année en cours</i>	97	97		
		<i>Disponibles pour l'année</i>	371	371		
		<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	97	97		
		<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	274	274		

**BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022 - TABLEAU DE
SYNTHESE**

(En milliers EUR)

Ancien n° prog	Programme WBFIN		Crédits initiaux	
			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
Programme 16.53	16, 089	Fonds budgétaire : Fonds Energie	8.080	10.000
		<i>Solde au 1er janvier</i>	39.452	51.755
		<i>Recettes de l'année en cours</i>	13.000	13.000
		<i>Disponible pour l'année</i>	52.452	64.755
		<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	8.080	10.000
		<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	44.372	54.755
Programme 16.54	16, 090	Fonds budgétaire : Fonds destiné au financement du dispositif Ecopack et Rénopack - Marshall 4.0 - Axe IV - Mesure IV.1.2	83.948	83.948
		<i>Solde au 1er janvier</i>	80.603	80.603
		<i>Recettes de l'année en cours</i>	44.169	44.169
		<i>Disponible pour l'année</i>	124.772	124.772
		<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	83.948	83.948
		<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	40.824	40.824
		Totaux pour la division organique 16.	859.105	843.325
		Division organique 17. Pouvoirs locaux, action sociale et santé		
Programme 17.01	17, 001	Fonctionnel	687	999
Programme 17.02	17, 091	Affaires intérieures	2.369.878	2.323.433
Programme 17.11	17, 092	Politiques transversales dans le domaine socio-sanitaire	157.435	157.473
Programme 17.12	17, 093	Dotations diverses aux politiques de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles	5.612.840	5.660.795
Programme 17.13	17, 094	Action sociale	222.864	222.008
Programme 17.14	17, 095	Crèches et petite enfance	5.882	5.882
		Totaux pour la division organique 17.	8.369.586	8.370.590
		Division organique 18. Entreprises, emploi et recherche		
Programme 18.01	18, 001	Fonctionnel	8.043	7.064
Programme 18.02	18, 096	ENTREPRISES - Aides à l'investissement	157.815	134.813
Programme 18.03	18, 097	ENTREPRISES - Outils économiques et financiers	223.455	239.512
Programme 18.04	18, 098	Zones d'activités économiques	204.724	111.950
Programme 18.06	18, 099	ENTREPRISES - Compétitivité - Innovation - Développement	44.520	42.148
Programme 18.07	18, 100	Actions cofinancées dans le cadre des fonds structurels	0	0
Programme 18.11	18, 101	Promotion de l'Emploi	52.125	51.990
Programme 18.12	18, 102	Forem	388.129	388.129
Programme 18.13	18, 103	Plan de résorption du chômage géré par l'administration, mais dont la prise en charge est assurée par l'intermédiaire du Forem	1.284.391	1.284.391
Programme 18.15	18, 104	Economie sociale	31.285	30.017
Programme 18.16	18, 105	Contrôle disponibilité chômeurs - FOREM	22.343	22.343
Programme 18.17	18, 106	Titres services - FOREM	478.137	478.137
Programme 18.18	18, 107	Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM	181.881	181.881
Programme 18.19	18, 108	Emplois de proximité	21.623	24.414
Programme 18.21	18, 109	Formation professionnelle	7.187	7.661
Programme 18.22	18, 110	Forem - Formation	306.180	306.180
Programme 18.23	18, 111	Formation agricole	3.600	1.200
Programme 18.24	18, 112	IFAPME	58.506	58.506
Programme 18.25	18, 113	Politiques croisées dans le cadre de la formation	18.309	19.709
Programme 18.31	18, 114	RECHERCHE - Soutien, promotion, diffusion et valorisation	286.652	251.984
Programme 18.32	18, 115	Numérique	31.393	28.378

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022 - TABLEAU DE SYNTHESE

(En milliers EUR)

Ancien n° prog	Programme WBFIN		Crédits initiaux	
			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
Programme 18.50	18, 116	Fonds budgétaire : Fonds de rénovation industrielle (première, deuxième et troisième missions)	0	0
		<i>Solde au 1er janvier</i>	102	102
		<i>Recettes de l'année en cours</i>	0	0
		<i>Disponible pour l'année</i>	102	102
		<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	0	0
		<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	102	102
Programme 18.52	18, 118	Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation	17.000	17.000
		<i>Solde au 1er janvier</i>	91.325	114.326
		<i>Recettes de l'année en cours</i>	19.000	19.000
		<i>Disponible pour l'année</i>	110.325	133.326
		<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	17.000	17.000
		<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	93.325	116.326
		Totaux pour la division organique 18.	3.827.298	3.687.407
		Division organique 19.		
		Finances		
Programme 19.01	19, 001	Fonctionnel	23.166	37.855
Programme 19.02	19, 119	Fiscalité	6.378	5.628
Programme 19.03	19, 034	Budget-Comptabilité-Trésorerie	3.510	5.582
Programme 19.04	19, 035	Gestion du Trésor	1.581	1.581
Programme 19.05	19, 036	Dettes et garanties	1.277.641	1.277.641
Programme 19.06	19, 037	Finance et Comptabilité	2.272	2.272
Programme 19.07	19, 038	Gestion de la Cellule fiscale	1.766	1.766
		Totaux pour la division organique 19.	1.316.314	1.332.325
		Division organique 34.		
		Provisions interdépartementales pour la programmation 2014-2020 des cofinancements européens		
Programme 34.01	34, 120	Cofinancements européens 2014 - 2020	27.722	210.295
		Totaux pour la division organique 34.	27.722	210.295
		Division organique 36.		
		Provisions interdépartementales pour la programmation 2021-2027 des cofinancements européens		
Programme 36.01	36, 121	Provisions interdépartementales pour la programmation 2021-2027 des cofinancements européens	685.917	114.765
		Totaux pour la division organique 36.	685.917	114.765
		TOTAUX GENERAUX.	21.605.423	19.643.311
		Dont fonds budgétaires :	420.637	422.557
		<i>Solde au 1er janvier</i>	1.053.970	1.195.900
		<i>Recettes de l'année en cours</i>	410.196	410.196
		<i>Disponible pour l'année</i>	1.464.166	1.606.096
		<i>Dépenses à charge des Fonds</i>	420.637	422.557
		<i>Solde au 31 décembre</i>	1.043.529	1.183.539

**BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022 - TABLEAU DE
SYNTHESE**

(En milliers EUR)

Ancien n° prog	Programme WBFIN		Crédits initiaux	
			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
		<i>Vu pour être annexé au projet de décret</i>		

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>								
							Division organique 01.		
							Parlement de Wallonie		
							Programme 01.002 (ex 01.00)		
							Dotation au Parlement de Wallonie		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DI	41	01	70	00	84170000	002.001	Dotation au Parlement de Wallonie	70.856	70.856
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	70.856	70.856
							Totaux pour le programme 01.002.	70.856	70.856
							Dont programme d'investissement	—	—
							Dont fonds budgétaires	—	—
							Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—
							Programme 01.003 (ex 01.01)		
							Dotation au service du médiateur de la Région wallonne		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DI	41	01	70	01	84170000	003.001	Dotation au Parlement afin d'assurer le fonctionnement du Médiateur	1.654	1.654
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	1.654	1.654
							Totaux pour le programme 01.003.	1.654	1.654
							<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Totaux pour la division organique 01.	72.510	72.510
							<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	1-2 sec	A.B.			Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
		n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
							Division organique 02.		
							Dépenses de cabinet		
							Programme 02.004 (ex 02.01)		
							Subsistance		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DI	11	01	00	01	81100000	004.001	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	118	118
					81111000				
					81112000				
					81120000				
					81131000				
					81132000				
					81140000				
DI	11	05	00	01	81100000	004.002	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	3.161	3.161
					81111000				
					81112000				
					81120000				
					81131000				
					81132000				
					81140000				
DI	11	06	40	01	81140000	004.003	Indemnités généralement quelconques au personnel 2019-2024	218	218
DI	12	01	12	01	81212000	004.004	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2019-2024	9	9
DI	12	20	11	01	81211000	004.005	Frais de fonctionnement du cabinet 2019-2024	687	687
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	4.193	4.193
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
DI	74	01	22	01	87422000	004.006	Dépenses patrimoniales du cabinet 2019-2024	160	160
DI	74	02	10	01	87410000	004.007	Achat de matériel de transport	0	0
DI	74	03	50	01	87450000	004.008	Acquisitions d'objets de valeur	0	0
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	160	160
							Totaux pour le programme 02.004.	4.353	4.353
							<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 02.005 (ex 02.02)		
							Subsistance		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
WB	11	01	00	02	81100000	005.001	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	118	118
					81111000				
					81112000				
					81120000				
					81131000				
					81132000				
					81140000				
WB	11	03	00	02	81100000	005.002	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	2.657	2.657
					81111000				
					81112000				
					81120000				
					81131000				
					81132000				
					81140000				
WB	11	05	40	02	81140000	005.003	Indemnités généralement quelconques au personnel 2019-2024	86	86
WB	12	01	12	02	81212000	005.004	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2019-2024	9	9
WB	12	20	11	02	81211000	005.005	Frais de fonctionnement du cabinet 2019-2024	587	587
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	3.457	3.457

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
							<i>Titre II - Dépenses de capital</i>		
WB	74	01	22	02	87422000	005.006	Dépenses patrimoniales du cabinet 2019-2024	212	212
WB	74	02	10	02	87410000	005.007	Achat de matériel de transport	0	0
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	212	212
							Totaux pour le programme 02.005.	3.669	3.669
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 02.006 (ex 02.03)		
							Subsistance		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
HE	11	01	00	03	81100000	006.001	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	118	118
					81111000				
					81112000				
					81120000				
					81131000				
					81132000				
					81140000				
HE	11	03	00	03	81100000	006.002	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	2.626	2.626
					81111000				
					81112000				
					81120000				
					81131000				
					81132000				
					81140000				
HE	11	05	40	03	81400000	006.003	Indemnités généralement quelconques au personnel 2019-2024	253	253
HE	12	01	12	03	81212000	006.004	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2019-2024	9	9
HE	12	20	11	03	81211000	006.005	Frais de fonctionnement du cabinet 2019-2024	433	433
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	3.439	3.439
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
HE	74	01	22	03	87422000	006.006	Dépenses patrimoniales du cabinet 2019-2024	106	106
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	106	106
							Totaux pour le programme 02.006.	3.545	3.545
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 02.007 (ex 02.04)		
							Subsistance		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
MO	11	01	00	04	81100000	007.001	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	118	118
					81111000				
					81112000				
					81120000				
					81131000				
					81132000				
					81140000				
MO	11	03	00	04	81100000	007.002	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	2.672	2.672
					81111000				
					81112000				
					81120000				
					81131000				
					81132000				
					81140000				
MO	11	05	40	04	81140000	007.003	Indemnités généralement quelconques au personnel 2019-2024	145	145
MO	12	01	12	04	81212000	007.004	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2019-2024	9	9
MO	12	20	11	04	81211000	007.005	Frais de fonctionnement du cabinet 2019-2024	490	490
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	3.434	3.434

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés									
							Titre II. - Dépenses de capital		
MO	74	01	22	04	87422000	007.006	Dépenses patrimoniales du cabinet 2019-2024	50	50
MO	74	02	10	04	87410000	007.007	Achat de matériel de transport	0	0
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	50	50
							Totaux pour le programme 02.007.	3.484	3.484
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 02.008 (ex 02.05)		
							Subsistance		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
CR	11	01	00	05	81100000	008.001	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	118	118
					81111000				
					81112000				
					81120000				
					81131000				
					81132000				
					81140000				
CR	11	03	00	05	81100000	008.002	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	2.139	2.139
					81111000				
					81112000				
					81120000				
					81131000				
					81132000				
					81140000				
CR	11	05	40	05	81140000	008.003	Indemnités généralement quelconques au personnel 2019-2024	106	106
CR	12	01	12	05	81212000	008.004	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2019-2024	9	9
CR	12	20	11	05	81211000	008.005	Frais de fonctionnement du cabinet 2019-2024	187	187
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	2.559	2.559
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
CR	74	01	22	05	87422000	008.006	Dépenses patrimoniales du cabinet 2019-2024	55	55
CR	74	02	10	05	87410000	008.007	Achat de matériel de transport	0	0
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	55	55
							Totaux pour le programme 02.008.	2.614	2.614
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 02.009 (ex 02.06)		
							Subsistance		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
CC	11	01	00	06	81100000	009.001	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	118	118
					81111000				
					81112000				
					81120000				
					81131000				
					81132000				
					81140000				
CC	11	05	00	06	81100000	009.002	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	2.018	2.018
					81111000				
					81112000				
					81120000				
					81131000				
					81132000				
					81140000				
CC	11	06	40	06	81140000	009.003	Indemnités généralement quelconques au personnel 2019-2024	165	165
CC	12	01	12	06	81212000	009.004	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2019-2024	9	9
CC	12	20	11	06	81211000	009.005	Frais de fonctionnement du cabinet 2019-2024	300	300
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	2.610	2.610

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés									
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
CC	74	01	22	06	87422000	009.006	Dépenses patrimoniales du cabinet 2019-2024	100	100
CC	74	02	10	06	87410000	009.007	Achat de matériel de transport	25	25
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	125	125
							Totaux pour le programme 02.009.	2.735	2.735
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 02.010 (ex 02.07)		
							Subsistance		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DB	11	01	00	07	81100000	010.001	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	118	118
					81111000				
					81112000				
					81120000				
					81131000				
					81132000				
					81140000				
DB	11	05	00	07	81100000	010.002	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	2.204	2.204
					81111000				
					81112000				
					81120000				
					81131000				
					81132000				
					81140000				
DB	11	06	40	07	81140000	010.003	Indemnités généralement quelconques au personnel 2019-2024	85	85
DB	12	01	12	07	81212000	010.004	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2019-2024	9	9
DB	12	20	11	07	81211000	010.005	Frais de fonctionnement du cabinet 2019-2024	190	190
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	2.606	2.606
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
DB	74	01	22	07	87422000	010.006	Dépenses patrimoniales du cabinet 2019-2024	10	10
DB	74	02	10	07	87410000	010.007	Achats de matériel de transport	50	50
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	60	60
							Totaux pour le programme 02.010.	2.666	2.666
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 02.011 (ex 02.08)		
							Subsistance		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
TE	11	01	00	08	81140000	011.001	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	118	118
					81111000				
					81112000				
					81120000				
					81131000				
					81132000				
					81140000				
TE	11	02	00	08	81100000	011.002	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	2.136	2.136
					81111000				
					81112000				
					81120000				
					81131000				
					81132000				
					81140000				
TE	11	03	40	08	81140000	011.003	Indemnités généralement quelconques au personnel 2019-2024	160	160
TE	12	01	12	08	81212000	011.004	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2019-2024	9	9
TE	12	20	11	08	81211000	011.005	Frais de fonctionnement du cabinet 2019-2024	160	160
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	2.583	2.583

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>								
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
TE	74	01	22	08	87422000	011.006	Dépenses patrimoniales du cabinet 2019-2024	92	92
TE	74	02	10	08	87410000	011.007	Achat de matériel de transport	0	0
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	92	92
							Totaux pour le programme 02.011.	2.675	2.675
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Totaux pour la division organique 02.	25.741	25.741
							<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés									
							Division organique 09.		
							Services du Gouvernement wallon et organismes non rattachés aux divisions organiques.		
							Programme 09.012 (ex 09.01)		
							Conseil économique, social et environnemental de Wallonie		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DI	41	01	40	01	84140000	012.001	Dotation au Conseil économique, social et environnemental de wallonie	5.835	5.835
DI	41	02	40	01	84140000	012.002	Dotation complémentaire aux organisations membres du bureau du CESE	470	470
MO	g	41	03	40	84140000	012.003	Dotation complémentaire au CESE destinée à prendre en charge les frais de fonctionnement du Conseil wallon de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes "CAW"	210	210
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	6.515	6.515
							Totaux pour le programme 09.012.	6.515	6.515
							<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 09.013 (ex 09.02)		
							Service social		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DB	41	01	60	02	84160000	013.001	Subvention en matière de Service social	6.426	6.426
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	6.426	6.426
							Totaux pour le programme 09.013.	6.426	6.426
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 09.014 (ex 09.03)		
							Service d'assistance en matière administrative et pécuniaire des Cabinets		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DI	11	01	20	03	81120000	014.001	Indemnités et frais de couverture sociale spécifique des Ministres membres du Gouvernement	43	43
DI	11	02	00	03	81100000	014.002	Traitements et indemnités du personnel	1.332	1.332
					81111000				
					81112000				
					81120000				
					81131000				
					81132000				
					81140000				
DI	11	03	11	03	81111000	014.003	Charges liées à la fin du Gouvernement - AFD	77	77
DI	11	04	40	03	81140000	014.004	Indemnités généralement quelconques au personnel	61	61
DI	12	01	11	03	81211000	014.005	Charges d'entretien	498	498
DI	12	04	21	03	81221000	014.006	Convention avec l'Ulg-SEGI pour la gestion informatique de la paie	80	80
DI	12	05	11	03	81211000	014.007	Cotisation au MEDEX et à l'asbl Service public de Médecine du travail des Communautés française et germanophone	35	35
DI	12	06	12	03	81212000	014.008	Loyer des biens immobiliers pris en location, en ce compris les loyers et charges locatives, remboursements et indemnités dus à la Division de la gestion immobilière, impôts grevant les bâtiments occupés par les Cabinets ministériels et le SePAC	660	660
DI	12	07	11	03	81211000	014.009	Frais d'études et consultations juridiques	41	41
DI	12	08	11	03	81211000	014.010	Frais de couverture de l'assurance « Tous risques » pour couvrir les risques encourus par les agents utilisant leur véhicule pour les besoins des services et de l'assurance « Responsabilité civile générale » pour couvrir les risques encourus par les agents visés aux articles 287 et 8§1er de l'arrêté du Gouvernement wallon du 27 juillet 2004 relatif aux Cabinets des Ministres du Gouvernement wallon et de l'assurance de la protection juridique "vie professionnelle" de certains membres du personnel des Cabinets	40	40
DI	12	09	11	03	81211000	014.011	Frais de fonctionnement lié au siège du Gouvernement wallon	219	219
DI	12	10	11	03	81211000	014.012	Frais d'assurance divers	200	200
DI	12	19	11	03	81211000	014.013	Frais de fonctionnement	52	52
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	3.338	3.338

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
DI	74	01	22	03	87422000	014.014	Dépenses patrimoniales, en ce compris l'acquisition de matériel informatique	35	35
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	35	35
							Totaux pour le programme 09.014.	3.373	3.373
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 09.015 (ex 09.04) e-Wallonie-Bruxelles-Simplification		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DB	11	11	00	04	81100000	015.001	Rémunérations des agents de la cellule eWBS	3.557	3.557
					81111000				
					81112000				
					81120000				
					81131000				
					81132000				
					81140000				
DB	12	02	11	04	81211000	015.003	Etudes, relations publiques, prestations de services liées à la mise en œuvre des priorités de simplification administrative	1.093	1.093
DB	12	05	11	04	81211000	015.004	Projet BCED et partage des données	0	152
DB	12	07	11	04	81211000	015.005	Etudes et prestations de services	0	70
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	4.650	4.872
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
DB	74	05	22	04	87422000	015.008	Développement d'applications	1.625	1.652
DB	74	06	22	04	87422000	015.009	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	45	45
DB	74	07	22	04	87422000	015.010	Développement d'applications	0	0
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	1.670	1.697
							Totaux pour le programme 09.015.	6.320	6.569
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 09.016 (ex 09.06) Secrétariat du Gouvernement wallon		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DI	11	03	00	06	81100000	016.002	Traitement et indemnités du personnel	503	503
					81111000				
					81112000				
					81120000				
					81131000				
					81132000				
					81140000				
DI	11	05	40	06	81140000	016.003	Indemnités généralement quelconques au personnel	21	21
DI	12	08	11	06	81211000	016.004	Analyses juridiques dans le cadre des travaux du Gouvernement	50	50
DI	12	10	11	06	81211000	016.005	Frais de fonctionnement	60	60
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	634	634
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
DI	74	03	22	06	87422000	016.006	Dépenses patrimoniales	30	30
DI	74	04	10	06	87410000	016.007	Achats de matériel roulant	0	0
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	30	30
							Totaux pour le programme 09.016.	664	664
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés									
							Programme 09.017 (ex 09.07)		
							Collaborateurs des Ministres sortis de charge		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DI	11	01	00	07	81100000	017.001	Traitement et indemnités	816	816
					81111000				
					81112000				
					81120000				
					81131000				
					81132000				
					81140000				
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	816	816
							Totaux pour le programme 09.017.	816	816
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 09.018 (ex 09.07)		
							(Modifié) Tourisme		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DB	41	01	40	08	84140000	018.001	Subventions en faveur d'actions touristiques cofinancées par des fonds européens (nouvelle programmation)	0	0
DB	41	06	40	08	84140000	018.002	Intervention régionale en faveur du CRAC	9.590	9.590
DB	41	09	40	08	84140000	018.003	Subvention au CGT pour ses dépenses de fonctionnement	45.394	45.394
DB	41	10	40	08	84140000	018.004	Subvention pour le plan de relance de la Wallonie - Tourisme	0	0
DB	41	11	40	08	84140000	018.007	(Nouveau) Subvention à WBT pour ses dépenses de fonctionnement	10.380	10.380
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	65.364	65.364
							Totaux pour le programme 09.018.	65.364	65.364
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 09.019 (ex 09.09)		
							Relations extérieures		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DI	31	01	32	09	83132000	019.002	Actions de promotion des relations transfrontalières FEDER - Subventions aux organismes privés - programmation 2014-2020	0	0
DI	33	01	00	09	83300000	019.008	Transfert de revenus aux ASBL relatifs à la représentation à la Grande Région	100	100
DI	35	01	30	09	83530000	019.009	Transfert de revenus à destination d'autres secteurs relatifs à la représentation à la Grande Région	0	0
DI	41	01	40	09	84140000	019.003	Dotation à WBI	23.864	23.864
DI	43	05	22	09	84322000	019.007	Coopération transnationale et interrégionale - Subventions aux organismes publics - programmation 2014-2020 - cofinancement par le FEDER	0	0
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	23.964	23.964
							Totaux pour le programme 09.019.	23.964	23.964
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 09.020 (ex 09.10)		
							Commerce extérieur et investisseurs étrangers		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
WB	41	01	40	10	84140000	020.001	Dotation à l'AWEX	67.749	67.749
WB	41	03	40	10	84140000	020.002	Dotation à l'AWEX - commerce extérieur	0	0
WB	41	06	40	10	84140000	020.003	Subvention à l'AWEX - missions économiques spécifiques	455	455
WB	41	07	40	10	84140000	020.004	Actions de sensibilisation des jeunes professionnels aux métiers de l'international	0	0
WB	41	08	40	10	84140000	020.005	Stratégie de diversification sectorielle au travers des filières innovantes et des écosystèmes structurants	0	0
WB	41	09	40	10	84140000	020.006	Soutenir l'internationalisation des entreprises	0	0
WB	45	01	40	10	84540000	020.007	Subvention à l'Agence pour le Commerce Extérieur	400	400
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	68.604	68.604
							Totaux pour le programme 09.020.	68.604	68.604
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux				
	A.B.		Compte budgétaire		Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement		Crédits de liquidation				
	1-2 sec	n° ord.							3-4 sec			
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>											
DI				11	84140000	021.001	Programme 09.021 (ex 09.11) Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique					
	<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
	Subside de fonctionnement à l'Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique							6.353	6.353			
	<i>Totaux pour le Titre I.</i>							6.353	6.353			
	Totaux pour le programme 09.021.							6.353	6.353			
	<i>Dont programme d'investissement</i>							—	—			
	<i>Dont fonds budgétaires</i>							—	—			
	<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>							—	—			
	Totaux pour la division organique 09.							188.399	188.648			
	<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>							—	—			
<i>Dont programme d'investissement</i>							—	—				
<i>Dont fonds budgétaires</i>							—	—				
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>							—	—				

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire		Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés									
						Division organique 10			
						Secrétariat général			
						Programme 10.001 (ex 10.01)			
						Fonctionnel			
						<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			
DB	12	01	11	01	81211000	001.031	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	145	145
DB	12	02	11	01	81211000	001.023	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)	1.360	645
DI	12	04	11	01	81211000	001.037	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)	20	20
DB	12	05	11	01	81211000	001.029	Frais de fonctionnement du SICPP	36	36
DB	12	06	11	01	81211000	001.032	Frais d'avocats	4	4
CR	12	07	11	01	81211000	001.010	Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicule du Secrétariat général	0	0
DB	12	08	11	01	81211000	001.089	Mise en œuvre de l'accompagnement BBZA	700	700
DI	12	09	11	01	81211000	001.099	(Nouveau) Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques - programmation 2014-2020 et 2021-2027 - cofinancement par le FEDER	0	0
DB	32	01	00	01	83200000	001.033	Frais de condamnations judiciaires et transactions	4	4
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								2.269	1.554
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
DB	74	01	22	01	87422000	001.090	Mise en œuvre de l'accompagnement BBZA, volet investissement	0	0
DB	74	02	22	01	87422000	001.026	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques	310	649
DI	74	03	22	01	87422000	001.038	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques	100	137
DB	74	06	22	01	87422000	001.028	Dépenses informatiques d'investissement en lien avec la stratégie numérique - Dématérialisation des marchés publics liés au plan Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 2.1	0	365
DI	74	07	22	01	87422000	001.039	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques - Programmation 2014-2020 - Cofinancement par le FEDER	0	0
DB	74	08	22	01	87422000	001.025	Dépenses informatiques d'investissement (acquisition de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de la réalisation du SIRH	0	0
<i>Totaux pour le Titre II.</i>								410	1.151
Totaux pour le programme 10.001.								2.679	2.705
<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>								—	—
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—
							Programme 10.022 (ex 10.02)		
							Secrétariat général		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DI	01	01	00	02	80100001	022.018	Provision dépenses de personnel relatives à la constitution du Haut Conseil Stratégique (HCS)	—	—
DI	11	01	00	02	81100000	022.022	Traitements et indemnités du personnel des membres du Commissariat spécial à la reconstruction	800	800
					81111000				
					81112000				
					81120000				
					81131000				
					81132000				
					81140000				
DI	11	02	40	02	81140000	022.023	Indemnités généralement quelconques des membres du Commissariat spécial à la reconstruction	150	150
DI	12	01	11	02	81211000	022.001	Etudes, enquêtes et mise en œuvre des projets transversaux du contrat d'administration du Service Public de Wallonie et des projets du Secrétariat général, frais de fonctionnement de la Cellule des Stratégies transversales	245	245
DI	12	02	11	02	81211000	022.021	Frais généraux de fonctionnement liés au Commissariat spécial à la reconstruction	650	650
DI	12	03	11	02	81211000	022.002	Etudes relatives au contrôle des fonds structurels européens par l'autorité de certification et aux échanges d'expériences	23	23

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
DI	12	04	11	02	81211000	022.003	Dépenses relatives au fonctionnement de la Commission des Arts, aux frais d'études, de documentation, de publications et d'exposition, aux frais de valorisation des intégrations artistiques	10	18
DI	12	05	11	02	81211000	022.004	Dépenses spécifiques relatives au fonctionnement du Centre régional de Crise	152	166
DI	12	06	11	02	81211000	022.019	Dépenses relatives au fonctionnement du Haut Conseil Stratégique (HCS)	100	100
DI	12	07	11	02	81211000	022.020	Frais généraux de fonctionnement liés à la stratégie de vaccination COVID-19	0	0
DI	12	08	11	02	81211000	022.025	Frais généraux de fonctionnement liés au marché alimentation	0	0
DI	12	11	11	02	81211000	022.026	Dépenses de fonctionnement en lien avec l'outil de gestion de plan de relance de Wallonie	0	0
DI	33	01	00	02	83300000	022.005	Subventions et indemnités	294	324
DI	33	03	00	02	83300000	022.007	Dépenses relatives aux subventions octroyées par la Commission des arts de Wallonie - ASBL	15	15
DI	34	01	50	02	83450000	022.008	Dépenses relatives à la procédure de sélection des projets artistiques examinés par la Commission des arts (prix, défraiements) et subventions octroyées par la Commission (particuliers)	0	0
DI	41	01	40	02	84140000	022.015	Fonds post covid-19 de sortie de la pauvreté	5.000	5.000
DI	41	02	40	02	84140000	022.016	Fonds post Covid-19 de rayonnement de la Wallonie	5.000	5.000
DI	43	01	22	02	84322000	022.009	Commission des arts - Subventions au secteur public	60	60
DI	45	01	24	02	84524000	022.017	Subvention à St'Art Invest	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								12.499	12.551
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
DI	63	01	21	02	86321000	022.010	Subventions en matière de situations de crise	—	—
DI	74	01	22	02	87422000	022.011	Frais d'équipement du Centre régional de Crise	15	15
DI	74	02	22	02	87422000	022.012	Frais d'équipement de l'autorité de Certification	5	5
DI	74	03	22	02	87422000	022.013	Frais d'équipement de la Commission des Arts	—	—
DI	74	05	22	02	87422000	022.014	Frais d'équipement de la Cellule des Stratégies transversales	5	5
DI	74	06	22	02	87422000	022.024	Dépenses patrimoniales en lien avec le Commissariat spécial à la reconstruction	67	67
<i>Totaux pour le Titre II.</i>								92	92
Totaux pour le programme 10.022.								12.591	12.643
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—
Programme 10.023 (ex 10.03)									
Service de la Présidence et Chancellerie									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
DI	12	02	11	03	81211000	023.001	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	275	275
DI	12	03	11	03	81211000	023.002	Etudes, relations publiques, prestations de services relatives au développement et à la croissance de la Wallonie	462	462
DI	12	05	11	03	81211000	023.003	Etudes, relations publiques et prestations de services liés à l'identité et aux publications de la Wallonie	250	250
DI	12	09	11	03	81211000	023.004	Etudes, relations publiques, prestations de services relatives aux Fêtes de Wallonie	118	118
DI	12	12	11	03	81211000	023.005	Etudes, relations publiques, honoraires d'avocats	14	14
DI	12	13	11	03	81211000	023.006	Etudes, relations publiques, prestations de services relatives à l'animation des vitrines de la Wallonie	107	107
DI	12	16	11	03	81211000	023.007	Etudes, relations publiques, prestations de services afférentes à l'image de la Wallonie	238	238
DI	12	22	11	03	81211000	023.011	Actions menées dans le cadre de la lutte contre le radicalisme violent	125	125
DI	31	01	22	03	83122000	023.012	Subvention à la RTBF pour la prise en charge d'une partie des coûts inhérents à la promotion de la Région wallonne	169	169
DI	33	04	00	03	83300000	023.015	Subvention en faveur d'événements et d'activités propices à la mise en valeur du domaine de la Hulpe	58	58
DI	33	05	00	03	83300000	023.016	Subventions à l'Institut Jules Destrée	330	330
DI	33	10	00	03	83300000	023.017	Subvention au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté pour l'opérationnalisation du Plan de lutte contre la pauvreté	224	224
DI	33	11	00	03	83300000	023.018	Subventions, indemnités et soutien aux études et actions en matière de développement régional	543	543
DI	33	12	00	03	83300000	023.019	Subventions en faveur des organisateurs locaux des Fêtes de Wallonie	18	18
DI	33	14	00	03	83300000	023.021	Subvention à l'asbl "Tour de la Région wallonne organisation"	250	250
DI	33	16	00	03	83300000	023.022	Subvention au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté	19	41
DI	33	17	00	03	83300000	023.023	Subventions à des opérateurs privés ou publics spécialisés en vue de favoriser une meilleure connaissance des mécanismes d'importation, d'exportation et de transit d'armes - GRIP	150	150
DI	33	18	00	03	83300000	023.035	Subventions à des ASBL oeuvrant à la promotion du projet «Wallonie : Ambitions Or»	0	0
DI	41	01	40	03	84140000	023.014	Subvention en faveur de la Fondation Solvay (Château de La Hulpe)	460	460
DI	43	03	22	03	84322000	023.025	Subventions en faveur des institutions publiques oeuvrant à la promotion de la Wallonie	150	162
DI	45	01	26	03	84526000	023.028	Subvention à la Communauté germanophone	1.497	1.497
DI	45	02	24	03	84524000	023.029	Subvention à l'UCL dans le cadre de la plate-forme wallonne pour le GIEC	75	75
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								5.532	5.566

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés									
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
DI	52	01	10	03	85210000	023.037	Aides à l'investissement aux asbl au service des ménages	—	—
DI	52	02	10	03	85210000	023.038	Aide à l'investissement aux asbl oeuvrant à la promotion du projet "Wallonie Ambitions Or"	—	—
DI	74	03	22	03	87422000	023.033	Achats de biens meubles pour le Château de la Hulpe	30	30
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	30	30
							Totaux pour le programme 10.023.	5.562	5.596
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 10.024 (ex 10.04)		
							Coordination des dossiers relatifs aux Fonds structurels		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DI	12	01	11	04	81211000	024.001	Etudes relatives à la gestion des Fonds structurels européens, préparation des Programmes, évaluations, échanges d'expériences, organisation des comités de suivi	200	200
DI	12	03	11	04	81211000	024.002	Etudes relatives à la gestion des Fonds structurels européens, préparation des Programmes, évaluations, échanges d'expériences, organisation des comités de suivi - COFINANCEMENT PAR LE FSE	0	0
DI	12	04	11	04	81211000	024.003	Etudes relatives à la gestion des Fonds structurels européens, préparation des Programmes, évaluations, échanges d'expériences, organisation des comités de suivi - programmation 2014-2020 - COFINANCEMENT PAR LE FEDER	0	0
DI	12	05	11	04	81211000	024.004	Frais relatifs à la mise en œuvre du plan de communication réglementaire - programmation 2014-2020 - COFINANCEMENT PAR LE FEDER	0	0
DI	12	07	11	04	81211000	024.005	Participation à des séminaires et colloques, frais de réunion	19	19
DI	41	01	40	04	84140000	024.006	Partenariat avec l'IWEPS – Programmation 2014-2020 – Cofinancement par le FEDER	0	0
DI	45	01	24	04	84524000	024.007	Dotation à l'Agence Fonds social européen	0	0
DI	45	02	24	04	84524000	024.008	Dotation à l'Agence pour l'éducation et la formation tout au long de la vie	203	203
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	422	422
							Totaux pour le programme 10.024.	422	422
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 10.025 (ex 10.05)		
							Audits		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
CR	11	01	00	05	81100000	025.001	Remboursement de traitements, allocations et indemnités du personnel de la cellule Audit de l'Inspection des Finances pour les Fonds européens	184	184
					81111000				
					81112000				
					81120000				
					81131000				
					81132000				
					81140000				
CR	12	02	11	05	81211000	025.002	Frais de fonctionnement du Département d'Audit	0	3
CR	12	03	11	05	81211000	025.003	Frais de fonctionnement du Service Commun d'Audit	250	250
CR	12	06	11	05	81211000	025.004	Frais de fonctionnement de la cellule d'audit de l'Inspection des Finances pour les Fonds européens	52	52
CR	12	07	11	05	81211000	025.005	Prestation d'assistance pour la CAIF	162	162
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	648	651
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
CR	74	05	22	05	87422000	025.008	Frais d'équipement du Département d'Audit	0	0
CR	74	07	22	05	87422000	025.009	Frais d'équipement de la cellule d'audit de l'Inspection des Finances pour les Fonds européens	18	18
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	18	18
							Totaux pour le programme 10.025.	666	669
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
						Programme 10.026 (ex 10.06)			
						Communication, archives et documentation			
						<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			
DB	12	01	11	06	81211000	026.001	Mise à disposition permanente de ressources documentaires pour l'ensemble du Service Public de Wallonie	684	684
DI	12	02	11	06	81211000	026.002	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion (communication externe)	576	576
DB	12	03	11	06	81211000	026.003	Développement de la Bibliothèque du Service Public de Wallonie, du Centre des Archives régionales et de la revue de presse	212	212
DB	12	04	11	06	81211000	026.004	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions (communication interne)	165	165
DB	12	05	11	06	81211000	026.005	Dépenses et prestations de services liées à la gestion de l'information multicanale	73	73
DI	12	06	11	06	81211000	026.009	Frais généraux de fonctionnement - Plan de relance, résilience et transition	800	800
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	2.510	2.510
							Totaux pour le programme 10.026.	2.510	2.510
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 10.027 (ex 10.07)		
							Géomatique		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
WB	12	03	11	07	81211000	027.001	Frais de fonctionnement du département	52	52
WB	12	06	11	07	81211000	027.002	Achat de biens meubles non durables et prestations de service	1.001	522
WB	33	01	00	07	83300000	027.003	Subventions au secteur privé en matière de géomatique	0	0
WB	43	01	12	07	84312000	027.004	Subventions et indemnités	0	25
WB	45	01	24	07	84524000	027.005	Subventions aux universités en matière de géomatique	0	0
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	1.053	599
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
CR	74	01	22	07	87422000	027.006	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	0	0
WB	74	02	22	07	87422000	027.007	Investissements numériques en matière de géomatique	1.808	688
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	1.808	688
							Totaux pour le programme 10.027.	2.861	1.287
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 10.028 (ex 10.08)		
							(Modifié) Plan de relance de la Wallonie		
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
WB	01	05	00	08	80100002	028.005	Provision pour la relance économique	23.185	23.185
CR	01	06	00	08	80100002	028.006	Provision COVID	0	0
DI	01	07	00	08	80100002	028.007	Réserve Covid-19	124.000	124.000
HE	01	10	00	08	80100002	028.008	Provision - Résilience, relance et redéploiement	90.635	74.757
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	237.820	221.942
							Totaux pour le programme 10.028.	237.820	221.942
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 10.029 (ex 10.09)		
							Déploiement des stratégies informatiques du SPW - CIO TEAM		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DB	01	01	00	09	80100001	029.007	(Nouveau) Provisions en lien avec la mise en œuvre des leviers BBZA	5.000	5.000
DB	12	01	11	09	81211000	029.001	Études, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, formations spécifiques, frais de réunion, frais de publication, frais divers professionnels.	60	60
DB	12	02	11	09	81211000	029.005	Dépenses courantes dans le cadre de la mise en œuvre du SPW Digital	0	0
DB	12	03	11	09	81211000	029.002	Dépenses courantes liées à la mise en place du CIO	0	1.667
DB	12	04	11	09	81211000	029.003	Accompagnement au déploiement des stratégies informatiques des entités du SPW dédiées à la numérisation et la digitalisation des entités du SPW – Activités et frais de fonctionnement	300	800
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	5.360	7.527

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.		Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>								
						<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
DB	74	01 22	09	87422000	029.004	Accompagnement au déploiement des stratégies informatiques des entités du SPW - Frais d'investissement en matériel, logiciel, développement d'applications et activités dédiées à la numérisation et la digitalisation des entités du SPW	1.000	2.000
DB	74	02 22	09	87422000	029.006	Dépenses d'investissements liées à la mise en place du CIO	—	—
						<i>Totaux pour le Titre II.</i>	1.000	2.000
						Totaux pour le programme 10.029.	6.360	9.527
						<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
						<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
						Programme 10.085 (ex 10.10)		
						Développement durable		
						<i>Titre I. - Dépenses de capital</i>		
TE	01	01 00	10	80100001	085.002	Initiatives de toutes natures en matière de développement durable et de transition écologique	0	225
WB	12	01 11	10	81211000	085.040	Soutien aux filières locales et au développement territorial (circuits courts, etc.)	0	0
WB	12	02 11	10	81211000	085.041	GreenDeal Achats circulaires et économie circulaire	687	1.282
DB	12	03 11	10	81211000	085.005	Promotion des investissements socialement responsables	25	25
TE	12	04 11	10	81211000	085.004	Dépenses spécifiques relatives au fonctionnement du département du développement durable	39	39
DB	12	05 11	10	81211000	085.007	Actions de sensibilisation au Développement durable du personnel du SPW et OIP. Actions de promotion et soutien à l'éco-exemplarité et au développement durable au SPW et dans les UAP	75	76
TE	12	06 11	10	81211000	085.013	Promotion de la responsabilité sociétale des entreprises	150	160
DB	12	07 11	10	81211000	085.009	Dynamisation d'une mobilité plus durable au sein du SPW	40	40
TE	12	08 11	10	81211000	085.014	Prestations et fournitures de services et biens divers, études, relations publiques, participation à des séminaires et colloques (Transition écologique/développement durable/alimentation durable)	1.190	773
DB	12	09 11	10	81211000	085.042	Actions de soutien à l'insertion de clauses environnementales dans les marchés de travaux	388	240
DB	12	10 11	10	81211000	085.043	Actions de soutien, mise en capacité et promotion en matière de marchés publics responsables	109	143
TE	12	11 11	10	81211000	085.015	Dépenses de toute nature dans le cadre du développement durable des compétences routes, voies hydrauliques, patrimoine et zones d'activités économiques	36	36
TE	12	12 11	10	81211000	085.016	Actions transversales pour accélérer les transitions vers un développement durable	658	570
CC	12	13 11	10	81211000	085.006	Plan Actions Achats publics responsables	0	11
DB	12	14 11	10	81211000	085.056	Observatoire des marchés publics	51	51
DI	12	15 11	10	81211000	085.017	Soutien au développement des indicateurs complémentaires au PIB et au monitoring des objectifs de développement durable	60	60
TE	12	16 11	10	81211000	085.058	(Nouveau) Actions visant à promouvoir les matériaux de réemploi en vue d'une construction durable	450	290
TE	31	01 32	10	83132000	085.045	Projets relocalisation de l'alimentation - Entreprises en personne morale	0	451
DB	32	01 00	10	83200000	085.038	Subvention à CO2logic	0	0
DB	32	02 00	10	83200000	085.044	Activités en matière de clauses sociales et de lutte contre le dumping social dans les marchés publics	0	0
TE	32	03 00	10	83200000	085.035	Marchés publics et changements climatiques. Outils CO2 - Achats publics responsables	25	25
TE	33	01 00	10	83300000	085.021	Subventions au secteur privé en matière de développement durable et de transition écologique	750	865
TE	33	02 00	10	83300000	085.024	Subvention au secteur autre que public en matière d'alimentation durable	575	2.771
CC	33	03 00	10	83300000	085.039	Subventions relatives à la gestion durable du logement	510	510
TE	34	01 50	10	83450000	085.049	(Modifié) Relocalisation de l'alimentation durable en Wallonie - Entreprises physiques	0	27
TE	34	02 41	10	83441000	085.060	Projets de développement durable	0	0
TE	41	01 40	10	84140000	085.025	Subvention au secteur public en matière de développement durable et de transition écologique (dépenses courantes)	750	712
TE	43	01 22	10	84322000	085.028	Subventions aux communes en matière de développement durable et de transition écologique	275	496
CC	43	02 22	10	84322000	085.029	Achats publics responsables : formations et outils pour les pouvoirs locaux	20	14
TE	43	03 12	10	84312000	085.050	(Modifié) Subventions octroyées aux Provinces en vue de mettre en oeuvre des projets portant sur la relocalisation de l'alimentation durable	0	24
TE	43	04 52	10	84352000	085.051	(Modifié) Subventions octroyées aux CPAS en vue de mettre en oeuvre des projets portant sur la relocalisation de l'alimentation durable	0	12
TE	43	05 53	10	84353000	085.054	(Modifié) Subventions octroyées aux Intercommunales en vue de mettre en oeuvre des projets portant sur la relocalisation de l'alimentation durable	0	90
TE	45	01 24	10	84524000	085.037	Subventions octroyées aux Universités et établissements assimilés	0	0
						<i>Totaux pour le Titre I.</i>	6.863	10.018

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>										
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>										
TE	01	03	00	10	80100002	085.031	Initiative de toutes natures en matière de développement durable et de transition écologique	0	1	
TE	51	01	12	10	85112000	085.059	Subventions de type investissements en matière de développement durable et d'alimentation durable	0	0	
TE	61	01	41	10	86141000	085.032	Subvention au secteur public en matière de développement durable et de transition écologique (investissements)	0	180	
TE	63	01	53	10	86353000	085.033	Initiative de toutes natures en matière de développement durable et de transition écologique intercommunales	0	180	
TE	74	01	22	10	87422000	085.034	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques (Développement durable)	110	110	
<i>Totaux pour le Titre II.</i>								110	471	
Totaux pour le programme 10.085.								6.973	10.489	
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—	
Programme 10.122 (ex 10.11) (Nouveau) Plan de relance de la Wallonie (PRW) et la Facilité pour la relance et la résilience européen (FRR)										
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>										
MO	41	01	40	11	84140000	122.006	(Nouveau) Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles dans le cadre du Plan de relance	12.138	12.138	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								12.138	12.138	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>										
DI	i	01	02	00	11	80100002	122.001	(Nouveau) Plan de relance de la Wallonie	1.942.307	1.374.607
DI	i	01	03	00	11	80100002	122.002	(Nouveau) Provision pour la relance et la résilience européen (FRR)	574.110	200.218
DI	i	84	01	17	11	88417000	122.003	(Nouveau) Préfinancement dans le cadre de la Facilité pour la relance et la résilience européen (FRR)	381.710	7.818
DI	i	91	01	40	11	89140000	122.004	(Nouveau) Facilité pour la relance et la résilience européen (FRR)	192.400	192.400
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								3.090.527	1.775.043	
Totaux pour le programme 10.122.								3.102.665	1.787.181	
<i>Dont programme d'investissement</i>								3.090.527	1.775.043	
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—	
Programme 10.030 (ex 10.50) Fonds budgétaire en matière de Loterie										
DI	01	01	00	50	80100001	030.001	Fonds budgétaire en matière de Loterie			
<i>Solde au 1er janvier</i>								9.622	10.147	
<i>Recettes de l'année en cours</i>								3.995	3.995	
<i>Disponibles pour l'année</i>								13.617	14.142	
<i>Dépenses à charge du Fonds</i>								3.995	3.995	
<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>								9.622	10.147	
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>										
DI	31	01	32	50	83132000	030.007	Fonds budgétaire en matière de loterie - Autres subventions d'exploitation à des producteurs			
DI	33	01	00	50	83300000	030.002	Fonds budgétaire en matière de loterie - Transferts de revenus aux ASBL service des ménages			
DI	41	01	40	50	84140000	030.008	Fonds budgétaire en matière de loterie - Transferts de revenus aux organismes administratifs publics			
DI	43	01	22	50	84322000	030.003	Fonds budgétaire en matière de loterie - Transferts de revenus aux Communes-contributions spécifiques			
DI	43	02	52	50	84352000	030.004	Fonds budgétaire en matière de loterie - Transferts de revenus aux CPAS			
DI	43	03	12	50	84312000	030.009	Fonds budgétaire en matière de loterie - Transferts de revenus aux provinces - contributions spécifiques			
DI	43	04	40	50	84340000	030.010	Fonds budgétaire en matière de loterie - Transferts de revenus aux asbl des pouvoirs locaux			
DI	45	01	24	50	84524000	030.005	Fonds budgétaire en matière de loterie - Transferts de revenus à la Communauté française			
DI	45	02	40	50	84540000	030.006	Fonds budgétaire en matière de loterie - Transferts de revenus au Pouvoir fédéral			

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>								
DI	52	01	10	50	85210000	030.011	Fonds budgétaire en matière de loterie - Transferts en capital aux asbl au service des ménages		
							Totaux pour le programme 10.030.	3.995	3.995
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	3.995	3.995
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	9.622	10.147
							Totaux pour la division organique 10.	3.385.104	2.058.966
							<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
							<i>Dont programme d'investissement</i>	3.090.527	1.775.043
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	3.995	3.995
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	9.622	10.147

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés									
							<i>Division organique 11.</i>			
							<i>Personnel et affaires générales</i>			
							Programme 11.031 (ex 11.02)			
							Gestion du personnel			
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			
DB	01	01	00	02	80100001	031.001	Provision interdépartementale	2.485	2.485	
DB	01	02	00	02	80100001	031.002	Provision pour l'accord intersectoriel 2019-2024	0	210	
DB	11	01	00	02	81100000	031.003	Rémunérations et allocations du personnel des Gouverneurs, secrétariats des Gouverneurs et Commissaires d'arrondissement	3.352	3.352	
					81111000					
					81112000					
					81120000					
					81131000					
					81132000					
					81140000					
DB	11	02	00	02	81100000	031.004	Rémunérations et allocations de personnel des Receveurs régionaux	10.965	10.965	
					81111000					
					81112000					
					81120000					
					81131000					
					81132000					
					81140000					
DB	11	03	00	02	81100000	031.005	Rémunérations et allocations du personnel du SPW	576.561	576.561	
					81111000					
					81112000					
					81120000					
					81131000					
					81132000					
					81140000					
DB	11	04	20	02	81120000	031.006	Prise en charge par la Région wallonne des pensions de retraite des agents des organismes nationaux supprimés ou restructurés.- Contributions de responsabilisation à charge de la Région wallonne en matière de pensions	18.000	18.000	
DB	11	05	00	02	81112000	031.007	Paiements des jetons de présence des diverses commissions	537	537	
					81111000					
					81112000					
					81120000					
					81131000					
					81132000					
					81140000					
DB	11	06	20	02	81120000	031.008	Couverture des charges d'assurance-groupe souscrite par l'ex-S.D.R.W. et l'O.B.C.E.	73	73	
DB	11	07	40	02	81140000	031.009	Charge des avantages titres-repas	12.851	12.851	
DB	11	08	12	02	81112000	031.010	Déplacements : Domicile - Lieu de travail : intervention de l'employeur dans les frais de déplacement en transports en commun	4.631	4.631	
DB	11	09	00	02	81100000	031.027	Rémunérations et allocations des agents recrutés et engagés sous CDI pour politiques nouvelles et de relance.	6.000	6.000	
					81111000					
					81112000					
					81120000					
					81131000					
					81132000					
					81140000					
DB	11	10	00	02	81100000	031.028	Rémunérations et allocations des agents recrutés et engagés sous CDD pour politiques nouvelles et de relance.	0	0	
					81111000					
					81112000					
					81120000					
					81131000					
					81132000					
					81140000					
DB	11	11	00	02	81100000	031.030	(Nouveau) Rémunérations et allocations des agents du service commun d'audit	4.575	4.575	
					81111000					
					81112000					
					81120000					
					81131000					
					81132000					
					81140000					

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
DB	11	14	00	02	81100000	031.011	Embauche compensatoire - aménagement du temps de travail de fin de carrière	2.906	2.906
					81111000				
					81120000				
					81120000				
					81131000				
					81132000				
					81140000				
DB	11	15	00	02	81100000	031.012	Besoins critiques et temporaires	7.457	7.457
					81111000				
					81120000				
					81120000				
					81131000				
					81132000				
					81140000				
DB	12	01	11	02	81211000	031.013	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	40	40
DB	12	02	11	02	81211000	031.014	Frais de consultance en matière de gestion de personnel	0	0
DB	12	03	11	02	81211000	031.015	Frais de déplacement : missions	5.066	5.066
DB	12	04	11	02	81211000	031.023	Indemnité de télétravail	2.000	2.000
DB	12	05	11	02	81211000	031.016	(Modifié) Charges en matière de contrôle des absences médicales	1.100	1.100
DB	12	06	11	02	81211000	031.026	(Nouveau) Frais de reclassements professionnels pour le personnel licencié	0	0
DB	12	07	11	02	81211000	031.017	Cotisations au service de santé administratif et contrôle des absences pour maladie	100	100
DB	12	10	11	02	81211000	031.018	Achat de biens meubles non-durables - Frais de fonctionnement des Gouvernements provinciaux	929	929
DB	12	11	11	02	81211000	031.019	Achat de biens meubles non durables - Frais de fonctionnement des Receveurs régionaux	10	10
CC	12	15	11	02	81211000	031.029	Frais de fonctionnement exceptionnels des gouvernements provinciaux	0	0
DB	41	04	40	02	84140000	031.024	Prise en charge du surcôt budgétaire de la staturisation au profit des UAP	0	0
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	659.638	659.848
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
DB	74	07	22	02	87422000	031.021	Achat de biens meubles durables - Frais de fonctionnement des Gouvernements provinciaux	148	148
CR	74	08	22	02	87422000	031.022	Achat de biens meubles durables - Frais de fonctionnement des Receveurs régionaux	0	0
DB	74	09	22	02	87422000	031.025	Achat de biens meubles durables - Frais de fonctionnement des Receveurs régionaux	20	20
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	168	168
							Totaux pour le programme 11.031.	659.806	660.016
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 11.032 (ex 11.04)		
							Ressources Humaines, Sélection, Formation, Fonction publique		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DB	12	01	11	04	81211000	032.001	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions pour la Direction des Ressources humaines, la Direction de la Formation du personnel et la Direction de la Fonction publique	110	110
DB	12	02	11	04	81211000	032.002	Dépenses liées à la mise en œuvre du plan bien-être	604	604
DB	12	03	21	04	81221000	032.003	Formation du personnel des services du Gouvernement wallon et des O.I.P. dont le personnel est soumis au Code de la Fonction publique wallonne	2.643	2.502
DB	12	04	11	04	81211000	032.015	(Nouveau) Projets destinés à améliorer la gestion des ressources humaines	0	0
DB	12	06	11	04	81211000	032.004	Elaboration des programmes de concours de recrutement et d'accession et mise en œuvre des épreuves organisées par la Direction de la Sélection	90	90
DB	12	08	11	04	81211000	032.005	(Modifié) Recherche de nouveaux talents par la Direction de la Sélection	120	120
DB	12	10	11	04	81211000	032.006	Acquisition et élaboration d'outils de sélection pour les services du Gouvernement wallon et des O.I.P. dont le personnel est soumis au Code de la Fonction publique wallonne	50	50
DB	12	12	11	04	81211000	032.007	Gestion du contentieux relatif aux agents de la Région pour la Direction de la Fonction publique	209	209
DB	41	01	40	04	84140000	032.009	Dotation à l'Ecole d'administration publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie	3.189	3.189
DB	41	02	40	04	84140000	032.010	Formations destinées aux agents du SPW et des OIP dont le personnel est soumis au Code de la Fonction publique wallonne et organisées par l'Ecole d'administration publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie	336	336
DB	41	03	40	04	84140000	032.011	Dotation spécifique à l'Ecole d'administration publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie dans le cadre de la réforme du certificat de management public	0	0

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>								
DB	45	02	24	04	84524000	032.013	Subventions pour l'organisation de cycles de formations universitaires	10	10
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	7.361	7.220
							Totaux pour le programme 11.032.	7.361	7.220
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 11.033 (ex 11.06)		
							Affaires juridiques		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DB	12	02	11	06	81211000	033.002	Secrétariat de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA)	21	21
DB	12	03	11	06	81211000	033.003	Commission wallonne des marchés publics (CWMP)	5	5
DB	12	04	11	06	81211000	033.004	Frais de fonctionnement du Département des Affaires juridiques	20	20
DB	12	05	11	06	81211000	033.005	Honoraires d'avocats pour les dossiers transversaux	4	4
DB	12	06	11	06	81211000	033.006	Honoraires pour consultations juridiques, expertises et traductions	120	120
DB	12	07	11	06	81211000	033.009	Consultations juridiques	50	50
DB	34	01	41	06	83441000	033.007	Indemnités diverses à des tiers découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région à l'égard d'actes commis par ses organes et ses préposés	1	1
DB	45	01	40	06	84540000	033.008	Transferts dans le cadre de la coopération en matière de dématérialisation des marchés publics	0	29
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	221	250
							Totaux pour le programme 11.033.	221	250
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Totaux pour la division organique 11.	667.388	667.486
							<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire		Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
						Division organique 12.			
						Budget, logistique et technologie de l'information et de la communication			
						Programme 12.001 (ex 12.01)			
						Fonctionnel			
						<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			
CR	12	02	11	01	81211000	001.082	(Nouveau) Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques - Département de la Gestion mobilière	10	10
CR	12	14	11	01	81211000	001.086	(Modifié) Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives, ...) - Département de la Gestion immobilière	150	150
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	160	160
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
CR	74	02	22	01	87422000	001.087	(Modifié) Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenance évolutive, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques - Département de la Gestion immobilière	150	150
CR	74	03	22	01	87422000	001.022	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques - Projets du Département de la Gestion mobilière	300	600
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	450	750
							Totaux pour le programme 12.001.	610	910
							<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 12.039 (ex 12.21)		
							Gestion informatique du Service Public de Wallonie		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DB	12	01	11	21	81211000	039.001	Services communs de support IT- Divers	27	27
DB	12	04	11	21	81211000	039.003	Gestion informatisée de la paie des fonctionnaires	640	640
DB	12	05	11	21	81211000	039.004	Activités menées pour EWBS - Frais de fonctionnement	408	408
DB	12	14	11	21	81211000	039.007	Gestion de l'informatique du SPW - Frais de fonctionnement	28.147	28.150
DB	12	15	11	21	81211000	039.008	Gestion de l'informatique du SPW - Frais d'investissements en solutions logicielles et projets	0	0
DB	12	16	11	21	81211000	039.009	Gestion de l'informatique du SPW- outils bureautiques de travail collaboratif	3.390	3.390
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	32.612	32.615
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
DB	74	03	22	21	87422000	039.010	Gestion informatique du S.P.W. - Frais d'investissement en matériel et en logiciel et en développement d'applications	11.332	11.332
DB	74	05	22	21	87422000	039.012	Activités menées pour Ewbs - Frais d'investissement en matériels et en logiciels	0	0
DB	74	06	22	21	87422000	039.013	Dépenses en lien avec la stratégie numérique - Tronc commun IT	358	800
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	11.690	12.132
							Totaux pour le programme 12.039.	44.302	44.747
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 12.040 (ex 12.22)		
							Equipement et fournitures		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
CR	12	01	11	22	81211000	040.001	(Modifié) Achat de biens meubles non patrimoniaux (en ce compris les équipements de protection et de travail, uniformes) – frais de fonctionnement des biens meubles patrimoniaux et non patrimoniaux (réparation, entretien, location, abonnement au réseau de télécommunication A.S.T.R.I.D, transactions Bancontact, blanchisserie)	3.844	3.884
CR	12	02	11	22	81211000	040.002	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion, frais de publication	118	104
CR	12	03	11	22	81211000	040.003	Achat de biens meubles non durables et prestations de services - Fournitures de bureau	3.378	1.715
CR	12	04	11	22	81211000	040.004	Provision : Véhicules – équipement, entretien, réparation, assurance et carburant	17.291	12.420

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>										
CR	12	09	11	22	81211000	040.007	Achats de biens meubles non durables et prestations de services - Cafétérias, catering, poste, entretien sanitaires, ...	6.695	6.411	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								31.326	24.534	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>										
CR	74	01	22	22	87422000	040.009	Provision : Acquisition de biens meubles durables et patrimoniaux	9.609	7.783	
CR	74	04	10	22	87410000	040.012	Provision : Acquisition de véhicules	12.281	7.991	
<i>Totaux pour le Titre II.</i>								21.890	15.774	
Totaux pour le programme 12.040.								53.216	40.308	
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—	
Programme 12.041 (ex 12.23)										
Gestion immobilière et bâtiments										
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>										
CR	12	04	12	23	81212000	041.001	Loyers des biens immobiliers pris en location, en ce compris les charges et sorties locatives, ainsi que les honoraires y relatifs	21.000	21.000	
CR	12	05	11	23	81211000	041.002	Dépenses de fonctionnement et taxes en relation avec la location ou la propriété de biens immobiliers	6.000	6.000	
CR	12	06	11	23	81211000	041.003	Contrôles légaux	170	150	
CR	12	07	11	23	81211000	041.004	Déménagements	631	631	
CR	12	08	11	23	81211000	041.005	Entretien (maintenance et réparation) des bâtiments administratifs de la Région wallonne	2.885	3.335	
CR	12	09	11	23	81211000	041.006	Fournitures destinées aux travaux effectués par la Gestion immobilière	280	280	
CR	12	10	11	23	81211000	041.007	Etudes liées à la fourniture d'énergie	10	10	
CR	12	11	11	23	81211000	041.011	Achat de biens meubles non durables et prestations de services - Fournitures de bureau	10	10	
CR	12	12	11	23	81211000	041.008	Dépenses courantes de nettoyage, d'entretien et de sécurité	6.470	6.470	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								37.456	37.886	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>										
CR	74	01	22	23	87422000	041.010	Achat de biens meubles durables destinés à l'aménagement des bâtiments occupés par la Région wallonne	0	0	
CR	74	03	22	23	87422000	041.014	Achat de matériel et outillage spécifique aux travaux effectués par le département de la gestion immobilière	20	20	
CR	85	01	71	23	88571000	041.015	Avance récupérable en faveur d'UAP	0	0	
<i>Totaux pour le Titre II.</i>								20	20	
Totaux pour le programme 12.041.								37.476	37.906	
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—	
Programme 12.042 (ex 12.31)										
Implantation immobilière										
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>										
CR	12	02	11	31	81211000	042.001	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	331	331	
CR	12	03	11	31	81211000	042.002	Audits Energétiques (dont Plan Air-Climat)	0	0	
CR	12	04	11	31	81211000	042.003	Mesures pour le développement de marchés publics durables	145	194	
DI	12	05	11	31	81211000	042.011	Entretien (maintenance et réparation) du Domaine Solvay à La Hulpe	25	25	
CR	21	01	50	31	82150000	042.004	Interventions résultant des opérations de promotion (paiement des intérêts)	3	3	
CR	41	01	40	31	84140000	042.005	Subvention à Immowal dans le cadre du Plan wallon d'investissements	0	0	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								504	553	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>										
CR	72	01	00	31	87200000	042.006	Travaux d'aménagement effectués dans les bâtiments administratifs de la Région wallonne	21.527	16.537	
CR	<i>i</i>	72	03	00	31	87200000	042.007	Achat de terrains et bâtiments, construction et rénovation de bâtiments nouvellement acquis	3.000	3.000
DI	72	04	00	31	87200000	042.008	Travaux d'aménagement du Domaine Solvay de la Hulpe	325	428	
CR	72	07	00	31	87200000	042.009	Mesures pour le développement durable	4.623	2.670	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
CR	i	91 01 10	10	31	89110000	042.010	Interventions résultant des opérations de promotion (remboursement de capital)	488	488
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	29.963	23.123
							Totaux pour le programme 12.042.	30.467	23.676
							<i>Dont programme d'investissement</i>	3.488	3.488
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 12.043 (ex 12.50)		
							Fonds budgétaire : Fonds de gestion énergétique immobilière		
CR		01 01 00	00	50	80100001	043.001	Fonds budgétaire: Fonds de gestion énergétique immobilière		
							<i>Solde au 1er janvier</i>	71	71
							<i>Recettes de l'année en cours</i>	30	30
							<i>Disponible pour l'année</i>	101	101
							<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	30	30
							<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	71	71
							Totaux pour le programme 12.043.	30	30
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	30	30
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	71	71
							Totaux pour la division organique 12.	166.101	147.577
							<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
							<i>Dont programme d'investissement</i>	3.488	3.488
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	30	30
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	71	71

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire		Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
						Division organique 14.			
						Mobilité et infrastructures			
						Programme 14.001 (ex 14.01)			
						Fonctionnel			
						<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			
HE	12	01	11	01	81211000	001.050	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	132	132
HE	12	02	11	01	81211000	001.047	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...) relevant des compétences du Ministre de la Mobilité	963	1.075
HE	12	03	11	01	81211000	001.046	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...) - Mobilité	0	0
CR	12	04	11	01	81211000	001.017	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	53	53
CR	12	05	11	01	81211000	001.011	Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules du SPW MI	0	0
CR	12	07	11	01	81211000	001.003	Achats de biens meubles non durables	0	0
CR	12	08	11	01	81211000	001.019	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...) - Exploitation aéroportuaire	150	150
CC	12	10	11	01	81211000	001.043	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	40	40
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	1.338	1.450
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
CR	74	01	22	01	87422000	001.001	Achat de biens meubles durables	0	0
HE	74	02	22	01	87422000	001.049	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques relevant des compétences du Ministre de la Mobilité	37	453
HE	74	04	22	01	87422000	001.048	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques (Mobilité)	0	0
CR	74	06	10	01	87410000	001.007	Achat de biens meubles durables - Véhicules du SPW MI	0	0
CR	74	07	22	01	87422000	001.021	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques - Exploitation aéroportuaire	383	383
CR	74	08	22	01	87422000	001.088	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...)	0	0
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	420	836
							Totaux pour le programme 14.001.	1.758	2.286
							<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 14.044 (ex 14.02)		
							Actions et coordination des politiques de mobilité et de sécurité routière		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
HE	01	01	00	02	80100001	044.001	Dépenses de toute nature relatives à la participation de la Région à des programmes visant à améliorer la mobilité et cofinancés par l'Union européenne	0	0
HE	01	04	00	02	80100001	044.003	Dépenses de toute nature relatives à l'organisation de la semaine de la mobilité et à la promotion de la mobilité durable	0	0
HE	01	12	00	02	80100001	044.005	Soutien aux initiatives de mobilité rurale complémentaire à l'offre de transport en commun et à leur coordination	0	0
HE	01	13	00	02	80100001	044.006	Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre de la Programmation 2014-2020 dans le cadre de la mobilité	0	0
HE	01	14	00	02	80100001	044.007	Dépenses de toute nature relatives à la participation de la Région au Programme de développement rural de la Wallonie 2014-2020	0	0
HE	01	16	00	02	80100001	044.008	Dépenses de toute nature relative au développement et à la promotion des voies navigables et des politiques intermodales en matière de transport de personnes et de marchandises ainsi qu'à la gestion de la mobilité	0	0
HE	01	18	00	02	80100001	044.009	Amélioration de la mobilité dans les entreprises	0	0
HE	12	01	11	02	81211000	044.010	Dépenses de biens et services en vue de promouvoir et développer la mobilité durable en Wallonie et l'intermodalité des personnes et des marchandises	375	501
HE	12	02	11	02	81211000	044.011	Dépenses de biens et services en vue d'élaborer et mettre en œuvre des études de mobilité et la stratégie de mobilité	1.915	1.435

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
HE	12	03	11	02	81211000	044.012	Dépenses destinées à la formation des acteurs de la mobilité et au fonctionnement du réseau des conseillers en mobilité et du CDDM	590	532
HE	12	04	11	02	81211000	044.013	Dépenses de biens et services relatives au développement de politiques intermodales pour le transport des personnes et des marchandises et à la gestion de la mobilité	0	14
HE	12	05	11	02	81211000	044.014	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	40	40
HE	12	06	11	02	81211000	044.015	Dépenses de biens et services visant à favoriser la disponibilité, la collecte, la fourniture, l'utilisation, le traitement de données pour des besoins d'analyses spécifiques et/ou dans le cadre d'études stratégiques et/ou prospectives en matière d'impacts sur la mobilité.	210	200
HE	12	07	11	02	81211000	044.002	Dépenses de toute nature visant à promouvoir et développer les déplacements à vélo en Wallonie	0	19
HE	33	01	00	02	83300000	044.016	Subventions en faveur d'actions de sensibilisation et de prestation de mobilité durable	215	536
HE	33	02	00	02	83300000	044.017	Dépenses de toute nature visant à promouvoir et développer la pratique du covoiturage en Wallonie	0	34
HE	33	03	00	02	83300000	044.018	Subvention au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté	15	15
HE	33	04	00	02	83300000	044.039	Subvention pour des projets de mobilité à des organismes repris au programme de développement rural de la Wallonie	0	329
DB	33	05	00	02	83300000	044.019	Subventions au secteur autre que public en matière de sensibilisation et d'éducation à la sécurité routière	0	15
HE	35	01	20	02	83520000	044.037	Subventions à des organismes publics étrangers en vue de promouvoir l'usage de modes de transport alternatif	0	0
HE	41	02	40	02	84140000	044.020	Subventions pour la définition et l'exploitation des données relatives aux indicateurs de mobilité en Région wallonne	0	0
HE	41	03	40	02	84140000	044.021	Subvention à l'ITWEPS pour le fonctionnement de l'observatoire de la mobilité	176	176
HE	41	04	40	02	84140000	044.022	Subvention aux organismes administratifs publics en faveur d'actions de sensibilisation et de prestation de mobilité durable	13	13
HE	43	01	22	02	84322000	044.023	Subvention aux communes en vue d'élaborer, mettre en œuvre et actualiser les plans de mobilité et les plans de déplacements	0	35
HE	43	02	40	02	84340000	044.024	Subvention aux ASBL des pouvoirs publics en faveur d'actions, de sensibilisation et de prestation en matière de mobilité	141	141
HE	43	03	22	02	84322000	044.025	Subventions aux communes visant à encourager la mobilité durable, dont les Plans de mobilité et les Plans de déplacement	669	1.259
DB	43	05	22	02	84322000	044.026	Subventions au secteur public en matière de sensibilisation et d'éducation à la sécurité routière	0	10
HE	45	01	24	02	84524000	044.027	Subvention aux universités en faveur d'actions de sensibilisation et de prestation de mobilité durable	3	3
HE	45	02	24	02	84524000	044.040	Subventions et indemnités au secteur public pour promouvoir les infrastructures cyclables	105	105
DB	45	03	24	02	84524000	044.044	Subvention aux écoles primaires et secondaires (EMSR)	115	90
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								4.582	5.502
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>									
HE	01	08	00	02	80100002	044.028	Dépenses de toute nature en matière de mobilité	0	0
HE	01	11	00	02	80100002	044.029	Dépenses de toute nature visant à promouvoir et à développer les déplacements à vélo et le covoiturage en Wallonie	0	0
HE	51	01	12	02	85112000	044.030	Subvention d'investissement au secteur privé pour des équipements destinés à favoriser la mobilité durable	7	777
HE	53	01	10	02	85310000	044.043	Aides à l'investissement aux citoyens pour favoriser la mobilité durable en Wallonie	0	1.560
HE	53	02	10	02	85310000	044.045	Primes aux particuliers pour les primes vélo	0	0
HE	61	01	41	02	86141000	044.046	Subvention au CRAC WACY	5.000	12.194
HE	63	01	21	02	86321000	044.031	Subventions complémentaires d'impulsion cyclo-piétons aux pouvoirs locaux pour la réalisation des plans communaux de mobilité	0	1.075
HE	63	02	21	02	86321000	044.032	Subventions aux communes destinées à équiper et améliorer le réseau routier en matière de sécurité routière, d'intermodalité et de mobilité, ainsi que pour la construction et l'aménagement de pistes cyclables dans le cadre du réseau cyclable structurant régional	0	0
HE	63	03	21	02	86321000	044.033	Subvention aux communes afin de leur permettre de développer le réseau communal en matière de mobilité douce	0	1.947
HE	63	04	21	02	86321000	044.034	Subventions aux communes afin de leur permettre de développer leur réseau communal cyclo piéton (WACY - Plan infra)	0	2.000
HE	63	05	11	02	86311000	044.047	Subventions aux provinces destinées à équiper et améliorer le réseau routier en matière de sécurité routière, d'intermodalité et de mobilité, ainsi que pour la construction et l'aménagement de pistes cyclables dans le cadre du réseau cyclable structurant régional	0	0
<i>Totaux pour le Titre II.</i>								5.007	19.553
Totaux pour le programme 14.044.								9.589	25.055
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux			
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire		Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>										
Programme 14.045 (ex 14.03)										
Transport urbain, interurbain et scolaire										
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>										
HE	12	01	11	03	81211000	045.001	Dépenses de biens et services en vue d'assurer le service du transport scolaire	5.000	5.000	
HE	12	02	11	03	81211000	045.002	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	263	428	
HE	12	03	11	03	81211000	045.003	Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires et prestations de personnes étrangères à l'administration	50	50	
HE	31	01	22	03	83122000	045.004	Dépenses de toute nature relatives aux transports structurants (dont la mise en œuvre de synergies avec la politique ferroviaire et à la prise en charge des préfinancements wallons en matière d'infrastructures ferroviaires)	800	800	
HE	33	01	00	03	83300000	045.005	Soutien aux actions innovantes en matière de mobilité rurale (Centrale Régionale de Mobilité)	1.100	1.100	
HE	33	02	00	03	83300000	045.006	Soutien aux actions mises en œuvre dans le cadre de la politique régionale en matière de transport de personnes à mobilité réduite (ASTA)	70	70	
HE	33	03	00	03	83300000	045.007	Dépenses de toute nature relatives à la mise en place d'organes de liaison avec les usagers des transports urbains, interurbains et ruraux ainsi qu'à des actions diverses dans le domaine du développement ferroviaire	188	188	
HE	33	04	00	03	83300000	045.008	Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre de la politique régionale en matière de transport de personnes à mobilité réduite	0	0	
HE	41	02	40	03	84140000	045.010	Intervention financière de la Région en faveur de l'OTW couvrant l'établissement et l'organisation de transport scolaire	41.587	41.587	
HE	41	03	40	03	84140000	045.011	Intervention financière de la Région en faveur de l'OTW pour le subventionnement des transporteurs de personnes à mobilité réduite (PMR)	4.458	4.458	
HE	41	04	40	03	84140000	045.012	Intervention financière variable de la Région dans la couverture des charges d'exploitation de l'OTW	3.209	3.209	
HE	41	07	40	03	84140000	045.013	Intervention complémentaire et spécifique pour les cas particuliers de transports scolaires d'enfants présentant un handicap (OTW).	1.000	1.000	
HE	41	08	40	03	84140000	045.014	Intervention financière de la Région dans la couverture des charges d'exploitation de l'OTW	400.495	400.495	
HE	41	09	40	03	84140000	045.015	Intervention financière de la Région conditionnée en faveur de l'OTW	4.000	4.000	
HE	41	10	40	03	84140000	045.016	Engagements sociaux O.T.W	31.148	31.148	
HE	41	13	40	03	84140000	045.019	Intervention financière de la région en faveur de l'OTW pour le développement de l'offre	21.609	23.507	
HE	43	01	22	03	84322000	045.020	Intervention financière de la Région au bénéfice des Intercommunales	0	0	
HE	45	01	26	03	84526000	045.021	Dotation à la Communauté germanophone pour lui permettre d'assurer le transport scolaire interne	75	75	
HE	45	02	40	03	84540000	045.036	Préfinancement du projet RER	9.954	9.954	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								525.006	527.069	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>										
HE	51	01	11	03	85111000	045.039	Dépenses de toute nature relatives aux transports structurants - SNCB (Gare de Mons)	2.942	2.942	
HE	61	01	41	03	86141000	045.023	Remboursement à l'OTW des coûts exposés pour le projet du tram de Liège	14.000	14.000	
HE	i	61	02	41	03	86141000	045.024	Subventions à l'OTW pour lui permettre de réaliser son programme d'investissement d'infrastructure	10.379	12.000
HE	i	61	03	41	03	86141000	045.025	Subvention à l'OTW pour lui permettre de réaliser son programme d'investissement d'exploitation	0	0
HE	i	61	04	41	03	86141000	045.026	Participation de la Région au programme d'investissement d'exploitation réalisé par l'OTW	41.615	41.615
HE	i	61	05	41	03	86141000	045.027	Participation de la Région au programme "Métro de Charleroi" (OTW)	14.084	14.084
HE		61	06	41	03	86141000	045.022	Dépenses de toute nature relatives aux transports structurants - SNCB (Gare de Mons)	0	0
HE	i	61	07	41	03	86141000	045.028	Subventions à l'OTW afin de lui permettre de prendre en charge les dépenses relatives à la mise en œuvre de la programmation 2014-2020	0	0
HE	i	61	08	41	03	86141000	045.029	Intervention financière VARIABLE de la Région dans la couverture des investissements d'infrastructures de l'OTW	0	0
HE	i	61	09	41	03	86141000	045.030	Intervention financière VARIABLE de la Région dans la couverture des charges d'investissements d'exploitation de l'OTW	0	0
HE		61	10	41	03	86141000	045.031	Dépenses de toute nature relatives aux transports structurants - OTW (Gare de Namur)	3.550	3.550
HE		61	11	41	03	86141000	045.032	Subvention à l'OTW pour le verdissement de la flotte (PWI)	5.318	5.279
HE		61	12	41	03	86141000	045.037	Subvention à l'OTW pour la réalisation du PIMPT	13.170	13.170
HE		73	01	10	03	87310000	045.033	Investissement de la Région pour favoriser la mobilité et l'intermodalité dans les transports	0	0
HE		85	01	61	03	88561000	045.038	Sommes souscrites par l'Etat pour la formation du capital d'établissement des chemins de fer vicinaux - Sommes reprises par l'Etat, à la décharge des provinces et des communes qui ont participé à la formation du capital d'établissement de lignes vicinales concédées, dont la mise en exploitation est définitivement abandonnée (loi du 24 juin 1885)	127	127
<i>Totaux pour le Titre II.</i>								105.185	106.767	
Totaux pour le programme 14.045.								630.191	633.836	
<i>Dont programme d'investissement</i>								66.078	67.699	
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire		Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
Programme 14.046 (ex 14.04) Aéroports et aérodromes régionaux									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
CR	12	01	11	04	81211000	046.036	Etudes et prestations de services en relation avec la réglementation et la régulation aéroportuaire	50	50
CR	12	02	11	04	81211000	046.002	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions et frais de mission à l'étranger, frais de téléphonie mobile (GSM)	110	110
CR	12	03	11	04	81211000	046.003	Assurances destinées à couvrir en responsabilité civile le personnel chargé des missions de police, de sécurité et d'inspection des transports, en ce compris, paiement de franchises et des études d'évaluation des risques afin de définir la couverture des polices	128	128
CR	12	04	21	04	81221000	046.004	Remboursement des frais supportés par Skeyes dans le cadre de prestations exécutées en vertu de l'Accord de Coopération et des conventions annexes	4.166	4.166
CR	12	05	11	04	81211000	046.005	Honoraires d'avocats et frais d'expertise destinés à défendre les intérêts de la Région en matière d'aéroports/aérodromes	100	100
CR	12	07	11	04	81211000	046.006	Frais d'expertises, de mandat, d'assistance et secrétariat de l'Autorité indépendante chargée du contrôle et suivi en matière de nuisances sonores aéroportuares	5	12
CR	12	09	11	04	81211000	046.008	Dépenses relatives à l'occupation des locaux mis à disposition par des tiers, dans le cadre des missions spécifiques au programme	0	0
CR	12	10	11	04	81211000	046.009	Frais de fonctionnement et de consultation d'experts pour l'AASIW (Autorité Aéroportuaire de supervision indépendante de Wallonie)	10	10
CR	12	12	11	04	81211000	046.011	PEB-obstacles	0	0
CR	14	01	10	04	81410000	046.012	Entretien et gestion des aérodromes	44	44
CR	21	01	40	04	82140000	046.037	Intérêts de la dette commerciale (intérêts de retard)	5	5
CR	21	02	60	04	82160000	046.038	Autres intérêts (intérêts de retard autres que les dettes commerciales, intérêts judiciaires, intérêts sur créances fiscales)	50	50
CR	31	04	22	04	83122000	046.016	Remboursement par la Région des dépenses engagées pour les services "incendie et activités non économiques" de l'aéroport de Charleroi en exécution de la convention de concession entre BSCA et la Région	6.534	6.534
CR	31	05	32	04	83132000	046.017	Subvention à Liège Airport lui permettant d'assurer des missions de service public dans le cadre de l'exploitation des aéroports	11.957	11.957
CR	31	07	32	04	83132000	046.019	Remboursement par la Région des dépenses engagées pour les services "incendie et activités non économiques" de l'aéroport de Liège en exécution de la convention de concession entre Liège Airport et la Région	7.167	7.167
CR	33	01	00	04	83300000	046.020	Subvention en faveur d'études et d'actions de sensibilisation, de promotion et d'information en matière d'infrastructures aéroportuaires régionales	5	5
CR	41	01	40	04	84140000	046.021	Dotation au Forem pour la mise en œuvre du programme de transition professionnelle	0	0
CR	41	02	40	04	84140000	046.022	Dotation complémentaire à la Sowaer pour l'accomplissement des missions de sûreté	6.261	6.261
CR	41	03	40	04	84140000	046.023	Dotation à la Sowaer pour l'accomplissement des missions déléguées spécifiques en matière de sûreté et de sécurité pour l'aéroport de Charleroi - Bruxelles - Sud	18.085	18.085
CR	41	04	40	04	84140000	046.024	Dotation à la Sowaer pour l'accomplissement des missions déléguées spécifiques en matière de sûreté et de sécurité pour l'aéroport de Liège	10.579	10.579
CR	41	06	40	04	84140000	046.026	Dotation exceptionnelle à la SOWAER pour le suivi d'indemnisation des riverains suite à une décision de justice	20.000	20.000
CR	41	07	40	04	84140000	046.027	Dotation à la Sowaer relative à la mise en oeuvre des mesures d'accompagnement et d'information	2.834	2.834
CR	43	01	22	04	84322000	046.039	Subvention à la commune de Saint-Hubert pour la concession de l'exploitation de l'aérodrome de Saint-Hubert	50	50
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								88.140	88.147
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
CR	51	01	12	04	85112000	046.028	Dotation complémentaire à BSCA pour l'accomplissement de missions de sûreté	3.000	3.000
CR	51	12	12	04	85112000	046.029	Développement de la capacité sécuritaire et infrastructurelle des aéroports wallons dans le cadre de PWI	0	0
CR	61	01	41	04	86141000	046.030	Dotation complémentaire à la Sowaer pour l'accomplissement de missions de sûreté	0	0
CR	61	02	41	04	86141000	046.031	Subventions à la SOWAER pour le renforcement de l'accessibilité des aéroports de Liège et Charleroi - PLAN WALLON D'INVESTISSEMENT (PWI)	0	0
CR	61	03	41	04	86141000	046.040	(Nouveau) Subvention à la SOWAER dans le cadre de l'exécution du projet démantèlement d'aéronefs - PNRR	0	0
CR	74	06	22	04	87422000	046.032	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	0	0
CR	74	07	22	04	87422000	046.033	Achat de biens meubles durables spécifiques aux mesures de bruit	0	0
CR	74	08	22	04	87422000	046.034	Dépenses patrimoniales de l'Autorité indépendante chargée du contrôle et suivi en matière de nuisances sonores aéroportuaires / ACNAW	0	14
CR	85	01	61	04	88561000	046.035	Augmentation de capital de la SOWAER	400	400
<i>Totaux pour le Titre II.</i>								3.400	3.414
Totaux pour le programme 14.046.								91.540	91.561
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—
<i>Soldes des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—
Programme 14.047 (ex 14.06)									

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire		Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
Infrastructures sportives									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
CR	12	02	11	06	81211000	047.001	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions en matière d'infrastructures sportives	40	40
CR	12	09	11	06	81211000	047.002	Développement de l'application informatique "Cadasport"	10	10
CR	21	01	40	06	82140000	047.025	Intérêts de la dette commerciale (intérêts de retard)	5	5
CR	31	01	22	06	83122000	047.003	Subvention à la SA Hippodrome de Wallonie	150	150
CR	31	02	22	06	83122000	047.004	Subvention à l'association intercommunale pour l'exploitation du circuit de Spa Francorchamps	3.345	3.345
CR	33	02	00	06	83300000	047.005	(Modifié) Subventions de promotions / subventions et indemnités en matière d'infrastructures sportives pour les ASBL	700	700
CR	33	03	00	06	83300000	047.006	Subvention à l'asbl Union Culturelle et Sportive Wallonne	195	195
CR	41	02	40	06	84140000	047.008	Intervention régionale à verser au compte régional pour l'assainissement des communes à finances obérées (CRAC) dans le cadre du financement alternatif des Grandes infrastructures	0	0
CR	43	03	22	06	84322000	047.010	(Modifié) Subventions de promotion / subventions et indemnités en matière d'infrastructures sportives pour les communes	121	121
CR	43	04	59	06	84359000	047.037	(Nouveau) Subventions de promotion / subventions et indemnités en matière d'infrastructures sportives pour les autres pouvoirs locaux	20	20
CR	43	05	12	06	84312000	047.038	(Nouveau) Subventions de promotion / subventions et indemnités en matière d'infrastructures sportives pour les provinces	15	15
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								4.601	4.601
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
CR	01	01	00	06	80100002	047.011	Subventions de toutes natures dans le cadre du projet Wallonie : Ambitions or	5.000	5.000
CR	51	01	11	06	85111000	047.039	(Nouveau) Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement d'infrastructures sportives et subventions pour des infrastructures sportives de quartier initiées par des entreprises publiques (Intercommunales secteur 11 et 12 reprises sur la liste ICN)	1.000	1.000
CR	52	01	10	06	85210000	047.012	Subvention au secteur autre que public pour l'acquisition d'équipement sportif et de matériel d'entretien nécessaire au fonctionnement et à l'exploitation d'une infrastructure sportive	0	50
CR	52	02	10	06	85210000	047.013	Subventions d'investissement dans le cadre de Get up - Relance - Asbl	0	0
CR	52	03	10	06	85210000	047.022	"Wallonie : Ambition Or" - Subventions pour des investissements en matière d'infrastructures sportives au profit d'ASBL	0	0
CR	52	06	10	06	85210000	047.014	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par des groupements sportifs et des ASBL de gestion	0	5.202
CR	52	07	10	06	85210000	047.030	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement d'infrastructures sportives initiées par des groupements sportifs et des ASBL de gestion	8.202	1.000
CR	61	01	42	06	86142000	047.026	Intervention régionale à verser au compte régional pour l'assainissement des communes à finances obérées (CRAC) dans le cadre du financement alternatif des grandes infrastructures	13.221	13.221
CR	61	02	42	06	86142000	047.027	Intervention régionale à verser au compte régional pour l'assainissement des communes à finances obérées (CRAC) dans le cadre du financement alternatif du "Plan piscines" et des prêts à taux zéro y afférents	5.000	5.000
CR	63	01	21	06	86321000	047.015	Subvention au secteur public pour l'acquisition d'équipement sportif et de matériel d'entretien nécessaire au fonctionnement et à l'exploitation d'une infrastructure sportive	0	0
CR	63	02	21	06	86321000	047.016	Subventions d'investissement dans le cadre de Get up - Relance - Pouvoirs locaux et RCA	0	0
CR	63	03	21	06	86321000	047.023	"Wallonie : Ambition Or" - Subventions pour des investissements en matière d'infrastructures sportives au profit des Communes et RCA	0	0
CR	63	04	11	06	86311000	047.024	"Wallonie : Ambition Or" - Subventions pour des investissements en matière d'infrastructures sportives au profit des Provinces	0	0
CR	63	05	59	06	86359000	047.031	"Wallonie : Ambition Or" - Subventions pour des investissements en matière d'infrastructures sportives au profit de la RCA	0	0
CR	63	08	21	06	86321000	047.017	Subventions pour l'achat de bâtiments et de travaux de construction, d'agrandissement et de transformation de grandes infrastructures sportives et d'infrastructures spécifiques de haut niveau initiées par des pouvoirs locaux et leurs régions autonomes	2.500	2.908
CR	63	09	21	06	86321000	047.018	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par des pouvoirs locaux et leurs régions autonomes	0	9.468
CR	63	11	21	06	86321000	047.019	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par des pouvoirs locaux et leurs régions autonomes dans le cadre du programme "Sport de rue"	0	2.500
CR	63	13	21	06	86321000	047.020	Achat d'abris vélos pour équiper les infrastructures sportives de Wallonie	0	0
CR	63	14	53	06	86353000	047.028	Subvention aux intercommunales, pour l'acquisition d'équipement sportif et de matériel d'entretien nécessaire au fonctionnement et à l'exploitation d'une infrastructure sportive	0	0
CR	63	15	53	06	86353000	047.029	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par les intercommunales	0	0
CR	63	16	59	06	86359000	047.032	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement d'infrastructures sportives initiées par d'autres pouvoirs locaux et leur régions autonomes hors intercommunales	10.000	4.500

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire		Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
CR	63	17	53	06	86353000	047.033	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement d'infrastructures sportives initiées par des intercommunales	1.000	410
CR	63	18	11	06	86311000	047.034	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement d'infrastructures sportives initiées par des provinces	1.500	1.000
CR	63	19	59	06	86324000	047.035	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement d'infrastructures sportives initiées par la RCA	3.000	1.000
CR	63	20	21	06	86321000	047.040	(Nouveau) Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement d'infrastructures sportives et subventions pour des infrastructures sportives de quartier initiées par des communes.	10.000	4.500
CR	63	21	59	06	86359000	047.041	(Nouveau) Subventions pour l'achat de bâtiments et des travaux de construction, d'agrandissement et de transformation de grandes infrastructures sportives et d'infrastructures spécifiques de haut niveau initiées par les autres pouvoirs locaux	0	0
CR	65	01	24	06	86524000	047.036	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement d'infrastructures sportives initiées par des écoles	599	0
<i>Totaux pour le Titre II.</i>								61.022	56.759
Totaux pour le programme 14.047.								65.623	61.360
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—
Programme 14.048 (ex 14.07)									
Travaux subsidiés									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
CC	12	03	11	07	81211000	048.001	Frais de réunions en matière de travaux subsidiés, frais de représentation, études, développement d'applications informatiques, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques	1.060	560
CC	12	06	11	07	81211000	048.002	Achat de biens meubles non durables	10	10
CC	33	02	00	07	83300000	048.003	Subventions et indemnités - secteur privé	20	20
CC	33	03	00	07	83300000	048.004	Subvention en vue de l'information, la coordination et l'organisation des chantiers sous, sur ou au-dessus des voiries ou des cours d'eau"	121	121
CC	43	02	11	07	84311000	048.005	Subventions et indemnités - secteur public	40	40
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								1.251	751
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
CC	51	12	12	07	85112000	048.007	Subvention au secteur privé pour des travaux et des études bénéficiant du concours du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) - programmation 2014-2020 - Axe IV	0	0
CC	<i>i</i>	61	01	41	86141000	048.008	Subvention au C.R.A.C. pour le financement d'investissements communaux d'intérêt supra-local destinés aux Services de sécurité, crèches et bâtiments de synergie communes - CPAS et subvention au CRAC pour le financement des travaux de voiries	20.270	20.270
CC		61	02	41	86141000	048.009	Subvention au CRAC pour le financement de travaux d'entretien de voirie	5.000	5.000
CC		61	03	41	86141000	048.010	Versements au CRAC pour des travaux relevant des travaux subsidiés	2.600	2.600
CC	<i>i</i>	63	01	21	86321000	048.011	Subventions et indemnités au secteur public en matière de travaux subsidiés	0	0
CC	<i>i</i>	63	02	21	86321000	048.012	Subventions pour travaux aux administrations publiques subordonnées, en ce compris les travaux améliorant la sécurisation des quartiers urbains, les travaux à exécuter aux bâtiments publics y compris les abords et les travaux exécutés à des édifices relevant de l'exercice des cultes reconnus ou de l'exercice de la morale laïque - Plan triennaux	2.030	4.850
CC		63	03	21	86321000	048.013	Subventions aux communes dans le cadre du Fonds régional pour les investissements communaux	49.987	0
CC		63	04	21	86321000	048.014	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour favoriser l'amélioration du cadre de vie, les structures funéraires, les déplacements doux et les conditions d'accueil et d'accessibilité aux bâtiments publics et l'intégration sociale	0	1.400
CC		63	05	21	86321000	048.015	Subventions aux communes dans le cadre du Fonds régional pour les investissements communaux - Plan Wallon d'Investissements (PWI)	0	20.000
CC		63	06	21	86321000	048.016	Appel à projet relatif aux équipements des zones reprises en habitat permanent	0	5.000
CC		63	07	21	86321000	048.017	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux dans le cadre de la phase II du plan d'action pluriannuel visant à réduire l'habitat permanent dans les équipements touristiques de Wallonie	100	100
CC	<i>i</i>	63	08	21	86321000	048.018	Subventions pour des investissements supracommunaux	0	0
CC		63	13	21	86321000	048.020	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux et des études bénéficiant du concours du fonds européen de développement régional - programmation 2014-2020- Axe IV	0	0
CC		63	18	21	86321000	048.022	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux et des études bénéficiant du concours du fonds européen de développement régional - programmation 2014-2020- Axe III	0	0
CC		63	19	21	86321000	048.023	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux et des études bénéficiant du concours du fonds européen de développement régional - programmation 2014-2020- Axe V	0	0
CC		63	20	21	86321000	048.024	Subventions aux pouvoirs publics dans le cadre de la redynamisation urbaine via la mobilité durable et le développement urbain intégré	0	500
<i>Totaux pour le Titre II.</i>								79.987	59.720
Totaux pour le programme 14.048.								81.238	60.471
<i>Dont programme d'investissement</i>								22.300	25.120

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.		Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.							3-4 sec
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés									
						<i>Dont fonds budgétaires</i>			
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>			
						Programme 14.049 (ex 14.11)			
						Réseau routier, autoroutier et voies hydrauliques – Construction et entretien du réseau			
						<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			
HE	01	03	00	11	80100001	049.001	Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre du programme européen pour le secteur de la pêche 2007-2013	0	0
HE	12	02	11	11	81211000	049.003	(Modifié) Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, de manifestations, de missions, de représentation et frais divers	390	390
HE	12	03	11	11	81211000	049.004	(Modifié) Frais d'études, d'essai et de coordination sécurité/santé de chantier	10.605	10.565
HE	12	04	12	11	81212000	049.005	Loyers de biens immeubles pris en location par la Région wallonne	383	413
HE	12	05	11	11	81211000	049.006	(Modifié) Réparation et entretien courant des bâtiments et des abords non directement liés à l'exploitation des voies hydrauliques et du réseau routier - Bâtiments non techniques	1.916	1.916
HE	12	06	11	11	81211000	049.007	(Modifié) Achat de biens meubles non durables et prestations de services effectués en dehors du réseau et liés directement à l'exploitation des réseaux routiers et hydrauliques	3.575	2.525
HE	12	07	11	11	81211000	049.008	Dépenses de fonctionnement et d'entretien des biens gérés par le SPW MI (Bâtiments des districts, bâtiments techniques, biens expropriés,...)	0	0
CR	12	08	11	11	81211000	049.009	Frais de carburant, réparation et entretien des véhicules spécifiques	0	0
HE	12	10	11	11	81211000	049.011	Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires et frais de toute nature résultant de prestations de personnes étrangères à l'administration	900	900
HE	12	12	11	11	81211000	049.012	Frais d'études, documentation, frais de publication, participation à des séminaires et des manifestations, frais de réunion et actions d'information relatifs aux déplacements doux, y compris le RAVeL.	0	40
HE	12	13	50	11	81250000	049.078	Taxes en relation avec la location ou la propriété de biens immobiliers	750	750
HE	12	14	11	11	81211000	049.086	Achat de fondants chimiques pour le réseau non structurant	3.800	3.800
HE	12	15	11	11	81211000	049.087	Evacuation et traitement de déchets dans le cadre de catastrophes naturelles	0	0
HE	12	16	11	11	81211000	049.088	(Nouveau) Dépenses de consommations énergétiques	10.420	10.420
HE	12	17	11	11	81211000	049.089	(Nouveau) Financement des programmes RTE-T - Frais d'études, d'essais et de coordination-sécurité/santé de chantiers	10.975	2.254
HE	12	18	11	11	81211000	049.090	(Nouveau) Dépenses de téléphonie fixe, mobiles et frais de télécommunication	320	320
HE	14	01	10	11	81410000	049.013	Entretien du réseau non structurant (en ce compris les pistes cyclables)	45.184	31.982
HE	14	02	10	11	81410000	049.079	Entretien des cours d'eau (dragage, ...)	14.500	13.000
HE	14	03	10	11	81410000	049.014	Entretien ordinaire des cours d'eau, des ports, des barrages et de leurs dépendances, y compris les bâtiments techniques	6.300	6.000
HE	14	04	10	11	81410000	049.015	Frais d'exploitation, d'entretien ordinaire et de gestion des installations électriques et électromécaniques sur les cours d'eau et les barrages	3.889	4.238
HE	14	05	10	11	81410000	049.016	Dépenses énergétiques des bâtiments techniques directement liées à l'exploitation des voies hydrauliques et du réseau routier ainsi que de leurs abords	0	0
HE	14	06	10	11	81410000	049.017	Frais d'exploitation, d'entretien ordinaire et de gestion des équipements du réseau de télécommunication, ainsi que des réseaux de gestion centralisée	260	260
HE	14	07	10	11	81410000	049.018	Achat de fondants chimiques pour le réseau non structurant	0	0
HE	14	08	10	11	81410000	049.019	Prestations du service d'hiver pour le réseau non structurant	8.750	8.250
HE	14	09	10	11	81410000	049.020	Frais d'exploitation, d'entretien et de gestion des installations électriques et électromécaniques sur le réseau non structurant	8.950	8.950
HE	21	01	40	11	82140000	049.084	Intérêts de la dette commerciale (intérêts de retard)	348	348
HE	21	02	60	11	82160000	049.085	Autres intérêts (intérêts de retard autres que les dettes commerciales, intérêts judiciaires, intérêts sur créances fiscales)	500	500
HE	32	01	00	11	83200000	049.021	Indemnités diverses à des tiers découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région entreprises	500	500
HE	33	01	00	11	83300000	049.022	Intervention en faveur de l'ITB dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de Strasbourg	58	58
HE	33	02	00	11	83300000	049.023	Subventions à des organismes belges ou étrangers	105	105
HE	33	04	00	11	83300000	049.024	Subventions et indemnités au secteur privé pour promouvoir les infrastructures de déplacements doux	45	45
HE	33	05	00	11	83300000	049.077	Subventions aux ASBL et ménages relatives à la participation de la Région à des programmes de coopération transnationale (INTERREG) et cofinancés par l'Union européenne	0	0
HE	34	02	41	11	83441000	049.025	Indemnités diverses à des tiers découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région - ménages	600	600
HE	41	01	40	11	84140000	049.026	Subvention à l'ISSEP	1.300	1.300
HE	41	02	40	11	84140000	049.027	Intervention dans les frais de fonctionnement des Ports autonomes	200	200
HE	41	03	40	11	84140000	049.028	Achats de biens et services (SOFICO)	108.154	108.154
HE	41	04	40	11	84140000	049.071	Subvention complémentaire à la SOFICO pour la mise en oeuvre du Plan infrastructures	10.530	10.530
HE	43	01	12	11	84312000	049.029	Dépenses de toute nature relatives à la participation de la Région à des programmes de coopération transnationale (Interreg) et cofinancés par l'Union européenne	0	0
HE	45	01	50	11	84550000	049.080	Dotation à ViaPass	271	271
HE	45	02	24	11	84524000	049.030	Subventions et indemnités au secteur public pour promouvoir les infrastructures cyclables	0	0
						<i>Totaux pour le Titre I.</i>	254.478	229.584	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>										
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>										
HE	51	01	11	11	85111000	049.032	Subventions à des organismes belges représentant l'intervention de la Région dans les coûts de projets cofinancés par l'UE dans le cadre de la programmation 2014-2020 des fonds FEDER	0	0	
HE	51	19	11	11	85111000	049.033	Intervention de la Région dans le coût des travaux à exécuter aux ports de Charleroi, de Namur, de Liège et du Centre et de l'Ouest gérés par les administrations publiques subordonnées cofinancés par l'Union Européenne dans le cadre de la programmation 2014-2020 des fonds FEDER	0	0	
HE	61	03	41	11	86141000	049.036	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour la couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif du redéploiement de l'activité économique des ports (Sowafinal 3)	0	0	
HE	61	04	41	11	86141000	049.037	Convention de commissionnement avec la SOFICO dans le cadre de la réfection des autoroutes E411 et E25 en province du Luxembourg	8.400	8.400	
HE	61	05	41	11	86141000	049.038	Subventions dans le cadre de cofinancements européens	0	0	
HE	61	06	41	11	86141000	049.039	Subvention à la SOFICO pour l'aménagement d'infrastructures favorisant les transports en commun sur les N5 et N53 à Charleroi, y compris le réaménagement de la gare multimodale de Charleroi	0	0	
HE	i	61	07	41	11	86141000	049.040	FAST 2030 - Mobipôles	2.895	2.895
HE	i	61	08	41	11	86141000	049.041	Intervention de la Région dans le coût des travaux à exécuter aux ports de Charleroi, de Namur, de Liège, du Centre et de l'Ouest gérés par les administrations publiques subordonnées	18.331	16.382
HE		61	09	41	11	86141000	049.042	Intervention de la Région dans le coût des travaux à exécuter aux ports gérés par les administrations publiques subordonnées dans le cadre des actions prioritaires pour l'avenir wallon	2.500	2.500
HE		61	11	41	11	86141000	049.043	Intervention dans le capital de la SOFICO	0	0
HE		61	12	41	11	86141000	049.044	Intervention de la Région en faveur de la SOWAFINAL dans le cadre du Plan Marshall 2.vert	1.920	1.920
HE		71	01	11	11	87111000	049.073	Acquisition de terrain en vue de l'extension/aménagement du réseau routier ou hydraulique, avec ou sans expropriation, à l'intérieur du secteur des administrations publiques, en ce compris les frais d'acte	438	438
HE		71	02	12	11	87112000	049.074	Acquisition de terrain en vue de l'extension/aménagement du réseau routier ou hydraulique, avec ou sans expropriation, en dehors du secteur des administrations publiques, en ce compris les frais d'acte	638	638
HE		71	03	31	11	87131000	049.075	Acquisition de bâtiment en vue de l'extension/aménagement du réseau routier ou hydraulique, avec ou sans expropriation, à l'intérieur du secteur des administrations publiques, en ce compris les frais d'acte	388	388
HE		71	04	32	11	87132000	049.076	Acquisition de bâtiment en vue de l'extension/aménagement du réseau routier ou hydraulique, avec ou sans expropriation, en dehors du secteur des administrations publiques, en ce compris les frais d'acte	1.188	1.188
HE		72	02	00	11	87200000	049.081	Construction, transformation et aménagement de bâtiments non techniques à affecter à l'exploitation et à l'entretien du réseau routier et hydraulique de la Région	1.000	1.000
HE		73	01	20	11	87320000	049.046	Construction, aménagements et équipements à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques	11.975	10.060
HE		73	02	20	11	87320000	049.047	Dragage de rivières et canaux, y compris dragage proprement dit, traitement, séchage et valorisation	3.000	1.500
HE		73	03	10	11	87310000	049.048	Réhabilitation, sécurisation, aménagement et équipement du réseau routier non structurant ainsi que le déplacement des installations appartenant aux concessionnaires - Phasing out	0	0
HE		73	04	10	11	87310000	049.049	Programmes particuliers cofinancés par l'Union Européenne - Programmation 2014-2020	0	0
HE	i	73	05	20	11	87320000	049.050	Acquisition de terrains, sécurisation, aménagement, équipement, rénovation, reconditionnement et réhabilitation (y compris d'installations électriques et électromécaniques) à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques, des barrages et de leurs dépendances (Plan infrastructures)	19.171	13.334
HE		73	07	20	11	87320000	049.052	Financement des programmes RTE-T	40.009	34.746
HE		73	08	10	11	87310000	049.053	Investissements pour promouvoir les infrastructures de déplacements doux	100	98
HE	i	73	09	20	11	87320000	049.054	Construction, acquisition et aménagement du réseau de voies lentes le long des voies hydrauliques	2.634	2.400
HE	i	73	10	10	11	87310000	049.055	Investissement électriques et électromécaniques sur le réseau non structurant ainsi qu'aux infrastructures de télégestion du trafic, y compris l'entretien extraordinaire, ainsi que les travaux de raccordement au réseau de distribution d'énergie	8.500	7.500
HE	i	73	11	40	11	87340000	049.056	Acquisition de terrains, sécurisation et aménagement et équipement à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques cofinancés par l'UE (Programmation 2014-2020)	0	0
HE	i	73	12	20	11	87320000	049.057	Investissement électriques et électromécaniques sur les cours d'eau et les barrages	3.300	2.471
HE	i	73	13	10	11	87310000	049.058	Rénovation et réhabilitation des ouvrages d'art du réseau routier non structurant, en ce compris les travaux d'installations électriques et électromécaniques	11.160	7.028
HE	i	73	14	10	11	87310000	049.059	Réhabilitation, sécurisation, aménagement et équipement du réseau routier non structurant, en ce compris les travaux d'installations électriques et électromécaniques, les acquisitions et expropriations nécessaires à la réalisation des ouvrages ainsi que le déplacement des installations appartenant aux concessionnaires de voiries (Plan infrastructures)	57.494	31.861
HE	i	73	16	10	11	87310000	049.061	Réhabilitation, sécurisation, aménagement et équipement du réseau routier non structurant ainsi que le déplacement des installations appartenant aux concessionnaires de voiries	12.686	10.462
HE	i	73	17	10	11	87310000	049.062	(Modifié) Construction, acquisition et aménagement du réseau de voies lentes sur le réseau routier en ce compris les marquages	31.250	21.167

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>										
HE	i	73	19	20	11	87320000	049.064	Rénovation et réhabilitation d'installations électriques et électromécaniques sur les cours d'eau et barrages	2.800	2.800
HE		73	20	10	11	87310000	049.072	Financement complémentaire du Plan infrastructures	0	0
HE	i	73	21	20	11	87320000	049.065	Rénovation, réhabilitation et reconditionnement des voies hydrauliques, des barrages et de leurs dépendances y compris les bâtiments techniques	7.950	7.100
HE		73	25	20	11	87320000	049.066	Rénovation et réhabilitation du réseau de télécommunication et des réseaux de gestion centralisée	0	0
HE		73	26	10	11	87310000	049.067	Aménagement d'infrastructures favorisant les transports en commun sur les N5 et N53 à Charleroi, y compris le réaménagement de la gare multimodale de Charleroi	0	0
HE		73	27	10	11	87310000	049.083	Etudes, construction, acquisition et aménagement dans le cadre de la vision FAST 2030 - mobipôles	0	0
CR		74	01	22	11	87422000	049.068	Achat de matériel spécifique destiné à l'exploitation et à l'entretien des voies hydrauliques	0	0
CR		74	02	22	11	87422000	049.069	Achat de biens meubles durables destinés à l'exploitation et à l'entretien des réseaux routier autoroutier et des voies hydrauliques en ce compris les véhicules spécifiques	0	0
CR		74	08	22	11	87422000	049.070	Achat de matériel spécifique destiné à l'exploitation et à l'entretien des réseaux routier, autoroutier et des voies hydrauliques (dont acquisitions en matière informatique)	0	0
<i>Totaux pour le Titre II.</i>								249.727	188.276	
Totaux pour le programme 14.049.								504.205	417.860	
<i>Dont programme d'investissement</i>								178.171	125.400	
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—	
Programme 14.050 (ex 14.50)										
Fonds budgétaire : Fonds de la sécurité routière										
DB	i	01	01	00	50	80100001	050.001	Fonds budgétaire : Fonds de la sécurité routière		
								16.849	19.438	
<i>Solde au 1er janvier</i>								6.800	6.800	
<i>Recettes de l'année en cours</i>								23.649	26.238	
<i>Disponibles pour l'année</i>								6.800	6.800	
<i>Dépenses à charge du Fonds</i>								16.849	19.438	
<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>										
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>										
DB		11	01	00	50	81100000	050.002	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Salaire et charges sociales		
DB		12	01	11	50	81211000	050.003	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé		
DB		31	01	22	50	83122000	050.004	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Autres subventions d'exploitation - entreprises publiques		
DB		31	02	32	50	83132000	050.005	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Autres subventions d'exploitation - entreprises privées		
DB		33	01	00	50	83300000	050.006	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Transferts de revenus aux ASBL service des ménages		
DB		41	01	40	50	84140000	050.007	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Transferts de revenus aux UAP		
DB		43	01	12	50	84312000	050.008	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Transferts de revenus aux Provinces - Contributions spécifiques		
DB		43	02	21	50	84321000	050.009	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Transferts de revenus aux Communes - contributions générales		
DB		43	03	22	50	84322000	050.010	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Transferts de revenus aux Communes - contributions spécifiques		
DB		43	04	26	50	84326000	050.011	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Transferts de revenus aux Communes - contributions aux autres frais de fonctionnement de l'enseignement		
DB		45	01	24	50	84524000	050.012	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Transferts de revenus à la Communauté française		
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>										
DB		61	01	41	50	86141000	050.013	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Transferts en capital - aides à l'investissement aux UAP		
DB		74	01	22	50	87422000	050.014	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Achats autre matériel (biens d'investissement)		
Totaux pour le programme 14.050.								6.800	6.800	
<i>Dont programme d'investissement</i>								6.800	6.800	
<i>Dont fonds budgétaires</i>								6.800	6.800	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								16.849	19.438	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
							Programme 14.051 (ex 14.51)		
							Fonds budgétaire : Fonds du trafic fluvial		
HE	01	01	00	51	80100001	051.001	Fonds budgétaire : Fonds du trafic fluvial		
							Solde au 1er janvier	3.989	5.287
							Recettes de l'année en cours	944	944
							Disponible pour l'année	4.933	6.231
							Dépenses à charge du Fonds	900	900
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	4.033	5.331
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
HE	12	01	11	51	81211000	051.002	Fonds budgétaire du trafic fluvial - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé		
HE	14	01	10	51	81410000	051.003	Fonds budgétaire du trafic fluvial - Entretien VH et routes - secteur privé		
HE	14	02	20	51	81420000	051.004	Fonds budgétaire du trafic fluvial - Entretien VH et routes - secteur public		
HE	21	01	40	51	82140000	051.009	Fonds budgétaire du trafic fluvial - Intérêts de la dette commerciale (intérêts de retard)		
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
HE	73	01	20	51	87320000	051.005	Fonds budgétaire du trafic fluvial - Travaux hydrauliques		
HE	73	02	40	51	87340000	051.006	Fonds budgétaire du trafic fluvial - autres ouvrages (travaux routiers et hydrauliques)		
HE	73	03	10	51	87310000	051.007	Fonds budgétaire - Fonds du trafic fluvial - travaux routiers		
HE	74	01	22	51	87422000	051.008	Fonds budgétaire - Fonds du trafic fluvial - acquisitions d'autre matériel		
							Totaux pour le programme 14.051.	900	900
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	900	900
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	4.033	5.331
							Programme 14.052 (ex 14.52)		
							Fonds budgétaire : Fonds du trafic routier		
HE	i	01	01	00	52	80100001	Fonds budgétaire : Fonds du trafic routier		
							Solde au 1er janvier	45.974	64.406
							Recettes de l'année en cours	25.486	25.486
							Disponible pour l'année	71.460	89.892
							Dépenses à charge du Fonds	19.169	19.169
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	52.291	70.723
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
HE	12	01	11	52	81211000	052.002	Fonds budgétaire du trafic routier - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé		
HE	12	02	21	52	81221000	052.003	Fonds budgétaire du trafic routier - Frais généraux de fonctionnement - secteur public		
HE	12	03	11	52	81211000	052.014	Fonds budgétaire du trafic routier - Dépenses informatiques		
HE	14	01	10	52	81410000	052.004	Fonds budgétaire du trafic routier - Entretien VH et routes - secteur privé		
HE	21	01	40	52	82140000	052.015	Fonds budgétaire du trafic routier - Intérêts de la dette commerciale (intérêts de retard)		
HE	21	02	60	52	82160000	052.016	Fonds budgétaire du trafic routier - Autres intérêts (intérêts de retard autres que les dettes commerciales, intérêts judiciaires, intérêts sur créances fiscales)		
HE	32	01	00	52	83200000	052.018	Fonds budgétaire du trafic routier - Indemnités diverses à des tiers découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région - entreprises		
HE	33	01	00	52	83300000	052.005	Fonds budgétaire du trafic routier - Transferts de revenus aux ASBL service des ménages		
HE	34	01	41	52	83441000	052.019	Fonds budgétaires du trafic routier - Indemnités diverses à des tiers découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région - ménages		
HE	41	01	40	52	84140000	052.006	Fonds budgétaire du trafic routier - Transferts de revenus aux UAP		
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
HE	71	01	12	52	87112000	052.007	Fonds budgétaire du trafic routier - Achats de terrains		
HE	71	02	12	52	87112000	052.011	Fonds budgétaire : Fonds du trafic routier - Dépenses liées à l'expropriation (y compris les frais accessoires) de terrains détenus par un autre secteur que le secteur des administrations publiques		
HE	71	03	12	52	87112000	052.012	Fonds budgétaire : Fonds du trafic routier - Dépenses liées à l'expropriation (y compris les frais accessoires) de bâtiments existants détenus par le secteur des administrations publiques		
HE	71	04	12	52	87112000	052.013	Fonds budgétaire : Fonds du trafic routier - Dépenses liées à l'expropriation (y compris les frais accessoires) de bâtiments existants détenus par un autre secteur que le secteur des administrations publiques		
HE	73	02	40	52	87340000	052.008	Fonds budgétaire du trafic routier - Autres ouvrages (travaux routiers et hydrauliques)		

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
HE	74	01	10	52	87410000	052.009	Fonds budgétaire du trafic routier - Achats de matériel de transport		
HE	74	02	22	52	87422000	052.010	Fonds budgétaire du trafic routier - Achats autre matériel (bien d'investissement)		
HE	74	03	22	52	87422000	052.017	Fonds budgétaire du trafic routier - Dépenses informatiques		
Totaux pour le programme 14.052.								19.169	19.169
<i>Dont programme d'investissement</i>								19.169	19.169
<i>Dont fonds budgétaires</i>								19.169	19.169
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								52.291	70.723
Programme 14.053 (ex 14.53)									
Fonds budgétaire : Fonds des infractions routières régionales									
DB	01	01	00	53	80100001	053.001	Fonds budgétaire : Fonds des infractions routières régionales		
<i>Solde au 1er janvier</i>								19.795	24.542
<i>Recettes de l'année en cours</i>								25.882	25.882
<i>Disponible pour l'année</i>								45.677	50.424
<i>Dépenses à charge du Fonds</i>								20.882	20.882
<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>								24.795	29.542
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
DB	12	01	11	53	81211000	053.002	Fonds budgétaire des infractions routières régionales - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé		
DB	31	01	32	53	83132000	053.004	(Modifié) Fonds budgétaire des infractions routières régionales - Autres subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques		
DB	31	02	32	53	83132000	053.007	Fonds budgétaire des infractions routières régionales - Autres subventions d'exploitation - Entreprises privées		
DB	33	01	00	53	83300000	053.006	Fonds budgétaire des infractions routières régionales - Transfert de revenus aux ASBL au service des ménages		
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
DB	74	01	22	53	87422000	053.003	Fonds budgétaire des infractions routières régionales - Achats autre matériel (bien d'investissement)		
Totaux pour le programme 14.053.								20.882	20.882
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								20.882	20.882
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								24.795	29.542
Programme 14.054 (ex 14.54)									
Fonds budgétaire : Fonds des études techniques									
HE	01	01	00	54	80100001	054.001	Fonds budgétaire : Fonds des études techniques		
<i>Solde au 1er janvier</i>								11.037	12.214
<i>Recettes de l'année en cours</i>								2.400	2.400
<i>Disponible pour l'année</i>								13.437	14.614
<i>Dépenses à charge du Fonds</i>								1.163	1.163
<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>								12.274	13.451
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
HE	11	01	00	54	81100000	054.002	Fonds budgétaire des études techniques - Salaire et charges sociales		
HE	12	01	11	54	81211000	054.003	Fonds budgétaire des études techniques - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé		
HE	12	02	21	54	81221000	054.004	Fonds budgétaire des études techniques - Frais généraux de fonctionnement - secteur public		
HE	14	01	10	54	81410000	054.005	Fonds budgétaire des études techniques - Entretien VH et routes - secteur privé		
HE	21	01	40	54	82140000	054.007	Fonds budgétaire des études techniques - Intérêts de la dette commerciale (intérêts de retard)		
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
HE	74	01	22	54	87422000	054.006	Fonds budgétaire des études techniques - Achats autre matériel		
Totaux pour le programme 14.054.								1.163	1.163
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								1.163	1.163
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								12.274	13.451

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux			
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>											
CR	01	01	00	55	80100001	055.001	Programme 14.055 (ex 14.55)				
							Fonds budgétaire : Fonds pour la promotion et le développement de l'activité hippique				
							Fonds budgétaire : Fonds pour la promotion et le développement de l'activité hippique				
							Solde au 1er janvier			0	0
							Recettes de l'année en cours			800	800
							Disponible pour l'année			800	800
							Dépenses à charge du Fonds			800	800
Solde du fonds budgétaire au 31 décembre			0	0							
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
CR	31	01	22	55	83122000	055.002	Fonds budgétaire pour la promotion et le développement de l'activité hippique - Autres subventions exploitation - entreprises publiques				
							Totaux pour le programme 14.055.			800	800
							<i>Dont programme d'investissement</i>			—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>			800	800
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>			—	—
Totaux pour la division organique 14.			1.433.858	1.342.143							
<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>			—	—							
<i>Dont programme d'investissement</i>			292.518	244.188							
<i>Dont fonds budgétaires</i>			49.714	49.714							
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>			110.242	138.485							

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.		Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.							3-4 sec
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés									
						Division organique 15			
						Agriculture, ressources naturelles et environnement			
						Programme 15.001 (ex 15.01)			
						Fonctionnel			
						<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			
TE	12	03	11	01	81211000	001.057	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...) - Nature, Ruralité et environnement	200	200
WB	12	04	11	01	81211000	001.061	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...) - Agriculture	55	55
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	255	255
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
TE	74	02	22	01	87422000	001.058	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques - Nature, Ruralité et environnement	880	880
WB	74	03	22	01	87422000	001.065	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques (Agriculture et ruralité)	0	0
WB	74	05	22	01	87422000	001.069	Frais d'investissement relatifs à la mise en œuvre et au maintien de niveaux de services informatiques pour l'Organisme payeur de Wallonie	0	0
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	880	880
							Totaux pour le programme 15.001.	1.135	1.135
							<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 15.056 (ex 15.02)		
							Transversal et Coordination des politiques agricole et environnementale		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
WB	12	01	11	02	81211000	056.001	Achat de biens et services non durables, en ce compris études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion (agriculture)	400	355
TE	12	02	11	02	81211000	056.002	Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement - Nature, Ruralité et environnement	705	655
TE	12	04	11	02	81211000	056.004	Cofinancement PDR - Assistance technique	0	12
WB	12	05	11	02	81211000	056.005	Cofinancement PDR - Assistance technique	222	516
TE	12	06	11	02	81211000	056.006	Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement, frais de communication et de télécommunication - DFA (Nature, Ruralité et Environnement)	1.185	665
WB	12	08	11	02	81211000	056.007	Etudes et contrats de services pluriannuels	90	78
WB	12	09	11	02	81211000	056.008	Etudes et contrats de services pluriannuels - Cofinancement Européen FEAMP	65	133
WB	12	12	11	02	81211000	056.009	Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement, communication et de télécommunication - DFA (Agriculture)	410	410
TE	12	15	11	02	81211000	056.011	Conventions d'études et contrats de service - cofinancement européen (environnement, nature et ruralité)	0	0
TE	12	16	11	02	81211000	056.012	Démarche qualité, certifications, simplification administrative, QES (qualité, environnement, sécurité), et autres dépenses assimilées	100	100
TE	12	28	11	02	81211000	056.016	Etudes dans le domaine "Environnement - Santé"	0	0
TE	12	29	11	02	81211000	056.017	Relations publiques, documentation, participation à des formations, séminaires et colloques, frais de réunion, communication, publications, frais de consultance, dépenses relatives aux groupes d'experts et frais de fonctionnement de la Cellule permanente Environnement-Santé	0	0
WB	21	01	60	02	82160000	056.078	Autres charges d'intérêt	0	0
TE	31	01	32	02	83132000	056.075	Autres subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques - Cofinancement européen 2014-2020	0	0
WB	31	02	32	02	83132000	056.082	Subventions et indemnités spécifiques à des producteurs pour l'organisation de foires et d'événements destinés à faire connaître l'agriculture wallonne et ses produits	25	25
TE	31	03	32	02	83132000	056.084	Subventions à des producteurs autres que les entreprises publiques en matière de sensibilisation et de production de l'environnement, de la nature et de la ruralité	22	22
WB	33	01	00	02	83300000	056.018	Subventions à des organismes privés dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	50	44
TE	33	02	00	02	83300000	056.019	Subventions au secteur autre que public (ASBL) en matière de sensibilisation et de protection de l'environnement, de la nature et de la ruralité	8.849	9.017

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire		Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
TE	33	05	00	02	83300000	056.022	Subventions au secteur autre que public en matière de fonctionnement - cofinancement européen 2014-2020	0	0
WB	33	06	00	02	83300000	056.023	Subvention au secteur autre que public en matière de fonctionnement - cofinancement européen - agriculture	0	0
TE	33	07	00	02	83300000	056.024	Subventions octroyées à l'intervention de la Cellule permanente Environnement-Santé - Secteur privé	0	0
TE	33	08	00	02	83300000	056.025	Subventions aux organismes privés chargés de la mise en œuvre des projets du Programme LEADER 2014-2020 (Environnement)	0	12
TE	33	09	00	02	83300000	056.026	Cofinancement PDR - MESURE Leader	353	2.215
WB	33	10	00	02	83300000	056.081	Subventions et indemnités spécifiques aux secteurs autres que public pour l'organisation de foires et d'événements destinés à faire connaître l'agriculture wallonne et ses produits	990	965
WB	33	11	00	02	83300000	056.080	Subventions au ASBL dans le cadre des relations internationales	0	0
WB	34	01	41	02	83441000	056.027	Indemnités diverses découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région - Exécution de jugements, arrêts condamnant la Région en matière d'agriculture	0	0
TE	34	02	41	02	83441000	056.028	Indemnités diverses découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région - Exécution de jugements arrêts condamnant la Région en matière d'environnement, nature et ruralité	26	26
TE	35	01	40	02	83540000	056.029	Subventions à des organismes et sociétés dans le cadre des relations internationales	10	5
TE	35	02	40	02	83540000	056.030	Contributions et cotisations liées aux traités internationaux (Environnement)	107	107
WB	35	03	40	02	83540000	056.031	Contributions et cotisations liées aux traités internationaux (Agriculture)	4	4
TE	35	05	40	02	83540000	056.033	Contributions et cotisations liées aux traités internationaux (Nature et ruralité)	173	173
TE	41	01	40	02	84140000	056.035	Subventions au secteur public (UAP) en matière de sensibilisation et de protection de l'environnement	0	0
TE	41	03	40	02	84140000	056.037	Subventions au secteur public en matière de fonctionnement - Cofinancement européen 2014-2020	0	0
TE	41	07	40	02	84140000	056.040	Subventions octroyées à l'intervention de la Cellule permanente Environnement-Santé - UAP	1.000	1.000
WB	43	01	22	02	84322000	056.041	Subventions à des organismes publics dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	100	156
WB	43	02	22	02	84322000	056.083	Subventions et indemnités spécifiques aux communes pour l'organisation de foires et d'événements destinés à faire connaître l'agriculture wallonne et ses produits	15	15
TE	43	03	22	02	84322000	056.043	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés (communes) en matière de sensibilisation et de protection de l'environnement, de la nature et de la ruralité	362	364
TE	43	05	40	02	84340000	056.077	Subventions aux ASBL des pouvoirs locaux en matière de sensibilisation et de protection de l'environnement et de la nature	0	0
TE	43	06	22	02	84322000	056.034	Subventions au secteur public dans le cadre de dossiers internationaux	0	0
WB	45	01	24	02	84524000	056.045	Subventions au secteur public en matière de fonctionnement - cofinancement européen - agriculture	0	0
TE	45	02	24	02	84524000	056.046	Subventions octroyées à l'intervention de la Cellule permanente Environnement-Santé - Universités	0	0
TE	45	03	24	02	84524000	056.047	Subventions à des organismes et sociétés dans le cadre des relations internationales gérées en collaboration avec WBI	10	5
TE	45	05	24	02	84524000	056.049	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés (Communauté française) en matière de sensibilisation et de protection de l'environnement, de la nature et de la ruralité	155	155
WB	45	06	24	02	84524000	056.038	Subventions et indemnités en matière de politique agricole	10	6
TE	45	07	24	02	84524000	056.079	Subventions à la Communauté française en matière de fonctionnement - Cofinancement européen - Environnement, ruralité, nature	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								15.438	17.240
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
WB	51	01	12	02	85112000	056.085	Subvention en investissement aux entreprises dans le cadre du FEAMP 2014-2020	0	0
WB	52	01	10	02	85210000	056.050	Subvention au secteur autre que public en matière d'investissement - cofinancement européen - agriculture	0	0
TE	52	02	10	02	85210000	056.051	Subvention au secteur autre que public en matière d'investissement - cofinancement européen	0	0
WB	52	04	20	02	85220000	056.052	Subventions au secteur autre que public en matière d'investissements effectués dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	0	111
TE	52	06	10	02	85210000	056.053	Subventions en investissement aux organismes privés chargés de la mise en œuvre des projets du Programme LEADER 2014-2020 (Environnement)	0	6
TE	52	07	20	02	85220000	056.054	Cofinancement PDR - MESURE Leader	0	15
TE	61	02	41	02	86141000	056.056	Subvention au secteur autre que public en matière d'investissement - cofinancement européen 2014-2020 (environnement)	0	0
WB	63	01	21	02	86321000	056.057	Subventions au secteur public en matière d'investissements effectués dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	0	0
TE	63	02	21	02	86321000	056.058	Subventions au secteur public en matière d'investissement - Cofinancement européen 2014-2020	0	0
TE	63	03	53	02	86353000	056.059	Subventions aux intercommunales en matière d'investissement (Environnement) - Cofinancement européen 2014-2020	0	0
TE	63	04	21	02	86321000	056.060	Subvention au secteur public (communes) pour dépenses d'investissements en vue de la protection de la nature et de la ruralité	265	265
WB	63	05	21	02	86321000	056.061	Subventions au secteur public en matière d'investissement - cofinancement européen - agriculture	0	0
TE	65	01	24	02	86524000	056.062	Subvention aux organismes dépendant de la Communauté française pour dépenses d'investissements en vue de la protection de la nature et de la ruralité	371	371

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
TE	72	01	00	02	87200000	056.064	Aménagement ou construction de Centres régionaux d'Initiation à l'Environnement (CRIE) et des autres bâtiments spécifiques à l'environnement et à la nature	545	874
TE	72	02	00	02	87200000	056.065	Travaux d'aménagement ou de construction des maisons forestières	195	195
WB	73	01	20	02	87320000	056.067	Etudes et Travaux réalisés dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	0	0
TE	74	02	22	02	87422000	056.069	Achats de biens meubles durables et marchés de travaux - cofinancement européen (nature et ruralité)	0	0
WB	74	05	22	02	87422000	056.072	Achats de biens meubles durables et marchés de travaux - cofinancement européen (agriculture)	0	0
TE	74	06	22	02	87422000	056.073	Frais d'équipement de la Cellule permanente Environnement-Santé	0	0
TE	74	08	22	02	87422000	056.076	Dépenses informatiques d'investissement dans le cadre de projets spécifiques de la cellule interrégionale de l'environnement (CELINE)	20	20
<i>Totaux pour le Titre II.</i>								1.396	1.857
Totaux pour le programme 15.056.								16.834	19.097
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—
Programme 15.057 (ex 15.03)									
Développement et Etude du milieu									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
WB	12	03	11	03	81211000	057.001	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, y compris les frais de fonctionnement des dispositifs expérimentaux - DEMNA (agricole)	279	279
WB	12	05	11	03	81211000	057.003	Contrats de services pluriannuels ou conventions passés avec des tiers pour le contrôle et la certification des produits animaux et végétaux	501	483
TE	12	07	11	03	81211000	057.004	Etudes, contrats de services spécifiques, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, y compris les frais de fonctionnement des dispositifs expérimentaux spécifiques au DEMNA (nature)	2.190	1.198
TE	12	26	11	03	81211000	057.006	Etudes et frais en matière d'état de l'environnement	338	338
WB	31	03	32	03	83132000	057.007	Subventions aux centres de référence et d'expérimentation, aide encourageant la participation des agriculteurs aux systèmes de qualité applicables aux produits agricoles, primes à l'inscription d'une pouliche ou d'un poulain	104	104
TE	33	01	00	03	83300000	057.008	(Modifié) Subventions octroyées par le DEMNA aux ASBL	75	75
TE	33	04	00	03	83300000	057.009	Subventions en matière de valorisation des ressources du sous-sol	42	42
WB	33	08	00	03	83300000	057.012	Subvention à des associations pour l'organisation de formations agricoles - Cofinancement PDR 2014-2020	0	0
TE	33	10	00	03	83300000	057.014	Subventions à l'asbl "Pierres et marbres de Wallonie" en matière de promotion des roches ornementales	368	368
WB	33	12	00	03	83300000	057.016	Subventions, indemnités spécifiques et primes à des associations s'occupant de la précarité en agriculture ; pour l'organisation de formations agricoles et apicoles ; dans le cadre de l'amélioration de la qualité des animaux et produits animaux ; à la Fédération des services de remplacement de Wallonie asbl, à l'association Valbiom pour l'exécution du programme BioMaSER à l'asbl Requasud dans le cadre de la convention-cadre Requasud	6.623	5.623
WB	33	23	00	03	83300000	057.021	Subventions aux organismes chargés de missions de vulgarisation, d'encadrement et de promotion	12.493	12.157
WB	33	24	00	03	83300000	057.022	Subvention à l'ASBL Comité du lait - Mesures d'accompagnement - Prélèvement kilométrique	1.050	1.022
TE	41	01	40	03	84140000	057.045	Subvention exceptionnelle accordée à l'ISSEP dans le cadre d'un litige	1.685	1.685
WB	41	02	40	03	84140000	057.023	Subvention au Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux (CRA-W)	23.676	23.676
WB	41	03	40	03	84140000	057.048	Projet ICOS - UAP	0	19
WB	41	04	40	03	84140000	057.025	Subvention à l'Agence Wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité (APAQ-W)	5.529	5.529
TE	41	06	40	03	84140000	057.026	Missions attribuées à l'ISSEP	19.302	19.302
WB	41	07	40	03	84140000	057.027	Subvention aux OAP en faveur de recherches scientifiques et techniques et en matière agricole et agro-alimentaire	2.019	2.363
TE	41	08	40	03	84140000	057.028	Subvention complémentaire de fonctionnement à l'ISSEP	244	244
WB	43	02	40	03	84340000	057.043	Subventions aux parcs naturels	0	0
WB	45	03	24	03	84524000	057.046	Projet ICOS - Universités	0	980
WB	45	05	24	03	84524000	057.033	Subventions aux universités en matière d'étude du milieu agricole dans le cadre des conventions-cadre Requasud, AgriLabel et Diversiferm	4.641	3.720
TE	45	24	24	03	84524000	057.034	(Modifié) Subventions octroyées par le DEMNA à l'UCL et à l'ULG dans le cadre du Plan quinquennal	565	540
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								81.724	79.747
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
WB	51	01	12	03	85112000	057.035	Subventions et indemnités spécifiques	36	36
WB	52	04	10	03	85210000	057.036	Subvention à l'ASBL Association des betteraviers wallons - Mesure d'accompagnement - Prélèvement kilométrique	0	0
TE	61	01	41	03	86141000	057.047	Subvention attribuée à l'ISSEP : Mise en conformité des bâtiments	0	300
TE	61	03	41	03	86141000	057.038	Missions attribuées à l'ISSEP : acquisitions de matériel	1.407	1.407

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
WB	61	04	41	03	86141000	057.039	Subvention au Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux (CRA-W) pour dépenses d'investissement y compris études	2.666	2.666
WB	61	05	41	03	86141000	057.040	Subvention au Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux (CRA-W) dans le cadre du Plan wallon d'Investissements	0	0
TE	74	02	80	03	87480000	057.005	Etudes et contrats de services spécifiques au programme du DEMNA	0	892
<i>Totaux pour le Titre II.</i>								4.109	5.301
Totaux pour le programme 15.057.								85.833	85.048
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—
Programme 15.058 (ex 15.04)									
Aides à l'Agriculture									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
WB	01	01	00	04	80100001	058.044	Subventions aux halls relais agricoles (aides à la consultation, investissements)	0	0
WB	12	03	11	04	81211000	058.001	Achats de biens et de services non durables spécifiques au programme (dont études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion, ...) et au Système Intégré de Gestion et de Contrôle (SIGEC)	478	478
TE	31	01	32	04	83132000	058.005	Indemnités aux agriculteurs dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000 - Cofinancement PDR 2014 - 2020	0	0
WB	31	02	32	04	83132000	058.006	Aide régionale aux éleveurs pour la transformation ou la commercialisation de produits issus de leur exploitation et aux producteurs laitiers pour la transformation et la commercialisation de produits laitiers	400	400
WB	31	17	32	04	83132000	058.013	Aide exceptionnelle en faveur de l'agriculture	0	0
WB	31	23	32	04	83132000	058.016	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'Investissements	0	20
WB	31	25	32	04	83132000	058.018	Indemnités en faveur des pisciculteurs pour dommages causés par des phénomènes climatiques défavorables	0	0
WB	31	26	32	04	83132000	058.019	Aide exceptionnelle dans le cadre de la grippe aviaire	0	0
WB	33	03	00	04	83300000	058.020	Subventions au secteur autre que public dans le cadre du programme apicole wallon	0	0
TE	33	12	00	04	83300000	058.021	Indemnités aux particuliers dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000 - Cofinancement PDR 2014 - 2020	0	0
TE	34	02	41	04	83441000	058.023	Subventions aux particuliers dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	0	0
WB	41	01	40	04	84140000	058.024	Dotation au Fonds wallon des calamités naturelles - Division "Fonds wallon des calamités agricoles"	5.000	5.000
WB	41	02	30	04	84130000	058.047	(Nouveau) Dotation de fonctionnement à l'Organisme Payeur de Wallonie	26.545	17.545
TE	41	03	30	04	84130000	058.048	(Nouveau) Dotation de fonctionnement à l'Organisme Payeur de Wallonie	2.279	2.279
WB	41	04	30	04	84540000	058.029	(Modifié) Dépenses résultant de l'exécution de décisions de non apurement et de non remboursement en matière de dépenses FEOGA Garantie, FEAGA et FEADER et de non recouvrement de créances sur le compte de l'Organisme payeur	3.725	3.725
TE	43	04	22	04	84322000	058.025	Subventions et indemnités (y compris les compensations) aux pouvoirs publics subordonnés dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	0	0
WB	43	05	22	04	84322000	058.026	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'Investissements (Communes)	0	0
WB	43	06	12	04	84312000	058.027	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'Investissements (Provinces)	0	0
WB	43	07	59	04	84359000	058.028	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'Investissements (Régions communales autonomes)	0	9
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								38.427	29.456
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
WB	51	02	12	04	85112000	058.014	Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR 2014 - 2020 - Mesure d'accompagnement - Prélèvement kilométrique	0	0
WB	51	06	12	04	85112000	058.033	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'Investissements	0	1.134
WB	51	07	12	04	85112000	058.034	Aide régionale aux agriculteurs pour la transformation ou la commercialisation de produits issus de leur exploitation	0	0
WB	61	01	31	04	86131000	058.049	(Nouveau) Dotation en investissement à l'Organisme Payeur de Wallonie	28.337	28.337
WB	63	02	22	04	86322000	058.035	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour des travaux de construction, agrandissement ou transformation d'abattoirs publics	300	300
WB	63	03	42	04	86342000	058.036	Subventions aux halls relais agricoles	0	871
WB	63	04	21	04	86321000	058.037	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour des travaux de construction, agrandissement ou transformation d'abattoirs publics - Mesure d'accompagnement - Prélèvement kilométrique	0	0
WB	63	05	21	04	86321000	058.038	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'Investissements (Communes)	0	132
WB	63	06	11	04	86311000	058.039	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'Investissement (Provinces)	0	63

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
WB	63	07	59	04	86359000	058.040	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'Investissement (Régies communales autonomes)	0	57
WB	74	02	22	04	87422000	058.045	Dépenses d'investissement dans le cadre de projets spécifiques	0	0
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	28.637	30.894
							Totaux pour le programme 15.058.	67.064	60.350
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 15.059 (ex 15.05)		
							Bien-être animal		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
TE	12	01	11	05	81211000	059.001	Études, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement relatifs aux activités de contrôles du bien-être animal	452	451
TE	33	03	00	05	83300000	059.002	Subventions au secteur autre que public en matière de protection et de bien-être des animaux	659	530
TE	41	01	40	05	84140000	059.009	Transfert de revenus aux UAP dans le cadre du bien-être animal	0	0
TE	43	05	22	05	84322000	059.004	Subventions au secteur public en matière de protection et de bien-être des animaux	315	315
TE	45	01	40	05	84540000	059.008	Transferts de revenus au pouvoir fédéral dans le cadre du bien-être animal	80	80
TE	45	04	24	05	84524000	059.005	Subventions aux établissements d'enseignement pour les actions en faveur du bien-être animal	206	206
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	1.712	1.582
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
TE	52	01	10	05	85210000	059.006	Subventions au secteur autre que public en matière de protection et de bien-être des animaux	104	104
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	104	104
							Totaux pour le programme 15.059.	1.816	1.686
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 15.060 (ex 15.11)		
							Nature, Forêt, Chasse-pêche		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
TE	01	01	00	11	80100001	060.001	Actions en faveur de la biodiversité (dont haies et aires protégées)	13.485	11.163
TE	01	07	00	11	80100001	060.002	Dépenses de toute nature dans le cadre de la gestion de la peste porcine africaine	0	750
TE	12	01	11	11	81211000	060.003	Études, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions dans le cadre du Life intégré	45	50
TE	12	02	11	11	81211000	060.004	Études, relations publiques, assurances spécifiques, honoraires avocats, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais relatifs aux radios ASTRID ainsi que diverses fournitures spécifiques au DNF	2.107	2.107
TE	12	03	11	11	81211000	060.005	Études et contrats de service pluriannuels spécifiques au DNF	697	1.073
WB	12	04	11	11	81211000	060.006	(Modifié) Achat de services et de biens non durables en matière de chasse et de pêche et autres frais divers	405	405
TE	12	05	11	11	81211000	060.007	Entretien et amélioration des forêts domaniales, des réserves naturelles domaniales, des piscicultures et frayères, frais de fonctionnement du comptoir wallon des matériels forestiers de reproduction	630	690
WB	12	06	11	11	81211000	060.008	(Modifié) Frais de fonctionnement du Service de la Pêche	160	160
TE	12	07	11	11	81211000	060.009	Études et conventions d'étude, frais de réunions, information, éducation dans le cadre de Natura 2000	83	100
TE	12	08	11	11	81211000	060.010	Entretien et amélioration des sites Natura 2000 dans les réserves naturelles, les forêts domaniales et les espaces verts publics domaniaux	582	608
TE	12	10	11	11	81211000	060.012	Frais de fonctionnement du Comptoir forestier	65	65
TE	12	11	11	11	81211000	060.013	Études, marchés publics de services et de travaux, achats de fournitures diverses dans le cadre de la gestion de la peste porcine africaine	120	120
WB	12	12	11	11	81211000	060.014	(Modifié) Achats de service et de biens non durables dans le cadre du fonctionnement du service de la pêche	50	50
TE	12	15	50	11	81250000	060.017	Précompte immobilier relatif aux bois et forêts	450	450
TE	12	16	21	11	81221000	060.068	Frais généraux de fonctionnement vers le secteur public	100	50
WB	12	17	50	11	81250000	060.072	Précompte mobilier sur les locations de chasse	450	450
TE	14	01	10	11	81410000	060.073	Achat de matériaux, entretiens et rénovations en matière d'aménagement de terrains	1.316	1.316
TE	14	02	10	11	81410000	060.084	Entretiens et rénovations en matière d'aménagement de terrains (pour les services centraux)	0	0
TE	31	01	22	11	83122000	060.069	Autres subventions aux entreprises publiques en matière de nature et forêt	0	0
TE	31	02	32	11	83132000	060.018	Intervention exceptionnelle en faveur du secteur forestier	950	800
TE	31	03	32	11	83132000	060.019	Subventions diverses aux secteurs autres que public dans le cadre de la gestion de la peste porcine africaine	0	0
TE	33	01	00	11	83300000	060.020	Subvention au secteur autre que public en matière de ressources forestières, de conservation de la nature et espaces verts	1.522	1.360

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						Pr.
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
WB	33	02	00	11	83300000	060.021	Subvention au secteur autre que public en matière de chasse, de pêche et de pisciculture	265	265
TE	33	04	00	11	83300000	060.022	Subventions aux Centres de Revalidation des Espèces Animales Vivant à l'Etat Sauvage	200	200
TE	33	05	00	11	83300000	060.023	Subventions au secteur autre que public pour la recherche et la vulgarisation en matière de gestion durable (accords cadres 2020-2021)	185	185
TE	33	06	00	11	83300000	060.024	Contribution de la Région wallonne à la fondation Forêt de Soignes	20	20
TE	33	07	00	11	83300000	060.025	Subvention au secteur privé pour activités de formation	350	350
TE	33	08	00	11	83300000	060.026	Subvention en matière de dynamisation de la gestion forestière	0	0
TE	33	10	00	11	83300000	060.027	Subventions et indemnités (y compris les compensations) au secteur autre que public dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	475	475
TE	33	11	00	11	83300000	060.028	Subventions et indemnités au secteur autre que public	520	520
TE	34	01	41	11	83441000	060.030	Indemnisation de dégâts des espèces protégées	150	150
TE	34	02	42	11	83442000	060.076	Subventions en nature aux particuliers en matière de ressources forestières, de conservation de la nature	0	0
TE	34	04	41	11	83441000	060.031	Subventions et indemnités aux particuliers dans le cadre d'entretien de haies, d'arbres d'alignement et de vergers	0	0
TE	34	05	50	11	83450000	060.087	Soutien à la régénération de forêts résilientes - producteur	0	0
TE	41	01	40	11	84140000	060.032	Subventions pour l'Office Economique wallon du Bois	700	700
TE	41	02	40	11	84140000	060.080	Subventions en matière de dynamisation de la gestion forestière (Office wallon du bois)	0	25
TE	43	01	22	11	84322000	060.033	Subventions au secteur public en matière de ressources forestières, de conservation de la nature et espaces verts	618	751
TE	43	02	12	11	84312000	060.077	Subventions aux Provinces en matière de ressources forestières, de conservation de la nature	0	0
WB	43	03	40	11	84340000	060.088	Subventions aux asbl liées aux pouvoirs locaux	0	0
TE	43	04	22	11	84322000	060.034	Subventions et indemnités (y compris les compensations) aux pouvoirs publics subordonnés dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	1.309	1.309
TE	43	05	22	11	84322000	060.035	Indemnisation des propriétaires forestiers dans le cadre de la PPA	0	0
TE	43	06	22	11	84322000	060.036	Subventions de fonctionnement des commissions de gestion des parcs naturels	2.939	2.894
TE	43	08	12	11	84312000	060.038	Subventions en matière de dynamisation de la gestion forestière (provinces)	0	0
TE	43	09	40	11	84340000	060.089	Subventions aux asbl des pouvoirs locaux en matière de ressources forestières, de conservation de la nature et espaces verts	0	0
WB	45	01	24	11	84524000	060.074	Subventions au secteur public en matière de chasse, de pêche et de pisciculture	150	150
TE	45	02	40	11	84540000	060.041	Contribution au fonctionnement du Secrétariat national des espèces exotiques invasives	65	65
TE	45	03	24	11	84524000	060.042	Subventions octroyées aux universités en matière de ressources forestières, conservation de la nature, ainsi qu'en matière de pisciculture	0	60
TE	45	04	24	11	84524000	060.043	Subventions au secteur public en faveur de la recherche et de la vulgarisation en matière de gestion durable (accord cadre 2020-2021)	1.120	1.120
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								32.283	31.006
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>									
TE	01	04	00	11	80100002	060.044	Acquisitions, travaux de restauration et d'entretien dans les sites Natura 2000, dans les sites candidats au réseau Natura 2000 ainsi que dans la structure écologique principale - PDR	0	0
TE	51	02	12	11	85112000	060.078	Subventions en investissement aux entreprises privées en matière de ressources forestières, de conservation de la nature	0	0
WB	52	01	10	11	85210000	060.046	Subventions au secteur autre que public en vue du développement de la pêche et de la pisciculture, ainsi qu'en matière de chasse	20	20
TE	52	02	10	11	85210000	060.047	Subventions au secteur autre que public en vue de l'acquisition ou de l'aménagement des réserves naturelles, des forêts et de la pisciculture	600	600
TE	52	03	10	11	85210000	060.048	Subventions au secteur autre que public - Cofinancement européen - Life - en matière de protection de la nature	300	300
TE	52	05	10	11	85210000	060.049	Subventions au secteur autre que public en faveur de l'exécution de travaux de restaurations et de gestions, d'investissements dans les sites Natura 2000, dans les sites candidats au réseau Natura 2000 ainsi que dans la structure écologique principale - Cofinancement européen - PDR	500	410
TE	53	01	10	11	85310000	060.050	Subventions aux particuliers en matière de ressources forestières, de nature (plantation haies, ...)	1.100	1.100
WB	53	02	10	11	85310000	060.070	(Modifié) Subvention aux particuliers en matière d'aménagement en faveur du gibier	5	5
WB	53	03	10	11	85310000	060.075	Subventions aux particuliers en vue du développement de la pêche et de la pisciculture, ainsi qu'en matière de chasse	0	0
TE	63	01	21	11	86321000	060.051	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en faveur de l'exécution de travaux et d'aménagements forestiers, de protection de la nature et d'espaces verts publics	890	890
WB	63	03	21	11	86321000	060.081	Subvention aux communes en vue de la réalisation d'aménagements en faveur du gibier et de la chasse et d'aménagements en faveur des populations piscicoles et la pêche	5	5
TE	63	05	21	11	86321000	060.053	Subventions aux pouvoirs organisateurs de parc naturel en faveur de l'établissement de la maison du parc et subventions au secteur public pour la mise en œuvre du volet conservation de la nature du plan de gestion des parcs naturels	370	290
TE	<i>i</i>	71	01	12	87112000	060.054	Acquisition par la Région de forêts, de réserves naturelles, de frayères et de terrains pour l'aménagement d'espaces verts publics	1.500	1.685
TE		71	03	12	87112000	060.055	Acquisition de la Région de sites Natura 2000	0	0
TE		71	04	12	87112000	060.056	Acquisition par la Région de terrains dans les sites Natura 2000, dans les sites candidats au réseau Natura 2000, ainsi que dans la structure écologique principale - Cofinancement européen - PDR	415	415

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
TE	72	01	00	11	87200000	060.071	Aménagements et travaux dans les bâtiments spécifiques du DNF	100	100
TE	72	02	00	11	87200000	060.085	Aménagements et travaux dans les nouveaux bâtiments spécifiques de la DNEV	0	0
TE	73	01	40	11	87340000	060.057	Travaux d'aménagement dans les forêts domaniales, les réserves naturelles ainsi qu'en matière de pisciculture et de frayères	1.010	1.010
TE	73	02	40	11	87340000	060.058	Travaux d'aménagement dans les forêts, réserves domaniales	202	202
TE	73	03	40	11	87340000	060.059	Travaux d'aménagement dans les sites Natura 2000 domaniaux ainsi que dans la structure écologique principale en ce compris les interventions cofinancées dans le cadre du PDR	270	270
TE	73	05	40	11	87340000	060.061	Marchés de travaux dans le cadre de la gestion de la peste porcine africaine	0	0
TE	73	06	40	11	87340000	060.062	Travaux d'aménagement dans les espaces verts publics domaniaux	600	600
WB	73	07	40	11	87340000	060.082	Travaux d'aménagement dans les piscicultures domaniales et travaux d'aménagement cynégétiques dans les forêts domaniales	40	40
TE	74	01	80	11	87480000	060.083	Acquisitions en matière de recherche et développement sous la forme de contrats de recherche avec des tiers dont l'administration devient propriétaire des résultats spécifiques au DNF	0	0
CR	74	06	22	11	87422000	060.064	Achat de biens meubles durables spécifiques aux ressources forestières, aux réserves naturelles domaniales, à la chasse, pêche, aux chasses de la couronne et au fonctionnement de l'UAB	0	0
TE	74	09	22	11	87422000	060.079	Frais d'investissement dans le cadre de projets spécifiques en matière de conservation de la nature et de ressources forestières	50	50
WB	85	01	61	11	88561000	060.067	Augmentation de capital de l'Office économique wallon du bois	0	0
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	7.977	7.992
							Totaux pour le programme 15.060.	40.260	38.998
							<i>Dont programme d'investissement</i>	1.500	1.685
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 15.061 (ex 15.12)		
							Espace rural et naturel		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
TE	01	01	00	12	80100001	061.001	Dépenses de toute nature relatives à la représentation à la Grande Région	0	0
TE	01	03	00	12	80100001	061.002	Dépenses relatives à la création d'espaces de co-working et de bureaux partagés en zones rurales	0	0
WB	12	01	11	12	81211000	061.003	Achats de biens et services non durables, en ce compris études, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions (agriculture)	100	100
TE	12	02	11	12	81211000	061.004	Achats de biens et services non durables spécifiques au programme, en ce compris études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion, assurances spécifiques, précomptes...	660	660
TE	12	03	11	12	81211000	061.005	Etudes et contrats de service pluriannuels spécifiques au programme	1.827	2.284
TE	12	04	11	12	81211000	061.045	Etudes, achats de biens et services non durables dans le cadre du PRW	0	0
TE	12	09	11	12	81211000	061.006	Gestion des espèces exotiques envahissantes	325	125
TE	14	01	10	12	81410000	061.007	Travaux d'entretien des cours d'eau non navigables et des ouvrages de régularisation du régime des eaux de première catégorie	3.645	3.208
TE	33	01	00	12	83300000	061.009	Subvention au secteur autre que public en matière de développement rural et de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale	794	333
TE	33	04	00	12	83300000	061.011	Subvention à la Fondation Rurale de Wallonie, au GREOA et à la WFG pour leurs actions en matière de développement rural	3.860	3.950
TE	41	03	40	12	84140000	061.016	Subventions au secteur public en matière de développement durable de l'espace rural	130	65
TE	43	01	22	12	84322000	061.017	Subventions au secteur public en matière de développement rural et de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale	0	192
TE	43	02	53	12	84353000	061.044	Subventions aux intercommunales pour des projets pilotes en vue d'améliorer le cadre de vie en milieu rural et soutenir la dynamique participative	0	0
TE	43	05	22	12	84322000	061.021	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour les conseillers en environnement	1.296	1.425
TE	45	01	24	12	84524000	061.022	Subventions au secteur public pour l'étude de l'espace rural	490	490
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	13.127	12.832
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
TE	52	02	10	12	85210000	061.028	Subventions au secteur autre que public en matière de développement rural et de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale ou pour des projets pilotes en vue d'améliorer le cadre de vie en milieu rural	0	0
TE	<i>i</i>	63	01	21	86321000	061.030	Subventions au secteur public pour travaux et études en matière de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale	175	80
WB	<i>i</i>	63	04	21	86321000	061.031	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour des travaux d'amélioration de la voirie agricole et l'établissement de dispositifs destinés à la protection contre l'érosion des terres agricoles et à la lutte contre les inondations et coulées boueuses dues au ruissellement	1.715	2.015
TE	<i>i</i>	63	06	21	86321000	061.033	Subventions aux pouvoirs et organismes publics en matière de développement rural	19.900	18.300
TE		63	08	21	86321000	061.034	Subventions en matière de services de base à la population et d'aides à la création d'ateliers ruraux en matière de développement rural - Cofinancement européen - PDR	0	537
TE		63	09	21	86321000	061.035	Subventions aux pouvoirs publics pour des projets pilotes et pour des opérations innovantes ou transcommunales d'amélioration du cadre de vie rural, de gestion du territoire rural ou de développement rural	1.350	1.909

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>										
TE	63	10	21	12	86321000	061.036	Intervention dans les dépenses techniques relatives à l'application de la législation sur l'aménagement foncier de biens ruraux - part subsidiable	810	1.010	
TE	71	02	12	12	87112000	061.037	(Modifié) Acquisition de terrains par la Région dans le cadre de la gestion des cours d'eau non navigables et dans le cadre d'un aménagement foncier rural	898	898	
TE	<i>i</i>	73	01	20	12	87320000	061.038	Travaux et études en matière de cours d'eau non navigables et de wateringues, d'amélioration d'habitats aquatiques, y compris la réhabilitation des sites dégradés situés dans le lit majeur des cours d'eau non navigables de première catégorie	688	1.403
TE	85	02	73	12	88573000	061.043	Intervention dans les dépenses techniques relatives à l'application de la législation sur l'aménagement foncier de biens ruraux - part non subsidiable avances remboursables	825	825	
<i>Totaux pour le Titre II.</i>								26.361	26.977	
Totaux pour le programme 15.061.								39.488	39.809	
<i>Dont programme d'investissement</i>								22.478	21.798	
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—	
Programme 15.062 (ex 15.13) Prévention et Protection : Air, Eau, Sol										
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>										
TE	12	01	11	13	81211000	062.001	Achats de biens et services non durables spécifiques au programme du DEE, en ce compris analyses, études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions et indemnités diverses découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région	531	2.843	
TE	12	02	11	13	81211000	062.002	Etudes et contrats de service pluriannuels, achats de biens et services non durables spécifiques au programme du DPA, en ce compris analyses, études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	160	160	
TE	12	03	11	13	81211000	062.003	Etudes et contrats de services pluriannuels spécifiques au programme du DEE	895	821	
TE	31	01	22	13	83122000	062.029	Subventions dans le cadre de la stratégie intégrale sécheresse - PRW	0	0	
TE	33	03	00	13	83300000	062.007	Subventions et indemnités spécifiques en matière de gestion de l'espace rural	800	700	
TE	33	05	00	13	83300000	062.009	Subventions à l'encadrement des méthodes agro-environnementales en application de la convention-cadre	250	410	
WB	33	06	00	13	83300000	062.010	Subvention à l'ASBL Agra-Ost pour ses actions en matière agro-environnementale et la valorisation des matières organiques	300	300	
DI	35	02	40	13	83540000	062.012	Intervention dans le fonctionnement des commissions Escaut et Meuse ainsi que dans le Comité de coordination du district hydrographique du Rhin	231	231	
HE	41	01	30	13	84130000	062.013	Dotation à l'AWAC pour participation au financement international des politiques climatiques - Cop21	7.097	7.097	
TE	41	02	30	13	84130000	062.014	Dotation de fonctionnement à l'Agence wallonne de l'Air et du Climat en matière d'Air	1.334	1.334	
HE	41	03	30	13	84130000	062.015	Dotation de fonctionnement à l'AWAC - climat	2.357	2.357	
TE	41	04	40	13	84140000	062.016	Subventions contrats de rivière	2.075	2.115	
TE	41	05	40	13	84140000	062.017	Dotation au Comité de Contrôle de l'Eau	200	200	
TE	41	06	40	13	84140000	062.018	Dotation à la SPAQuE	20.500	20.500	
TE	45	01	24	13	84524000	062.019	Subventions et indemnités au secteur public en matière de gestion de l'espace rural	250	250	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								36.980	39.318	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>										
TE	52	01	10	13	85210000	062.020	Subventions et indemnités spécifiques en matière de gestion de l'espace rural	10	10	
TE	63	01	21	13	86321000	062.021	Subventions aux pouvoirs locaux pour la protection de l'environnement	1.310	1.310	
TE	74	01	80	13	87480000	062.026	Acquisitions en matière de recherche et développement sous la forme de contrats de recherche avec des tiers dont l'administration devient propriétaire des résultats spécifiques au DEE	0	0	
TE	81	04	41	13	88141000	062.025	Intervention financière dans le capital de la SPGE	10.000	10.000	
TE	81	05	41	13	88141000	062.027	Intervention dans le capital de la SPGE - Plan de relance	0	0	
<i>Totaux pour le Titre II.</i>								11.320	11.320	
Totaux pour le programme 15.062.								48.300	50.638	
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—	
Programme 15.063 (ex 15.14) Police et contrôle										
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>										
WB	12	01	11	14	81211000	063.001	Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement de l'UAB, de la Direction des Contrôles	40	40	
TE	12	02	11	14	81211000	063.002	Etudes, achat de biens et services non durables, analyses, relations publiques, documentation, participation à des séminaires, frais de réunions, y compris frais de fonctionnement spécifique au DPC	788	793	
TE	43	01	22	14	84322000	063.004	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour les agents constatateurs	1.743	1.743	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								2.571	2.576	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés									
							Totaux pour le programme 15.063.	2.571	2.576
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 15.064 (ex 15.15)		
							Politique des déchets-ressources		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
TE	01	01	00	15	80100001	064.019	(Nouveau) Subventions dans le cadre de l'appel à projet terres excavées : Développement de centres de regroupement de terres excavées	1.000	1.000
TE	12	01	11	15	81211000	064.001	Etudes, fourniture de biens, de services et prestations intellectuelles y compris les études et actions de sensibilisation en matière de gestion des déchets	945	1.150
TE	12	02	11	15	81211000	064.002	Etudes, fourniture de biens, services et prestations intellectuelles, ainsi que relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions dans le cadre de la gestion des déchets	1.876	1.958
TE	12	03	11	15	81211000	064.003	Frais de fonctionnement du secrétariat permanent de la Commission interrégionale de l'emballage	0	0
TE	12	04	11	15	81211000	064.004	Valorisation des déchets ménagers et non ménagers.	7.815	7.815
TE	12	05	11	15	81211000	064.005	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...) - Transfert et élimination de déchets	0	250
TE	31	01	32	15	83132000	064.021	(Nouveau) Soutien au réseau REQUASUD	2.500	2.500
TE	33	01	00	15	83300000	064.007	Mesures de soutien au secteur autre que public en matière de valorisation des déchets ménagers et non ménagers	560	560
TE	33	02	00	15	83300000	064.020	(Nouveau) Subventions au secteur autre que public en faveur de la prévention des déchets - ASBL	500	500
TE	33	04	00	15	83300000	064.009	Mesures de soutien au secteur privé en matière de gestion des sols	0	0
TE	41	01	40	15	84140000	064.018	Transfert de revenus au AOP	0	0
TE	43	01	22	15	84322000	064.010	Mesures de soutien aux pouvoirs locaux en matière de valorisation des déchets ménagers	3.000	3.000
TE	43	02	53	15	84353000	064.022	(Nouveau) Subventions aux intercommunales de gestion des déchets pour le développement de modes de collecte sélective des déchets innovants	1.000	1.000
TE	43	03	53	15	84353000	064.023	Transferts de revenus aux intercommunales S1313	0	0
TE	45	01	50	15	84550000	064.013	Transferts de revenus à la Commission interrégionale de l'emballage - Frais de fonctionnement du Secrétariat permanent	310	310
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	19.506	20.043
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
TE	74	01	22	15	87422000	064.014	Frais d'investissement relatifs à la mise en œuvre de la gestion informatisée des déchets	0	80
TE	81	01	42	15	88142000	064.015	Apports de capitaux et avances récupérables en matière de valorisation des déchets ménagers et non ménagers	0	0
TE	85	01	61	15	88561000	064.016	Prise de participation, octroi de prêts ou d'avances récupérables en matière de recyclage des déchets plastiques dans le cadre du Plan Wallon d'Investissements	0	4.500
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	0	4.580
							Totaux pour le programme 15.064.	19.506	24.623
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 15.065 (ex 15.50)		
							Fonds budgétaire : Fonds pour la qualité des produits animaux et végétaux (décret programme du 18 décembre 2003)		
WB	01	01	00	50	80100001	065.001	(Modifié) Fonds budgétaire : Fonds pour la qualité des produits animaux et végétaux		
							Solde au 1er janvier	2.314	2.799
							Recettes de l'année en cours	841	841
							Disponible pour l'année	3.155	3.640
							Dépenses à charge du Fonds	841	841
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	2.314	2.799
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
WB	12	01	11	50	81211000	065.002	Fonds budgétaire pour la qualité des produits animaux et végétaux - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé		
WB	12	02	21	50	81221000	065.003	Fonds budgétaire pour la qualité des produits animaux et végétaux - Frais généraux de fonctionnement - secteur public		
WB	41	01	40	50	84140000	065.004	Fonds budgétaire pour la qualité des produits animaux et végétaux - Transferts de revenus aux UAP		

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire		Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
WB	45	01	24	50	84524000	065.005	Fonds budgétaire pour la qualité des produits animaux et végétaux - Transferts de revenus à la Communauté française		
							Totaux pour le programme 15.065.	841	841
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	841	841
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	2.314	2.799
							Programme 15.066 (ex 15.51)		
							Fonds budgétaire : Fonds en matière de S.I.G.E.C		
WB	01	01	00	51	80100001	066.001	Fonds budgétaire : Fonds en matière de S.I.G.E.C.		
							<i>Solde au 1er janvier</i>	1.653	1.656
							<i>Recettes de l'année en cours</i>	0	0
							<i>Disponible pour l'année</i>	1.653	1.656
							<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	0	0
							<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	1.653	1.656
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
WB	12	01	11	51	81211000	066.002	Fonds budgétaire en matière de SIGEC - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé		
WB	31	01	32	51	83132000	066.003	Fonds budgétaire en matière de SIGEC - Autres subventions d'exploitation - secteur public		
							Totaux pour le programme 15.066.	—	—
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	1.653	1.656
							Programme 15.067 (ex 15.52)		
							Fonds budgétaire : Fonds budgétaire du bien-être animal		
TE	01	01	00	52	80100001	067.001	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire du bien-être animal		
							<i>Solde au 1er janvier</i>	645	899
							<i>Recettes de l'année en cours</i>	448	448
							<i>Disponible pour l'année</i>	1.093	1.347
							<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	448	448
							<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	645	899
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
TE	12	01	11	52	81211000	067.002	Fonds budgétaire du bien être animal - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé		
TE	33	01	00	52	83300000	067.003	Fonds budgétaire du bien être animal - transferts de revenus aux ASBL service des ménages		
TE	43	01	22	52	84322000	067.004	Fonds budgétaire du bien être animal - Transferts de revenus aux Communes - contributions spécifiques		
TE	45	01	24	52	84524000	067.005	Fonds budgétaire du bien être animal - Transferts de revenus à la Communauté française		
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
TE	51	01	11	52	85111000	067.006	Fonds budgétaire du bien être animal - Aides à l'investissement aux entreprises publiques		
TE	51	02	12	52	85112000	067.007	Fonds budgétaire du bien être animal - Aides à l'investissement aux entreprises privées		
TE	52	01	10	52	85210000	067.008	Fonds budgétaire du bien être animal - Aides à l'investissement aux asbl au service des ménages		
							Totaux pour le programme 15.067.	448	448
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	448	448
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	645	899

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
							Programme 15.068 (ex 15.53)		
							Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie		
WB	01	01	00	53	80100001	068.001	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie		
							Solde au 1er janvier	1.800	2.206
							Recettes de l'année en cours	1.550	1.550
							Disponible pour l'année	3.350	3.756
							Dépenses à charge du Fonds	1.450	1.450
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	1.900	2.306
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
WB	12	01	21	53	81211000	068.002	Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie - Frais généraux de fonctionnement - secteur public		
WB	12	02	11	53	81211000	068.003	Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé		
WB	33	01	00	53	83300000	068.004	Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie - Transferts de revenus aux ASBL service des ménages		
WB	43	01	52	53	84352000	068.005	Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie - Transferts de revenus aux CPAS		
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
WB	74	01	22	53	87422000	068.006	Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie - Achats autre matériel (bien d'investissement)		
							Totaux pour le programme 15.068.	1.450	1.450
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	1.450	1.450
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	1.900	2.306
							Programme 15.069 (ex 15.54)		
							Fonds budgétaire : Fonds budgétaire de protection de la biodiversité		
TE	01	01	00	54	80100001	069.001	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire de protection de la biodiversité		
							Solde au 1er janvier	0	0
							Recettes de l'année en cours	1.500	1.500
							Disponible pour l'année	1.500	1.500
							Dépenses à charge du Fonds	1.500	1.500
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	0	0
							Totaux pour le programme 15.069.	1.500	1.500
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	1.500	1.500
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 15.070 (ex 15.55)		
							Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne "Gruerie d'Arlon" (article 7 de la loi domaniale du 26 juillet 1952)		
TE	01	01	00	55	80100001	070.001	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne «Gruerie d'Arlon» (article 7 de la loi domaniale du 26 juillet 1952)		
							Solde au 1er janvier	3.243	3.244
							Recettes de l'année en cours	170	170
							Disponible pour l'année	3.413	3.414
							Dépenses à charge du Fonds	170	170
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	3.243	3.244
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
TE	12	01	11	55	81211000	070.002	Fonds budgétaire pour la gestion des forêts de l'ancienne "Gruerie d'Arlon" - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé		
TE	14	01	10	55	81410000	070.005	Fonds budgétaire pour la gestion des forêts de l'ancienne "Gruerie d'Arlon" - Réparations et entretiens des biens n'augmentant pas la valeur		
TE	31	01	32	55	83132000	070.003	Fonds budgétaire pour la gestion des forêts de l'ancienne "Gruerie d'Arlon" - Autres subventions d'exploitations - secteur privé		

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés									
							<i>Titre II - Dépenses de capital</i>		
TE	73	01	40	55	87340000	070.004	Fonds budgétaire pour la gestion des forêts de l'ancienne "gruerie d'Arlon" - Travaux d'aménagement		
							Totaux pour le programme 15.070.	170	170
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	170	170
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	3.243	3.244
							Programme 15.071 (ex 15.56)		
							Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt d'Herbeumont (article 1er, 16, de la domaniale du 1er juillet 1983)		
TE	01	01	00	56	80100001	071.001	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt d'Herbeumont (article 1er, 16, de la loi domaniale du 1er juillet 1983)		
							<i>Solde au 1er janvier</i>	1.680	1.703
							<i>Recettes de l'année en cours</i>	79	79
							<i>Disponible pour l'année</i>	1.759	1.782
							<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	79	79
							<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	1.680	1.703
							<i>Titre I - Dépenses courantes</i>		
TE	12	01	21	56	81221000	071.002	Fonds budgétaire pour la gestion de la forêt d'Herbeumont - Frais généraux de fonctionnement - secteur public		
TE	14	01	10	56	81410000	071.005	Fonds budgétaire pour la gestion de la forêt d'Herbeumont - Entretien et réparations en matière d'aménagement de terrains		
							<i>Titre II - Dépenses de capital</i>		
TE	73	01	40	56	87340000	071.004	Fonds budgétaire pour la gestion de la forêt d'Herbeumont - Travaux d'aménagement		
							Totaux pour le programme 15.071.	79	79
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	79	79
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	1.680	1.703
							Programme 15.072 (ex 15.57)		
							Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt de Saint-Michel-Freyr		
TE	01	01	00	57	80100001	072.001	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt de Saint-Michel-Freyr		
							<i>Solde au 1er janvier</i>	244	344
							<i>Recettes de l'année en cours</i>	220	220
							<i>Disponible pour l'année</i>	464	564
							<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	220	220
							<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	244	344
							<i>Titre I - Dépenses courantes</i>		
TE	33	01	00	57	83300000	072.002	Fonds budgétaire pour la gestion de la forêt de Saint-Michel-Freyr - Transferts de revenus aux ASBL, au service des ménages		
							Totaux pour le programme 15.072.	220	220
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	220	220
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	244	344
							Programme 15.073 (ex 15.58)		
							Fonds budgétaire : Fonds en matière de politique foncière agricole		
TE	01	01	00	58	80100001	073.001	Fonds budgétaire : Fonds en matière de politique foncière agricole		
							<i>Solde au 1er janvier</i>	4.316	4.665
							<i>Recettes de l'année en cours</i>	1.528	1.528
							<i>Disponible pour l'année</i>	5.844	6.193
							<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	1.528	1.528
							<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	4.316	4.665
							<i>Titre I - Dépenses courantes</i>		
TE	12	01	11	58	81211000	073.002	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé		
TE	12	02	50	58	81250000	073.006	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Impôts payés		

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
TE	14	01	10	58	81410000	073.007	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Entretien et gestion des biens immobiliers agricoles gérés par la DAFoR - Secteur privé		
TE	14	02	20	58	81420000	073.008	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Entretien et gestion des biens immobiliers agricoles gérés par la DAFoR - Secteur public		
TE	34	01	41	58	83441000	073.003	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Autres prestations aux ménages en espèce en tant que consommateur		
TE	43	01	22	58	84322000	073.009	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Transferts de revenus aux administrations publiques locales (communes)		
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>									
TE	71	01	11	58	87111000	073.005	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Achat de terrain		
TE	71	02	11	58	87111000	073.010	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Achat de terrain - Secteur public		
TE	73	01	40	58	87340000	073.011	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Travaux d'aménagement sur les biens immobiliers agricoles gérés par la DAFoR		
TE	74	01	30	58	87430000	073.004	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Frais enregistrés lors de l'achat et la vente de terrains et bâtiments		
Totaux pour le programme 15.073.								1.528	1.528
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								1.528	1.528
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								4.316	4.665
Programme 15.074 (ex 15.59)									
Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques									
HE	01	01	00	59	80100001	074.001	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques		
<i>Solde au 1er janvier</i>								366.025	380.479
<i>Recettes de l'année en cours</i>								149.000	149.000
<i>Disponible pour l'année</i>								515.025	529.479
<i>Dépenses à charge du Fonds</i>								149.000	149.000
<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>								366.025	380.479
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>									
HE	41	01	30	59	84130000	074.002	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - Transferts de revenus aux SACA		
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>									
HE	51	01	12	59	85112000	074.003	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques – Aides à l'investissement aux entreprises privées		
HE	51	02	11	59	85111000	074.009	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques – Aides à l'investissement aux entreprises publiques		
HE	52	01	10	59	85210000	074.010	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques – Aides à l'investissement aux ASBL		
HE	61	01	31	59	86131000	074.011	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques – Aides à l'investissement aux SACA		
HE	61	02	41	59	86141000	074.012	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques – Aides à l'investissement aux UAP		
HE	61	03	61	59	86161000	074.013	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques – Aides à l'investissement aux ASBL des administrations publiques		
HE	63	01	21	59	86321000	074.014	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques – Aides à l'investissement aux communes		
HE	81	01	12	59	88112000	074.004	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques – Octrois de crédits aux entreprises privées		
HE	81	02	11	59	88111000	074.007	Fonds budgétaire : Fonds wallon Kyoto en matière de qualité de l'air et du changement climatique - Octrois de crédits aux entreprises publiques sauf S1312		
HE	81	03	22	59	88122000	074.008	Fonds budgétaire : Fonds wallon Kyoto en matière de la qualité de l'air et du changement climatique - Octrois de crédits aux institutions privées de crédit		
HE	84	01	14	59	88414000	074.005	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques – octrois de crédits aux organisations internationales (hors UE)		
HE	85	01	14	59	88514000	074.006	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques – Octrois de crédits aux OAP		
Totaux pour le programme 15.074.								149.000	149.000
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								149.000	149.000
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								366.025	380.479

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés									
							Programme 15.075 (ex 15.60)		
							Fonds budgétaire : Fonds pour la protection de l'environnement		
TE	i	01	01	00	60	80100001	075.001	Fonds budgétaire : Fonds pour la protection de l'environnement	
								Solde au 1er janvier	214.818
								Recettes de l'année en cours	71.087
								Disponible pour l'année	285.905
								Dépenses à charge du Fonds	71.087
								Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	214.818
								<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>	
TE		11	01	00	60	81100000	075.018	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Frais de personnel	
TE		12	01	11	60	81211000	075.002	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé	
TE		12	02	21	60	81221000	075.003	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Frais généraux de fonctionnement - secteur public	
TE		14	01	10	60	81410000	075.027	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Travaux de réparations et d'entretien des biens n'augmentant pas la valeur	
TE		21	01	40	60	82140000	075.030	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Intérêts de la dette commerciale	
TE		31	01	22	60	83122000	075.004	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Autres subventions d'exploitation - entreprises publiques	
TE		31	02	32	60	83132000	075.005	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Autres subventions d'exploitation - service privé	
TE		31	03	22	60	83122000	075.019	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Mesures covid-19 - Entreprises publiques	
TE		33	01	00	60	83300000	075.006	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux ASBL service des ménages	
TE		34	01	41	60	83441000	075.020	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Prestations en espèces aux ménages en tant que consommateurs	
TE		35	01	10	60	83510000	075.028	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux institutions de l'EU	
TE		41	01	30	60	84130000	075.007	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux SACA	
TE		41	02	40	60	84140000	075.008	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux UAP	
TE		43	01	12	60	84312000	075.009	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux Provinces-Contributions spécifiques	
TE		43	02	22	60	84322000	075.010	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - transferts de revenus aux Communes-contributions spécifiques	
TE		43	03	53	60	84353000	075.011	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux Intercommunales S 1313	
TE		43	04	52	60	84352000	075.029	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux CPAS	
TE		45	01	24	60	84524000	075.012	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus à la Communauté française	
TE		45	02	40	60	84540000	075.013	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus au Pouvoir fédéral	
								<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>	
TE		61	01	41	60	86141000	075.014	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de capital - aides à l'investissement aux UAP	
TE		72	01	90	60	87290000	075.016	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Constructions de bâtiments effectuées en régie propre	
TE		72	02	00	60	87200000	075.025	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Constructions de bâtiments	
TE		73	01	40	60	87340000	075.026	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Autres travaux d'aménagement	
TE		74	01	22	60	87422000	075.017	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Achats d'autre matériel	
TE		81	01	11	60	88111000	075.021	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Octroi de crédits aux entreprises publiques	
TE		81	02	12	60	88112000	075.022	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Octroi de crédits aux entreprises privées	
TE		82	01	00	60	88200000	075.023	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Octroi de crédits aux ASBL au service des ménages	
TE		83	01	00	60	88300000	075.024	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Octroi de crédits aux ménages	
								Totaux pour le programme 15.075.	71.087
								<i>Dont programme d'investissement</i>	71.087
								<i>Dont fonds budgétaires</i>	71.087
								<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	214.818
									268.167

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux			
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>											
TE	i	01	01	00	61	80100001	076.001	Programme 15.076 (ex 15.61)			
								Fonds budgétaire : Fonds de solidarité international pour l'eau			
								Fonds budgétaire : Fonds de solidarité international pour l'eau			
								Solde au 1er janvier		620	620
								Recettes de l'année en cours		0	0
								Disponible pour l'année		620	620
								Dépenses à charge du Fonds		0	0
								Solde du fonds budgétaire au 31 décembre		620	620
								Totaux pour le programme 15.076.		—	—
								<i>Dont programme d'investissement</i>		—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>		—	—								
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>		620	620								
TE		01	01	00	62	80100001	077.001	Programme 15.077 (ex 15.62)			
								Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des déchets			
								Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des déchets			
								Solde au 1er janvier		122.174	130.579
								Recettes de l'année en cours		40.892	40.892
								Disponible pour l'année		163.066	171.471
								Dépenses à charge du Fonds		31.250	31.250
								Solde du fonds budgétaire au 31 décembre		131.816	140.221
								<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			
								TE		12	01
TE		12	03	21	62	81221000	077.004	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Frais généraux de fonctionnement - secteur public			
TE		21	01	60	62	82160000	077.025	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Frais généraux de fonctionnement - Autres charges d'intérêts			
TE		31	01	32	62	83132000	077.005	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Autres subventions d'exploitation - Secteur privé			
TE		32	01	00	62	83200000	077.024	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus, autres que des subventions d'exploitation aux entreprises et institutions financières			
TE		33	01	00	62	83300000	077.007	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux ASBL service des ménages			
TE		41	01	40	62	84140000	077.008	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux UAP			
TE		43	01	11	62	84311000	077.010	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux Provinces - contributions générales			
TE		43	02	21	62	84321000	077.011	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux Communes - contributions générales			
TE		43	03	22	62	84322000	077.012	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux Communes - contributions spécifiques			
TE		43	04	23	62	84323000	077.013	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux Communes - contributions aux charges d'intérêt			
TE		43	05	52	62	84352000	077.014	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux CPAS			
TE		43	06	53	62	84353000	077.015	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux Intercommunales S 1313			
TE		43	08	53	62	84353000	077.021	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux intercommunales - Mesures COVID-19			
TE		45	01	24	62	84524000	077.017	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus à la Communauté française			
TE		45	02	40	62	84540000	077.023	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus au pouvoir fédéral			
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
TE		51	01	11	62	85111000	077.018	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Aides à l'investissement aux entreprises publiques			
TE		63	02	53	62	86353000	077.020	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Intercommunales du secteur S.1313			
Totaux pour le programme 15.077.		31.250		31.250							
<i>Dont programme d'investissement</i>		—		—							
<i>Dont fonds budgétaires</i>		31.250		31.250							
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>		131.816		140.221							
Totaux pour la division organique 15.		580.380		581.533							
<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>		—		—							
<i>Dont programme d'investissement</i>		95.065		94.570							
<i>Dont fonds budgétaires</i>		257.573		257.573							
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>		729.274		807.103							

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés									
							Division organique 16.		
							Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie		
							Programme 16.001 (ex 16.01)		
							Fonctionnel		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DB	12	01	11	01	81211000	001.092	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	0	0
HE	12	02	11	01	81211000	001.045	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...) - Département de l'Energie	0	153
WB	12	04	11	01	81211000	001.062	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...) - Aménagement du Territoire	0	0
WB	12	05	11	01	81211000	001.063	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à plus d'un an, maintenances non évolutives,...) - Aménagement du Territoire	0	0
CC	12	11	11	01	81211000	001.041	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...) - Département du Logement	381	381
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	381	534
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
WB	74	02	22	01	87422000	001.074	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques	0	0
CC	74	04	22	01	87422000	001.077	Informatique spécifique logement	0	0
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	0	0
							Totaux pour le programme 16.001.	381	534
							<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 16.078 (ex 16.02)		
							Aménagement du territoire et urbanisme		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
WB	12	01	11	02	81211000	078.038	Dépenses en lien avec la mise en œuvre de la stratégie en matière de maîtrise de l'artificialisation et la mise à jour du CoDT	200	200
WB	12	02	11	02	81211000	078.003	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de formation, frais de fonctionnement et frais de réunions	539	539
WB	12	03	11	02	81211000	078.004	Etudes	0	0
WB	12	04	11	02	81211000	078.005	Opérationnalisation, suivi et évaluation du schéma de développement du territoire, révision des plans de secteur (études préalables, connexes ou complémentaires, réalisations, actions de sensibilisation et information)	1.746	1.429
WB	12	06	11	02	81211000	078.006	Etudes dans le cadre de la coopération européenne et des programmes opérationnels européens nouvelle programmation 2014-2020	51	34
WB	12	10	11	02	81211000	078.007	Honoraires d'avocats et d'experts juridiques	1.032	1.032
CC	12	14	11	02	81211000	078.009	Etudes et publications relatives au plan HP	0	0
WB	12	15	11	02	81211000	078.010	Dépenses de fonctionnement transversales - part du département aménagement	250	250
WB	12	16	11	02	81211000	078.011	Dépenses en lien avec la stratégie numérique (dématérialisation des permis d'urbanisme)	1.130	1.182
WB	33	03	00	02	83300000	078.013	Subventions aux organismes privés en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme	1.025	861
WB	33	06	00	02	83300000	078.014	Subventions de fonctionnement aux parc naturels pour les missions d'aménagement du territoire	490	490
WB	33	07	00	02	83300000	078.015	Subventions aux organismes privés chargés de la mise en œuvre des projets du Programme LEADER 2014-2020	0	262
WB	33	08	00	02	83300000	078.016	Subventions aux organismes privés dans le cadre des programmes européens de coopération territoriale - programmation 2014-2020	0	0
WB	34	02	41	02	83441000	078.018	Exécution de jugements et arrêts condamnant la Région au paiement d'indemnités-cautionnements	200	200
WB	35	01	20	02	83520000	078.020	Subventions aux organismes publics dans le cadre des programmes opérationnels européens - Cofinancement	0	0
WB	41	01	40	02	84140000	078.019	Dotation au Forem pour la mise en œuvre du programme de transition professionnelle	0	0
WB	41	04	40	02	84140000	078.022	Subventions Observatoire développement territorial	121	128
WB	43	01	22	02	84322000	078.024	Subventions aux communes pour couvrir les dépenses relatives à la conception et la mise en œuvre des outils nécessaires à la décentralisation-participation en aménagement du territoire	651	1.023
WB	43	02	22	02	84322000	078.025	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés et autres organismes publics en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme. CCATM CATU	6.000	6.000

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire		Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
WB	43	04	22	02	84322000	078.026	Subventions aux communes pour l'élaboration de dossiers de base de révision de plan de secteur d'initiative communale et de schémas d'orientation locaux (y compris les rapports sur les incidences environnementales)	806	1.030
WB	43	05	22	02	84322000	078.027	Subventions aux communes en matière d'aménagement du territoire, en ce compris en lien avec les "quartiers nouveaux"	0	0
WB	45	01	24	02	84524000	078.028	Subventions aux organismes universitaires	2.410	2.531
WB	45	02	24	02	84524000	078.029	Subventions aux organismes publics dans le cadre des programmes européens de coopération territoriale - programmation 2014-2020	0	0
WB	45	03	26	02	84526000	078.039	Dotation Communauté germanophone	806	806
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								17.457	17.997
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
WB	52	01	10	02	85210000	078.030	Subventions de première installation aux maisons de l'urbanisme	0	0
CC	63	04	21	02	86321000	078.031	Subventions aux pouvoirs locaux dans le cadre du Plan Habitat permanent	300	236
WB	71	01	12	02	87112000	078.040	(Nouveau) Indemnisation suite au rachat de terrains dans le cadre des inondations	5.000	2.000
WB	74	01	22	02	87422000	078.032	Dépenses d'investissement transversales - part du département aménagement	5	5
CR	74	06	22	02	87422000	078.033	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	0	0
WB	74	07	22	02	87422000	078.034	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques	0	0
WB	81	01	80	02	88180000	078.036	Remise en état des lieux et exécution d'ouvrages ou de travaux d'aménagement en application de l'article D.VII.14 du CoDT - Travaux exécutés pour compte de tiers - Avances récupérables	50	140
CC	85	03	73	02	88573000	078.037	Démolition d'immeubles dans le cadre du plan habitat permanent - Travaux exécutés pour compte de tiers - Avances récupérables	0	0
<i>Totaux pour le Titre II.</i>								5.355	2.381
Totaux pour le programme 16.078.								22.812	20.378
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—
Programme 16.079 (ex 16.03)									
Rénovation et revitalisation urbaine, politique de la Ville et sites d'activité économique désaffectés									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
WB	12	01	50	03	81250000	079.001	Impôts, précomptes et taxes	101	101
WB	12	02	11	03	81211000	079.002	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement	50	60
WB	12	03	11	03	81211000	079.003	Etudes	0	0
CC	12	04	11	03	81211000	079.004	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de fonctionnement, frais de réunions	100	50
CC	12	05	11	03	81211000	079.005	Etudes, organisation de séminaires et colloques	100	170
WB	12	06	11	03	81211000	079.060	(Nouveau) Travaux d'entretien de propriétés de la Région wallonne (bâtiment)	0	0
CC	12	07	11	03	81211000	079.006	Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires, frais de justice	25	25
WB	12	08	11	03	81211000	079.007	Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires, frais de justice	25	25
CC	12	15	11	03	81211000	079.008	Dépenses de fonctionnement transversales. Part du département aménagement - Partie "politique de la ville"	94	94
WB	14	01	10	03	81410000	079.058	(Modifié) Travaux d'entretien de propriétés de la Région wallonne (terrains)	0	0
WB	31	01	32	03	83132000	079.009	Subventions et indemnités au secteur privé, en ce compris le subventionnement aux personnes physiques ou morales de droit privé en vue de procéder au réaménagement de sites à réaménager	0	71
CC	33	01	00	03	83300000	079.010	Subventions et indemnités à des organismes privés menant des actions relatives à la "Politique de la Ville"	125	125
WB	33	02	00	03	83300000	079.011	Subventions aux organismes privés en matière d'aménagement du territoire	20	52
WB	41	01	40	03	84140000	079.012	Subventions à l'ISSEP pour la détermination des risques environnementaux de certains sites	400	400
WB	41	02	40	03	84140000	079.013	Subventions aux organismes publics en matière d'aménagement du territoire	0	0
WB	41	03	40	03	84140000	079.014	Dotation SPAQuE dans le cadre de la mission déléguée concernant la mise en œuvre du décret relatif à l'assainissement des sols pollués et aux sites à réhabiliter	0	0
WB	43	01	22	03	84322000	079.015	Subventions et indemnités au secteur public en matière de sites à réaménager	269	269
CC	43	03	22	03	84322000	079.016	Subventions et indemnités au secteur public en matière de rénovation et de revitalisation urbaine	50	30
CC	43	05	22	03	84322000	079.017	Subventions aux communes permettant la prise en charge d'un conseiller en rénovation urbaine affecté aux missions d'assistance nécessaires à la commune pour la reconnaissance et la gestion d'une opération de rénovation urbaine	825	825
CC	43	07	22	03	84322000	079.019	Subventions et indemnités aux grandes villes wallonnes en matière de "Politique des Grandes Villes"	6.132	6.132
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								8.316	8.429
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
WB	<i>i</i>	51	03	11	85111000	079.023	Subventions aux entreprises publiques en vue de l'assainissement et la rénovation des sites à réaménager	0	800

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>										
WB	51	04	12	03	85112000	079.024	Subventions aux personnes physiques ou morales de droit privé en vue de procéder au réaménagement des sites à réaménager	0	0	
CC	53	03	10	03	85310000	079.025	Subventions au profit de personnes physiques ou morales pour réaliser des travaux d'embellissement extérieur d'immeubles destinés principalement à l'habitation	50	30	
WB	61	02	41	03	86141000	079.027	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif de l'assainissement et de la rénovation des sites d'activités économique désaffectés.	2.000	2.000	
WB	61	03	41	03	86141000	079.028	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif de l'assainissement et de la rénovation des sites d'activité économique désaffectés non pollués (Actions prioritaires pour l'avenir wallon)	6.150	6.150	
WB	61	04	41	03	86141000	079.029	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif de l'assainissement et de la rénovation des sites d'activité économique désaffectés pollués (Actions prioritaires pour l'avenir wallon)	19.000	19.000	
WB	61	05	41	03	86141000	079.030	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des sites à réaménager (Plan Marshall 2.Vert - Axe IV - Mesure IV.2., Action IV.2.B)	8.683	8.683	
WB	61	06	41	03	86141000	079.031	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des sites pollués (Plan Marshall 2.Vert - Axe IV - Mesure IV.2., Action IV.2.A)	10.519	10.519	
WB	61	07	41	03	86141000	079.022	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des sites en reconversion (Sowafinal 3 - PWI)	0	0	
WB	61	08	41	03	86141000	079.021	Interventions complémentaires par le biais d'une mission déléguée à la SOGEPA en faveur du réaménagement des friches industrielles et urbaines	0	0	
CC	<i>i</i>	63	01	21	03	86321000	079.032	Subventions aux pouvoirs et organismes publics en matière de rénovation urbaine	23.341	10.749
CC	<i>i</i>	63	02	21	03	86321000	079.033	Subventions en vue de la revitalisation urbaine	2.500	2.500
WB		63	03	21	03	86321000	079.034	Subventions aux communes et aux C.P.A.S. en vue du réaménagement de sites à réaménager	2.790	1.864
CC		63	04	21	03	86321000	079.035	Subventions à 7 grandes villes wallonnes pour des travaux d'investissement en matière de politique des grandes villes	6.132	6.132
WB		63	05	21	03	86321000	079.036	Subventions aux communes et aux régies foncières communales dans le cadre de la politique foncière régionale	0	0
CC		63	07	21	03	86321000	079.038	Subvention annuelle à la ville de Namur pour des politiques d'attractivité (enjeux métropolitains - mobilité)	1.500	1.500
CC	<i>i</i>	63	08	21	03	86321000	079.054	Subventions relatives à la politique de la Ville	0	0
CC		63	09	21	03	86321000	079.039	Subvention annuelle à la ville de Mons pour des politiques d'attractivité (enjeux métropolitains - mobilité)	1.500	1.500
CC		63	10	21	03	86321000	079.040	Subventions au profit de personnes morales de droit ou d'intérêt public pour réaliser des travaux d'embellissement extérieurs d'immeubles destinés principalement à l'habitation	10	10
CC		63	12	21	03	86321000	079.041	Subventions aux pouvoirs publics dans le cadre du renforcement de l'attractivité urbaine	0	300
WB		63	14	21	03	86321000	079.070	(Nouveau) Subventions aux communes dans le cadre du programme SOWAFINAL III en vue de réaménager des sites à réaménager	17.000	3.500
WB		63	21	21	03	86321000	079.044	Subventions en matière de sites à réaménager – Cofinancement régional du programme opérationnel « FEDER 2014-2020 » - Axe 3, 4 et 5	0	0
CC		63	22	21	03	86321000	079.045	Subventions FEDER 2014-2020 Axe III	0	0
CC		63	23	21	03	86321000	079.046	Subventions FEDER 2014-2020 Axe IV	0	0
CC		63	25	21	03	86321000	079.047	Subventions Feder 2014-2020 Axe I	0	0
CC		63	26	21	03	86321000	079.048	Subventions Feder 2014-2020 Axe V	0	0
CC	<i>i</i>	63	27	21	03	86321000	079.061	(Nouveau) Subvention à la Ville de CHARLEROI pour la mise en œuvre de la Politique Intégrée de la Ville	0	0
CC	<i>i</i>	63	28	21	03	86321000	079.062	(Nouveau) Subvention à la Ville de LIEGE pour la mise en œuvre de la Politique Intégrée de la Ville	0	0
CC	<i>i</i>	63	29	21	03	86321000	079.063	(Nouveau) Subvention à la Ville de NAMUR pour la mise en œuvre de la Politique Intégrée de la Ville	0	0
CC	<i>i</i>	63	30	21	03	86321000	079.064	(Nouveau) Subvention à la Ville de MONS pour la mise en œuvre de la Politique Intégrée de la Ville	0	0
CC	<i>i</i>	63	31	21	03	86321000	079.065	(Nouveau) Subvention à la Ville de LA LOUVIERE pour la mise en œuvre de la Politique Intégrée de la Ville	0	0
CC	<i>i</i>	63	32	21	03	86321000	079.066	(Nouveau) Subvention à la Ville de TOURNAI pour la mise en œuvre de la Politique Intégrée de la Ville	0	0
CC	<i>i</i>	63	33	21	03	86321000	079.067	(Nouveau) Subvention à la Ville de SERAING pour la mise en œuvre de la Politique Intégrée de la Ville	0	0
CC	<i>i</i>	63	34	21	03	86321000	079.068	(Nouveau) Subvention à la Ville de MOUSCRON pour la mise en œuvre de la Politique Intégrée de la Ville	0	0
CC	<i>i</i>	63	35	21	03	86321000	079.069	(Nouveau) Subvention à la Ville de VERVIERS pour la mise en œuvre de la Politique Intégrée de la Ville	0	0
WB	<i>i</i>	71	01	32	03	87132000	079.049	Acquisition par la Région d'immeubles nécessaires à la réalisation du programme, travaux de réaménagement des bâtiments propriétés de la Région	0	0
WB	<i>i</i>	71	02	12	03	87112000	079.050	Acquisitions par la Région de terrains, équipements et frais connexes dans le cadre de la politique foncière régionale	0	0
WB		71	03	12	03	87112000	079.051	Acquisitions et travaux de réaménagement des sites de réhabilitation paysagère et environnementale	0	0
WB		73	01	40	03	87340000	079.059	Marché de travaux - Réaménagement	50	50

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
CC	74	15	22	03	87422000	079.053	Dépenses d'investissement transversales - Part du département aménagement - Partie "politique de la ville"	20	20
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	101.245	75.307
							Totaux pour le programme 16.079.	109.561	83.736
							<i>Dont programme d'investissement</i>	25.841	14.049
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 16.080 (ex 16.11)		
							Logement : secteur privé		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
CC	12	02	11	11	81211000	080.001	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de fonctionnement	406	406
CC	33	01	00	11	83300000	080.002	Subventions en faveur d'organismes ou groupements qui participent par leurs actions à la promotion et à l'aménagement du logement	430	430
CC	33	03	00	11	83300000	080.003	Subventions aux organismes privés dans le cadre des programmes opérationnels européens Programmation 2014-2020	0	0
CC	33	06	00	11	83300000	080.005	Réseau wallon de lutte contre la pauvreté	38	38
CC	33	07	00	11	83300000	080.006	Projet LEADER	48	188
CC	33	08	00	11	83300000	080.007	Subvention de fonctionnement aux Fédérations représentatives des AIDs, Régie de Quartiers et APL	210	210
CC	34	05	41	11	83441000	080.008	Allocations de départ, de déménagement, d'installation et de loyer (Contrat d'avenir)	11.255	11.255
CC	34	09	41	11	83441000	080.009	Intervention de la Région dans la couverture d'une assurance contre la perte de revenus	3.000	3.000
CC	34	10	41	11	83441000	080.045	Prime au secteur touristique dans le cadre du logement consécutif aux inondations de juillet 2021	0	0
CC	34	11	41	11	83441000	080.011	Allocation-loyer	14.200	14.200
CC	35	01	20	11	83520000	080.023	Subventions aux organismes publics dans le cadre des programmes opérationnels européens Programmation 2014-2020	0	0
CC	41	01	40	11	84140000	080.013	Aide à la location à destination des OFS	3.711	3.711
CC	41	02	40	11	84140000	080.014	Dotations au Fonds du Logement destinées à couvrir les frais de fonctionnement des organismes à finalité sociale	24.481	24.481
CC	41	05	40	11	84140000	080.017	Dotations à la Société wallonne du Crédit social dans le cadre du Plan Bien-être	4	4
CC	41	06	40	11	84140000	080.018	Subvention à Consortium construire adaptable	65	65
CC	41	07	40	11	84140000	080.019	Dotations SWCS à destination des entités locales dans le cadre d'expériences pilotes (ancien FRCE)	538	538
CC	41	09	40	11	84140000	080.043	Subvention au CEHD	700	700
CC	43	01	59	11	84359000	080.021	Subventions aux relais sociaux dans le cadre de leurs missions de capteurs logement	500	500
CC	43	02	22	11	84322000	080.022	Actions en matière de promotion, d'information et de sensibilisation dans le domaine du logement	0	0
CC	43	03	22	11	84322000	080.044	Aide exceptionnelle au logement des personnes sinistrées suite aux inondations du mois de juillet 2021 via les communes	0	0
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	59.586	59.726
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
CC	51	10	12	11	85112000	080.024	Projets expérimentaux de créations de logements par des personnes morales	0	0
CC	52	01	10	11	85210000	080.025	Subventions aux personnes morales pour la création de logements de transit ou d'insertion (Contrat d'avenir)	150	189
CC	53	04	10	11	85310000	080.028	Primes aux particuliers pour la réhabilitation, la restructuration ou l'acquisition de logements	14.000	14.000
CC	53	05	10	11	85310000	080.029	Primes pour l'habitat alternatif	150	150
CC	61	01	41	11	86141000	080.030	Intervention en faveur du Fonds du logement des familles nombreuses de Wallonie pour soldes restants dus relatifs aux interventions régionales des années antérieures pour dépenses d'investissement	0	564
CC	61	02	41	11	86141000	080.031	Intervention dans la prise en charge des intérêts des écoprêts accordés par le Fonds du Logement Wallon et la Société Wallonne du Crédit Social	5	5
CC	61	03	41	11	86141000	080.032	Dotations spéciales à la Société wallonne du crédit social	1.668	1.668
CC	61	04	41	11	86141000	080.033	Intervention en faveur du Fonds du Logement pour la prise en charge d'une annuité d'emprunt dans le cadre de la rénovation des logements de l'aide locative	207	207
CC	61	05	41	11	86141000	080.034	Prime en capital relative aux investissements sociaux du Fonds du Logement des Familles nombreuses de Wallonie	24.500	24.500
CC	61	06	41	11	86141000	080.035	Subventions au Fonds du Logement wallon dans le cadre des programmes communaux du logement	2.109	2.296
CC	61	07	41	11	86141000	080.036	Subventions à la Société wallonne de crédit social	21.370	21.370
CC	61	08	41	11	86141000	080.037	Subventions au Fonds du Logement pour la prise en gestion ou en location de logements par les opérateurs immobiliers	2.500	3.403
CC	61	09	41	11	86141000	080.038	Équipement d'ensembles de logements	0	129
CC	85	01	71	11	88571000	080.041	Avances remboursables aux organismes privés à finalité sociale pour la prise en gestion ou en location de logements inoccupés (CAW)	2.500	2.664
CC	85	02	71	11	88571000	080.042	Avances remboursables pour la garantie locative	4.320	4.320
CC	85	03	71	11	88571000	080.039	Avances remboursables aux organismes à finalité sociale	150	150

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
CC	85	04	71	11	88571000	080.040	Avances remboursables pour aide à l'acquisition - prêts sociaux	50.180	52.650
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	123.809	128.265
							Totaux pour le programme 16.080.	183.395	187.991
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 16.081 (ex 16.12)		
							Logement : secteur public		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
CC	01	01	00	12	80100001	081.044	(Nouveau) Provision : Lutte contre la discrimination dans l'accès au Logement	1.000	500
CC	12	02	11	12	81211000	081.001	Études, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion et frais de fonctionnement	390	390
CC	41	01	40	12	84140000	081.002	Intervention dans le coût des APE dans les Sociétés agréées par la SWL	0	0
CC	41	03	40	12	84140000	081.004	Aides aux sociétés de logement de service public	11.625	11.625
CC	41	04	40	12	84140000	081.005	Intervention régionale à verser au CRAC dans le cadre du financement alternatif de l'offre de logements publics (PST 3)	7.000	7.000
CC	41	05	40	12	84140000	081.006	Subvention complémentaire P.E.I.	1.026	1.026
CC	41	06	40	12	84140000	081.007	Subvention de fonctionnement de la SWL	11.134	11.134
CC	41	07	40	12	84140000	081.008	Financement des référents sociaux et de leur encadrement	2.535	2.535
CC	41	08	40	12	84140000	081.041	Subventions en matière de promotion, d'information et de sensibilisation dans le domaine du logement	55	55
CC	41	09	40	12	84140000	081.010	Aide à la location SLSP	17	17
CC	41	10	40	12	84140000	081.011	Subvention au logement social accompagné pour les SLSP	1.093	1.093
CC	41	11	40	12	84140000	081.037	Subvention à la SWL destinée au financement du plan de rénovation	0	0
CC	41	12	40	12	84140000	081.042	Subvention à la SWL dans le cadre du plan bien-être	7	7
CC	43	01	40	12	84340000	081.012	Subventions au secteur public en matière de promotion, d'information et de sensibilisation dans le domaine du logement	55	55
CC	43	02	22	12	84322000	081.013	Subventions aux communes pour la couverture des frais afférents aux conseillers Logement	183	225
CC	45	26	26	12	84526000	081.036	Dotation à la Communauté germanophone pour l'exercice de la compétence logement	4.777	4.777
CC	45	27	26	12	84526000	081.045	(Nouveau) Versement à la Communauté germanophone du montant des aides récupérées auprès de particuliers	4	4
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	40.901	40.443
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
CC	51	14	11	12	85111000	081.014	Subventions aux SLSP pour la prise en gestion ou en location de logements	16	16
CC	61	02	41	12	86141000	081.016	Dotation à la Société wallonne du logement destinée au financement de travaux de réhabilitation, de restructuration, d'adaptation, d'amélioration et de conservation des logements gérés par la SWL et les sociétés de logement de service public.	29.542	29.542
CC	61	03	41	12	86141000	081.017	Dotation additionnelle à la Société Wallonne du Logement destinée au financement de travaux de réhabilitation des logements gérés par la Société Wallonne du Logement et les sociétés de logement de services publics	34.243	34.243
CC	61	05	41	12	86141000	081.019	Allocation travaux SLSP	0	0
CC	61	06	41	12	86141000	081.020	Subventions aux organismes publics de Logement – Plan Wallon d'Investissements (PWI) Plan Impulsion	15.000	15.000
CC	61	07	41	12	86141000	081.021	Dotation à la Société wallonne du logement destinée à l'augmentation de l'offre en logements publics (CAWA).	15.200	13.500
CC	61	08	41	12	86141000	081.038	Subvention à la SWL destinée au financement du plan de rénovation	14.794	14.794
CC	61	09	41	12	86141000	081.043	Subvention à la SWL destinée à des projets particuliers liés au logement d'utilité publique	40.672	39.982
CC	63	01	21	12	86321000	081.022	Subventions aux pouvoirs publics pour la création de logements sociaux ou moyens	5.307	4.629
CC	63	02	21	12	86321000	081.023	Subventions aux organismes publics pour la création de logement de transit ou d'insertion	4.134	4.134
CC	63	03	52	12	86352000	081.024	Subventions aux organismes publics pour la démolition de bâtiments non améliorables	100	40
CC	63	04	21	12	86321000	081.025	Subventions aux organismes publics pour l'acquisition de terrains dans le but de constituer des réserves foncières	165	165
CC	63	06	21	12	86321000	081.027	Subventions pour la création innovante de logements d'utilité publique	0	0
CC	63	07	21	12	86321000	081.028	Subventions aux pouvoirs publics pour l'équipement de terrains	400	400
CC	63	09	21	12	86321000	081.029	Projets expérimentaux de créations de logements par les pouvoirs locaux	0	80
CC	72	01	00	12	87200000	081.030	Travaux et dépenses liés au programme logement de l'ex-S.D.R.W.	5	5
CR	74	06	22	12	87422000	081.031	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	0	0
CC	81	02	42	12	88142000	081.032	Prise de participation dans le capital des sociétés immobilières de service public, de guichets de crédit social et de la SWL	1	1
CC	85	01	71	12	88571000	081.033	Avances remboursables pour construction	0	0
CC	85	02	14	12	88514000	081.034	Prise de participation dans le capital des sociétés de logement de service public	0	1.750
CC	85	03	71	12	88571000	081.035	Avances travaux SLSP	350	470
CC	85	04	14	12	88514000	081.039	Avances remboursables à la SWL destinées au plan rénovation	73.000	73.000

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
CC	85	05	61	12	88561000	081.040	Prise de participation dans le capital des sociétés immobilières de service public, de guichets de crédit social et de la SWL à l'intérieur du groupe institutionnel	0	0
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	232.929	231.751
							Totaux pour le programme 16.081.	273.830	272.194
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 16.082 (ex 16.21)		
							Monuments, sites et fouilles		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DB	41	04	30	21	84130000	082.001	Subvention à l'Agence wallonne du Patrimoine	43.989	43.989
DB	41	10	30	21	84130000	082.002	Subventions à l'Agence wallonne du Patrimoine relatives aux programmes et initiatives communautaires dans le cadre de la programmation 2014-2020	0	0
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	43.989	43.989
							Totaux pour le programme 16.082.	43.989	43.989
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 16.083 (ex 16.31)		
							Energie		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
HE	12	02	11	31	81211000	083.001	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques	569	572
HE	12	03	11	31	81211000	083.002	Etudes, frais et honoraires d'avocats	4.087	3.601
HE	12	07	11	31	81211000	083.003	Frais de fonctionnement	0	0
HE	12	08	11	31	81211000	083.004	Location de services	313	301
HE	31	01	32	31	83132000	083.005	Subventions en faveur du secteur privé - Mise en œuvre d'accords de branche simplifiés	1.396	1.123
HE	31	02	32	31	83132000	083.006	AMURE	1.700	1.612
HE	31	03	11	31	83111000	083.030	Mesure COVID - intervention dans la facture d'énergie versée aux GRD	0	0
HE	31	04	22	31	83122000	083.043	Subventions en matière de politique de l'énergie pour le développement des guichets de l'énergie	381	363
HE	31	05	32	31	83132000	083.044	Subventions en matière de politique de l'énergie pour le développement de l'hydrogène	0	0
HE	32	01	00	31	83200000	083.007	Subventions en matière de politique de l'énergie en faveur du secteur privé	242	929
HE	32	02	00	31	83200000	083.050	Transferts de revenus, autres que des subventions d'exploitation, aux entreprises et institutions financières dans le cadre de projets co-financés par l'union européenne	0	0
HE	33	01	00	31	83300000	083.008	Projets Leader	250	301
HE	34	01	50	31	83450000	083.031	Prosumers : report du moment de démarrage de la redevance prosumer et valorisation de l'électricité injectée	0	0
HE	34	02	50	31	83450000	083.032	Clients protégés conjoncturels	0	0
HE	34	03	41	31	83441000	083.054	(Nouveau) Allocation loyer (Energie)	6.000	6.000
HE	35	02	40	31	83540000	083.053	Transferts de revenus à l'étranger aux institutions internationales autres que les institutions de l'UE	0	0
HE	35	03	40	31	83540000	083.009	Participation de la Région wallonne aux actions de l'Agence Internationale pour les énergies renouvelables (IRENA)	40	40
HE	41	01	40	31	84140000	083.010	Dotation à la CWaPE	5.550	5.550
HE	41	02	40	31	84140000	083.037	Dotation au Fonds bas carbone et résilience	0	0
HE	43	01	22	31	84322000	083.011	Subventions en matière de politique de l'énergie en faveur du secteur public	2.227	2.248
HE	43	02	40	31	84340000	083.040	Subventions en matière de politique de l'énergie en faveur des ASBL dépendant du secteur public	141	156
HE	43	03	53	31	84353000	083.041	Projets Leader- en faveur des entités relevant du secteur S1313	0	12
HE	43	04	12	31	84312000	083.052	Subvention en matière de politique de l'énergie en faveur des Provinces	212	174
HE	43	05	52	31	84352000	083.045	Subventions en matière de politique de l'énergie en faveur des CPAS	0	0
HE	45	01	26	31	84526000	083.029	Dotation à la Communauté germanophone suite au transfert de certaines compétences de la Région wallonne en matière d'énergie	999	999
HE	45	02	24	31	84524000	083.051	Transferts de revenus à d'autres groupes institutionnels (pouvoir fédéral, communautés, régions, commissions communautaires) - Communauté française dans le cadre de projets co-financés par l'union européenne	0	0
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	24.107	23.981
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
HE	01	11	00	31	80100002	083.012	Actions cofinancées par les Fonds européens - programmation 2014-2020 - axe IV	0	0
HE	51	01	12	31	85112000	083.014	Subventions visant la recherche dans le domaine de l'énergie	1.012	456
HE	51	02	12	31	85112000	083.015	Rénovation énergétique de quartiers - primes aux entreprises (PWT)	0	0
HE	51	03	12	31	85112000	083.016	Subsides liés à la promotion des communautés d'énergie renouvelable (PWT)	0	0

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						Pr.
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
HE	51	04	12	31	85112000	083.028	Subventions en faveur du secteur privé – Mise en œuvre des accords de branche simplifiés (investissement) – Marshall 4.0 – Axe IV-Mesure IV.3.2	500	475
HE	52	01	10	31	85210000	083.017	Subventions en matière de politique de l'énergie pour les établissements scolaires et hospitaliers	0	1.482
HE	53	01	10	31	85310000	083.018	(Modifié) Subventions en matière de politique de l'énergie (y compris Plan Air - Climat)	200	200
HE	53	02	10	31	85310000	083.019	Primes Energie	35.039	31.533
HE	53	03	10	31	85310000	083.020	Rénovation énergétique de quartiers - primes aux particuliers (PWT)	0	0
HE	53	04	10	31	85310000	083.038	Soutien financier pour l'installation de compteurs communicants et d'équipements de mesure et de pilotage (prosumers et non-prosumers)	2.800	2.800
HE	61	01	41	31	86141000	083.021	Intervention régionale en faveur du CRAC pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des investissements à caractère énergétique dans les bâtiments publics et dans les écoles	9.000	9.000
HE	61	02	42	31	86142000	083.022	Intervention régionale en faveur du CRAC pour la couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des investissements à caractère énergétique dans les écoles (appel 2019) (PWT)	4.500	4.500
HE	61	03	41	31	86141000	083.039	Primes Energie - transfert aux OAP	10.000	10.000
HE	63	02	21	31	86321000	083.023	(Modifié) Aide à l'investissement aux Communes en matière de politique énergétique	1.780	4.322
HE	63	03	11	31	86311000	083.046	Aides à l'investissement aux provinces en matière de politique énergétique	1.450	0
HE	63	04	52	31	86352000	083.047	(Modifié) Aides à l'investissement en faveur des CPAS en matière de politique énergétique	450	131
HE	63	05	53	31	86353000	083.048	Aides à l'investissement aux intercommunales du secteur S.1313 en matière de politique énergétique	350	0
HE	65	01	24	31	86524000	083.024	(Modifié) Contrats, subventions au secteur Université dans le cadre de projets de recherche relatifs au domaine de l'énergie	987	370
HE	65	02	24	31	86534000	083.049	(Modifié) Transferts en capital à la Communauté française	2.150	0
HE	74	01	22	31	87422000	083.042	Achat de biens informatiques (matériel ou logiciel)	1.212	749
CR	74	06	22	31	87422000	083.025	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	0	0
HE	81	01	80	31	88180000	083.026	Apports de capitaux et avances récupérables en matière de politique de l'énergie, visant notamment la recherche liée à l'énergie (contrat d'avenir)	400	387
HE	81	03	12	31	88112000	083.027	Actions de soutien au déploiement des infrastructures électriques - Octrois de prêts	0	162
<i>Totaux pour le Titre II.</i>								71.830	66.567
Totaux pour le programme 16.083.								95.937	90.548
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—
Programme 16.084 (ex 16.41)									
Première Alliance Emploi - Environnement									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
HE	01	03	00	41	80100001	084.001	Soutien à l'élaboration du contrat multisectoriel en matière d'économies d'énergie et de construction durable - Marshall 2.vert	0	0
CC	41	02	40	41	84140000	084.008	Financement de la poursuite du plan de rénovation et des procédures de créations et rénovation du parc de logements publics	22.419	22.419
HE	41	04	40	41	84140000	084.009	Soutien à la mise en œuvre de la gestion énergétique des bâtiments régionaux et locaux (UREBA)	8.271	8.271
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								30.690	30.690
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
HE	85	01	71	41	88571000	084.011	Avances remboursables Eco-pack et Réno-pack	6.170	19.000
<i>Totaux pour le Titre II.</i>								6.170	19.000
Totaux pour le programme 16.084.								36.860	49.690
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—
Programme 16.085 (ex 16.42)									
Développement durable									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
MO	33	04	00	42	83300000	085.022	Politique d'achats publics durables en lien avec l'insertion socio-professionnelle, la formation et la création d'emplois	15	20
MO	45	01	24	42	84524000	085.030	Politique d'achats publics durables en lien avec l'insertion socio-professionnelle, la formation et la création d'emplois - cartographie des centres de formation	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								15	20
Totaux pour le programme 16.085.								15	20
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux								
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation							
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec													
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>																
WB	01	01	00	50	80100001	086.001	Programme 16.086 (ex 16.50)									
							Fonds budgétaire : Fonds des sites à réaménager et des sites de réhabilitation paysagère et environnementale									
							Fonds budgétaire: Fonds des sites à réaménager et des sites de réhabilitation paysagère et environnementale									
							Solde au 1er janvier	12.028	12.028							
							Recettes de l'année en cours	228	228							
							Disponible pour l'année	12.256	12.256							
							Dépenses à charge du Fonds	100	100							
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	12.156	12.156							
							Totaux pour le programme 16.086.	100	100							
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—							
<i>Dont fonds budgétaires</i>	100	100														
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	12.156	12.156														
WB	i	01	01	00	80100001	087.001	Programme 16.087 (ex 16.51)									
							Fonds budgétaire : Fonds d'aménagement opérationnel (art. D.V.17 du Code du Développement Territorial)									
							Fonds budgétaire : Fonds d'aménagement opérationnel (art. D.V.17 du Code du Développement Territorial)									
							Solde au 1er janvier	3.317	3.346							
							Recettes de l'année en cours	50	50							
							Disponible pour l'année	3.367	3.396							
							Dépenses à charge du Fonds	100	100							
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	3.267	3.296							
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
							WB	12	01	11	51	81211000	087.002	Fonds budgétaire d'aménagement opérationnel - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé		
Totaux pour le programme 16.087.	100	100														
<i>Dont programme d'investissement</i>	100	100														
<i>Dont fonds budgétaires</i>	100	100														
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	3.267	3.296														
CC	01	01	00	52	80100001	088.001								Programme 16.088 (ex 16.52)		
														Fonds budgétaire : Fonds régional pour le relogement		
														Fonds budgétaire : Fonds régional pour le relogement		
														Solde au 1er janvier	274	274
														Recettes de l'année en cours	97	97
							Disponible pour l'année	371	371							
							Dépenses à charge du Fonds	97	97							
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	274	274							
							Totaux pour le programme 16.088.	97	97							
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—							
<i>Dont fonds budgétaires</i>	97	97														
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	274	274														
HE	01	01	00	53	80100001	089.001	Programme 16.089 (ex 16.53)									
							Fonds budgétaire : Fonds Energie									
							Fonds budgétaire: Fonds Energie									
							Solde au 1er janvier	39.452	51.755							
							Recettes de l'année en cours	13.000	13.000							
							Disponible pour l'année	52.452	64.755							
							Dépenses à charge du Fonds	8.080	10.000							
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	44.372	54.755							
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
							HE	12	01	11	53	81211000	089.002	Fonds budgétaire de l'Energie - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé		
HE	12	02	21	53	81221000	089.003	Fonds budgétaire de l'Energie - Frais généraux de fonctionnement - secteur public									
HE	31	01	32	53	83132000	089.004	Fonds budgétaire de l'Energie - Autres subventions d'exploitation - privé									
HE	33	01	00	53	83300000	089.005	Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts de revenus aux ASBL service des ménages									

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire		Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
HE	43	01	22	53	84322000	089.006	Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts de revenus aux Communes-contributions spécifiques		
HE	43	02	52	53	84352000	089.007	Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts de revenus aux CPAS		
HE	43	03	53	53	84353000	089.008	Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts de revenus aux Intercommunales s 1313		
HE	43	04	40	53	84340000	089.012	Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts de revenus aux administrations publiques locales - ASBL des pouvoirs locaux		
HE	43	05	12	53	84312000	089.013	Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts de revenus aux provinces - Contributions spécifiques		
HE	45	01	24	53	84524000	089.009	Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts de revenus à la Communauté française		
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
HE	51	01	11	53	85111000	089.014	Fonds budgétaire de l'Energie - Transfert en capital aux entreprises - Aides à l'investissement aux entreprises publiques		
HE	51	02	12	53	85112000	089.015	Fonds budgétaire de l'Energie - Transfert en capital aux entreprises - Aides à l'investissement aux entreprises privées		
HE	52	01	10	53	85210000	089.010	Fonds budgétaire de l'Energie - Aides aux investissements aux ASBL au service des ménages (rénovation et promotion des énergies renouvelables)		
HE	53	01	10	53	85310000	089.016	Fonds budgétaire de l'Energie - Transfert en capital aux ménages - Aide à l'investissement		
HE	65	01	24	53	86524000	089.017	Fonds budgétaire de l'Energie - Transfert en capital à d'autres groupes communautaires - Communauté française		
HE	74	01	22	53	87422000	089.011	Fonds budgétaire de l'Energie - Achats autre matériel (bien d'investissement)		
Totaux pour le programme 16.089.								8.080	10.000
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								8.080	10.000
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								44.372	54.755
Programme 16.090 (ex 16.54)									
Fonds budgétaire : Fonds destiné au financement du dispositif Ecopack et Rénopack - Marshall 4.0 - Axe IV - Mesure IV.1.2									
HE	01	01	00	54	80100001	090.001	Fonds budgétaire : Fonds destiné au financement du dispositif Ecopack et Rénopack - Marshall 4.0 - Axe IV- Mesure IV.1.2		
<i>Solde au 1er janvier</i>								80.603	80.603
<i>Recettes de l'année en cours</i>								44.169	44.169
<i>Disponible pour l'année</i>								124.772	124.772
<i>Dépenses à charge du Fonds</i>								83.948	83.948
<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>								40.824	40.824
HE	85	01	14	54	88514000	090.002	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire Reno-Ecopack - Octroi de crédit aux OAP		
Totaux pour le programme 16.090.								83.948	83.948
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								83.948	83.948
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								40.824	40.824
Totaux pour la division organique 16.								859.105	843.325
<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>								—	—
<i>Dont programme d'investissement</i>								25.941	14.149
<i>Dont fonds budgétaires</i>								92.325	94.245
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								100.893	111.305

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire		Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
						Division organique 17.			
						Pouvoirs locaux, action sociale et santé			
						Programme 17.001 (ex 17.01)			
						Fonctionnel			
						<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			
MO	12	01	11	01	81211000	001.056	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, Acquisition de petits matériels	26	26
MO	12	02	11	01	81211000	001.051	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)	6	106
WB	12	04	11	01	81211000	001.060	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)	30	30
CC	12	06	11	01	81211000	001.044	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, Acquisition de petits matériels	51	51
CC	12	09	11	01	81211000	001.040	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)	50	50
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	163	263
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
MO	74	03	22	01	87422000	001.052	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques	184	196
WB	74	04	22	01	87422000	001.064	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques	0	200
DI	74	05	22	01	87422000	001.079	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances (évolutives,...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques	40	40
CC	74	08	22	01	87422000	001.042	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques	300	300
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	524	736
							Totaux pour le programme 17.001.	687	999
							<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 17.091 (ex 17.02)		
							Affaires intérieures		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
CC	01	01	00	02	80100001	091.083	Fonds pour le Numérique des pouvoirs locaux	10.000	5.000
CC	12	01	11	02	81211000	091.001	Consultation populaire	0	0
CC	12	02	11	02	81211000	091.002	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	446	446
CC	12	03	11	02	81211000	091.003	Frais d'expertise, frais de procédure, honoraires d'avocats	200	200
CC	12	04	11	02	81211000	091.004	Formation professionnelle du personnel communal et des mandataires	280	280
CC	12	06	11	02	81211000	091.005	Etudes, relations publiques, organisation de salons, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion	135	135
CC	12	08	11	02	81211000	091.006	Frais inhérents à l'organisation des élections d'octobre 2024	4.000	0
DI	12	10	11	02	81211000	091.008	Frais de fonctionnement de la cellule "Fonds des calamités publiques"	20	20
CC	12	12	11	02	81211000	091.010	Cadastre de mandats et des rémunérations et Registre des institutions locales et supra-locales	477	477
CC	31	01	11	02	83111000	091.011	Subvention à l'intercommunale IMIO dans le cadre de la mutualisation informatique à destination des pouvoirs locaux	426	347
CC	31	02	22	02	83122000	091.079	Subventions relatives à la supracommunalité (entreprises publiques)	0	0
CC	33	01	00	02	83300000	091.012	Subventions et indemnités - Asbl	631	631
CC	33	02	00	02	83300000	091.013	Subventions pour des opérations pilotes de gestion supra-locale	840	870
CC	33	03	00	02	83300000	091.014	Subvention au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP)	38	38
CC	33	07	00	02	83300000	091.015	Subventions pour les ADL	0	0
CC	33	09	00	02	83300000	091.016	Projets LEADER	0	75
CC	33	10	00	02	83300000	091.017	Convention sectorielle 2007-2010 - Dialogue Social	300	300
CC	35	01	30	02	83530000	091.070	Soutien à des initiatives particulières menées par des ASBL situées dans d'autres pays membres de l'UE dans le cadre des fonds structurels européens	0	0
DI	41	01	40	02	84140000	091.018	Dotations au Fonds wallon des calamités naturelles -Division "Fonds des calamités publiques"	10.000	10.000
CC	41	02	40	02	84140000	091.019	Subvention de fonctionnement au Centre régional d'aide aux communes	4.740	4.740
CC	41	03	40	02	84140000	091.020	Subvention de fonctionnement au Conseil régional de la formation	1.034	1.034
CC	41	05	40	02	84140000	091.022	Intervention régionale complémentaire à verser au Compte régional pour l'assainissement des communes à finances obérées et des provinces (CRAC)	61.728	61.728

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
CC	41	06	40	02	84140000	091.023	Dotation au CRAC dans le cadre du refinancement du fonds des communes	34.635	34.635
CC	41	07	40	02	84140000	091.058	Dotation au CRAC relative au soutien aux communes dans le cadre de la problématique pension	13.000	13.000
CC	41	08	40	02	84140000	091.071	Soutien à des initiatives particulières menées par des UAP dans le cadre des fonds structurels européens	0	0
CC	41	09	40	02	84140000	091.082	Subvention au CRAC dans le cadre du plan bien-être	0	0
CC	43	01	22	02	84322000	091.024	Subventions et indemnités - communes	496	496
CC	43	02	11	02	84311000	091.025	Fonds des provinces	135.279	135.279
CC	43	03	53	02	84353000	091.026	Subventions à des intercommunales pour la mise en œuvre d'opérations de gestion supra-locale	25	25
CC	43	04	21	02	84321000	091.027	Fonds des communes	1.346.618	1.346.618
CC	43	05	22	02	84322000	091.028	Intervention spécifique en faveur de Namur capitale	6.307	6.196
CC	43	06	12	02	84312000	091.081	subventions et indemnités - provinces	62	62
CC	43	07	22	02	84322000	091.059	Subvention exceptionnelle aux communes	0	0
CC	43	08	22	02	84322000	091.030	Subventions aux communes pour les plans de cohésion sociale	23.000	23.000
CC	43	09	22	02	84322000	091.031	Convention sectorielle 2005-2006 (Communes)	7.600	7.600
CC	43	11	22	02	84322000	091.033	Subventions pour la formation professionnelle du personnel des pouvoirs locaux	3.750	1.500
CC	43	12	12	02	84312000	091.034	Soutien aux Provinces dans le cadre de la reprise des zones de secours	6.000	6.000
CC	43	13	22	02	84322000	091.035	Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine des pouvoirs locaux dans le cadre des fonds structurels européens.	0	0
CC	43	14	22	02	84322000	091.036	Subventions aux communes pour des actions favorisant l'intégration sociale, l'entretien du patrimoine, et la sécurité, l'emploi et subventions aux communes pour les agences de développement local	3.944	3.993
CC	43	15	22	02	84322000	091.037	Compensation aux communes de la forfaitarisation des réductions du précompte immobilier	17.029	17.029
CC	43	16	22	02	84322000	091.038	Incitant aux communes pour la mise en œuvre du second pilier pension	0	0
CC	43	17	22	02	84322000	091.039	Subventions aux communes et aux zones de police pour l'assistance aux victimes et pour les plans de cohésion sociale	0	1.050
CC	43	18	22	02	84322000	091.040	Subventions et indemnités aux grandes villes wallonnes dans le cadre de la prévention du radicalisme	0	0
CC	43	20	22	02	84322000	091.042	Complément régional octroyé aux communes - Plan Marshall	64.097	37.333
CC	43	21	12	02	84312000	091.060	Compensation aux provinces dans le cadre de la forfaitarisation des réductions du PRI pour enfants et personnes à charges	11.624	11.624
CC	43	22	12	02	84312000	091.061	Incitant aux provinces pour la mise en œuvre du second pilier pensions	0	0
CC	43	23	22	02	84322000	091.043	Mesure d'accompagnement du prélèvement kilométrique pour les commerçants ambulants et les forains	0	0
CC	43	24	22	02	84322000	091.044	Mesure d'accompagnement du prélèvement kilométrique pour les mines, miniers et carriers	3.900	3.900
CC	43	26	52	02	84352000	091.062	Incitant aux CPAS pour la mise en œuvre du second pilier pensions	0	0
CC	43	27	52	02	84352000	091.046	Dotation au Fonds Spécial de l'Aide Sociale (CPAS)	73.813	73.813
CC	43	28	22	02	84322000	091.047	Dotation complémentaire pour le mécanisme de garantie du Fonds des communes	14.012	14.012
CC	43	29	53	02	84353000	091.063	Incitant aux intercommunales pour la mise en œuvre du second pilier pensions	0	0
CC	43	30	59	02	84359000	091.064	Incitant aux autres pouvoirs locaux pour la mise en œuvre du second pilier pensions	0	0
CC	43	31	22	02	84322000	091.065	Compensation aux communes dans le cadre de l'allègement de la fiscalité - COVID-19	0	0
CC	43	32	12	02	84312000	091.066	Complément régional octroyé aux provinces - Plan Marshall	24.273	14.138
CC	43	33	52	02	84352000	091.067	Subvention exceptionnelle aux CPAS - COVID 19	0	0
CC	43	34	12	02	84312000	091.072	Convention sectorielle 2005-2006 (Provinces)	0	0
CC	43	35	52	02	84352000	091.073	Convention sectorielle 2005-2006 (CPAS)	0	0
CC	43	36	53	02	84353000	091.074	Convention sectorielle 2005-2006 (Intercommunales)	0	0
CC	43	37	59	02	84359000	091.075	Convention sectorielle 2005-2006 (autres pouvoirs locaux)	0	0
CC	43	38	59	02	84359000	091.076	Soutien à des initiatives particulières menées par d'autres opérateurs publics dans le cadre des fonds structurels européens	0	0
CC	43	39	40	02	84340000	091.077	Subvention à l'Union des Villes et communes de Wallonie	400	400
CC	43	40	12	02	84312000	091.078	Compensation aux provinces dans le cadre de l'allègement de la fiscalité - COVID-19	0	0
CC	43	41	53	02	84353000	091.080	Subventions relatives à la supracommunalité (intercommunales)	0	0
CC	43	42	22	02	84322000	091.085	Subventions pour des opérations pilotes de gestion supra-locale - Communes	0	690
CC	43	43	40	02	84340000	091.086	Subvention à la Fédération des CPAS de l'UVCW	0	0
CC	43	44	40	02	84340000	091.088	Subventions relatives à la supra-communalité - Asbl S1313	0	0
CC	45	02	26	02	84526000	091.049	Transfert de compétences à la Communauté germanophone	29.581	29.581
CC	45	03	24	02	84524000	091.050	Subventions à des universités pour des projets à destination des pouvoirs locaux	0	0
CC	45	04	40	02	84540000	091.051	Dotation Cour des comptes nouvelle mission sur la gouvernance	120	120
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								1.914.860	1.868.415
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
DI	61	01	42	02	86142000	091.089	(Nouveau) Aides à l'investissement - Fonds wallon des calamités naturelles - Division "Fonds des calamités publiques"	453.460	453.460
CC	61	02	41	02	86141000	091.052	Subvention au Centre régional d'aide aux communes pour l'achat de biens meubles durables	29	29
CC	61	03	41	02	86141000	091.053	Subvention au Conseil régional de la formation pour l'achat de biens meubles durables	29	29
CC	63	03	21	02	86321000	091.056	COP 21-Aides aux communes à l'achat de véhicules non polluants ou adaptation de véhicules aux normes environnementales	1.305	1.305

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
CC	63	04	52	02	86352000	091.068	COP 21-Aides aux CPAS à l'achat de véhicules non polluants ou adaptation de véhicules aux normes environnementales	195	195
CC	63	05	59	02	86359000	091.069	COP 21-Aides aux autres pouvoirs locaux à l'achat de véhicules non polluants ou adaptation de véhicules aux normes environnementales	0	0
<i>Totaux pour le Titre II.</i>								455.018	455.018
Totaux pour le programme 17.091.								2.369.878	2.323.433
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—
Programme 17.092 (ex 17.11)									
Politiques transversales dans le domaine socio-sanitaire									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
MO	01	01	00	11	80100001	092.001	Provision pour l'indexation des emplois subsidiés, les accords du non marchand et les mesures socio-sanitaires	152.850	152.850
MO	01	02	00	11	80100001	092.002	Projets cogérés par le SPW et par l'AVIQ dans le cadre de la mesure 16.9 du PwDR - FEADER	0	0
MO	12	01	11	11	81211000	092.003	Etudes diverses transversales dans le domaine socio-sanitaire	399	399
MO	12	02	11	11	81211000	092.004	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, honoraires non spécifiques	48	48
MO	32	01	00	11	83200000	092.008	Subvention à l'UNIPSO dans le cadre des accords non marchands 2018-2020	326	326
MO	32	02	00	11	83200000	092.009	Subvention à FEMARBEL dans le cadre des accords non marchands 2018-2020	0	0
MO	32	03	00	11	83200000	092.019	Subvention aux entreprises	0	0
MO	33	01	00	11	83300000	092.005	Soutien à des initiatives transversales	461	461
MO	33	02	00	11	83300000	092.006	Subventions aux organismes actifs en matière de lutte contre le sida	20	20
MO	33	03	00	11	83300000	092.007	Soutien à des initiatives diverses	120	120
MO	33	06	00	11	83300000	092.010	Subvention au Fonds intersyndical des secteurs de la Région wallonne dans le cadre des différents accords du non marchands	1.324	1.324
MO	33	07	00	11	83300000	092.011	Subvention aux organisations syndicales dans le cadre de la mise en œuvre des conventions sectorielles pour le secteur non-marchand public.	242	242
MO	41	01	40	11	84140000	092.016	Subventions à l'ITWEPS	0	38
MO	43	01	22	11	84322000	092.012	Subventions aux communes pour des actions menées par des associations dans le cadre de la politique du Plan de Cohésion sociale	1.555	1.555
MO	43	02	52	11	84352000	092.013	Subventions aux centres publics d'action sociale pour les initiatives transversales	30	30
MO	43	03	22	11	84322000	092.017	Subventions aux communes pour les initiatives transversales	30	30
MO	43	04	12	11	84312000	092.018	Subventions aux provinces pour les initiatives transversales	30	30
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								157.435	157.473
Totaux pour le programme 17.092.								157.435	157.473
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—
Programme 17.093 (ex 17.12)									
Dotations diverses aux politiques de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
DI	11	01	00	12	81100000	093.041	Remboursement de traitements, allocations et indemnités du personnel de la cellule wallonne COVID-19	0	0
					81111000				
					81112000				
					81120000				
					81131000				
					81132000				
					81140000				
DI	11	02	40	12	81140000	093.042	Indemnités généralement quelconques au personnel de la cellule wallonne COVID-19	0	0
DI	12	01	11	12	81211000	093.043	Frais de fonctionnement de la cellule wallonne COVID-19	0	0
MO	34	01	31	12	83431000	093.003	Aide aux personnes âgées - Transferts à destination du SPF Sécurité sociale	0	0
MO	41	01	40	12	84140000	093.004	Intervention régionale en faveur du CRAC - Politique de la Santé	21.605	21.605
MO	41	02	40	12	84140000	093.005	Intervention en faveur du CRAC dans le cadre du plan de cohésion sociale - Politique de la Santé	9.140	9.140
MO	41	03	40	12	84140000	093.006	Soutiens à des missions particulières attribuées par le Gouvernement à l'Institut Scientifique de Service Public (ISSeP)	0	0
MO	41	04	40	12	84140000	093.046	(Nouveau) Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles dans le cadre du Plan de relance	0	0
DB	41	05	40	12	84140000	093.008	Dotations de fonctionnement à la caisse publique d'allocations familiales	32.514	32.514
MO	41	07	40	12	84140000	093.009	Intervention régionale en faveur du CRAC - Politique de la Famille et des Aînés	4.700	4.700
MO	41	08	40	12	84140000	093.010	Intervention régionale en faveur du CRAC - CRAC III - Politique de la Famille et des Aînés	11.000	11.000
MO	41	09	40	12	84140000	093.011	Intervention régionale en faveur du CRAC dans le cadre du Plan d'inclusion sociale - Politique de la Famille et des Aînés	3.290	3.290

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>										
MO	41	10	40	12	84140000	093.012	Intervention régionale en faveur du CRAC dans le cadre des emprunts complémentaires au plan d'inclusion sociale - Politique de la Famille et des Aînés	14.250	14.250	
MO	41	12	40	12	84140000	093.014	Intervention régionale en faveur du CRAC dans le cadre du plan d'inclusion sociale - Politique des personnes handicapées	820	820	
MO	41	14	40	12	84140000	093.015	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la couverture de ses frais de fonctionnement	64.156	64.156	
MO	41	15	40	12	84140000	093.016	(Modifié) Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions paritaires	1.439.695	1.439.695	
MO	41	16	40	12	84140000	093.017	(Modifié) Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions réglementées	1.259.964	1.259.964	
MO	41	17	40	12	84140000	093.018	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Santé et au Bien-être	38.273	38.273	
MO	41	18	40	12	84140000	093.019	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Personne handicapée	7.540	7.540	
MO	41	19	40	12	84140000	093.020	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives communes	5.039	5.039	
MO	41	20	40	12	84140000	093.021	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions dans le cadre des fonds structurels européens (programmation 2014-2020)	1.357	1.357	
DB	41	21	40	12	84140000	093.022	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la couverture de ses frais de fonctionnement	6.128	6.128	
DB	41	22	40	12	84140000	093.023	(G) Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions paritaires - Allocations familiales	2.449.693	2.449.693	
DB	41	23	40	12	84140000	093.024	(G) Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions réglementées	34.824	34.824	
DB	41	24	40	12	84140000	093.025	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Famille	360	360	
MO	41	26	40	12	84140000	093.037	Dotation à l'Agence wallonne de la santé, de la protection sociale, du handicap et des familles dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19	25.890	25.890	
MO	41	27	40	12	84140000	093.038	Remboursement préfinancement SRIW - COVID-19	0	0	
MO	41	28	40	12	84140000	093.039	Remboursement préfinancement Wallonie Santé - COVID-19	0	0	
DB	41	29	40	12	84140000	093.045	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles : provision complément allocations familiales	0	0	
MO	45	02	40	12	84540000	093.027	Prélèvements opérés par le Gouvernement fédéral pour la gestion des charges hospitalières avant 6ème réforme de l'Etat	168.014	168.014	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								5.598.252	5.598.252	
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>										
MO	61	01	41	12	86141000	093.029	Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la couverture de ses investissements	585	585	
DB	61	02	41	12	86141000	093.030	Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Famille	0	0	
MO	61	03	41	12	86141000	093.031	Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Santé et au Bien-être	7.172	40.110	
MO	61	04	41	12	86141000	093.032	Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Personne handicapée	260	15.277	
DB	61	05	41	12	86141000	093.033	Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la couverture de ses investissements	90	90	
MO	61	06	41	12	86141000	093.034	(Modifié) Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions paritaires	6.481	6.481	
MO	61	08	41	12	86141000	093.036	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles dans le cadre du PWI	0	0	
DI	74	01	22	12	87422000	093.044	Dépenses patrimoniales de la cellule wallonne COVID-19	0	0	
MO	85	01	14	12	88514000	093.040	Dotation à Wallonie Santé - Plan de relance	0	0	
<i>Totaux pour le Titre II.</i>								14.588	62.543	
Totaux pour le programme 17.093.								5.612.840	5.660.795	
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—	
Programme 17.094 (ex 17.13)										
Action sociale										
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>										
MO	01	02	00	13	80100001	094.001	Fonds régional d'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère	0	0	
MO	01	04	00	13	80100001	094.002	Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine de l'action sociale dans le cadre des fonds structurels européens (programmation 2014-2020)	0	0	
MO	01	05	00	13	80100001	094.003	Projets cogérés par le SPW et par l'AVIQ dans le cadre de la mesure 16.9 du PwDR - FEADER	0	0	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux			
	A.B.			Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						Pr.	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>										
MO	01	06	00	13	80100001	094.075	Provision pour la mise en place de projets pilotes visant à lutter contre l'obésité et l'inégalité alimentaire chez les enfants	0	0	
MO	12	02	11	13	81211000	094.005	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, honoraires	2.351	2.346	
MO	12	05	11	13	81211000	094.007	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, échanges de pratiques et supports de communication pour la direction interdépartementale de la cohésion sociale	74	74	
CC	12	06	11	13	81211000	094.008	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, échanges de pratiques et supports de communication pour la direction interdépartementale de la cohésion sociale	24	24	
MO	12	07	11	13	81211000	094.067	Intervention exceptionnelle aux Gouverneurs COVID-19	0	0	
MO	31	01	22	13	83122000	094.084	Soutien à des initiatives menées par des entreprises publiques en matière d'égalité des chances	0	0	
MO	33	01	00	13	83300000	094.009	Soutien à des initiatives dans le domaine de l'action sociale	1.037	1.155	
MO	33	02	00	13	83300000	094.010	Subventions pour le financement de recherches dans le domaine social	0	0	
MO	33	03	00	13	83300000	094.011	(Modifié) Subventions aux relais sociaux en attente de constitution ou constitués en ASBL	400	400	
MO	33	04	00	13	83300000	094.012	Subventions accordées aux initiatives locales d'intégration agréées en matière d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère	5.410	5.353	
MO	33	05	00	13	83300000	094.013	Subventions accordées aux centres régionaux pour l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère	7.198	7.188	
MO	33	06	00	13	83300000	094.014	Opérateurs privés du dispositif d'intégration	9.178	7.995	
MO	33	07	00	13	83300000	094.015	Subventions aux Maisons d'accueil et aux Maisons communautaires	32.969	32.785	
MO	33	08	00	13	83300000	094.016	Subvention accordée à l'organisme d'interprétariat social chargé d'organiser l'offre d'interprétariat en milieu social	762	753	
MO	33	09	00	13	83300000	094.017	Soutien à des services privés d'insertion sociale	1.728	1.728	
MO	33	10	00	13	83300000	094.018	Subvention accordée à l'organisme spécialisé en accueil des gens du voyage	257	257	
MO	g	33	11	00	13	83300000	094.019	Services et dispositifs d'accompagnement des violences entre partenaires et des violences sexistes	1.765	1.792
DI	33	12	00	13	83300000	094.020	Service Citoyen – subside à l'ASBL Plateforme pour le Service Citoyen	2.959	2.959	
MO	g	33	14	00	13	83300000	094.021	Subvention aux services d'aide et de soins aux personnes prostituées	727	727
MO	33	15	00	13	83300000	094.022	Subvention au Réseau wallon de Lutte contre la pauvreté	258	258	
MO	33	16	00	13	83300000	094.023	Subventions à l'ASBL "Observatoire du Crédit et de l'endettement"	587	576	
MO	33	17	00	13	83300000	094.024	Subventions à des organismes de coordination et de documentation en matière sociale	212	212	
MO	33	18	00	13	83300000	094.025	Soutien à des formations d'intervenants sociaux et de fonctionnaires	25	25	
MO	33	19	00	13	83300000	094.026	Subventions aux centres de service social	8.471	8.710	
MO	33	20	00	13	83300000	094.027	Soutien à des initiatives privées relatives à la médiation de dettes	500	462	
MO	33	23	00	13	83300000	094.028	Soutien à des initiatives privées en matière d'égalité des chances	1.180	1.184	
MO	33	25	00	13	83300000	094.029	Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine de l'action sociale dans le cadre du Fonds structurel européen FEADER	0	485	
MO	33	26	00	13	83300000	094.030	Soutien aux Maisons Arc-en-Ciel en matière d'aide aux personnes lesbiennes, gays, bissexuelles et transgenres	866	866	
CC	33	27	00	13	83300000	094.031	Subvention aux institutions et associations privées chargées de la concertation locale - habitat permanent	0	0	
MO	33	29	00	13	83300000	094.033	Aide alimentaire secteur privé	741	734	
MO	33	30	00	13	83300000	094.077	Soutien à des initiatives particulières menées par des ASBL dans le domaine de l'action sociale dans le cadre des fonds structurels européens (programmation 2014-2020)	0	0	
MO	35	01	20	13	83520000	094.078	(Nouveau) Soutien à des initiatives particulières menées par des institutions publiques dans d'autres pays membres de l'UE dans le domaine de l'action sociale dans le cadre des fonds structurels européens (programmation 2014-2020)	0	0	
MO	41	02	40	13	84140000	094.036	Subventions accordées au FOREM en matière d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère	0	0	
MO	41	04	40	13	84140000	094.073	Intervention régionale en faveur du CRAC dans le cadre du plan d'investissements dans les aires d'accueil pour les gens du voyage	0	0	
MO	43	01	52	13	84352000	094.038	Soutien à des initiatives particulières des centres publics d'action sociale	1.086	1.086	
MO	43	03	12	13	84312000	094.040	Subventions aux provinces dans le cadre de la politique des gens du voyage	0	0	
MO	43	04	52	13	84352000	094.041	Soutien à des initiatives publiques relatives à la médiation de dettes	4.662	4.668	
MO	43	05	52	13	84352000	094.042	Subventions aux relais sociaux gérés par des organismes	11.922	11.621	
CC	43	07	22	13	84322000	094.044	Habitat permanent - Convention de partenariat, études et prestations de services	168	168	
MO	43	08	52	13	84352000	094.045	Subventions aux CPAS dans le cadre de l'intégration professionnelle des ayants droit à l'intégration sociale	13.177	13.177	
MO	43	09	52	13	84352000	094.046	Soutien à des services publics d'insertion sociale	3.210	3.210	
MO	43	11	59	13	84359000	094.047	Soutien à des initiatives publiques (Provinces) en matière d'égalité des chances	86	87	
MO	43	12	52	13	84352000	094.048	Subventions aux Maisons d'accueil et aux Maisons de vie communautaires - secteur public	2.304	2.340	
MO	43	13	52	13	84352000	094.049	Subvention au CPAS dans le cadre de l'activation des bénéficiaires d'une aide sociale financière en application de la loi du 2 avril 1965 (Fédéral) - Art.60-61	5.080	5.080	
MO	43	14	22	13	84322000	094.050	Opérateurs publics du dispositif d'intégration - Communes	863	863	
MO	43	15	52	13	84352000	094.051	Subvention aux CPAS dans le cadre de l'activation des bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale (Fédéral) - Art. 60-61	96.777	96.777	
MO	43	16	52	13	84352000	094.052	Opérateurs publics du dispositif d'intégration - CPAS	876	876	
MO	43	17	52	13	84352000	094.053	Aide alimentaire secteur public	236	273	
MO	43	18	52	13	84352000	094.085	Soutien à des initiatives menées par des CPAS en matière d'égalité des chances	0	0	
MO	43	19	22	13	84322000	094.054	Soutien à des initiatives (communes) en matière d'égalité des chances	43	44	
MO	43	20	12	13	84312000	094.066	Opérateurs publics du dispositif d'intégration - Provinces	72	72	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>										
MO	43	21	12	13	84312000	094.068	Soutien à des initiatives particulières des Provinces	30	30	
MO	43	22	22	13	84322000	094.069	Soutien à des initiatives particulières des Communes	697	680	
MO	g	43	23	22	13	84322000	094.070	Services et dispositifs d'accompagnement des violences entre partenaires et des violences fondées sur le genre (Communes)	97	91
MO	g	43	24	52	13	84352000	094.071	Services et dispositifs d'accompagnement des violences entre partenaires et des violences fondées sur le genre (CPAS)	97	91
MO	43	25	22	13	84322000	094.072	Aide alimentaire secteur public (administration communale)	0	0	
MO	43	26	52	13	84352000	094.076	Soutien à des initiatives particulières menées par des CPAS dans le domaine de l'action sociale dans le cadre des fonds structurels européens (programmation 2014-2020)	0	0	
MO	43	27	22	13	84322000	094.080	(Nouveau) Subvention aux Maisons d'accueil et aux Maisons communautaires - Secteur public (communes)	548	493	
MO	43	28	52	13	84352000	094.081	(Nouveau) Soutien à des initiatives particulières menées par les CPAS dans le domaine de l'action sociale dans le cadre des fonds structurels européens (programmation 2014-2020)	0	0	
MO	43	29	53	13	84353000	094.082	(Nouveau) Soutien à des initiatives particulières menées par des intercommunales dans le domaine de l'action sociale dans le cadre des fonds structurels européens FEADER	0	59	
MO	45	01	24	13	84524000	094.055	Subventions à des organismes universitaires ou aux autres institutions d'enseignement dans le domaine de l'Action sociale	0	0	
MO	45	03	40	13	84540000	094.057	Soutien à des initiatives interfédérales en matière d'Action sociale, de Cohésion sociale, d'Intégration et d'Égalité des chances	803	782	
MO	45	04	24	13	84524000	094.058	(Modifié) Subventions en matière d'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère et en matière d'égalité des chances au bénéfice d'institutions universitaires ou d'autres institutions d'enseignement	211	207	
MO	45	05	24	13	84524000	094.083	Soutien à des initiatives particulières menées par des organismes universitaires ou des institutions d'enseignement dans le domaine de l'action sociale dans le cadre des fonds structurels européens (programmation 2014-2020)	0	0	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								222.724	221.823	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>										
MO	51	01	30	13	85130000	094.059	Exécution de la garantie concernant l'octroi de prêts à taux réduits ou sans taux pour des personnes fragilisées	45	45	
MO	52	01	10	13	85210000	094.060	Subsides d'aménagement et d'équipement dans le domaine de l'intégration - secteur privé	20	20	
MO	52	82	10	13	85210000	094.061	Subsides d'équipement dans le domaine de l'action sociale - secteur privé	75	75	
MO	52	83	10	13	85210000	094.062	Subsides d'aménagement pour des ASBL partenaires des relais sociaux (CAW - F44)	0	0	
MO	63	01	52	13	86352000	094.064	Subsides d'équipement en faveur des Centres Publics d'Action Sociale et des relais sociaux	0	0	
MO	63	02	21	13	86321000	094.065	Subsides en vue de l'acquisition, l'aménagement et l'équipement de terrains pour les gens du voyage	0	0	
MO	63	03	21	13	86321000	094.074	Subsides d'équipement en faveur des communes	0	45	
<i>Totaux pour le Titre II.</i>								140	185	
Totaux pour le programme 17.094.								222.864	222.008	
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—	
Programme 17.095 (ex 17.14)										
Crèches et petite enfance										
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>										
DB	12	01	11	14	81211000	095.001	Achat de biens et services non durables spécifiques au programme	145	145	
DB	33	01	00	14	83300000	095.006	Soutien à des initiatives dans le domaine de la naissance et de l'enfance	0	0	
DB	41	05	40	14	84140000	095.002	Intervention financière en faveur du CRAC dans le cadre du financement alternatif des investissements dans les crèches	4.600	4.600	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								4.745	4.745	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>										
DB	51	06	12	14	85112000	095.003	Subventions à des établissements d'utilité publique ou à des associations sans but lucratif pour la construction, l'agrandissement, la transformation et l'équipement d'institutions intéressant la naissance et l'enfance	601	601	
DB	53	01	20	14	85320000	095.004	Primes Baby-pack	150	150	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>								
DB	63	01	52	14	86352000	095.005	Subventions à des pouvoirs publics pour la construction, l'agrandissement, la transformation et l'équipement d'institutions intéressant la naissance et l'enfance	386	386
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	1.137	1.137
							Totaux pour le programme 17.095.	5.882	5.882
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Totaux pour la division organique 17.	8.369.586	8.370.590
							<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés									
							Division organique 18.		
							Entreprises, emploi et recherche		
							Programme 18.001 (ex 18.01)		
							Fonctionnel		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
MO	12	01	11	01	81211000	001.055	(Modifié) Dépenses liées à l'acquisition de biens non durables et de services spécifiques aux compétences Emploi	990	1.210
MO	12	02	11	01	81211000	001.095	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)	280	180
MO	12	03	11	01	81211000	001.054	Etudes, relations publiques, documentation, frais de réunions relatifs à des actions transversales économie-emploi-recherche	150	130
WB	12	04	11	01	81211000	001.066	Dépenses liées à l'acquisition de biens non durables et de services spécifiques aux compétences Economie et Recherche	5.344	4.125
WB	12	05	11	01	81211000	001.097	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)	297	297
WB	12	08	11	01	81211000	001.070	Dépenses liées à l'achat de biens non durables, de services et aux précomptes immobiliers spécifiques au programme Zones d'activités économiques	50	50
WB	12	09	11	01	81211000	001.072	Evaluation des mesures de programmation FEDER	0	0
DI	12	10	11	01	81211000	001.075	Dépenses liées à l'acquisition de biens non durables et de services spécifiques à la direction des Licences d'armes	12	12
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	7.123	6.004
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
WB	74	03	22	01	87422000	001.098	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques	344	317
MO	74	04	22	01	87422000	001.096	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques	576	533
DI	74	06	22	01	87422000	001.076	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) spécifiques à la direction des Licences d'armes	0	210
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	920	1.060
							Totaux pour le programme 18.001.	8.043	7.064
							<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 18.096 (ex 18.02)		
							ENTREPRISES - Aides à l'investissement		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
WB	32	01	00	02	83200000	096.010	Mise à disposition de containers suite aux inondations - Secteur privé	0	0
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	—	—
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
WB	51	01	12	02	85112000	096.009	Primes à l'investissement en faveur des entreprises actives dans la fabrication de produits liés au COVID-19	0	0
WB	51	02	12	02	85112000	096.001	Primes à l'investissement destinées à favoriser la protection de l'environnement et l'utilisation durable de l'énergie, en application du décret du 11 mars 2004.	17.729	12.729
WB	51	03	12	02	85112000	096.002	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des grandes entreprises	30.000	25.000
WB	51	04	12	02	85112000	096.003	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises	83.181	69.400
WB	51	05	12	02	85112000	096.004	Soutien de la compétitivité des entreprises - mesure carbon leakage	20.000	20.000
WB	51	06	11	02	85111000	096.013	Primes à l'investissement - Entreprises de droit privé contrôlées par une autorité publique	0	0
WB	51	08	12	02	85112000	096.005	Primes à l'investissement (mesures d'accompagnement du prélèvement kilométrique)	2.905	3.684
WB	51	11	12	02	85112000	096.007	Subventions à des actions qui entrent dans le cadre du plan wallon d'aide aux modes de transport alternatifs à la route	4.000	4.000

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire		Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
WB	51	16	12	02	85112000	096.008	Stimulation de l'investissement dans les entreprises existantes ou en création - Mesure 1.1.1. Aides à l'investissement cofinancées par l'Union Européenne (FEDER) - programmation 2014-2020	0	0
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	157.815	134.813
							Totaux pour le programme 18.096.	157.815	134.813
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 18.097 (ex 18.03)		
							ENTREPRISES - Outils économiques et financiers		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
WB	11	05	40	03	81140000	097.026	Indemnités quelconques au personnel 2019-2024	45	45
WB	12	03	11	03	81211000	097.001	Commission permanente pour la restructuration des entreprises, en ce compris les frais d'études, d'honoraires	850	850
WB	12	04	11	03	81211000	097.027	(Nouveau) Frais de fonctionnement - Commission de restructuration des entreprises	258	258
WB	31	01	32	03	83132000	097.024	Subventions pour la stimulation de l'économie circulaire en Région wallonne - Secteur privé	0	0
WB	41	04	40	03	84140000	097.004	Subventions à la SOWALFIN destinées à couvrir ses frais de fonctionnement	17.143	18.800
WB	41	05	40	03	84140000	097.005	Subvention au groupe SOWALFIN pour mener ses missions d'accompagnement et d'animation économiques	8.354	7.354
WB	41	12	40	03	84140000	097.011	(Modifié) Subvention permettant le fonctionnement deWALLIMAGE - Frais de fonctionnement et missions déléguées	8.075	7.475
WB	41	14	40	03	84140000	097.012	Subvention à la SPAQuE pour la gestion de la mission déléguée NORDION	0	11.500
WB	41	15	40	03	84140000	097.028	(Nouveau) Subvention à la SOWALFIN, la SOGEPa et la SRIW dans le cadre des inondations	17.000	17.000
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	51.725	63.282
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
WB	74	05	22	03	87422000	097.013	Achat de biens patrimoniaux.- Commission de restructuration des entreprises	30	30
WB	85	01	61	03	88561000	097.014	Interventions stratégiques dans le secteur industriel et au bénéfice des entreprises en restructuration	71.500	71.500
WB	85	02	61	03	88561000	097.015	Moyens d'actions aux organismes financiers ayant pour but la consolidation et le développement des entreprises wallonnes	95.700	95.700
WB	85	03	14	03	88514000	097.016	Intervention de la Région dans l'activité prêts/garanties de la SOWALFIN	2.500	2.500
WB	85	04	14	03	88514000	097.017	Transition énergétique des entreprises : actions visant à faciliter les investissements dans les entreprises - Plan Wallon d'Investissements (PWI)	0	0
WB	85	05	14	03	88514000	097.018	Soutenir l'innovation, le développement et la croissance des entreprises	0	0
WB	85	07	14	03	88514000	097.019	Prêts et garanties dans le cadre des mesures d'accompagnement du prélèvement kilométrique	2.000	2.000
WB	85	08	14	03	88514000	097.020	Economie circulaire - Soutien de la filière plastique - Plan Wallon d'Investissements (PWI)	0	4.500
WB	85	09	14	03	88514000	097.021	Cofinancement dans le cadre des programmes opérationnels "Transition" et "Zones plus développées" - FEDER 2014-2020	0	0
WB	85	10	14	03	88514000	097.022	Intervention de la Région dans l'activité garanties de GELIGAR	0	0
WB	85	12	14	03	88514000	097.025	Mission déléguée à la SRIW	0	0
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	171.730	176.230
							Totaux pour le programme 18.097.	223.455	239.512
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 18.098 (ex 18.04)		
							Zones d'activités économiques		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
WB	31	01	32	04	83132000	098.001	Subventions à des opérateurs de développement économique en vue de la réalisation d'étude diverses	170	187
WB	41	01	40	04	84140000	098.003	Subventions à des opérateurs de développement économique en vue de la réalisation d'étude diverses - UAP	0	0
WB	41	02	60	04	84160000	098.004	Subventions à des opérateurs de développement économique en vue de la réalisation d'étude diverses - ASBL des administrations publiques	0	0
WB	43	01	53	04	84353000	098.005	Subventions à des opérateurs de développement économique en vue de la réalisation d'étude diverses - Intercommunales	350	140
WB	45	01	24	04	84524000	098.006	Subventions à des universités ou groupement d'universités dans le cadre du développement des zones d'activités économiques	0	0
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	520	327
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
WB	51	01	21	04	85121000	098.024	(Nouveau) Subventions aux entreprises publiques dans le cadre du programme SOWAFINAL III en vue de l'aménagement des zones d'activités économiques	44.964	18.628

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux			
	A.B.		Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
	1-2 sec	n° ord.							3-4 sec	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>										
WB	61	01	42	04	86142000	098.007	Actes et travaux de viabilisation et de redynamisation, opérations de rachat (décret du 2 février 2017 relatif au développement des parcs d'activités économiques) - UAP	2.700	2.700	
WB	61	04	41	04	86141000	098.008	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des infrastructures d'accueil des activités économiques	1.751	1.751	
WB	61	05	41	04	86141000	098.009	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des infrastructures d'accueil des activités économiques (Actions prioritaires pour l'avenir wallon)	12.049	12.049	
WB	61	06	41	04	86141000	098.010	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des infrastructures d'accueil des activités économiques (Marshall 2.vert - Axe IV)	21.978	21.978	
WB	61	07	42	04	86142000	098.011	Interventions dans le cadre du décret du 11 mars 2004 relatif aux infrastructures d'accueil des activités économiques - UAP	190	1.400	
WB	61	08	42	04	86142000	098.012	Infrastructures d'accueil industrielles - cofinancement régional des actions soutenues par le FEDER - programmation 2014-2020 - UAP	0	0	
WB	61	09	41	04	86141000	098.013	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif du redéploiement de l'activité économique (Sowafinal 3 PWI)	0	0	
WB	61	10	41	04	86141000	098.022	(Nouveau) Subventions aux unités d'administration publiques dans le cadre du programme SOWAFINAL III en vue de l'aménagement des zones d'activités économiques	19.150	13.585	
WB	63	01	53	04	86353000	098.014	Actes et travaux de viabilisation et de redynamisation, opérations de rachat (décret du 2 février 2017 relatif au développement des parcs d'activités économiques) - Intercommunales	12.436	9.350	
WB	<i>i</i>	63	04	53	04	86353000	098.015	Intervention pour l'acquisition et l'aménagement de terrains et bâtiments industriels, artisanaux et de services ainsi que leurs voies d'accès	0	0
WB		63	05	53	04	86353000	098.016	Expérience pilote-réhabilitation de zones d'activités économiques	100	450
WB		63	06	53	04	86353000	098.017	Interventions dans le cadre du décret du 11 mars 2004 relatif aux infrastructures d'accueil des activités économiques - Intercommunales	3.000	4.500
WB		63	07	53	04	86353000	098.018	Infrastructures d'accueil industrielles - cofinancement régional des actions soutenues par le FEDER - programmation 2014-2020 - Intercommunales	0	0
WB		63	08	22	04	86322000	098.019	Interventions dans le cadre du décret du 11 mars 2004 relatif aux infrastructures d'accueil des activités économiques - Communes	0	0
WB		63	09	22	04	86322000	098.020	Infrastructures d'accueil industrielles - cofinancement régional des actions soutenues par le FEDER - programmation 2014-2020 - Communes	0	0
WB		63	10	12	04	86312000	098.021	Infrastructures d'accueil industrielles - cofinancement régional des actions soutenues par le FEDER - programmation 2014-2020 - Provinces	0	0
WB		63	11	53	04	86353000	098.023	(Nouveau) Subventions aux intercommunales dans le cadre du programme SOWAFINAL III en vue de l'aménagement des zones d'activités économiques	65.886	18.232
WB		63	12	53	04	86353000	098.027	(Nouveau) Subventions relatives aux équipements des parcs d'activité économique dans le cadre des inondations	20.000	7.000
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	204.204	111.623	
							Totaux pour le programme 18.098.	204.724	111.950	
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	
							Programme 18.099 (ex 18.06)			
							ENTREPRISES - Compétitivité - Innovation - Développement			
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			
WB		31	01	32	06	83132000	099.024	Financement du dispositif d'indemnisation COVID-19	0	0
WB		31	06	32	06	83132000	099.001	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif - Secteur privé	9.301	7.079
WB		31	08	32	06	83132000	099.002	Primes d'emploi octroyées en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises	100	100
WB		31	10	32	06	83132000	099.004	(Modifié) Subvention aux réseaux d'entreprises (Décret du 18 janvier 2007)	816	778
WB		31	12	32	06	83132000	099.005	(Modifié) Subventions aux Cellules opérationnelles des Pôles de compétitivité	2.300	2.300
WB		31	13	32	06	83132000	099.006	Subventions dans le cadre du développement et du soutien aux commerces, aux artisans et à la redynamisation des centres-villes - Entreprises	3.000	3.000
WB		31	18	32	06	83132000	099.007	Financement du dispositif des aides de premier niveau	18.000	18.000
WB		31	24	22	06	83122000	099.027	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif - Entreprises publiques	0	50
WB		32	01	00	06	83200000	099.009	(Modifié) Subventions cofinancées par le FEADER en vue de promouvoir le développement d'actions locales d'animation économique - PDR 2014-2020	0	406
WB		33	01	00	06	83300000	099.010	Subventions d'activités pour soutenir le secteur logistique (mesures d'accompagnement du prélèvement kilométrique)	500	500
WB		33	02	00	06	83300000	099.011	Subventions dans le cadre du développement et du soutien aux commerces, aux artisans et à la redynamisation des centres-villes	3.000	4.000
WB		33	04	00	06	83300000	099.023	(Modifié) Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation - ASBL au service des ménages	500	500
WB		41	01	40	06	84140000	099.013	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif - UAP	1.550	1.063
WB		41	03	40	06	84140000	099.025	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif - UAP - WBI	0	0

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
WB	41	04	40	06	84140000	099.026	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif – UAP - IWEPS	0	0
WB	41	05	40	06	84140000	099.015	Subvention au CESE pour les frais liés au fonctionnement de l'Observatoire du Commerce	200	200
WB	41	08	40	06	84140000	099.016	Subvention pour la mise en œuvre d'une politique de soutien aux indépendants	1.176	863
WB	43	01	40	06	84340000	099.017	(Modifié) Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation – ASBL liées aux pouvoirs locaux	900	400
WB	43	03	59	06	84359000	099.018	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif – Autres entités liées aux pouvoirs locaux	0	0
WB	43	04	53	06	84353000	099.019	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif – Intercommunales	1.600	1.332
WB	45	01	24	06	84524000	099.020	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif – Entités liées à la Communauté française	725	725
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								43.668	41.296
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>									
WB	51	01	22	06	85112000	099.030	Subventions destinées à soutenir les entreprises impactées par les inondations	0	0
WB	53	01	20	06	85112000	099.031	Subventions destinées à soutenir les indépendants impactés par les inondations	0	0
WB	63	01	53	06	86353000	099.022	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif (Investissements) – Intercommunales	852	852
<i>Totaux pour le Titre II.</i>								852	852
Totaux pour le programme 18.099.								44.520	42.148
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—
Programme 18.100 (ex 18.07)									
Actions cofinancées dans le cadre des fonds structurels									
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>									
WB	12	01	11	07	81211000	100.047	Fonds structurels 2014-2020 – Projets Interreg relevant des compétences emploi et formation – Frais de fonctionnement SPW	0	0
WB	12	02	11	07	81211000	100.063	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences économie et recherche -Frais de fonctionnement SPW	0	0
WB	31	01	32	07	83132000	100.001	Fonds Structurels 2014-2020 – Mesures FEDER 1.1.4, 1.2.1 et 2.3.3 – Subventions au secteur privé	0	0
WB	31	02	32	07	83132000	100.002	Fonds Structurels 2014-2020 – Mesures FEDER 2.1.1, 2.1.2 et 2.2.2 – Subventions au secteur privé	0	0
WB	31	03	32	07	83132000	100.003	Fonds Structurels 2014-2020 – Mesure 1.2 – RESINNOVE – FSE – Subventions au secteur privé	0	0
WB	31	04	32	07	83132000	100.004	Fonds Structurels 2014-2020 – Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche – Secteur privé	0	0
MO	31	05	32	07	83132000	100.026	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - Secteur privé	0	0
WB	31	06	32	07	83132000	100.048	Fonds structurels 2014-2020 – Mesures FEDER 1.3.1 - Subventions au secteur privé	0	0
WB	31	07	22	07	83122000	100.054	Fonds structurels 2014-2020 - Mesures FEDER 1.1.4, 1.2.1 et 2.3.3 - Entreprises publiques	0	0
WB	31	08	22	07	83122000	100.055	Fonds structurels 2014-2020 - Projet INTERREG relevant des compétences économie et recherche - Entreprises publiques	0	0
WB	31	09	22	07	83122000	100.056	Fonds structurels 2014-2020 - Mesure FEDER 1.3.1 - Entreprises publiques	0	0
WB	31	10	32	07	83132000	100.057	Fonds structurels 2014-2020 - Projet INTERREG relevant des compétences emploi et formation - Secteur privé	0	0
WB	31	11	22	07	83122000	100.064	Fonds structurels 2014-2020 - Mesures FEDER 2.1.1, 2.1.2 et 2.2.2 - Entreprises publiques	0	0
MO	31	12	22	07	83122000	100.065	Fonds Structurels 2014-2020 – Projets INTERREG relevant des compétences Emploi et Formation – Entreprises publiques	0	0
WB	33	01	00	07	83300000	100.005	Fonds Structurels 2014-2020 – Projets INTERREG relevant des compétences Emploi et Formation – Secteur privé (ASBL)	0	0
MO	33	02	00	07	83300000	100.027	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - Asbl	0	0
WB	33	03	00	07	83300000	100.058	Fonds structurels 2014-2020 - Projet INTERREG relevant des compétences économie et recherche - Asbl au service des ménages	0	0
WB	33	04	00	07	83300000	100.059	Fonds structurels 2014-2020 - Mesures FEDER 1.1.4, 1.2.1 et 2.3.3 - Asbl au service des ménages	0	0
WB	35	01	20	07	83520000	100.006	Fonds Structurels 2014-2020 – Projets INTERREG relevant des compétences Emploi et Formation – Administration publique étrangère	0	0
MO	35	02	20	07	83520000	100.028	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - Administrations publiques étrangères	0	0
WB	35	03	30	07	83530000	100.053	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche - Pays membres de l'UE	0	0
WB	41	01	40	07	84140000	100.007	Fonds Structurels 2014-2020 – Mesures FEDER 1.1.4, 1.2.1 et 2.3.3 – Subventions à des UAP	0	0

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
WB	41	02	40	07	84140000	100.008	Fonds Structurels 2014-2020 – Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche – UAP	0	0
WB	41	03	40	07	84140000	100.009	Fonds Structurels 2014-2020 – Projets INTERREG relevant des compétences Emploi et Formation – UAP	0	0
MO	41	04	40	07	84140000	100.029	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - IFAPME	0	0
MO	41	05	40	07	84140000	100.030	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - Forem	0	0
MO	41	06	40	07	84140000	100.031	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - IWEPS	0	0
WB	41	07	30	07	84130000	100.060	Fonds structurels 2014-2020 - Projet INTERREG relevant des compétences économie et recherche - SACA	0	0
WB	41	09	40	07	84140000	100.042	Fonds structurels 2014-2020 – Projets INTERREG relevant des compétences économie et recherche – UAP - AWEX	0	0
WB	41	11	40	07	84140000	100.044	Fonds structurels 2014-2020 – Projets INTERREG relevant des compétences économie et recherche – UAP - FOREM	0	0
WB	41	12	40	07	84140000	100.049	Fonds structurels 2014-2020 – Mesures FEDER 1.3.1 - Subventions à des UAP	0	0
WB	43	01	12	07	84312000	100.010	Fonds Structurels 2014-2020 – Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche – Provinces	0	0
WB	43	02	12	07	84312000	100.011	Fonds Structurels 2014-2020 – Projets INTERREG relevant des compétences Emploi et Formation – Provinces	0	0
WB	43	03	22	07	84322000	100.012	Fonds Structurels 2014-2020 – Mesures FEDER 1.1.4, 1.2.1 et 2.3.3 – Subventions à des communes	0	0
WB	43	04	22	07	84322000	100.013	Fonds Structurels 2014-2020 – Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche – Communes	0	0
WB	43	05	40	07	84340000	100.014	Fonds Structurels 2014-2020 – Mesures FEDER 1.1.4, 1.2.1 et 2.3.3 – Subventions à des ASBL liées aux pouvoirs locaux	0	0
WB	43	06	40	07	84340000	100.015	Fonds Structurels 2014-2020 – Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche – ASBL liées aux pouvoirs locaux	0	0
WB	43	07	53	07	84353000	100.016	Fonds Structurels 2014-2020 – Mesures FEDER 1.1.4, 1.2.1 et 2.3.3 – Subventions à des intercommunales - Secteur 13.13	0	0
WB	43	08	53	07	84353000	100.017	Fonds Structurels 2014-2020 – Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche – Intercommunales - Secteur 13.13	0	0
MO	43	09	12	07	84312000	100.032	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - Provinces	0	0
MO	43	10	53	07	84353000	100.033	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - Intercommunales	0	0
WB	43	11	53	07	84353000	100.050	Fonds structurels 2014-2020 – Mesures FEDER 1.3.1 – Subventions à des intercommunales - Secteur 13.13	0	0
WB	43	12	52	07	84352000	100.051	Fonds structurels 2014-2020 – Projets Interreg relevant des compétences emploi et formation - CPAS	0	0
MO	43	13	40	07	84313000	100.066	Fonds Structurels 2014-2020 – Projets INTERREG relevant des compétences Emploi et Formation – Asbl liées aux pouvoirs locaux	0	0
WB	45	01	24	07	84524000	100.018	Fonds Structurels 2014-2020 – Mesures FEDER 1.1.4, 1.2.1 et 2.3.3 – Subventions à des entités liées à la Communauté française	0	0
WB	45	02	24	07	84524000	100.019	Fonds Structurels 2014-2020 – Mesures FEDER 2.1.1, 2.1.2 et 2.2.2 – Subventions aux universités et organismes assimilés	0	0
WB	45	03	24	07	84524000	100.020	Fonds Structurels 2014-2020 – Mesure 1.2 – RESINNOVE – FSE – Subventions aux universités et organismes assimilés	0	0
WB	45	04	24	07	84524000	100.021	Fonds Structurels 2014-2020 – Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche – Entités liées à la Communauté française	0	0
WB	45	05	24	07	84524000	100.022	Fonds Structurels 2014-2020 – Projets INTERREG relevant des compétences Emploi et Formation – Entités liées à la Communauté française	0	0
MO	45	06	24	07	84524000	100.034	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - Entités liées à la Communauté française	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								—	—
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
WB	51	01	22	07	85122000	100.023	Fonds Structurels 2014-2020 – Mesure FEDER 6.1.1 – Subventions au secteur privé	0	0
MO	52	01	10	07	85210000	100.035	Fonds structurels 2014-2020 - Mesure FEDER 6.1.1 - Subventions à des Asbl	0	0
WB	52	02	10	07	85210000	100.061	Fonds structurels 2014-2020 - Mesures FEDER 6.1.1 - Subventions aux asbl au service des ménages	0	0
WB	61	01	41	07	86141000	100.024	Fonds Structurels 2014-2020 – Mesure FEDER 6.1.1 – Subventions à des UAP	0	0
MO	61	02	41	07	86141000	100.036	Fonds structurels 2014-2020 - Mesure FEDER 6.1.1 - Subventions à l'IFAPME	0	0
MO	61	03	31	07	86131000	100.037	Fonds structurels 2014-2020 - Mesure FEDER 6.1.1 - Subventions à des SACA	0	0
MO	61	04	41	07	86141000	100.038	Fonds structurels 2014-2020 - Mesure FEDER 6.1.1 - Subventions au FOREM	0	0
WB	61	05	41	07	86141000	100.052	Fonds Structurels 2014-2020 – Mesure FEDER 6.1.1 – Subventions au FOREM	0	0
WB	63	01	11	07	86311000	100.025	Fonds Structurels 2014-2020 – Mesure FEDER 6.1.1 – Subventions à des provinces	0	0
MO	63	02	11	07	86311000	100.039	Fonds structurels 2014-2020 - Mesure FEDER 6.1.1 - Subventions à des Provinces	0	0
WB	63	03	53	07	86353000	100.045	Fonds structurels 2014-2020 – Mesure FEDER 1.1.4, 1.2.1 et 2.3.3 - Subventions à des intercommunales (infrastructures)	0	0
WB	63	04	41	07	86341000	100.062	Fonds structurels 2014-2020 - Mesures FEDER 6.1.1 - Asbl liées aux pouvoirs locaux	0	0

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux			
	A.B.			Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						Pr.	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>										
WB	65	01	24	07	86524000	100.046	Fonds structurels 2014-2020 – Mesure FEDER 1.1.4, 1.2.1 et 2.3.3 - Subventions à des universités (infrastructures)	0	0	
<i>Totaux pour le Titre II.</i>							—	—		
Totaux pour le programme 18.100.							—	—		
<i>Dont programme d'investissement</i>							—	—		
<i>Dont fonds budgétaires</i>							—	—		
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>							—	—		
Programme 18.101 (ex 18.11)										
Promotion de l'Emploi										
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>										
MO	12	01	11	11	81211000	101.001	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	0	0	
MO	31	01	32	11	83132000	101.022	Subventions en vue de promouvoir l'égalité des chances en matière d'accès à l'emploi - Secteur privé	0	0	
MO	31	02	32	11	83132000	101.023	Subvention aux structures d'accompagnement à la création d'emploi - Secteur privé	250	250	
MO	g	31	07	32	11	83132000	101.002	Financement SAACE liées à l'entrepreneuriat féminin et à la post-crétation	150	150
MO	33	01	00	11	83300000	101.003	(Modifié) Subventions d'actions diverses en matières d'emploi - ASBL au services des ménages	1.560	1.491	
MO	33	02	00	11	83300000	101.004	Subventions des missions régionales pour l'emploi	2.632	2.590	
MO	33	07	00	11	83300000	101.009	Subventions en vue de promouvoir l'égalité des chances en matière d'accès à l'emploi - Secteur associatif	60	60	
MO	33	09	00	11	83300000	101.010	Subvention aux structures d'accompagnement à la création d'emploi - Secteur associatif	2.406	2.346	
MO	33	12	00	11	83300000	101.012	Accompagnement et sensibilisation au management de la diversité - Secteur associatif	200	200	
MO	33	13	00	11	83300000	101.013	Cofinancement wallon à l'axe LEADER du programme wallon de développement rural	0	48	
MO	35	01	40	11	83540000	101.014	Contribution de la Région wallonne au programme LEED de l'O.C.D.E.	23	23	
MO	35	02	40	11	83540000	101.033	Subventions aux institutions internationales autres que l'Union Européenne	0	0	
MO	41	01	40	11	84140000	101.015	(Modifié) Subventions d'actions diverses en matière d'emploi - UAP	0	0	
MO	41	33	40	11	84140000	101.017	Subventions à l'WIPEPS pour les dépenses de fonctionnement de l'Observatoire de l'emploi	34	34	
MO	43	02	22	11	84322000	101.019	Agences développement local - Communes (RCO)	1.917	1.906	
MO	43	03	40	11	84340000	101.024	Agences de développement local - Asbl liées aux pouvoirs locaux	1.677	1.668	
MO	43	04	59	11	84359000	101.025	(Modifié) Agences de développement local - Autres entités liées aux pouvoirs locaux (RCA)	320	318	
MO	43	05	40	11	84340000	101.026	(Modifié) Subventions d'actions diverses en matière d'emploi – ASBL liées aux pouvoirs locaux	0	0	
MO	43	06	53	11	84353000	101.027	Subventions d'actions diverses en matière d'emploi - Intercommunales	0	0	
MO	43	07	59	11	84359000	101.028	Subventions d'actions diverses en matière d'emploi - Autres entités liées aux pouvoirs locaux	0	10	
MO	43	08	12	11	84312000	101.029	Subventions d'actions diverses en matière d'emploi - Provinces	0	0	
MO	43	09	52	11	84352000	101.030	Subventions d'actions diverses en matière d'emploi - CPAS	0	0	
MO	43	10	40	11	84340000	101.031	Subvention aux structures d'accompagnement à la création d'emploi - Asbl liées aux pouvoirs locaux	250	250	
MO	g	43	40	40	11	84340000	101.020	(Modifié) Subventions en vue de promouvoir l'égalité des chances – ASBL liées aux pouvoirs locaux	21	21
MO	45	01	26	11	84526000	101.021	Dotation à la Communauté germanophone	40.625	40.625	
MO	45	02	24	11	84524000	101.032	Subventions d'actions diverses en matière d'emploi - Entités liées à la Communauté française	0	0	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>							52.125	51.990		
Totaux pour le programme 18.101.							52.125	51.990		
<i>Dont programme d'investissement</i>							—	—		
<i>Dont fonds budgétaires</i>							—	—		
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>							—	—		
Programme 18.102 (ex 18.12)										
Forem										
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>										
MO	41	04	40	12	84140000	102.001	Plan d'accompagnement à l'emploi	57.349	57.349	
MO	41	08	40	12	84140000	102.002	Subvention de fonctionnement au Forem et pour la gestion du P.R.C.	110.344	110.344	
MO	41	09	40	12	84140000	102.003	Subvention pour l'insertion socioprofessionnelle des primo-arrivants et politique de prévention du radicalisme	0	0	
MO	41	11	40	12	84140000	102.004	Cellules de reconversion collective	9.419	9.419	
MO	41	12	40	12	84140000	102.005	Maisons de l'emploi	8.424	8.424	
MO	41	13	40	12	84140000	102.006	Subventions aux Instances Bassin Enseignement Qualifiant-Formation-Emploi	3.654	3.654	
MO	41	16	40	12	84140000	102.024	recours à des tiers dans l'accompagnement des publics les plus fragilisés rencontrant des problématiques multiples de type psycho-médico-social	3.300	3.300	
MO	41	23	40	12	84140000	102.010	Subvention pour l'Allocation Activation	126.064	126.064	
MO	41	24	40	12	84140000	102.011	Subvention pour Primes et Compléments	326	326	
MO	41	25	40	12	84140000	102.012	Subvention pour le Congé Education payé	31.901	31.901	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire		Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
MO	41	26	40	12	84140000	102.013	Subvention pour les Agences locales pour l'Emploi	11.901	11.901
MO	41	27	40	12	84140000	102.014	Subvention pour Outplacement	606	606
MO	41	28	40	12	84140000	102.015	Subvention pour le Fonds de l'expérience professionnelle	840	840
MO	41	29	40	12	84140000	102.016	Subvention pour Dispenses pour formation et études	358	358
MO	41	30	40	12	84140000	102.017	Frais de fonctionnement liés aux transferts des compétences	8.135	8.135
MO	41	31	40	12	84140000	102.025	Subvention complémentaire pour les bénéficiaires de la mesure Impulsion	6.361	6.361
MO	41	42	40	12	84140000	102.020	Subvention pour les mesures d'accompagnement - prélèvement kilométrique - volet Emploi	175	175
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								379.157	379.157
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
MO	61	01	41	12	86141000	102.021	Subvention au FOREM pour des investissements en rapport avec les centres de formation professionnelle	8.972	8.972
<i>Totaux pour le Titre II.</i>								8.972	8.972
Totaux pour le programme 18.102.								388.129	388.129
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—
Programme 18.103 (ex 18.13)									
Plan de résorption du chômage géré par l'administration, mais dont la prise en charge est assurée par l'intermédiaire du Forem									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
MO	41	01	40	13	84140000	103.001	Dépenses inhérentes à la mise au point, au développement et au financement d'un programme de mise au travail sur la base du décret du 31 mai 1990 créant un programme de promotion de l'emploi spécialement destiné aux chômeurs de longue durée dans le secteur non marchand	3.783	3.783
MO	41	05	40	13	84140000	103.003	Mesures SESAM	92.694	92.694
MO	41	06	40	13	84140000	103.004	Dispositif APE	1.187.914	1.187.914
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								1.284.391	1.284.391
Totaux pour le programme 18.103.								1.284.391	1.284.391
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—
Programme 18.104 (ex 18.15)									
Economie sociale									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
MO	31	01	32	15	83132000	104.004	Subvention d'entreprises d'insertion	13.700	12.801
MO	31	02	32	15	83132000	104.005	Subventions pour les actions pilotes et la promotion de l'économie sociale en ce compris le développement des coopératives et la promotions des nouveaux modèles économiques, collaboratifs, coopératifs et créatifs (entreprises privées)	4.925	4.094
MO	31	03	32	15	83132000	104.006	Subvention IDESS (SFS)	743	743
MO	31	05	32	15	83132000	104.028	Subventions aux structures d'économie sociales actives dans le recyclage des déchets - Secteur privé	147	147
MO	31	14	32	15	83132000	104.010	Subventions IDESS - Subventions complémentaires APE aux SFS	100	100
MO	31	21	32	15	83132000	104.011	Subvention à des Sociétés à finalité sociale immobilières dans le secteur de l'économie sociale	690	690
MO	32	02	00	15	83200000	104.014	Soutien aux projets de micro-crédits en ce compris les micro-crédits coopératifs et leur accompagnement	641	641
MO	33	01	00	15	83300000	104.015	Subvention à l'asbl Réseau de lutte contre la pauvreté en Wallonie	34	33
MO	33	02	00	15	83300000	104.029	Subvention des agences conseil - Asbl	622	622
MO	33	03	00	15	83300000	104.030	Subventions IDESS (asbl)	2.063	2.063
MO	33	04	00	15	83300000	104.016	(Modifié) Promotion des nouveaux modèles économiques collaboratifs, coopératifs et créatifs - ASBL au service des ménages	1.532	1.532
MO	33	05	00	15	83300000	104.017	Subventions aux structures d'Economie Sociale actives dans le recyclage des déchets	200	200
MO	33	06	00	15	83300000	104.018	Actions relatives à l'introduction de clauses sociales, environnementales et éthiques dans les marchés publics en faveur des entreprises d'économie sociale	168	109
MO	33	07	00	15	83300000	104.019	Financement de l'asbl chargée d'assurer la représentation des entreprises d'économie sociale	225	225
MO	33	09	00	15	83300000	104.031	Cofinancement FSE des actions de développement de l'économie sociale - Programmation 2014-2020 - Asbl	0	522
MO	41	01	40	15	84140000	104.020	(Modifié) Subventions pour la promotion de l'économie sociale en ce compris le développement des coopératives et des nouveaux modèles économiques - UAP	0	0
MO	41	02	40	15	84140000	104.021	(Modifié) Subvention pour frais de fonctionnement de W.Alter	575	575
MO	41	40	40	15	84140000	104.024	Subvention au CESE dans le cadre de la commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale	0	0
MO	43	01	59	15	84359000	104.032	Subventions pour la promotion de l'économie sociale en ce compris le développement des coopératives et des nouveaux modèles économiques - Associations de CPAS	0	0

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
MO	43	02	40	15	84340000	104.033	Subventions pour la promotion de l'économie sociale en ce compris le développement des coopératives et des nouveaux modèles économiques - Asbl liées aux pouvoirs locaux	0	0
MO	43	03	52	15	84352000	104.034	Subventions pour la promotion de l'économie sociale en ce compris le développement des coopératives et des nouveaux modèles économiques - CPAS	0	0
MO	43	04	52	15	84352000	104.025	Subventions IDESS (CPAS)	1.588	1.588
MO	43	05	59	15	84359000	104.035	Subventions IDESS (association de CPAS)	67	67
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								28.020	26.752
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>									
MO	61	01	41	15	86141000	104.026	(Modifié) Intervention en faveur de W.Alter dans le cadre de la mission déléguée "Fonds d'économie sociale et durable"	15	15
MO	61	02	41	15	86141000	104.037	Fonds de garantie locative en économie sociale	250	250
MO	85	01	61	15	88561000	104.027	(Modifié) Mission déléguée à W.Alter pour la mesure BRASERO	3.000	3.000
<i>Totaux pour le Titre II.</i>								3.265	3.265
Totaux pour le programme 18.104.								31.285	30.017
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—
Programme 18.105 (ex 18.16)									
Contrôle disponibilité chômeurs - FOREM									
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>									
MO	41	30	40	16	84140000	105.001	Subvention pour le Contrôle de la disponibilité des chômeurs	22.343	22.343
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								22.343	22.343
Totaux pour le programme 18.105.								22.343	22.343
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—
Programme 18.106 (ex 18.17)									
Titres services - FOREM									
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>									
MO	41	01	40	17	84140000	106.001	Subvention pour les Titres Services	475.576	475.576
MO	41	02	40	17	84140000	106.002	Subvention pour le fonds de formation Titres Services	2.561	2.561
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								478.137	478.137
Totaux pour le programme 18.106.								478.137	478.137
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—
Programme 18.107 (ex 18.18)									
Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM									
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>									
MO	41	01	40	18	84140000	107.001	Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS	181.881	181.881
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								181.881	181.881
Totaux pour le programme 18.107.								181.881	181.881
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—
Programme 18.108 (ex 18.19)									
Emplois de proximité									
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>									
MO	33	03	00	19	83300000	108.002	Emplois jeunes non-marchand (secteur privé)	0	426
MO	33	10	00	19	83300000	108.003	Conventions de premier emploi - secteur privé	0	1.173
MO	33	14	00	19	83300000	108.004	CPE projets globaux privés	0	75
MO	41	01	40	19	84140000	108.005	Subventions au CESE	0	0
MO	41	02	40	19	84140000	108.011	Conventions de premier emploi - UAP - CGT	0	7
MO	42	01	90	19	84290000	108.012	Emplois jeunes non-marchand - Secteur public (sécurité sociale)	0	267
MO	43	03	22	19	84322000	108.006	Conventions de premier emploi - secteur public	0	224
MO	43	04	22	19	84322000	108.007	CPE projets globaux publics	0	486
MO	43	05	22	19	84322000	108.008	Emplois jeunes non-marchand (secteur public)	0	0
MO	43	06	22	19	84322000	108.013	Interruption de carrière - Communes	18.254	18.254

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						Pr.
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
MO	43	07	12	19	84312000	108.014	Interruption de carrière - Provinces	990	990
MO	43	08	12	19	84312000	108.015	Conventions de premier emploi - Provinces	0	12
MO	43	10	53	19	84353000	108.016	Conventions de premier emploi - Intercommunales	0	7
MO	43	11	59	19	84359000	108.017	Conventions de premier emploi - Association de CPAS	0	24
MO	43	13	52	19	84352000	108.018	CPE projets globaux - CPAS	0	90
MO	45	03	40	19	84540000	108.010	Interruption de carrière (Région)	2.379	2.379
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	21.623	24.414
							Totaux pour le programme 18.108.	21.623	24.414
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 18.109 (ex 18.21)		
							Formation professionnelle		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
MO	12	01	11	21	81211000	109.001	Plateforme Wallangues	1.528	1.528
MO	31	01	32	21	83132000	109.025	Subvention en vue de promouvoir l'information, l'orientation et la mise en œuvre de formations qualifiantes - Secteur privé	191	267
DI	33	02	00	21	83300000	109.037	Subvention dans le cadre de formations à l'outil informatique en faveur des centres d'insertion socio-professionnelle (CISP)	0	0
MO	33	12	00	21	83300000	109.004	(Modifié) Subventions octroyées au secteur privé dans le cadre des nouveaux accords du non-marchand	1.529	1.497
MO	33	13	00	21	83300000	109.005	(Modifié) Subventions en vue de promouvoir l'information, l'orientation et la mise en œuvre de formations qualifiantes - ASBL au service des ménages	982	869
MO	33	14	00	21	83300000	109.006	Subventions aux CISP pour la politique de prévention du radicalisme	0	0
MO	33	16	00	21	83300000	109.007	Subvention pour l'Interfédération des CISP	1.224	1.222
MO	33	32	00	21	83300000	109.010	(Modifié) Subventions en vue de permettre la formation en TIC - ASBL au service des ménages	947	961
MO	33	33	00	21	83300000	109.011	Cofinancement pour les projets LEADER	0	35
MO	33	44	00	21	83300000	109.015	Euroskills 2012	0	0
MO	34	21	41	21	83441000	109.016	Indemnités de promotion sociale	5	5
MO	41	02	40	21	84140000	109.031	Subventions en vue de permettre la formation - UAP	0	6
MO	41	03	40	21	84140000	109.035	Subventions en vue de permettre la formation - UAP - FOREM	0	24
MO	41	04	40	21	84140000	109.036	Subventions en vue de permettre la formation - UAP - IFAPME	0	20
MO	41	16	40	21	84140000	109.018	Subvention au CESE	550	901
MO	43	01	22	21	84322000	109.020	Subventions octroyées aux administrations communales dans le cadre des nouveaux accords du non-marchand	51	51
MO	43	02	52	21	84352000	109.021	Subventions octroyées aux CPAS dans le cadre des accords du non-marchand	56	56
MO	43	03	22	21	84322000	109.026	Subventions en vue de permettre la formation en TIC - Communes	38	38
MO	43	04	52	21	84352000	109.027	Subventions en vue de permettre la formation en TIC - CPAS	15	15
DI	43	05	52	21	84352000	109.038	Subvention dans le cadre de formations à l'outil informatique en faveur des centres publics d'action sociale	0	0
MO	45	01	24	21	84524000	109.028	Subventions en vue de permettre la formation aux entités liées à la Fédération Wallonie-Bruxelles	0	16
MO	45	02	50	21	84550000	109.029	Subvention en vue de promouvoir l'information, l'orientation et la mise en œuvre de formations qualifiantes - Unités interrégionales	25	50
MO	45	03	35	21	84535000	109.032	Subventions en vue de permettre la formation - Entités liées à la Région de Bruxelles-Capitale	0	83
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	7.141	7.644
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
DI	52	01	10	21	85210000	109.039	Subsides d'équipement en faveur des centres d'insertion socio-professionnelle (CISP)	0	0
MO	61	01	41	21	86141000	109.033	(Modifié) Subventions en vue de permettre des investissements dans la formation - UAP - FOREM	31	14
MO	61	03	41	21	86141000	109.023	Soutien à la création de nouveaux dispositifs de formation (secteur public)	0	0
DI	63	01	52	21	86352000	109.040	Subsides d'équipement en faveur des centres publics d'action sociale	0	0
MO	65	01	35	21	86535000	109.034	Subventions en vue de permettre des investissements dans la formation - Entités liées à la Région de Bruxelles-Capitale	15	3
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	46	17
							Totaux pour le programme 18.109.	7.187	7.661
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 18.110 (ex 18.22)		
							Forem - Formation		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
MO	41	01	40	22	84140000	110.001	Subvention de fonctionnement au Forem	114.296	114.296
WB	41	02	40	22	84140000	110.002	Subvention de fonctionnement au Forem pour les centres de compétence	28.613	28.613
WB	41	03	40	22	84140000	110.023	Subvention pour les pôles de compétitivités	0	0

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés									
MO	41	04	40	22	84140000	110.003	Financement du chèque formation	8.624	8.624
MO	41	05	40	22	84140000	110.004	Subvention pour le projet "Maison des Langues"	300	300
MO	41	06	40	22	84140000	110.005	Crédit adaptation	4.740	4.740
MO	41	07	40	22	84140000	110.006	Métiers en pénurie	3.500	3.500
MO	41	08	40	22	84140000	110.007	Subvention en vue de promouvoir les métiers du secteur non marchand	1.250	1.250
WB	41	10	40	22	84140000	110.008	Subvention pour le fonctionnement des centres de compétence	38.836	38.836
MO	41	11	40	22	84140000	110.009	Articulation entre la formation initiale et la formation professionnelle	1.321	1.321
MO	41	12	40	22	84140000	110.024	Wallonie Compétences d'avenir	510	510
MO	41	13	40	22	84140000	110.010	Subvention pour de nouvelles actions dans le cadre du contrat de gestion	900	900
MO	41	14	40	22	84140000	110.011	Subventions dédiées aux projets de la convention de partenariat Région wallonne, Forem et CPAS	1.340	1.340
MO	41	15	40	22	84140000	110.012	Subventions aux CISP	91.732	91.732
MO	41	22	40	22	84140000	110.013	Subvention en vue de promouvoir l'autocréation d'activités - Airbag	6.811	6.811
MO	41	39	40	22	84140000	110.020	Subvention pour les mesures d'accompagnement - prélèvement kilométrique - volet Formation	1.790	1.790
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								304.563	304.563
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
MO	61	01	41	22	86141000	110.021	Investissements et équipements des centres de formation du Forem en lien avec le climat, l'énergie, l'environnement et le numérique (PWT)	0	0
WB	61	02	41	22	86141000	110.022	Subvention au FOREM pour des investissements en rapport avec les centres de compétence	1.617	1.617
<i>Totaux pour le Titre II.</i>								1.617	1.617
Totaux pour le programme 18.110.								306.180	306.180
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—
Programme 18.111 (ex 18.23)									
Formation agricole									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
WB	33	06	00	23	83300000	111.001	Subventions aux centres agréés de formation professionnelle agricole pour l'organisation des cours et autres activités en rapport - ASBL	3.600	1.200
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								3.600	1.200
Totaux pour le programme 18.111.								3.600	1.200
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—
Programme 18.112 (ex 18.24)									
IFAPME									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
WB	41	01	40	24	84140000	112.001	Politique de soutien aux indépendants - Artisan d'Art	0	0
WB	41	05	40	24	84140000	112.002	Subventions de fonctionnement à l'Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises	16.623	16.623
WB	41	06	40	24	84140000	112.003	Subventions pour la formation des indépendants (IFAPME)	33.512	33.512
WB	41	07	40	24	84140000	112.004	Subvention pour de nouvelles actions dans le cadre du contrat de gestion	2.059	2.059
WB	41	20	40	24	84140000	112.005	(Modifié) Subvention diverse à l'IFAPME	750	750
WB	41	21	40	24	84140000	112.006	Personnel et fonctionnement (Bonus)	424	424
WB	41	22	40	24	84140000	112.007	Personnel et fonctionnement (Contrat d'apprentissage industriel)	331	331
WB	41	23	40	24	84140000	112.020	(Nouveau) Subvention Formaform	417	417
WB	41	47	40	24	84140000	112.016	Formation - Digitalisation des métiers	1.250	1.250
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								55.366	55.366
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
WB	61	02	41	24	86141000	112.019	Subvention à l'IFAPME pour des investissements en rapport avec les centres de formation professionnelle	3.140	3.140
<i>Totaux pour le Titre II.</i>								3.140	3.140
Totaux pour le programme 18.112.								58.506	58.506
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—
Programme 18.113 (ex 18.25)									
Politiques croisées dans le cadre de la formation									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
MO	12	04	11	25	81211000	113.002	Frais de fonctionnement liés aux transferts de compétences	0	0

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire		Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
MO	32	01	00	25	83200000	113.016	Incitants à la formation en alternance - Entreprises	1.500	1.500
MO	33	02	00	25	83300000	113.004	Orientation professionnelle	1.500	1.500
MO	33	03	00	25	83300000	113.017	Subventions aux structures collectives d'enseignement supérieur - Asbl	2.063	2.016
MO	33	12	00	25	83300000	113.006	Subvention aux actions d'alphabetisation	1.160	1.160
MO	33	14	00	25	83300000	113.007	Incitants à la formation en alternance - ASBL	0	0
MO	34	01	50	25	83450000	113.018	Incitants à la formation en alternance - Apprenants	1.011	1.011
MO	41	01	40	25	84140000	113.019	Incitants à la formation en alternance - IFAPME	3.989	3.989
MO	41	04	40	25	84140000	113.009	Subvention au CESE Wallonie	0	0
MO	41	05	40	25	84140000	113.027	(Nouveau) Dotation à Formaform	1.208	1.208
MO	43	03	12	25	84312000	113.020	Incitants à la formation en alternance - Provinces	0	0
MO	43	04	22	25	84322000	113.021	Incitants à la formation en alternance - Communes	0	0
MO	43	05	52	25	84352000	113.022	Incitants à la formation en alternance - CPAS	0	0
MO	45	01	50	25	84550000	113.011	Dotation à l'Office Francophone de la Formation en Alternance	532	685
MO	45	02	24	25	84524000	113.012	Contribution au Service francophone des Métiers et des Qualifications	281	281
MO	45	03	50	25	84550000	113.023	Validation des compétences	225	225
MO	45	05	24	25	84524000	113.024	Incitants à la formation en alternance - Entités liées à la Communauté française	4.500	4.500
MO	45	24	24	25	84524000	113.014	Subvention à l'AEF - Europe (mission CFC)	166	166
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								18.135	18.241
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
MO	52	02	10	25	85210000	113.026	Subvention aux structures collectives d'enseignement supérieur - capital	174	218
MO	63	01	21	25	86321000	113.025	Subvention en capital dans le cadre du projet « Cité des métiers de Namur »	0	1.250
<i>Totaux pour le Titre II.</i>								174	1.468
Totaux pour le programme 18.113.								18.309	19.709
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—
Programme 18.114 (ex 18.31)									
RECHERCHE - Soutien, promotion, diffusion et valorisation									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
WB	31	01	32	31	83132000	114.004	Subventions octroyées en application du décret du 3 juillet 2008 – Entreprises	102.723	96.548
WB	31	02	32	31	83132000	114.005	Subventions octroyées en application du décret du 3 juillet 2008 – Centres de recherche	30.230	24.913
WB	31	03	32	31	83132000	114.019	Subventions Recherche octroyées aux entreprises - COVID-19	0	0
WB	31	05	32	31	83132000	114.006	Fonds structurels 2014-2020 – Mesures 2.2.1 et 2.3.2 – FEDER	0	0
WB	33	02	00	31	83300000	114.007	Subventions relatives à des activités de diffusion et de promotion de la recherche, de la science, des technologies nouvelles, de l'innovation et du développement technologique – ASBL	1.115	1.115
WB	41	01	40	31	84140000	114.008	Subvention au Parc d'aventures scientifiques	3.607	3.607
WB	41	02	40	31	84140000	114.021	Mission déléguée SOFIPOLE - Testing COVID	0	0
WB	41	03	40	31	84140000	114.009	Subventions octroyées en application du décret du 3 juillet 2008 – UAP - CRAW	0	0
WB	45	01	24	31	84540000	114.010	Subventions au FNRS et fonds associés	2.980	2.980
WB	45	06	50	31	84524000	114.011	Subventions dans le cadre de l'initiative Welbio et WISD	6.750	4.000
WB	45	07	24	31	84524000	114.012	Subventions octroyées en application du décret du 3 juillet 2008 – Universités et établissements assimilés	55.389	39.754
WB	45	08	24	31	84524000	114.026	Subventions dans le cadre de l'initiative Welbio - PRW	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								202.794	172.917
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
WB	51	01	12	31	85112000	114.013	Subventions pour infrastructures partagées de recherche collective - Plan Wallon d'Investissements (PWI)	0	55
WB	51	03	12	31	85112000	114.014	Financement d'infrastructures de recherche en application du décret du 3 juillet 2008 – Secteur privé	2.500	1.500
WB	54	01	21	31	85421000	114.018	Subvention en infrastructures de recherche - Secteur public étranger	0	0
WB	65	01	24	31	86524000	114.015	PWI : infrastructures de recherche pour les universités	0	2.129
WB	65	02	24	31	86524000	114.016	Financement d'infrastructures de recherche en application du décret du 3 juillet 2008 – Universités et établissements assimilés	1.500	500
WB	81	01	80	31	88180000	114.017	Soutenir le développement expérimental dans les entreprises	79.858	74.883
WB	81	02	12	31	88112000	114.020	Soutenir le développement expérimental dans les entreprises - COVID-19	0	0
<i>Totaux pour le Titre II.</i>								83.858	79.067
Totaux pour le programme 18.114.								286.652	251.984
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						Pr.
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés									
						Programme 18.115 (ex 18.32)			
						Numérique			
						<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			
WB	01	03	00	32	80100001	115.001	Dépenses de toute nature relatives à Digital Wallonia	800	3.530
WB	12	02	11	32	81211000	115.002	Etudes et prestations de services dans le cadre des projets Cyberclasses et Ecoles Numériques et de la stratégie numérique - Digital Wallonia	1.348	1.025
WB	21	01	50	32	82150000	115.003	Location-financement dans le cadre des projets Ecoles Numériques (intérêts) - Digital Wallonia	1	1
WB	31	01	32	32	83132000	115.004	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – Secteur privé	2.000	1.200
WB	33	01	00	32	83300000	115.005	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – ASBL	2.000	1.200
WB	33	03	00	32	83300000	115.007	(Modifié) Subventions aux projets Ecole Numérique - ASBL au service des ménages	52	120
WB	41	01	40	32	84140000	115.008	Subvention à l'Agence du Numérique (AdN) pour le financement de ses missions spécifiques	540	780
WB	41	02	40	32	84140000	115.009	Subvention à l'Agence du Numérique (AdN) pour le financement de ses missions de base	6.197	6.197
WB	41	03	40	32	84140000	115.010	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – UAP	4.138	1.538
WB	43	02	40	32	84340000	115.011	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – ASBL liées aux pouvoirs locaux	0	0
WB	43	03	22	32	84322000	115.012	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – Communes	686	986
WB	43	04	12	32	84312000	115.013	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – Provinces	0	0
WB	43	05	59	32	84359000	115.014	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – Autres entités relevant des pouvoirs locaux	0	0
WB	43	06	52	32	84352000	115.015	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – CPAS	0	0
WB	43	07	12	32	84312000	115.016	Subventions aux projets Ecole Numérique - Provinces	25	25
WB	43	08	22	32	84322000	115.017	Subventions aux projets Ecole Numérique - Communes	25	25
WB	43	09	53	32	84353000	115.018	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – Intercommunales	1.700	670
WB	45	01	26	32	84526000	115.019	Subvention à la Communauté germanophone dans le cadre de la politique de télécommunication	75	75
WB	45	02	24	32	84524000	115.020	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – Entités liées à la Communauté française	2.000	1.200
WB	45	03	24	32	84524000	115.021	Subventions aux projets Ecole Numérique - Entités liées à la Communauté française	25	25
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	21.612	18.597
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
WB	51	01	12	32	85112000	115.022	Déploiement du Très Haut Débit dans les ZAE situés en zones rurales – appel à projets innovants - PLAN WALLON D'INVESTISSEMENTS (PWI)	0	0
WB	51	02	12	32	85112000	115.036	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia (investissement) - Secteur privé	0	0
WB	52	02	20	32	85220000	115.023	Subventions en capital aux projets Ecole Numérique - ASBL	281	281
WB	52	10	10	32	85210000	115.024	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia (Investissements) – Secteur privé	0	0
WB	63	02	21	32	86321000	115.025	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia (Investissements) – Communes	0	0
WB	63	03	53	32	86353000	115.026	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia (Investissements) – Intercommunales	0	0
WB	63	04	12	32	86312000	115.027	Subventions dans le cadre du programme Ecole Numérique (Investissements) – Provinces	140	140
WB	63	05	22	32	86322000	115.028	Subventions dans le cadre du programme Ecole Numérique (Investissements) – Communes	140	140
WB	63	06	11	32	86311000	115.032	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia (Investissement) - Provinces	0	0
WB	63	07	52	32	86352000	115.033	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia (Investissement) - CPAS	0	0
WB	65	01	24	32	86524000	115.029	Subventions dans le cadre du programme Ecole Numérique (Investissements) – Entités liées à la Communauté française	200	200
WB	65	02	26	32	86526000	115.034	Subventions dans le cadre du programme Ecole Numérique (Investissement) - Entités liées à la Communauté germanophone	79	79
WB	74	01	22	32	87422000	115.030	Acquisition de biens meubles durables dans le cadre du programme Digital Wallonia	0	0
WB	91	01	70	32	89170000	115.031	Location-financement dans le cadre des projets Ecoles Numériques (capital) - Digital Wallonia	8.941	8.941
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	9.781	9.781
							Totaux pour le programme 18.115.	31.393	28.378
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés										
WB	01	01	00	50	80100001	116.001	Programme 18.116 (ex 18.50)			
							Fonds budgétaire : Fonds de rénovation industrielle (première, deuxième et troisième missions)			
							Fonds budgétaire : Fonds de rénovation industrielle (première, deuxième et troisième missions)			
							Solde au 1er janvier	102	102	
							Recettes de l'année en cours	0	0	
							Disponible pour l'année	102	102	
							Dépenses à charge du Fonds	0	0	
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	102	102	
							Totaux pour le programme 18.116.	—	—	
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—								
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	102	102								
WB	01	01	00	52	80100001	118.001	Programme 18.118 (ex 18.52)			
							Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation			
							Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation			
							Solde au 1er janvier	91.325	114.326	
							Recettes de l'année en cours	19.000	19.000	
							Disponible pour l'année	110.325	133.326	
							Dépenses à charge du Fonds	17.000	17.000	
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	93.325	116.326	
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			
							WB	12	01	11
WB	31	01	32	52	83132000	118.003	Fonds budgétaire destiné au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation - Autres subventions d'exploitations - secteur privé			
WB	31	02	22	52	83122000	118.010	Fonds budgétaire destiné au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation - Transfert de revenus aux entreprises publiques			
WB	33	01	00	52	83300000	118.004	Fonds budgétaire destiné au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation - Transferts de revenus aux ASBL service des ménages			
WB	45	01	24	52	84524000	118.005	Fonds budgétaire destiné au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation - Transferts de revenus à la Communauté française			
WB	45	02	40	52	84540000	118.006	Fonds budgétaire destiné au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation - transferts de revenus au Pouvoir fédéral			
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>										
WB	51	01	12	52	85112000	118.009	Fonds budgétaire destiné au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation - Transferts en capital au secteur privé (investissements)			
WB	74	01	22	52	87422000	118.007	Fonds budgétaire destiné au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation - Achats autre matériel (bien d'investissement)			
Totaux pour le programme 18.118.								17.000	17.000	
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>								17.000	17.000	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								93.325	116.326	
Totaux pour la division organique 18.								3.827.298	3.687.407	
<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>								—	—	
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>								17.000	17.000	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								93.427	116.428	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés									
							Division organique 19		
							Finances		
							Programme 19.001 (ex 19.01)		
							Fonctionnel		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
CR	12	01	11	01	81211000	001.093	(Modifié) Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, expertises, frais de procédure, honoraires d'avocat	741	856
CR	12	03	11	01	81211000	001.009	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives, consultations,...) - WBFIN	7.238	5.769
CR	12	05	11	01	81211000	001.083	(Modifié) Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives, consultations,...) - Fiscalité	5.500	5.500
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	13.479	12.125
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
CR	74	02	22	01	87422000	001.020	(Modifié) Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques - WBFIN	1.256	16.163
CR	74	03	22	01	87422000	001.084	(Nouveau) Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques - Fiscalité	8.413	9.549
CR	74	04	22	01	87422000	001.085	(Nouveau) Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques - Dépenses génériques	18	18
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	9.687	25.730
							Totaux pour le programme 19.001.	23.166	37.855
							<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 19.119 (ex 19.02)		
							Fiscalité		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
CR	01	05	00	02	80100001	119.002	Provision mesures d'accompagnement péage kilométrique	400	400
CR	12	02	11	02	81211000	119.004	Frais d'impression	1.525	775
CR	12	03	11	02	81211000	119.005	Expertises, frais de procédure, frais de fonctionnement, honoraires d'avocats	2.500	2.500
CR	12	04	11	02	81211000	119.006	Frais bancaires, chèques circulaires, assignations postales	60	60
CR	12	06	21	02	81221000	119.017	Frais généraux de fonctionnement à l'intérieur du secteur des administrations publiques	0	0
CR	21	01	60	02	82160000	119.009	Autres Intérêts - Intérêts de retard sur autres que sur dettes commerciales	375	375
CR	34	01	41	02	83441000	119.010	Remboursements	1.300	1.300
CR	45	50	40	02	84540000	119.011	Dotations pour le budget de la Structure de Coordination de l'Information patrimoniale (SCIP)	58	58
CR	45	51	40	02	84540000	119.016	Contribution de la Région wallonne aux coûts de personnel et de fonctionnement du bureau central de liaison	20	20
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	6.238	5.488
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
CR	72	01	00	02	87200000	119.012	Travaux d'aménagement des bâtiments administratifs dédiés notamment aux amendes sur la taxe du prélèvement kilométrique	140	140
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	140	140
							Totaux pour le programme 19.119.	6.378	5.628
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés									
Programme 19.034 (ex 19.03) Budget-Comptabilité-Trésorerie									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
CR	01	01	00	03	80100001	034.001	Frais relatifs à l'expertise financière et budgétaire	2.000	2.000
CR	11	01	12	03	81112000	034.003	Indemnités généralement quelconques dues au personnel	524	524
CR	11	02	00	03	81100000	034.004	Remboursement de traitements, allocations et indemnités du personnel du Service central de comptabilité (et de l'Inspection des Finances, ainsi que des cabinets ministériels dissous)	854	854
					81111000				
					81112000				
					81120000				
					81131000				
					81132000				
					81140000				
CR	12	01	11	03	81211000	034.005	Frais d'études, de relations publiques et de documentation du service central de comptabilité, ainsi que les dépenses des cabinets ministériels dissous	77	77
CR	12	03	11	03	81211000	034.007	Frais d'études, de relations publiques et de documentation du Comité de monitoring	50	50
CR	12	04	11	03	81211000	034.012	Frais de fonctionnement (études, recherches, communication, ...) dans le cadre du budget base zéro	0	2.072
CR	12	05	11	03	81211000	034.013	Frais d'analyse et d'expertise dans le cadre des missions du marché TVA	0	0
CR	33	01	00	03	83300000	034.008	Subvention en faveur d'actions participant au rayonnement de la Wallonie	0	0
CR	43	01	22	03	84322000	034.009	Subvention en faveur d'actions participant au rayonnement de la Wallonie - administrations publiques locales	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								3.505	5.577
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
CR	74	06	22	03	87422000	034.010	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme, y compris les achats patrimoniaux des cabinets ministériels dissous	5	5
<i>Totaux pour le Titre II.</i>								5	5
Totaux pour le programme 19.034.								3.510	5.582
<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>								—	—
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—
Programme 19.035 (ex 19.04) Gestion du Trésor									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
CR	12	01	11	04	81211000	035.001	(Modifié) Remboursements aux tiers de sommes indûment perçues par le Receveur général	50	50
CR	12	04	11	04	81211000	035.003	Frais bancaires, chèques circulaires, assignations postales	1	1
CR	12	06	11	04	81211000	035.004	Etudes, frais de consultance, frais de révisorat, frais divers de gestion de la dette	1.330	1.330
CR	12	08	11	04	81211000	035.005	Frais relatifs à la mission de Conseil financier en gestion de la dette	200	200
CR	45	02	24	04	84524000	035.006	Remboursement à la Communauté française (calcul définitif de la dotation)	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								1.581	1.581
Totaux pour le programme 19.035.								1.581	1.581
<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>								—	—
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—
Programme 19.036 (ex 19.05) Dettes et garanties									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
CR	21	01	10	05	82110000	036.001	Intérêts de la dette régionale consolidée non spécialement affectée, y compris les charges accessoires et intérêts dus dans le cadre de la gestion de la trésorerie	284.064	284.064
CR	21	02	10	05	82110000	036.002	Intérêts dus dans le cadre de la gestion de la trésorerie	20.000	20.000
CR	21	03	30	05	82130000	036.003	Intérêts débiteurs sur la partie attribuée de l'impôt sur les personnes physiques (calcul définitif)	0	0
CR	21	05	30	05	82130000	036.004	Intérêts débiteurs relatifs au préfinancement à 75% des opérateurs fragiles relevant de la compétence régionale dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE)	300	300
CR	31	01	11	05	83111000	036.005	Intérêts d'emprunts de la Société wallonne des Distributions d'Eau	1	1
CR	41	01	40	05	84140000	036.007	Intérêts d'emprunts contractés dans le cadre de l'assainissement des communes à finances obérées en vertu de la convention du 30 juillet 1992 à verser au CRAC	20.528	20.528

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
CR	45	01	40	05	84540000	036.008	Annuités à verser au Fonds d'Amortissement des Dettes du Logement Social (FADELS) conformément à la Convention du 6 juillet 2004 établie en exécution de l'article 2 de l'accord du 16 décembre 2003 conclu entre le Gouvernement fédéral, le Gouvernement flamand, le Gouvernement wallon et le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relative au règlement définitif des dettes du passé et charges s'y rapportant en matière de logement social	76	76
CR	45	02	24	05	84524000	036.006	Exécution de garanties en faveur des sociétés patrimoniales wallonnes	10.150	10.150
CR	45	03	40	05	84540000	036.014	Transfert exceptionnel à destination de l'Etat fédéral	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								335.119	335.119
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
CR	51	01	21	05	85121000	036.009	Amortissement d'emprunts de la Société wallonne des Distributions d'Eau	8	8
CR	81	01	70	05	88170000	036.013	(Nouveau) Intérêts de la dette régionale consolidée non spécialement affectée, y compris les charges accessoires et intérêts dus dans le cadre de la gestion de la trésorerie -SWAP	62.880	62.880
CR	91	15	10	05	89110000	036.010	Amortissements FADELS	80.000	80.000
CR	91	17	10	05	89110000	036.012	Amortissements d'emprunts de la Région wallonne	799.634	799.634
<i>Totaux pour le Titre II.</i>								942.522	942.522
Totaux pour le programme 19.036.								1.277.641	1.277.641
<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>								—	—
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—
Programme 19.037 (ex 19.06) Finance et Comptabilité									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
CR	11	01	00	06	81100000 81111000 81112000 81120000 81131000 81132000 81140000	037.002	Traitements, allocations et indemnités du personnel de la CIF	1.884	1.884
CR	12	01	11	06	81211000	037.003	Frais de fonctionnement de la Cellule d'informations financières (CIF)	233	233
CR	12	02	11	06	81211000	037.005	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...) pour l'Inspection des Finances (IF)	10	10
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								2.127	2.127
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
CR	74	01	22	06	87422000	037.004	Achat de biens meubles pour la CIF	120	120
CR	74	02	22	06	87422000	037.006	Achat de biens meubles durables et dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) pour l'Inspection des Finances (IF)	25	25
CR	74	03	10	06	87441000	037.008	Achat de matériel de transport	0	0
<i>Totaux pour le Titre II.</i>								145	145
Totaux pour le programme 19.037.								2.272	2.272
<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>								—	—
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—
Programme 19.038 (ex 19.07) Gestion de la Cellule fiscale									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
CR	11	01	00	07	81100000 81111000 81112000 81120000 81131000 81132000 81140000	038.001	Indemnités et allocations Cellule fiscale de la Région wallonne	914	914
CR	12	03	11	07	81211000	038.002	Frais de fonctionnement du Conseil de la Fiscalité et des Finances de Wallonie CFFW	14	14
CR	12	04	11	07	81211000	038.003	Frais d'expertise, frais de procédure, honoraires d'avocats	121	121
CR	12	05	11	07	81211000	038.004	Frais de fonctionnement de la Cellule fiscale chargée du suivi et de la mise en place des Accords de la Saint-Polycarpe	261	261

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>								
CR	12	06	11	07	81211000	038.005	Etudes, prestations de services, relations publiques relatives à la communication en matière de fiscalité régionale	94	94
CR	12	07	21	07	81221000	038.006	Remboursement de traitements du personnel de la Cellule fiscale	332	332
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	1.736	1.736
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
CR	74	05	22	07	87422000	038.007	Achat de biens meubles durables pour la Cellule fiscale de la Région wallonne	30	30
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	30	30
							Totaux pour le programme 19.038.	1.766	1.766
							<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Totaux pour la division organique 19.	1.316.314	1.332.325
							<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
							Division organique 34		
							<i>Provisions interdépartementales pour la programmation 2014-2020 des cofinancements européens</i>		
							Programme 34.120 (ex 34.01)		
							Cofinancements européens 2014 - 2020		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DI	01	01	00	01	80100001	120.001	Cofinancements européens 2014 - 2020	27.722	210.295
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	27.722	210.295
							Totaux pour le programme 34.120.	27.722	210.295
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Totaux pour la division organique 34.	27.722	210.295
							<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Division organique 36		
							<i>Provisions interdépartementales pour la programmation 2021-2027 des cofinancements européens</i>		
							Programme 36.121 (ex 36.01)		
							Provisions interdépartementales pour la programmation 2021-2027 des cofinancements européens		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DI	01	01	00	01	80100001	121.001	Cofinancements européens programmation 2021-2027	685.917	114.765
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	685.917	114.765
							Totaux pour le programme 36.121.	685.917	114.765
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Totaux pour la division organique 36.	685.917	114.765
							<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Totaux généraux	21.605.423	19.643.311
							<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
							<i>Dont programme d'investissement</i>	3.507.539	2.131.438
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	420.637	422.557
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	1.043.529	1.183.539

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B.		Compte budgétaire		Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement		Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.		3-4 sec					
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / g = crédits générés</i>									
<i>Vu pour être annexé au projet de décret</i>									

Titre IV. - SECTION PARTICULIERE

(En milliers EUR)												
Ministre ordonnateur	Adm.	Article	Fonds SAP	L I B E L L E S	Solde au 1er janvier 2022	Recettes de l'année	Dépenses de l'année	Solde au 31 décembre 2022				
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(10)	(11)	(12)	(13)				
				PARTIE I.								
				Opérations alimentées par des recettes courantes.								
				Section 10.								
DI	SG	60 02 A	01.	(Modifié) Fonds destiné à la réalisation de programmes particuliers financés par le F.E.D.E.R. (Programmation 2014-2020)	3001	3001	3001	3001	328.500	94.600	-389.425	-623.325
DI	SG	60 02 A	03.	(Modifié) Fonds destiné à la réalisation de programmes particuliers financés par le F.S.E. (Programmation 2014-2020)	3002	3002	3002	3002	1.000	1.000	5.630	5.630
WB	ARNE	60 02 A	05.	Fonds destiné à la réalisation de programmes particuliers financés par l'IFOP	3003	3003	3003	3003	0	0	52	52
TE	ARNE	60 02 A	06.	(Modifié) Fonds destiné à la réalisation de programmes particuliers financés par LIFE (Programmation 2014-2020)	3004	3004	3004	3004	2.854	200	-4.737	-7.391
HE	MI	60 02 A	07.	Fonds destiné à la réalisation de programmes particuliers financés par le RTE-T	3005	3005	3005	3005	17.635	19.300	-42.619	-40.954
DI	SG	60 02 A	09.	Fonds destiné à la réalisation de la réserve d'ajustement du Brexit	3007	3007	3007	3007	35.000	35.000	0	0
DI	SG	60 02 A	10.	(Nouveau) Fonds destiné à la réalisation de programmes particuliers financés par le F.E.D.E.R. (Programmation 2021-2027)	3008	3008	3008	3008	124.040	124.040	0	0
DI	SG	60 02 A	11.	(Nouveau) Fonds destiné à la réalisation de programmes particuliers financés par le F.S.E. (Programmation 2021-2027)	3009	3009	3009	3009	0	0	0	0
TE	ARNE	60 02 A	12.	(Nouveau) Fonds destiné à la réalisation de programmes particuliers financés par LIFE (Programmation 2021-2027)	3010	3010	3010	3010	1.580	7.680	0	6.200
				Totaux pour la section 10.					510.609	281.820	-431.099	-659.788
				Totaux pour le Titre IV, partie I.					510.609	281.820	-431.099	-659.788
				TOTAUX POUR LE TITRE IV.					510.609	281.820	-431.099	-659.788

TITRE VI - ORGANISMES
Budget initial des recettes pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fet	DESIGNATION DES PRODUITS	Budget initial
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			
						Agence wallonne de l'air et du climat	
						Programme 01	
						Recettes générales	
						<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>	
TE	01	16	11	01	05300	Vente de services à des tiers	0
TE	01	16	11	02	05300	Redevances perçues dans le cadre des missions de l'Agence	0
TE	01	16	11	03	05300	Produits divers	0
TE	01	46	10	01	05300	Dotation de la Région wallonne en matière d'air	1.334
TE	01	46	10	02	05300	Prélèvement sur le fonds Environnement - partie "chauffagistes"	250
TE	01	46	10	03	05300	Contribution du SPW ou des OIP aux projets Fast-start ou aux projets internationaux en matière de développement durable	0
HE	01	46	10	04	05300	Dotation de la Région wallonne en matière de climat	2.357
HE	01	46	10	05	05300	Participation au financement international des politiques climatiques – Cop21	7.097
HE	01	46	10	06	05300	Prélèvement sur le fonds Kyoto	0
TE	01	46	10	07	05300	Cofinancement européen dans le cadre de projets FEDER/Interreg DGO3	22
HE	01	46	10	08	05300	Prélèvement sur le Fonds Bas carbone et résilience	0
HE	01	46	10	09	05300	(Nouveau) Dotation PWR climat	4.400
TE	01	46	10	10	05300	(Nouveau) Dotation PWR Air	650
TE	01	46	40	01	05300	Cofinancement européen dans le cadre de projets FEDER/Interreg Chef de projet	41
TE	01	46	70	01	05300	Transfert de revenus provenant d'autres unités publiques	0
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	16.151
						<i>Titre II RECETTES EN CAPITAL</i>	
TE	01	77	20	01	05300	Vente de biens d'investissement y compris des biens incorporels	0
HE	01	86	70	01	05300	Vente de biens incorporels	0
HE	01	88	23	01	05300	Remboursement de participations à l'étranger	0
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	0
						TOTAL pour le programme 01	16.151
						TOTAL GENERAL DES RECETTES	16.151
						<i>Total TITRE I - RECETTES COURANTES</i>	16.151
						<i>Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL</i>	0
						<i>Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS</i>	0

TITRE VI - ORGANISMES
Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct	LIBELLES	Crédits initiaux	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
Agence wallonne de l'air et du climat								
Programme 01 Fonctionnel								
<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>								
TE	01	11	11	01	05300	Remboursement des rémunérations et allocations du personnel	63	63
HE	01	11	11	02	05300	Remboursement des rémunérations et allocations du personnel - Climat	390	390
<i>TOTAL pour le Titre I</i>							453	453
TOTAL pour le programme 01							453	453
Programme 02 Politique de l'Air								
<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>								
TE	02	12	11	01	05300	Frais de fonctionnement, moyens de communication, véhicules, frais d'entretien, moyens informatiques spécifiques, documentation, participation à des séminaires et colloques	200	180
TE	02	12	11	02	05300	Analyses, études, relations publiques en matière de qualité de l'air	2.881	1.412
TE	02	32	00	01	05300	Subvention au secteur privé en matière de politique de l'air	0	0
TE	02	34	03	01	05300	Contribution à des organismes internationaux	30	30
TE	02	35	60	01	05300	Exécution du programme Fast Start et interventions dans les projets internationaux en matière de développement durable	0	100
TE	02	41	40	01	05300	Subvention pour l'exploitation des réseaux de mesure de la qualité de l'air	0	0
TE	02	41	40	02	05300	Subvention ad hoc pour des missions de service public de surveillance de la qualité de l'air confiée à l'AwAC et mise en œuvre par l'ISSeP	164	164
TE	02	43	22	01	05300	Subvention aux pouvoirs locaux pour la protection de l'air	0	0
TE	02	44	30	01	05300	Subventions de formations dans le cadre des missions de l'Agence	12	12
<i>TOTAL pour le Titre I</i>							3.287	1.898
<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>								
TE	02	61	41	01	05300	Subvention en matériel pour l'exploitation des réseaux de mesure de la qualité de l'air	0	0
TE	02	72	00	01	05300	Construction de bâtiments - Stations de mesure de la qualité de l'air	100	150
TE	02	74	10	01	05300	Achat de matériel de transport - Air	0	0
TE	02	74	22	01	05300	Achat de biens meubles et achat de biens meubles spécifiques aux réseaux de mesure de la qualité de l'air	197	141
<i>TOTAL pour le Titre II</i>							297	291

TITRE VI - ORGANISMES
Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct	LIBELLES	Crédits initiaux	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
						<i>Agence wallonne de l'air et du climat</i>		
						TOTAL pour le programme 02	3.584	2.189
						Programme 03 Politique du Climat		
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>		
HE	03	12	11	01	05300	Analyses, études, relations publiques en matière de changements climatiques	4.360	2.100
HE	03	12	11	02	05300	Etudes dont les résultats appartiennent à l'AwAC (climat)	0	0
HE	03	32	00	01	05300	Subvention au secteur privé en matière de politique du climat	39	80
HE	03	33	00	01	05300	Subvention aux ASBL en matière de politique du climat	450	450
HE	03	35	40	01	05300	Contribution à des organismes internationaux	7.050	7.050
HE	03	35	40	02	05300	(Nouveau) Contributions à des organismes internationaux dans le cadre de l'utilisation du Fonds Kyoto - CODE 8	0	0
HE	03	35	60	01	05300	Mise en œuvre de projets bilatéraux internationaux en faveur du climat	540	409
HE	03	43	22	02	05300	Subventions aux pouvoirs locaux pour la protection du climat	0	0
HE	03	45	24	01	05300	Subventions à des universités relatives à la recherche en matière de climat	75	75
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	12.514	10.164
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>		
HE	03	52	10	01	05300	Subventions aux organismes privés pour investissement en matière de politique climat	0	0
HE	03	52	10	02	05300	(Nouveau) Aides à l'investissement aux entreprises privées	8.000	3.000
HE	03	63	21	01	05300	Subvention aux pouvoirs locaux pour investissements en matière de politique climat	0	0
HE	03	74	22	02	05300	Achat de matériel autre que matériel de transport y compris les licences d'exploitation de logiciels - Climat	550	250
HE	03	74	40	01	05300	Achat de biens incorporels	0	0
HE	03	74	80	01	05300	Etudes dont les résultats appartiennent à l'AwAC	0	0
HE	03	81	51	01	05300	Participations à des organismes publics en vue de financer des investissements en faveur du climat	0	0
HE	03	81	70	01	05300	Achats de certificats verts (temporisation)	40.000	40.000
HE	03	84	24	01	05300	Participations à l'étranger	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	48.550	43.250
						TOTAL pour le programme 03	61.064	53.414
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	65.101	56.056
						<i>Total TITRE I - DEPENSES COURANTES</i>	16.254	12.515
						<i>Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL</i>	48.847	43.541

TITRE VI - ORGANISMES
Budget initial des recettes pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct	DESIGNATION DES PRODUITS	Budget initial
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			
						Agence wallonne du Patrimoine	
						Programme 01	
						Recettes générales	
						<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>	
DB	01	06	00	01	08200	Fonds de tiers attribués à l'Agence pour l'exécution de plans d'actions ou de programmes particuliers	0
DB	01	16	11	01	08200	Ventes de biens non durables et de services	230
DB	01	16	11	02	08200	Produits résultant de la gestion de biens régionaux confiés à l'AWAP	100
DB	01	16	11	03	08200	Produits résultant de la vente de documents	72
DB	01	16	20	01	08200	Produits résultant de services en faveur d'administrations publiques autres que la Région wallonne	40
DB	01	28	10	01	08200	Produits de concessions	0
DB	01	28	20	01	08200	Produits de dividendes	0
DB	01	38	10	01	08200	Produits de cotisations	0
DB	01	38	10	02	08200	Produits divers en provenance du privé	935
DB	01	38	10	03	08200	Libéralités reçues dans le cadre du compte de projets	0
DB	01	39	10	01	08200	Interventions des Institutions européennes dans le coût des stages de formation	10
DB	01	46	10	01	08200	Subvention de la Région wallonne	43.989
DB	01	46	10	02	08200	Subvention de la Région wallonne dans le cadre des projets cofinancés par l'UE	350
DB	01	46	10	03	08200	Produits divers en provenance du secteur public	125
DB	01	46	10	04	08200	(Modifié) Subvention de la Région wallonne dans le cadre du Plan de relance	150
DB	02	46	10	05	08200	(Nouveau) Subvention de la Région wallonne dans le cadre de la gestion des inondations	1.300
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	47.301
						<i>Titre II RECETTES EN CAPITAL</i>	
DB	01	59	11	01	08200	Interventions des Institutions européennes dans les travaux de rénovation, restauration et réaffectation des bâtiments classé	0
DB	01	61	32	01	08200	Subvention de la Région en matière de travaux de rénovation, restauration et réaffectation des bâtiments classés (part wallonne des projets cofinancés)	1.000
DB	01	68	11	01	08200	Remboursement de travaux et d'études préfinancés par l'Agence pour compte de pouvoirs subordonnés	0
DB	01	76	32	01	08200	Produits de la vente de biens réhabilités	0
DB	01	76	32	02	08200	(Nouveau) Produits de la vente des forges de Mellier	300
DB	01	77	40	01	08200	Produits de la vente d'objets de valeur	0
DB	01	89	34	01	08200	Remboursement des avances récupérables en vue de l'exécution de fouilles ou de travaux de restauration de monuments, édifices et sites classés	0
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	1.300
						TOTAL pour le programme 01	48.601
						TOTAL GENERAL DES RECETTES	48.601
						<i>Total TITRE I - RECETTES COURANTES</i>	47.301
						<i>Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL</i>	1.300
						<i>Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS</i>	0

TITRE VI - ORGANISMES
Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct.	LIBELLES	Crédits initiaux	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
Agence wallonne du Patrimoine								
Programme 01								
Dépenses de fonctionnement								
<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>								
DB	01	12	11	01	08200	Frais de voyage et d'éloignement	76	80
DB	01	12	11	02	08200	Fournitures et frais divers (location, maintenance...)	163	163
DB	01	12	11	03	08200	Matériel informatique (fonctionnement)	400	400
DB	01	12	11	04	08200	Locaux et bâtiments administratifs (fonctionnement)	750	750
DB	01	12	11	05	08200	Matériel roulant (fonctionnement des véhicules)	151	151
DB	01	12	11	06	08200	Frais juridiques et financiers	85	85
DB	01	12	11	07	08200	Autres frais de gestion et de fonctionnement	1.009	609
<i>TOTAL pour le Titre I</i>								
							2.634	2.238
<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>								
DB	01	74	22	01	08200	Acquisition de biens meubles durables	261	261
DB	01	74	22	02	08200	Acquisition de matériel divers et licences informatiques	330	360
<i>TOTAL pour le Titre II</i>								
							591	621
TOTAL pour le programme 01								
							3.225	2.859
Programme 02								
Dépenses liées aux missions								
<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>								
DB	02	01	00	01	08200	(Nouveau) Provisions pour la mise en œuvre du Plan de Relance	250	150
DB	02	01	00	02	08200	(Nouveau) Provisions pour les dépenses mises en œuvres dans le cadre des inondations	3.400	1.300
DB	02	12	11	08	08200	Dépenses de toute nature afférentes à la maintenance du patrimoine wallon	0	250
DB	02	12	11	09	08200	Dépenses de toute nature afférentes au petit Patrimoine Populaire de Wallonie	0	200
DB	02	12	11	11	08200	Dépenses liées à l'exploitation de l'Archéoforum de Liège	199	199
DB	02	12	11	12	08200	Dépenses liées à l'exploitation du CWAB	0	0
DB	02	12	11	13	08200	Dépenses de fonctionnement pour l'archéologie (achats, études, restaurations, objets, fouilles)	2.962	2.889
DB	02	12	11	14	08200	Stages, formations, journées d'étude et activités pédagogiques des Centres de formations aux Métiers du patrimoine : rémunérations et frais des formateurs et conférenciers, fournitures et services	610	610

TITRE VI - ORGANISMES

Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct.	LIBELLES	Crédits initiaux	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
						Agence wallonne du Patrimoine		
DB	02	12	11	15	08200	Dépenses liées à l'organisation d'un Master interuniversitaire de spécialisation en Conservation-Restauration du patrimoine culturel immobilier	35	35
DB	02	12	11	16	08200	Inventaires du Patrimoine	0	0
DB	02	12	11	17	08200	Organisation des Journées du Patrimoine	250	300
DB	02	12	11	18	08200	(Modifié) Entretien, fonctionnement et certains travaux sur des biens confiés ou gérés par l'AWAP	1.217	1.206
DB	02	12	11	19	08200	Frais d'études, honoraires et géomatique	1.193	1.298
DB	02	12	11	20	08200	Relations publiques, participation et organisations des séminaires, colloques et expositions, frais de réunions, réalisation de documents imprimés, sonores, audiovisuels ou télématiques liées à la sensibilisation au patrimoine	1.000	1.000
DB	02	12	11	23	08200	(Nouveau) Frais d'études et honoraires liés au Plan de relance	0	0
DB	02	33	00	01	08200	Exécution de jugement et arrêts condamnant la Région au paiement d'indemnité-cautionnement	400	400
DB	02	33	00	02	08200	Subventions liées au programme européen Leader 2014-2020	0	150
DB	02	33	00	03	08200	Subventions relatives aux programmes et initiatives communautaires dans le cadre de la programmation 2014-2020	0	0
DB	02	33	00	04	08200	Subventions à des associations pour la gestion de propriétés régionales	1.420	1.420
DB	02	33	00	05	08200	Subventions à des associations pour la réalisation ponctuelle de publications, d'expositions ou de manifestations de toute nature relative à la promotion du patrimoine	120	120
DB	02	33	00	06	08200	Subventions au secteur privé relatives aux journées du Patrimoine	65	65
DB	02	33	00	07	08200	(Modifié) Subventions au secteur privé pour la réalisation de son action en faveur du patrimoine, en ce compris la mise en valeur des objets et sites archéologiques	1.780	1.780
DB	02	33	00	08	08200	Allocations, prix et bourses de formation	11	11
DB	02	33	00	09	08200	Dépenses de toute nature afférentes au petit Patrimoine Populaire de Wallonie - privé	300	300
DB	02	35	50	01	08200	Coopération internationale dans le cadre des missions de l'AWAP	88	50
DB	02	41	10	01	08200	(Nouveau) Rétrocession de recette à la Région wallonne	12.000	12.000
DB	02	41	40	01	08200	Quote-part dans le financement du programme de transition professionnelle	0	0
DB	02	41	40	02	08200	(Modifié) Dotation au CESE Wallonie pour couvrir les frais de fonctionnement de la CRMSF	280	280
DB	02	43	11	01	08200	Subventions au secteur public relatives aux journées du Patrimoine	27	27
DB	02	43	11	02	08200	Subvention au secteur public pour la valorisation par mise en lumière du Patrimoine exceptionnel de Wallonie	250	100
DB	02	43	11	03	08200	Subventions au secteur public concernant les monuments, sites et fouilles, la promotion et la mise en valeur de sites archéologiques	80	80
DB	02	43	11	04	08200	Subventions relatives aux programmes et initiatives communautaire dans le cadre de la programmation 2014-2020 et suivante (cofinancement) - secteur public	0	85

TITRE VI - ORGANISMES
Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct.	LIBELLES	Crédits initiaux	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
						<i>Agence wallonne du Patrimoine</i>		
DB	02	43	11	05	08200	Subventions au secteur public pour la réalisation de l'inventaire communal	0	0
DB	02	43	11	06	08200	Subventions aux universités et établissements d'enseignement supérieur pour la réalisation de leur action en faveur du patrimoine, en ce compris la mise en valeur d'objets et sites archéologiques	0	0
DB	02	43	11	07	08200	Dépenses de toute nature afférentes au petit Patrimoine Populaire de Wallonie - public	300	300
DB	02	45	24	01	08200	Subventions aux universités et aux établissements d'enseignement supérieur pour la réalisation de leur action en faveur du patrimoine, en ce compris la mise en valeur d'objets et sites archéologiques	290	290
DB	02	45	26	02	08200	(Modifié) Dotation à la Communauté germanophone	2.388	2.388
DB	02	45	50	03	08200	(Modifié) Subvention aux autres entités fédérées	0	20
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	30.915	29.303
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>		
DB	02	52	10	01	08200	Subvention pour la restauration de monuments classés relevant du secteur privé- Travaux de sauvegarde y compris	5.777	6.000
DB	02	52	10	02	08200	Subventions pour l'embellissement extérieur des immeubles bâtis, situés dans un ensemble architectural classé, dans un site classé, ou dans une zone de protection, repris pastillés à l'inventaire du patrimoine ou inscrits à l'inventaire communal relevant du secteur privé	0	0
DB	02	52	10	03	08201	(Nouveau) Subventions en investissements dans le cadre du plan de relance - propriétaires privés	0	0
DB	02	52	10	11	08200	Subventions liées aux accords cadres pour la restauration de biens immobiliers classés du patrimoine exceptionnel - secteur privé	1.300	1.500
DB	02	61	41	01	08200	Subvention au Commissariat général au Tourisme pour la valorisation du site de l'Abbaye d'Aulne	0	0
DB	02	63	11	01	08200	Subventions pour la restauration de monuments classés relevant du secteur public, travaux de sauvegarde, y compris les fouilles	8.244	7.636
DB	02	63	11	02	08200	Subventions liées aux "accords-cadres" pour la restauration de biens immobiliers classés du patrimoine exceptionnel- Secteur public et cultes	9.200	7.550
DB	02	63	11	03	08200	Mise en œuvre des accords de coopérations	0	0
DB	02	63	11	04	08200	Subvention cofinancées par le FEDER, dans le cadre de la programmation 2014-2020	0	250
DB	02	63	11	05	08200	Subventions pour l'embellissement extérieur des immeubles bâtis, situés dans un ensemble architectural classé, dans un site classé, ou dans une zone de protection, repris pastillés à l'inventaire du patrimoine ou inscrits à l'inventaire communal relevant du secteur public	0	0

TITRE VI - ORGANISMES
Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct.	LIBELLES	Crédits initiaux	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
						<i>Agence wallonne du Patrimoine</i>		
DB	02	63	21	06	08200	valorisation des collections régionales en matière de patrimoine	0	56
DB	02	63	21	07	08200	(Nouveau) Subventions en investissements dans le cadre du plan de relance - propriétaires publics	0	0
DB	02	71	11	01	08200	Acquisition de droits réels immobiliers	0	0
DB	02	72	00	01	08200	Travaux de restauration, rénovation, ou réhabilitation de biens appartenant à la Région wallonne, y compris les études, frais et honoraires s'y rapportant	2.294	1.929
DB	02	72	00	02	08200	Travaux de restauration, rénovation ou réhabilitation d'autres biens, y compris les études, frais et honoraires s'y rapportant	20	20
DB	02	72	00	03	08200	(Nouveau) Subventions en investissements dans le cadre du plan de relance pour les propriétés régionales	0	0
DB	02	74	22	11	08200	(Modifié) Acquisition de matériels en lien avec les opérations d'investissement	180	180
DB	02	74	30	12	08200	(Modifié) Frais notariés	10	10
DB	02	74	50	13	08200	(Modifié) Acquisition d'objets de valeur et œuvres d'art	8	8
DB	02	81	42	01	08200	Participation dans des sociétés ou partenariats	0	0
DB	02	85	34	01	08200	Avances récupérables en vue de l'exécution de fouilles ou de travaux de restauration de monuments, édifices et sites	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	27.033	25.139
						TOTAL pour le programme 02	57.948	54.442
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	61.173	57.301
						<i>Total TITRE I - DEPENSES COURANTES</i>	33.549	31.541
						<i>Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL</i>	27.624	25.760

TITRE VI - ORGANISMES
Budget initial des recettes pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	PR	A.B.			Code fonction- nel	DESIGNATION DES PRODUITS	Budget initial
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			
Organisme payeur de Wallonie							
Programme 01							
<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>							
WB	01	08	10	05	04210	Prélèvement sur réserve	15.000
TE	01	08	10	06	04210	Prélèvement sur réserve	2.000
WB	01	38	10	01	04210	Recettes – Soct*	65
WB	01	38	40	01	04210	Recettes – ASBL	10
WB	01	38	50	01	04210	Recettes – Pers	345
WB	01	39	10	01	04210	Transferts – UE	0
WB	01	46	10	01	04210	Recettes générales non fiscales SPW – Fonctionnement (Courant)	2.046
WB/TE	01	46	10	02	04210	Recettes générales non fiscales SPW – Opérationnel (Courant)	15.438
WB	01	46	10	03	04210	Recettes générales non fiscales SPW – Missions 100% RW	2.340
WB	01	46	10	04	04210	Recettes générales non fiscales SPW – Aides exceptionnelles	0
WB	01	48	22	01	04210	Recettes – Communes	10
<i>TOTAL pour le Titre I</i>							37.254
<i>Titre II RECETTES EN CAPITAL</i>							
WB	01	59	11	01	04210	Transferts Investissements – UE	0
WB	01	66	11	01	04210	Recettes générales non fiscales SPW – Investissements (Capital)	115
WB	01	66	11	02	04210	Recettes générales non fiscales SPW – Opérationnel (Capital)	28.222
<i>TOTAL pour le Titre II</i>							28.337
TOTAL pour le programme 01							65.591
TOTAL GENERAL DES RECETTES							65.591
<i>Total TITRE I - RECETTES COURANTES</i>							37.254
<i>Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL</i>							28.337
<i>Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS</i>							0

TITRE VI - ORGANISMES
Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	PR	A.B.			Code fonction- nel	LIBELLES	Crédits initiaux	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
						Organisme payeur de Wallonie		
						Programme 01 Gestion		
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>		
WB	01	12	11	03	04210	Fonctionnement – Principal support critique – RW (Fct)	2.214	1.752
WB	01	12	11	04	04210	Fonctionnement – IT – RW (Fct)	211	191
WB	01	12	11	05	04210	Fonctionnement – Sécurité et qualité de l'information – RW (Fct)	105	155
WB	01	12	11	06	04210	Fonctionnement – Externes IT – RW (Fct)	8.812	6.868
WB	01	21	10	01	04210	Frais financiers - Principal – RW (Fct)	0	0
WB	01	21	40	01	04210	Intérêts de retard factures commerciales – RW	0	0
WB	01	21	60	01	04210	Intérêts moratoires dans le cadre de condamnations – RW	5	5
TE	01	31	32	01	04210	Natura 2000 – Agricole – RW (Soct)	460	460
WB	01	31	32	06	04210	Aides au démarrage – 100% RW (Soct)	680	150
WB	01	31	32	07	04210	Agroenvironnement – Principal – RW (Soct)	2.209	1.585
WB	01	31	32	09	04210	Agriculture Bio – Principal – RW (Soct)	2.360	1.794
TE	01	31	32	12	04210	Natura 2000 – Forêts – RW (Soct)	41	41
WB	01	31	32	16	04210	Agroenvironnement – Subvention 100 % RW (Soct)	26	26
WB	01	31	32	17	04210	Aides exceptionnelles – Principal – RW (Soct)	0	0
WB	01	31	32	18	04210	Créances irrécouvrables RW (Soct)	12	12
WB	01	31	32	19	04210	Remboursement saisies sur garanties – 100% RW (Soct)	0	0
WB	01	31	32	24	04210	Aides aux écoles – Principal – RW (Soct)	400	400
WB	01	31	32	30	04210	Stockage public de crise – Principal – RW (Soct)	0	0
WB	01	32	00	01	04210	Exécution de garantie pour emprunt agricole – 100% RW (Bq)	200	200
WB	01	32	00	02	04210	Frais de justice – Principal – RW (Soct)	25	25
WB	01	32	00	03	04210	Indemnités judiciaires – Principal – RW (Soct)	50	50
WB	01	33	00	03	04210	Apicole – Principal – RW (ASBL)	212	270
WB	01	34	41	01	04210	Frais de justice – Principal – RW (Pers)	0	0
WB	01	34	50	01	04210	Indemnités judiciaires – Principal – RW (Pers)	0	0
TE	01	34	50	02	04210	Natura 2000 – Subvention 100% RW (Pers)	30	30
WB	01	34	50	03	04210	Agriculture Bio – Principal – RW (Pers)	11.601	8.676
WB	01	34	50	04	04210	Agroenvironnement – Principal – RW (Pers)	10.552	8.515
TE	01	34	50	07	04210	Natura 2000 – Agricole – RW (Pers)	3.364	3.364
TE	01	34	50	12	04210	Natura 2000 – Forêts – RW (Pers)	309	309
WB	01	34	50	16	04210	Agroenvironnement – Subvention 100 % RW (Pers)	134	134
WB	01	34	50	17	04210	Aides exceptionnelles – Principal – RW (Pers)	0	0
WB	01	34	50	18	04210	Créances irrécouvrables RW (Pers)	0	0
WB	01	34	50	19	04210	Remboursement saisies sur garanties – 100% RW (Pers)	0	0
WB	01	35	10	01	04210	Corrections financières comptables et de conformité – UE	1.725	1.725
WB	01	35	10	02	04210	Créances irrécouvrables UE	12	12
WB	01	41	10	01	04210	Remboursements à la trésorerie SPW	0	0
TE	01	43	22	04	04210	Natura 2000 – Forêts – RW (Com)	75	75
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	45.824	36.824

TITRE VI - ORGANISMES
Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	PR	A.B.			Code fonction- nel	LIBELLES	Crédits initiaux	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
						Organisme payeur de Wallonie		
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>		
WB	01	51	12	01	04210	Aides aux investissements des exploitations Agri – Principal – RW (Soct)	1.652	1.400
WB	01	51	12	02	04210	Aides aux investissements des exploitations Agri – Majorations – RW (Soct)	40	40
WB	01	51	12	03	04210	Aides aux investissements des jeunes agriculteurs – RW (Soct)	387	387
WB	01	51	12	04	04210	Zones défavorisées soumises à contraintes naturelles – Principal – RW (Soct)	300	300
WB	01	51	12	05	04210	Aides aux investissements des exploitations et jeunes – Prise en charge du dépassement – RW (Soct)	3.343	836
WB	01	53	10	01	04210	Aides aux investissements des exploitations Agri – Principal – RW (Pers)	8.140	10.600
WB	01	53	10	02	04210	Aides aux investissements des exploitations Agri – Majorations – RW (Pers)	311	311
WB	01	53	10	03	04210	Aides aux investissements des jeunes agriculteurs – RW (Pers)	4.773	4.773
WB	01	53	10	04	04210	Zones défavorisées soumises à contraintes naturelles – Principal – RW (Pers)	4.900	4.900
WB	01	53	10	05	04210	Aides aux investissements des exploitations et jeunes – Prise en charge du dépassement – RW (Pers)	18.698	4.675
WB	01	74	22	01	04210	Investissement – Corporel – RW (Inv)	65	65
WB	01	74	22	03	04210	Investissement – Incorporel – RW (Inv)	50	50
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	42.659	28.337
						TOTAL pour le programme 01	88.483	65.161
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	88.483	65.161
						<i>Total TITRE I - DEPENSES COURANTES</i>	45.824	36.824
						<i>Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL</i>	42.659	28.337

TITRE VII - ORGANISMES
Budget initial des recettes pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct	DESIGNATION DES PRODUITS	Budget initial
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			
Wallonie-Bruxelles International							
Programme 01							
Produits résultant de l'exercice de la mission statutaire de WBI							
<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>							
DI	01	16	11	01	01130	Récupérations	2.783
DI	01	16	11	02	01130	Recettes exceptionnelles	0
DI	01	16	11	03	01130	BIJ - Dons et legs	0
DI	01	16	11	04	01130	BIJ - Divers - Activités exceptionnelles	0
DI	01	16	11	05	01130	BIJ - Récupérations diverses	160
DI	01	16	20	01	01130	Recettes fonctionnelles	145
DI	01	26	10	01	01130	Intérêts sur placements	15
DI	01	26	10	02	01130	BIJ -Intérêts sur placement	1
<i>TOTAL pour le Titre I</i>							3.104
TOTAL pour le programme 01							3.104
Programme 02							
Produits de la vente d'objets patrimoniaux							
<i>Titre II RECETTES EN CAPITAL</i>							
DI	02	77	20	01	01130	Produits de la vente de biens mobiliers	0
<i>TOTAL pour le Titre II</i>							0
TOTAL pour le programme 02							0
Programme 03							
Intervention du secteur public							
<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>							
DI	03	46	10	01	01130	Dotation de la RW	23.864
DI	03	46	10	02	01130	BIJ - Recettes relatives aux programmes européens et internationaux	0
DI	03	46	10	04	01130	Moyens transférés de la DO 32 du SPW	0
DI	03	46	10	05	01130	(Nouveau) Plan de relance wallon	3.200
DI	03	46	40	03	01130	Divers	469
DI	03	49	11	01	01130	Contribution de la COCOF	252
DI	03	49	24	01	01130	Dotation de la CF	40.313
DI	03	49	24	02	01130	BIJ - Recettes relatives aux programmes européens et internationaux	5.032
DI	03	49	24	03	01130	BIJ - Moyens financiers du MCF	65
DI	03	49	24	04	01130	(Nouveau) Plan de relance culture	1.125
<i>TOTAL pour le Titre I</i>							74.320
TOTAL pour le programme 03							74.320
Programme 04							
Recettes pour ordre							
<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>							
DI	04	08	10	01	01130	Divers	2.300
<i>TOTAL pour le Titre I</i>							2.300
TOTAL pour le programme 04							2.300
TOTAL GENERAL DES RECETTES							79.724
<i>Total TITRE I - RECETTES COURANTES</i>							79.724
<i>Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL</i>							0
<i>Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS</i>							0

TITRE VII - ORGANISMES
Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fet	LIBELLES	Crédits initiaux	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
						Wallonie-Bruxelles International		
						Programme 01		
						Montants à payer aux personnes attachées à l'organisme		
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>		
DI	01	11	11	01	01130	Rémunération du personnel, y compris les charges sociales	16.880	16.880
DI	01	11	11	03	01130	Indemnités couvrant des charges réelles	840	840
DI	01	11	11	06	01130	BIJ - Frais de personnel	65	65
DI	01	11	12	04	01130	Indemnités - Heures supplémentaires	20	20
DI	01	11	20	01	01130	Provision pension (part patronale)	1.370	1.370
DI	01	11	20	05	01130	Assurance complémentaire. Intervention patronale - carr ext.	140	140
DI	01	11	40	02	01130	Service social	140	140
DI	01	12	11	01	01130	Frais de bureau	418	418
DI	01	12	11	02	01130	Gestion du contentieux	20	20
DI	01	12	11	03	01130	Autres prestations et travaux par tiers	1.113	1.113
DI	01	12	11	04	01130	BIJ - Frais de fonctionnement	206	206
DI	01	12	11	07	01130	Formation professionnelle	125	125
DI	01	12	11	08	01130	Honoraires forfaitaires	0	0
DI	01	12	12	01	01130	Locaux et matériel	1.384	1.384
DI	01	21	10	01	01130	Charges financières	725	725
DI	01	21	10	02	01130	BIJ - Charges financières	2	2
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	23.448	23.448
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>		
DI	01	71	12	01	01130	Acquisitions immobilières nouvelles	0	0
DI	01	74	22	01	01130	Aménagement de bâtiments	80	80
DI	01	74	22	02	01130	BIJ - Aménagement de bâtiments	0	0
DI	01	74	22	03	01130	Acquisitions nouvelles de biens meubles	1.393	754
DI	01	74	22	04	01130	BIJ - Acquisition mobilier et matériel	5	5
DI	01	91	10	01	01130	Amortissement d'emprunts	1.473	1.473
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	2.951	2.312
						TOTAL pour le programme 01	26.399	25.760
						Programme 02		
						Visibilité Wallonie-Bruxelles		
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>		
DI	02	12	11	01	01130	Visibilité internationale WB	779	779
DI	02	12	11	02	01130	Visibilité internationale WB - subventions	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	779	779
						TOTAL pour le programme 02	779	779

TITRE VII - ORGANISMES
Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct	LIBELLES	Crédits initiaux	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
						Wallonie-Bruxelles International		
						Programme 03		
						Programme d'évènements exceptionnels		
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>		
DI	03	12	11	01	01130	Evénements exceptionnels - CF	0	0
DI	03	12	11	02	01130	Evénements exceptionnels - RW	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	0	0
						TOTAL pour le programme 03	0	0
						Programme 04		
						Représentation de la Communauté française à l'étranger		
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>		
DI	04	11	11	01	01130	Rémunérations du personnel engagé dans le cadre d'actions à l'étranger	7.317	7.317
DI	04	12	11	01	01130	Dépenses de toute nature concernant les représentations Wallonie-Bruxelles à l'étranger	5.349	5.349
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	12.666	12.666
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>		
DI	04	84	22	01	01130	Aménagements de bâtiments	80	80
DI	04	84	22	02	01130	Acquisitions immobilières nouvelles	0	0
DI	04	84	22	03	01130	Acquisitions nouvelles de biens meubles	80	80
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	160	160
						TOTAL pour le programme 04	12.826	12.826
						Programme 05		
						Secteur multilatéral		
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>		
DI	05	12	11	01	01130	Dépenses de toute nature dans le domaine multilatéral CF	400	400
DI	05	12	11	02	01130	Dépenses de toute nature dans le domaine multilatéral RW	118	118
DI	05	33	00	01	01130	Subventions de projets dans le domaine multilatéral CF	1.634	1.054
DI	05	33	00	02	01130	Subventions de projets dans le domaine multilatéral RW	1.401	1.438
DI	05	33	00	03	01130	Actions cofinancées par l'Union européenne (DO 32) - RW	0	0
DI	05	35	40	01	01130	Cotisations à divers organismes multilatéraux CF	4.343	4.343
DI	05	35	40	02	01130	Cotisations à divers organismes multilatéraux RW	169	169
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	8.065	7.522
						TOTAL pour le programme 05	8.065	7.522

TITRE VII - ORGANISMES
Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct	LIBELLES	Crédits initiaux	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
Wallonie-Bruxelles International								
Programme 06								
Secteur bilatéral								
<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>								
DI	06	12	11	01	01130	Dépenses de toute nature dans le domaine bilatéral - CF	1.414	1.368
DI	06	12	11	02	01130	Dépenses de toute nature dans le domaine bilatéral - RW	402	360
DI	06	33	00	01	01130	Subventions de projets dans le domaine bilatéral - CF	2.750	1.976
DI	06	33	00	02	01130	Subventions de projets dans le domaine bilatéral - RW	1.750	1.552
<i>TOTAL pour le Titre I</i>							6.316	5.256
<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>								
DI	06	52	10	01	01130	Subventions patrimoniales dans le domaine bilatéral - CF	106	90
DI	06	52	10	02	01130	Subventions patrimoniales dans le domaine bilatéral - RW	157	174
<i>TOTAL pour le Titre II</i>							263	264
TOTAL pour le programme 06							6.579	5.520
Programme 07								
Politiques sectorielles								
<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>								
DI	07	01	00	01	01130	COCOF	0	7
DI	07	12	11	01	01130	Dépenses de toute nature dans les politiques sectorielles CF	3.743	3.513
DI	07	12	11	02	01130	Dépenses de toute nature dans les politiques sectorielles RW	520	466
DI	07	12	11	03	01130	Dépenses de toute nature dans les politiques sectorielles Cocof	101	101
DI	07	12	11	04	01130	(Nouveau) Plan de relance wallon	3.200	3.200
DI	07	33	00	01	01130	Subventions de projets dans les politiques sectorielles - CF	8.271	7.889
DI	07	33	00	02	01130	Subventions de projets dans les politiques sectorielles - RW	795	702
DI	07	33	00	03	01130	Subventions de projets dans les politiques sectorielles - Cocof	3.258	2.969
DI	07	33	00	04	01130	Subventions de projets dans les politiques sectorielles - RW	151	144
<i>TOTAL pour le Titre I</i>							20.039	18.991
<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>								
DI	07	52	10	01	01130	Subventions patrimoniales dans les politiques sectorielles - CF	0	0
DI	07	52	10	02	01130	Subventions patrimoniales dans les politiques sectorielles - RW	0	0
DI	07	74	22	01	01130	Acquisitions nouvelles de biens meubles - CF	0	0
DI	07	74	22	02	01130	Acquisitions nouvelles de biens meubles - RW	0	0
<i>TOTAL pour le Titre II</i>							0	0
TOTAL pour le programme 07							20.039	18.991

TITRE VII - ORGANISMES
Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fet	LIBELLES	Crédits initiaux	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
						Wallonie-Bruxelles International		
						Programme 08 Dépenses particulières		
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>		
DI	08	01	00	01	01130	Ristournes et non-valeurs	0	0
DI	08	01	00	02	01130	BIJ - Divers - Activités exceptionnelles	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	0	0
						TOTAL pour le programme 08	0	0
						Programme 09 Activités du BIJ		
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>		
DI	09	12	11	01	01130	Activités Centre de Ressource SALTO	0	0
DI	09	12	11	02	01130	Programmes internationaux WBI - RW	39	39
DI	09	12	11	03	01130	Activités EURODESK	0	0
DI	09	12	11	04	01130	Activités Programme Européen - Chapitre 2 - Jeunesse	200	200
DI	09	12	11	05	01130	Programmes internationaux WBI - CF	126	126
DI	09	12	11	06	01130	Activités Corps de Solidarité Européen CES	100	100
DI	09	33	00	01	01130	Activités du programme Jeunesse en Action	0	0
DI	09	33	00	02	01130	Contribution MCF dans les activités (Bel'J)	20	20
DI	09	33	00	03	01130	Programmes internationaux WBI - CF	604	604
DI	09	33	00	04	01130	Programmes internationaux WBI - RW	513	501
DI	09	33	00	05	01130	Programmes internationaux WBI - COCOF	0	0
DI	09	33	00	06	01130	Programmes découlant des dons et legs	0	0
DI	09	33	00	07	01130	Activités Centre de Ressource SALTO	0	0
DI	09	33	00	08	01130	Activités Programme Européen - Chapitre 2 - Jeunesse	2.962	2.400
DI	09	33	00	09	01130	Corps de Solidarité Européen	1.127	2.000
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	5.691	5.990
						TOTAL pour le programme 09	5.691	5.990
						Programme 10 Dépenses pour ordre		
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>		
DI	10	03	10	02	01130	Divers	2.300	2.300
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	2.300	2.300
						TOTAL pour le programme 10	2.300	2.300
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	82.678	79.688
						<i>Total TITRE I - DEPENSES COURANTES</i>	79.304	76.952
						<i>Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL</i>	3.374	2.736

TITRE VII - ORGANISMES
Budget initial des recettes pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Min. ord.	A.B.			PR	Code fct.	DESIGNATION DES PRODUITS	Budget initial
	1-2 sec	3-4 sec	n° ord.				
Centre régional d'aide aux communes							
Programme 01							
Recettes générales							
<i>Titre I - RECETTES COURANTES</i>							
CC	06	00	06	01	01821	Recettes exceptionnelles	5
CC	08	10	01	01	01821	Résultat exercice antérieur : Excédent subvention - Frais de fonctionnement	0
CC	11	40	04	01	01821	Récupération frais administratifs comptes de tiers : Frais généraux d'administration	150
CC	11	40	05	01	01821	Participation du personnel dans les titres-repas	15
CC	16	20	03	01	01821	Produits de droits, redevances, produits et profits divers (CRF)	430
CC	46	10	06	01	01821	Prise en charge d'un quantum frais du Centre par le débit du compte CRAC	0
<i>Totaux pour le Titre I</i>							600
TOTAL pour le programme 01							600
Programme 02							
Vente objets patrimoniaux							
<i>Titre II - RECETTES DE CAPITAL</i>							
CC	08	30	04	02	01821	Récupération de garanties déposées	0
CC	77	10	03	02	01821	Véhicules automobiles	35
CC	77	20	01	02	01821	Mobilier	0
CC	77	20	02	02	01821	Matériel	0
<i>Total pour le Titre II</i>							35
TOTAL pour le programme 02							35
Programme 03							
Recette financières patrimoniales							
<i>Titre I - RECETTES COURANTES</i>							
CC	08	10	03	03	01821	Reprise de provisions	0
<i>Total pour le Titre I</i>							0
<i>Titre II - RECETTES DE CAPITAL</i>							
CC	76	32	01	03	01821	Produits divers du patrimoine immobilier	0
CC	86	70	02	03	01821	Réalisations de placements	0
<i>Total pour le Titre II</i>							0
TOTAL pour le programme 03							0

TITRE VII - ORGANISMES
Budget initial des recettes pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Min. ord.	A.B.			PR	Code fct.	DESIGNATION DES PRODUITS	Budget initial
	1-2 sec	3-4 sec	n° ord.				
						Centre régional d'aide aux communes	
						Programme 04	
						Intervention de la Région	
						<i>Titre I - RECETTES COURANTES</i>	
CC	46	10	01	04	01821	Subventions au Centre pour frais de fonctionnement du Centre	4.740
CC	46	10	02	04	01821	Subventions au Centre pour frais de fonctionnement du CRF	1.034
						<i>Total pour le Titre I</i>	5.774
						<i>Titre II - RECETTES DE CAPITAL</i>	
CC	66	41	01	04	01821	Subventions au Centre pour frais d'établissement du Centre	28
CC	66	41	02	04	01821	Subventions au Centre pour frais d'établissement du CRF	28
						<i>Total pour le Titre II</i>	56
						TOTAL pour le programme 04	5.830
						TOTAL GENERAL DES RECETTES	6.465
						TOTAL TITRE I - RECETTES COURANTES	6.409
						TOTAL TITRE II - RECETTES DE CAPITAL	91
						TOTAL TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS	0

TITRE VII - ORGANISMES
Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fonctionnel	L I B E L L E S	Crédits initiaux	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
						Centre régional d'aide aux communes		
						Programme 01 Général		
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>		
						<u>Dépenses de personnel</u>		
CC	01	11	11	01	01821	Rémunération du personnel statutaire du Centre	775	775
CC	01	11	11	02	01821	Rémunération du personnel contractuel du Centre	2.160	2.160
CC	01	11	11	03	01821	Rémunération du personnel contractuel du CRF	735	735
CC	01	11	11	57	01821	Rémunération du personnel statutaire du CRF	49	49
CC	01	11	12	04	01821	Autres éléments de rémunération personnel statutaire du Centre	82	82
CC	01	11	12	05	01821	Autres éléments de rémunération contractuel du Centre	215	215
CC	01	11	12	06	01821	Autres éléments de rémunération contractuel du CRF	80	80
CC	01	11	12	15	01821	Indemnités et abonnements déplacement domicile lieu de travail Centre	27	27
CC	01	11	12	16	01821	Indemnités et abonnements déplacement domicile lieu de travail CRF	9	9
CC	01	11	12	58	01821	Autres éléments de rémunération personnel statutaire du CRF	6	6
CC	01	11	12	60	01821	Frais propres à l'employeur Centre	19	19
CC	01	11	12	61	01821	Frais propres à l'employeur CRF	7	7
CC	01	11	20	07	01821	Charges sociales part patronale statutaire du Centre	490	490
CC	01	11	20	08	01821	Charges sociales part patronale contractuel du Centre	705	705
CC	01	11	20	09	01821	Charges sociales part patronale contractuel CRF	240	240
CC	01	11	20	59	01821	Charges sociales part patronale statutaire du CRF	32	32
CC	01	11	40	11	01821	Titre-repas Centre	60	60
CC	01	11	40	12	01821	Titre-repas CRF	20	20
CC	01	11	40	13	01821	Service social Centre	21	21
CC	01	11	40	14	01821	Service social CRF	7	7
CC	01	11	40	17	01821	Indemnités vêtements de travail Centre	4	4
CC	01	12	11	20	01821	Formation professionnelle Centre	6	6
CC	01	12	11	21	01821	Formation professionnelle CRF	8	8
CC	01	12	11	22	01821	Honoraires forfait. Med-trav Centre	6	6
CC	01	12	11	23	01821	Honoraires forfait. Med-trav CRF	2	2
CC	01	12	11	24	01821	Cotisations secrétariat social Centre	15	15
CC	01	12	11	25	01821	Cotisations secrétariat social CRF	5	5
CC	01	12	11	27	01821	Retributions autres que celles du personnel CRF	13	13
CC	01	12	11	28	01821	Représentations Centre	4	4
CC	01	12	11	29	01821	Représentations CRF	3	3
CC	01	12	11	30	01821	Déplacements Centre	6	6
CC	01	12	11	31	01821	Déplacements CRF	11	11
						<u>Locaux et matériel</u>		
CC	01	12	11	32	01821	Bâtiment: entretien, maintenance, charges et divers	90	90
CC	01	12	11	33	01821	Location de matériel et de mobilier	34	34
CC	01	12	11	34	01821	Entretien et réparation du matériel, du mobilier	24	24
CC	01	12	11	35	01821	Entretien et réparation du matériel roulant	8	8
CC	01	12	11	36	01821	Assurances	22	22
CC	01	12	11	38	01821	Combustibles pour véhicules automoteurs	21	21
CC	01	12	11	39	01821	Divers	1	1
CC	01	12	50	37	01821	Impôts, taxes communales et provinciales, taxes circulatoires	2	2

Min. ord.	PR	A.B.			Code fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
						Centre régional d'aide aux communes		
						<u>Frais de bureau généralement quelconques Centre et CRF</u>		
CC	01	12	11	40	01821	Fournitures de bureau	7	7
CC	01	12	11	41	01821	Affranchissement du courrier	5	5
CC	01	12	11	42	01821	Téléphone et télégraphie	13	13
CC	01	12	11	43	01821	Documentation (journaux, périodiques et ouvrages juridiques)	4	4
CC	01	12	11	44	01821	Licences informatiques	1	1
CC	01	12	11	45	01821	Petit matériel de bureau	4	4
CC	01	12	11	46	01821	Divers	1	1
CC	01	12	11	47	01821	Frais généralement quelconques de publications, propagande et publicité Centre	4	4
CC	01	12	11	48	01821	Frais généralement quelconques de publications, propagande et publicité CRF	35	35
CC	01	12	11	49	01821	Réunions et colloques Centre	18	18
CC	01	12	11	50	01821	Réunions et colloques CRF	65	65
CC	01	12	11	51	01821	Mission de consultance Centre	33	33
CC	01	12	11	52	01821	Mission de consultance CRF	17	17
CC	01	12	11	53	01821	Honoraires - Formateurs externes CRF	50	50
CC	01	12	11	54	01821	Prestations techniques CRF	65	65
CC	01	21	10	55	01821	Charges financières	1	1
CC	01	21	10	56	01821	Intérêts sur emprunts	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	6.347	6.347
						TOTAL pour le programme 01	6.347	6.347
						Programme 02 Dépenses en capital		
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>		
CC	02	74	10	05	01821	Véhicules automobiles	75	75
CC	02	74	22	01	01821	Mobilier Centre	3	3
CC	02	74	22	02	01821	Mobilier CRF	5	5
CC	02	74	22	03	01821	Matériel divers et technique Centre	4	4
CC	02	74	22	04	01821	Matériel divers et technique CRF	8	8
CC	02	74	22	06	01821	Matériel informatique Centre	8	8
CC	02	74	22	07	01821	Matériel informatique CRF	15	15
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	118	118
						TOTAL pour le programme 02	118	118
						Programme 03 Affectation du boni		
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>		
CC	03	41	10	01	01821	Versement à la Région	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	0	0
						TOTAL pour le programme 03	0	0
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	6.465	6.465
						<i>Total TITRE I - DEPENSES COURANTES</i>	6.347	6.347
						<i>Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL</i>	118	118

TITRE VII - ORGANISMES
Budget initial des recettes pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	PR	A.B.			Code fonctionnel	DESIGNATION DES PRODUITS	Budget initial
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			
						Institut Scientifique de Service Public	
						Programme 01 Recettes générales	
						<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>	
TE	01	08	20	01	05600	Fonds Moerman (exonérations des exercices antérieurs)	1.230
TE	01	16	11	01	05600	Vente de biens non durables et de services	2.800
TE	01	16	11	02	05600	Test véhicules ISC	726
TE	01	16	20	01	05600	Vente de biens non durables et de services - secteur public	592
TE	01	39	10	01	05600	UE – Interventions	647
TE	01	46	10	01	05600	Subventions SPW ARNE	3.664
TE	01	46	10	02	05600	Subvention générale SPW ARNE	19.776
TE	01	46	10	03	05600	Subventions SPW MI	1.271
TE	01	46	10	04	05600	Subventions SPW TLPE	676
TE	01	46	10	05	05600	Subventions SPW IAS (projet européen)	32
TE	01	46	10	06	05600	Subventions SPW EER	0
TE	01	46	10	07	05600	Subventions Fluxys (Fonds RW)	0
TE	01	46	10	08	05600	Subvention SPW ARNE (projet européen)	431
TE	01	46	10	09	05600	Subvention Secrétariat général	0
TE	01	46	10	10	05600	SPW ARNE - Environnement Santé	1.000
TE	01	46	10	11	05600	Subventions SPW ARNE - Litige assurance-groupe	1.685
TE	01	46	10	12	05600	Subvention - Surcoût issu de l'attribution des postes d'encadrement	504
TE	01	46	10	13	05600	Subvention - Surcoût issu du statut de fonction qualifiée	379
TE	01	46	10	14	05600	Subvention pour le Plan Bien-être	9
TE	01	46	40	01	05600	Subventions AwAC	164
TE	01	46	40	02	05600	Subvention Aviq	0
TE	01	47	80	01	05600	Fonds Moerman (exonérations de l'exercice)	2.343
TE	01	49	40	01	05600	Subventions Fédéral	0
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	37.929
						<i>Titre II RECETTES EN CAPITAL</i>	
TE	01	66	11	01	05600	Subvention en capital SPW ARNE	2.660
TE	01	66	11	04	05600	Subvention en capital Subvention générale SPW ARNE	1.374
TE	01	66	42	01	05600	Remboursement Emprunt CRAC capital et intérêts - UREBA efficacité énergétique	30
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	4.064
						TOTAL pour le programme 01	41.993
						TOTAL GENERAL DES RECETTES	41.993
						<i>Total TITRE I - RECETTES COURANTES</i>	<i>37.929</i>
						<i>Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL</i>	<i>4.064</i>

TITRE VII - ORGANISMES

Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fet	LIBELLES	Crédits initiaux	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>Institut Scientifique de Service Public</i>								
Programme 01								
Dépenses courantes								
<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>								
TE	01	11	11	01	05600	Rémunérations	16.000	16.000
TE	01	11	11	02	05600	Frais de personnel - Environnement Santé	213	213
TE	01	11	11	03	05600	Surcoût issu de l'obtention du grade d'attaché qualifié	379	379
TE	01	11	11	04	05600	Surcoût issu de l'attribution des postes d'encadrement	504	504
TE	01	11	12	01	05600	Rémunérations correspondant aux charges du passé	261	261
TE	01	11	12	02	05600	Indemnités déplacements domicile-lieu de travail	101	101
TE	01	11	12	03	05600	Litige Assurance-groupe	1.685	1.685
TE	01	11	20	01	05600	Cotisations sociales	6.700	6.700
TE	01	11	40	01	05600	Service social, titres-repas, vêtements de travail	491	491
TE	01	12	11	01	05600	Frais de fonctionnement	5.303	5.303
TE	01	12	11	03	05600	Collaboration de tiers et sous-traitance	1.498	1.498
TE	01	12	11	04	05600	Collaboration de tiers et sous-traitance - Environnement Santé	600	763
TE	01	12	11	06	05600	Tests véhicules ISC	726	726
TE	01	12	11	07	05600	Plan Bien-être	9	9
TE	01	41	10	01	05600	Remboursement au Fonds Budgétaire pour la Protection de l'environnement	0	0
<i>TOTAL pour le Titre I</i>							34.470	34.633
<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>								
TE	01	61	12	01	05600	Remboursement au Fonds Budgétaire pour la Protection de l'environnement	3.100	3.100
TE	01	72	00	01	05600	Immeubles (infrastructures et SIPP)	1.397	947
TE	01	74	10	01	05600	Acquisition de véhicules	95	95
TE	01	74	22	01	05600	Acquisition de mobilier et matériel	4.319	4.319
TE	01	74	22	02	05600	Remboursement en capital emprunt CRAC - UREBA efficacité énergétique	30	30
TE	01	74	40	01	05600	Investissements immatériels	0	0
<i>TOTAL pour le Titre II</i>							8.941	8.491
TOTAL pour le programme 01							43.411	43.124
TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES							43.411	43.124
<i>Total TITRE I - DEPENSES COURANTES</i>							34.470	34.633
<i>Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL</i>							8.941	8.491

TITRE VII - ORGANISMES
Budget initial des recettes pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct	DESIGNATION DES PRODUITS	Budget initial
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			
						Centre wallon de Recherches agronomiques	
						Programme 01	
						Recettes générales	
						<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>	
WB	01	11	11	01	04820	Intervention dans les rémunérations	30
WB	01	11	40	01	04820	Récupération ATN	96
WB	01	16	11	01	04820	Recettes de prestations	5.200
WB	01	16	11	02	04820	Conventions de recherche	3.500
WB	01	38	60	01	04820	Réduction précompte professionnel Loi Moerman	2.300
WB	01	46	10	01	04820	Subvention de fonctionnement du CRA-W	23.676
WB	01	46	10	02	04820	Subvention de la Région conventions de recherche	1.800
WB	01	46	10	03	04820	(Nouveau) Subvention de la Région dans le cadre du plan de relance de la Wallonie	4.246
TE	01	46	10	04	04820	(Nouveau) Subvention de la Région dans le cadre du plan de relance de la Wallonie	250
TE	01	46	10	05	04820	(Nouveau) Subvention LTB et génétique forestière	729
WB	01	46	40	01	04820	Subvention personnel APE	315
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	42.142
						<i>Titre II RECETTES EN CAPITAL</i>	
WB	01	66	11	01	04820	Subvention d'investissement	2.666
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	2.666
						TOTAL pour le programme 01	44.808
						TOTAL GENERAL DES RECETTES	44.808
						<i>Total TITRE I - RECETTES COURANTES</i>	42.142
						<i>Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL</i>	2.666
						<i>Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS</i>	0

TITRE VII - ORGANISMES

Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fet	LIBELLES	Crédits initiaux	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
						Centre wallon de Recherches agronomiques		
						Programme 01 Fonctionnement		
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>		
WB	01	01	00	01	04820	(Nouveau) Dépenses à ventiler entre les groupes principaux 1 à 9 dans le cadre du PWR	3.496	3.496
WB	01	11	11	01	04820	Rémunérations brutes du personnel	19.021	19.021
WB	01	11	12	01	04820	Autres éléments de la rémunération	2.427	2.427
WB	01	11	20	01	04820	Cotisations sociales et assurances patronales	7.135	7.135
WB	01	11	31	01	04820	Allocations directes : allocations familiales, indemnités, service social	225	225
WB	01	11	40	01	04820	Autres avantages (nature)	585	585
WB	01	12	11	01	04820	Bâtiments et énergie	1.330	1.200
WB	01	12	11	02	04820	Fournitures, services et travaux généraux	1.000	1.000
WB	01	12	11	03	04820	Ferme expérimentale et plateforme laboratoire multiservice	1.000	1.250
WB	01	45	40	01	04820	Remboursements divers fédéral (TVA)	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	36.219	36.339
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>		
WB	01	72	00	01	04820	Ferme expérimentale et plateforme laboratoire multiservice	1.300	1.300
WB	01	72	00	02	04820	Travaux d'assainissement et de sécurisation des bâtiments	400	350
WB	01	72	00	03	04820	Installations	400	350
WB	01	74	10	01	04820	Acquisition matériel roulant	85	128
WB	01	74	22	01	04820	Ferme expérimentale et plateforme laboratoire multiservice	0	250
WB	01	74	40	01	04820	Acquisition brevets, licences	22	22
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	2.207	2.400
						TOTAL pour le programme 01	38.426	38.739

TITRE VII - ORGANISMES

Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fet	LIBELLES	Crédits initiaux	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
						Centre wallon de Recherches agronomiques		
						Programme 02		
						Missions		
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>		
WB	02	12	11	01	04820	Dépenses de fonctionnement général sur conventions	140	140
WB	02	12	11	02	04820	Dépenses de fonctionnement général sur Loi Moerman	11	11
WB	02	12	11	03	04820	Frais de fonctionnement laboratoire	950	932
WB	02	12	11	04	04820	Frais de fonctionnement spéculations végétales	723	550
WB	02	12	11	05	04820	Frais de fonctionnement spéculations animales	477	350
WB	02	12	11	06	04820	Autres frais de fonctionnement scientifique	850	854
WB	02	12	11	07	04820	Frais de fonctionnement scientifique conventions	700	700
WB	02	12	11	08	04820	Frais de fonctionnement scientifique loi Moerman	50	50
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	3.901	3.587
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>		
WB	02	74	22	01	04820	Acquisition matériel informatique, équipements scientifiques et techniques	1.300	1.242
WB	02	74	22	02	04820	Acquisition équipements scientifiques et techniques CO (conventions)	200	200
WB	02	74	22	03	04820	Acquisition équipements scientifiques et techniques LM (loi Moerman)	600	500
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	2.100	1.942
						TOTAL pour le programme 02	6.001	5.529
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	44.427	44.268
						<i>Total TITRE I - DEPENSES COURANTES</i>	40.120	39.926
						<i>Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL</i>	4.307	4.342

TITRE VII - ORGANISMES
Budget initial des recettes pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fet	DESIGNATION DES PRODUITS	Budget initial
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			
						Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique	
						Programme 01	
						Recettes générales	
						<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>	
DI	01	16	20	01	01320	Produits résultant de conventions / prestations et de la vente de documents	0
DI	01	16	20	02	01320	(Modifié) Remboursement de salaires personnel détaché	200
DI	01	38	60	01	01320	Exonération précompte professionnel pour le personnel scientifique	566
DI	01	39	10	01	01320	Interventions des Institutions européennes dans le financement des études	0
DI	01	46	10	01	01320	Dotation de fonctionnement à l'IWEPS	6.353
DI	01	46	10	02	01320	Subsides à l'IWEPS pour missions spécifiques complémentaires au programme de recherche	0
DI	01	46	10	03	01320	Mener une évaluation du plan Get up Wallonia	0
HE	01	46	10	05	01320	Subvention à l'IWEPS pour le financement du programme de travail de l'Observatoire de la Mobilité	240
MO	01	46	10	06	01320	Subvention à l'IWEPS pour les dépenses de fonctionnement de l'Observatoire de l'Emploi	0
MO	01	46	10	07	01320	Subvention à l'IWEPS pour l'Observatoire interrégional de l'Emploi	36
MO	01	46	10	08	01320	Subvention à l'IWEPS pour les dépenses de fonctionnement de la cellule de l'égalité en matière d'emploi et de formation	0
WB	01	46	10	09	01320	Subside à l'IWEPS pour missions spécifiques en matière économique	0
WB	01	46	10	12	01320	Subside interreg POM-GRENZELOOS	0
CC	01	46	10	13	01320	Subside indicateurs pouvoirs locaux (ISADF gouvernance locale)	63
WB	01	46	10	14	01320	Subside économie du transport - cabotage	0
WB	01	46	10	15	01320	Subside interreg TRANSTAT	32
WB	01	46	10	16	01320	Subventions Observatoire Développement Territorial ODT	121
DI	01	46	10	17	01320	Subside Psicocap	106
HE	01	46	10	18	01320	(Nouveau) Subvention IWEPS-AWAC	50
MO	01	46	40	01	01320	Convention de collaboration AVIQ/IWEPS	125
MO	01	49	24	18	01320	Subvention FWB enquête violence - analyse	38
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	7.930
						<i>Titre II RECETTES EN CAPITAL</i>	
DI	01	77	10	01	01320	(Nouveau) Ventes de matériel de transport	0
DI	01	77	20	01	01320	(Nouveau) ventes d'autre matériel	1
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	1
						TOTAL pour le programme 01	7.931
						TOTAL GENERAL DES RECETTES	7.931
						<i>Total TITRE I - RECETTES COURANTES</i>	7.930
						<i>Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL</i>	1
						<i>Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS</i>	0

TITRE VII - ORGANISMES
Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct	LIBELLES	Crédits initiaux	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
						<i>Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique</i>		
						Programme 01 Budget de Fonctionnement		
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>		
DI	01	11	11	01	01320	Rémunérations selon barème	4.160	4.160
DI	01	11	12	01	01320	Autres éléments de la rémunération (PV AFA, AF/AR)	500	500
DI	01	11	12	02	01320	Déplacement domicile lieu de travail	30	30
DI	01	11	20	01	01320	Cotisations et assurances patronales (ONSS)	1.070	1.070
DI	01	11	33	01	01320	Cotisations pensions secteur public	638	638
DI	01	11	40	01	01320	Autres avantages (Chèques-repas)	74	74
DI	01	11	40	02	01320	Service social	27	27
DI	01	11	40	03	01320	Bien-être au travail	10	10
DI	01	12	11	01	01320	Autres frais liés au personnel (missions)	25	25
DI	01	12	11	02	01320	Frais de formation des membres de l'IWEPS	50	50
DI	01	12	11	03	01320	Frais de participation à des colloques, séminaires, etc.	13	13
DI	01	12	11	04	01320	Frais d'organisation de réunions, colloques, séminaires, etc.	15	15
DI	01	12	11	06	01320	Défraiement de tiers lors des procédures d'engagement de personnel	2	2
DI	01	12	11	07	01320	Fournitures et frais divers	40	40
DI	01	12	11	08	01320	Location / maintenance de matériel divers dont technique	15	15
DI	01	12	11	09	01320	Charges des locaux et bâtiments administratifs	105	105
DI	01	12	11	10	01320	Frais divers de fonctionnement (juridiques / financiers / assurances / autres)	80	80
DI	01	12	11	11	01320	Communication et diffusion	35	35
DI	01	12	11	12	01320	Véhicule de fonction : entretien, réparation, carburant et assurance	10	10
DI	01	12	11	13	01320	Fonctionnement informatique (petit matériel et accès)	80	80
DI	01	12	11	14	01320	Licences informatiques (nouveau: fusion génériques et spécialisées)	120	120
DI	01	12	11	16	01320	Livres et revues de bibliothèque	20	20
DI	01	12	12	01	01320	Loyer	297	297
DI	01	41	10	01	01320	(Nouveau) Transfert de revenus au pouvoir	2.000	2.000
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	9.416	9.416
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>		
DI	01	74	10	01	01320	Achat de biens meubles durables non spécifiques - véhicule de fonction	0	0
DI	01	74	22	01	01320	Données	15	15
DI	01	74	22	02	01320	Centrale et postes téléphoniques	0	0
DI	01	74	22	03	01320	Réseau et serveurs informatiques	10	10
DI	01	74	22	04	01320	Ordinateurs	20	20
DI	01	74	22	05	01320	Acquisition matériel divers, copieurs, imprimantes	3	3
DI	01	74	22	06	01320	Mobilier	4	4
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	52	52
						TOTAL pour le programme 01	9.468	9.468

TITRE VII - ORGANISMES
Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct	LIBELLES	Crédits initiaux	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
						<i>Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique</i>		
						Programme 02 Dépenses liées aux missions décrétales		
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>		
DI	02	12	11	21	01320	Conventions de recherche	31	95
DI	02	12	11	22	01320	Enquêtes	0	22
MO	02	12	11	23	01320	Conventions de recherche, enquêtes et autres achats de services pour l'Observatoire de l'Emploi	36	36
HE	02	12	11	24	01320	Conventions de recherche, enquêtes et autres achats de services pour l'Observatoire de la Mobilité	0	110
MO	02	12	11	25	01320	Conventions de recherche, enquêtes et autres achats de services pour la cellule de l'égalité en matière d'emploi et de formation	0	0
WB	02	12	11	26	01320	Conventions de recherche, enquêtes et autres achats de services en matière économique	0	0
DB	02	12	11	27	01320	Conventions de recherche, enquêtes et autres achats de services pour l'Observatoire de la Santé	0	0
DI	02	12	11	28	01320	Bourses doctorats IPRA	120	120
DI	02	12	11	29	01320	Inter-fédéralisation	5	5
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	192	388
						TOTAL pour le programme 02	192	388
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	9.660	9.856
						<i>Total TITRE I - DEPENSES COURANTES</i>	9.608	9.804
						<i>Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL</i>	52	52

TITRE VII - ORGANISMES
Budget initial des recettes pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct	DESIGNATION DES PRODUITS	Budget initial
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			
						Commissariat général au Tourisme	
						Programme 01 Recettes générales	
						<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>	
DB	01	08	10	01	04730	Opérations internes diverses - Mobilisation des réserves de trésorerie	0
DB	01	11	11	11	04730	Remboursement des traitements du personnel détaché	101
DB	01	11	40	10	04730	Participation du personnel dans les titres repas	30
DB	01	12	12	30	04730	Produits de la location de bâtiment	220
DB	01	16	11	03	04730	Produits de la vente de bois	15
DB	01	16	12	01	04730	Ventes de biens non durables et services au CGT	5
DB	01	16	12	02	04730	Produits résultants de convention/prestations	20
DB	01	36	30	01	04730	Produits résultant de la récupération de TVA	0
DB	01	38	10	02	04730	Produits des amendes administratives	5
DB	01	38	30	01	04730	Produits divers en provenance du privé	46
DB	01	46	10	11	04730	Subvention de la Région wallonne (fonctionnement)	45.394
DB	01	46	10	12	04730	Subvention de la Région wallonne (Dossiers Europe)	4.576
DB	01	46	10	13	04730	Subvention de la Région wallonne (Aide à l'emploi)	45
DB	01	46	10	15	04730	Subvention de la Région wallonne - Subsides FEDER/CGT - projets propres	200
DB	01	46	10	17	04730	Subvention de la Région wallonne dans le cadre du soutien aux opérateurs touristiques dans le cadre de la crise COVID-19	0
DB	01	46	10	18	04730	(Nouveau) Subvention de la Région wallonne dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie - GUW	7.871
DB	01	46	10	19	04730	(Nouveau) Subvention de la Région wallonne dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie - PNRR	748
DB	01	46	10	20	04730	(Nouveau) Subvention de de la Région wallonne dans le cadre des inondations (reconversion des campings)	3.000
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	62.276

TITRE VII - ORGANISMES
Budget initial des recettes pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fet	DESIGNATION DES PRODUITS	Budget initial
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			
						Commissariat général au Tourisme	
						<i>Titre II RECETTES EN CAPITAL</i>	
DB	01	52	10	20	04730	Remboursement de subvention (secteur privé)	328
DB	01	63	21	30	04730	Remboursement de subvention (secteur public)	500
DB	01	66	41	02	04730	Subvention de l'AWAP pour la valorisation du site de l'Abbaye d'Aulne	0
DB	01	68	53	01	04730	Redevance de l'Intercommunale Bataille de Waterloo	320
DB	01	76	32	01	04730	Valorisation du patrimoine du CGT	0
DB	01	77	20	01	04730	Produits de la vente d'autres actifs immobilisés	0
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	1.148
						TOTAL pour le programme 01	63.424
						TOTAL GENERAL DES RECETTES	63.424
						<i>Total TITRE I - RECETTES COURANTES</i>	62.276
						<i>Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL</i>	1.148
						<i>Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS</i>	0

TITRE VII - ORGANISMES
Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fet	LIBELLES	Crédits initiaux	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
Commissariat général au Tourisme								
Programme 01								
Dépenses de fonctionnement								
<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>								
DB	01	11	11	01	04730	Rémunérations : traitements bruts imposables	5.350	5.350
DB	01	11	12	02	04730	Autres éléments de la rémunération	605	605
DB	01	11	20	03	04730	ONSS, cotisations et assurances patronales	2.657	2.657
DB	01	11	40	05	04730	Autres avantages	260	260
DB	01	12	11	10	04730	Autres frais liés au personnel (secrétariat social, formations, assurances, SSA, ...)	170	170
DB	01	12	11	11	04730	Frais de voyage et de déplacements	110	110
DB	01	12	11	12	04730	Fournitures et frais divers	100	95
DB	01	12	11	14	04730	Location/maintenance de matériel divers dont technique	15	15
DB	01	12	11	18	04730	Matériel roulant (fonctionnement, carburants, ...)	25	25
DB	01	12	11	19	04730	Frais de déménagement	5	5
DB	01	12	11	20	04730	Matériel informatique et téléphonie voice IP (fonctionnement)	140	140
DB	01	12	11	21	04730	Cafétéria - fonctionnement	20	20
DB	01	12	11	25	04730	Missions d'assistance et de développement informatique et numérique du CGT	400	200
DB	01	12	12	15	04730	Locaux et bâtiments administratifs (location)	780	780
DB	01	12	12	16	04730	Locaux et bâtiments administratifs (fonctionnement, entretien, gardiennage, ...)	350	350
DB	01	41	10	06	04730	Pénalités dans le cadre de procédures d'apurement de conformité (Dossiers Européens)	0	0
<i>TOTAL pour le Titre I</i>							10.987	10.782
<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>								
DB	01	74	10	02	04730	Acquisition de matériel roulant	35	35
DB	01	74	22	04	04730	Matériel et travaux informatique et télécoms	150	150
DB	01	74	22	05	04730	Mobilier (acquisition)	20	20
DB	01	74	22	07	04730	Travaux d'aménagement bâtiment administratif	15	15
DB	01	74	22	08	04730	Divers	50	50
<i>TOTAL pour le Titre II</i>							270	270
TOTAL pour le programme 01							11.257	11.052
Programme 02								
Dépenses liées aux missions								
<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>								
DB	02	01	00	02	04730	Dépenses de toute nature dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19	0	0
DB	02	01	00	03	04730	(Nouveau) Dépenses de toute nature dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie - GUW	3.850	3.171
DB	02	01	00	04	04730	(Nouveau) Dépenses de toute nature dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie - PNRR	748	748

TITRE VII - ORGANISMES

Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fet	LIBELLES	Crédits initiaux	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
						Commissariat général au Tourisme		
DB	02	12	11	01	04730	Entretien des bâtiments y compris les impôts grevant les bâtiments	200	200
DB	02	12	11	02	04730	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion et honoraires d'avocats	350	300
DB	02	12	11	04	04730	Actions spécifiques relatives à la mise en œuvre de la démarche Wallonie Destination Qualité (études, sous-traitances, documentation, relations publiques...)	150	195
DB	02	12	11	05	04730	Actions spécifiques menées par la Direction de la Stratégie (études, sous-traitances, documentation, relations publiques, fonctionnement, acquisition de matériel ou de logiciels informatiques spécifiques au collationnement, à l'analyse et à la diffusion de données relatives à la politique touristique de la Wallonie)	422	429
DB	02	12	11	07	04730	Etudes, relations publiques, documentation, participations à des séminaires et colloques, frais de réunions, fourniture de biens et de services liés à la gestion informatique des informations touristiques	580	650
DB	02	12	11	08	04730	Etudes et fournitures relatives aux hébergements touristiques, attractions touristiques, itinéraires touristiques balisés et organismes touristiques	0	65
DB	02	12	11	13	04730	(Nouveau) Etudes, actions de dynamisation, démarche "qualité", bases de données, en faveur d'actions touristiques cofinancées par le FEDER, période de Programmation 2021-2027	0	0
DB	02	12	11	22	04730	Etudes, actions de dynamisation, démarche "qualité", bases de données, en faveur d'actions touristiques cofinancées par le FEDER, période de Programmation 2014-2020	0	129
DB	02	12	11	23	04730	Mission de veille et d'observation dans le cadre de projets cofinancés (Transition 2014-2020)	5	5
DB	02	12	11	24	04730	Marketing digital dans le cadre de projets cofinancés (Interreg V - Grande région 2014-2020)	0	0
DB	02	31	00	01	04730	Soutien aux opérateurs touristiques dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19 (entreprises privées et indépendantes)	0	0
DB	02	33	00	01	04730	Subventions en matière de promotion, animation et de valorisation touristique	2.800	2.800
DB	02	33	00	02	04730	Subvention de fonctionnement à l'Organisme agréé en charge de la gestion du label « endroit de camp »	176	176
DB	02	33	00	03	04730	Access-I- accompagnement et certification des 91 bâtiments	0	30
DB	02	33	00	04	04730	Subvention de fonctionnement aux organismes touristiques	3.255	3.100
DB	02	33	00	06	04730	Subventions de fonctionnement accordées aux associations et organismes chargés de la gestion des infrastructures touristiques	883	883
DB	02	33	00	08	04730	Soutien aux opérateurs touristiques dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19 (ASBL privées)	0	0
DB	02	33	00	11	04730	(Modifié) Subvention pour le soutien à la professionnalisation du secteur touristique, la dynamisation de ses réseaux professionnels et la mise en œuvre de stratégies concertées ASBL	1.680	1.400
DB	02	33	00	12	04731	(Nouveau) Subventions en faveur d'actions touristiques aux ASBL - FEDER 2021-2027	3.200	0

TITRE VII - ORGANISMES
Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fet	LIBELLES	Crédits initiaux	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
						<i>Commissariat général au Tourisme</i>		
DB	02	33	00	13	04730	Subventions en faveur d'actions touristiques aux asbl - FEDER 2014-2020	100	686
DB	02	33	00	14	04730	Subventions en faveur d'actions touristiques aux asbl - FEADER 2014-2020	0	803
DB	02	33	00	15	04730	Subventions dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté	0	0
DB	02	41	10	15	04730	Valorisation du patrimoine du CGT - Retour vers la Région wallonne	13.000	13.000
DB	02	41	20	02	04730	Subvention en faveur de projets touristiques d'intérêt régional	0	0
DB	02	41	40	01	04730	Subvention de fonctionnement à Wallonie Belgique Tourisme (WBT)	0	627
DB	02	41	40	07	04730	Subvention au Centre d'Ingénierie Touristique en Wallonie (CITW+)	150	150
DB	02	41	40	09	04730	Subvention à WBT pour réaliser des actions de promotion y compris celles initiées par ses clubs	0	500
DB	02	41	40	10	04730	Subvention de fonctionnement à Immowal	850	850
DB	02	41	40	11	04730	Subvention au CESW	20	20
DB	02	41	60	04	04730	Soutien aux opérateurs touristiques dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19 (ASBL publiques régionales)	0	0
DB	02	41	60	05	04730	Subvention de fonctionnement et de valorisation touristique à l'A.S.B.L. « Les Lacs de l'eau d'Heure »	2.385	2.385
DB	02	43	40	01	04730	Soutien aux opérateurs touristiques dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19 (ASBL communales, interprovinciales, provinciales)	0	0
DB	02	43	40	06	04730	Subventions en faveur d'actions touristiques cofinancées par le FEDER 2014-2020	100	764
DB	02	43	40	07	04730	Subventions en faveur d'actions touristiques cofinancées par le FEADER 2014-2020	0	0
DB	02	43	40	09	04730	Subvention de promotion touristique aux pouvoirs subordonnés	50	30
DB	02	43	40	11	04730	(Nouveau) Subventions en faveur d'actions touristiques cofinancées par le FEDER 2021-2027	900	0
DB	02	43	53	10	04730	Rémunération de l'Intercommunale Bataille de Waterloo	175	175
DB	02	43	53	10	04730	(Nouveau) Subvention pour le soutien à la professionnalisation du secteur touristique, la dynamisation de ses réseaux professionnels et la mise en œuvre de stratégies concertées - Pouvoirs subordonnés	100	75
DB	02	45	24	02	04730	Subvention à l'Office de la Naissance et de l'Enfance	225	225
DB	02	45	24	03	04730	Subventions aux écoles et universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles	80	80
DB	02	45	26	01	04730	Agence du Tourisme de l'Est de la Belgique (ATEB)	85	85
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	36.519	34.736
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>		
DB	02	01	00	01	04730	Dépenses de toute nature	0	0
DB	02	01	00	05	04730	(Nouveau) Dépenses de toute nature dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie - GUW	23.500	4.700
DB	02	51	12	01	04730	Hébergements touristiques	0	50
DB	02	51	12	02	04730	(Nouveau) INONDATIONS - reconversion des campings	9.000	3.000
DB	02	51	12	05	04730	Subventions aux hébergements touristiques	3.800	3.800
DB	02	51	12	06	04730	Subventions en matière de Villages de vacances et terrains de caravanage	220	220

TITRE VII - ORGANISMES

Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fet	LIBELLES	Crédits initiaux	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
						Commissariat général au Tourisme		
DB	02	51	12	08	04730	Subventions en faveur des endroits de camps	0	0
DB	02	52	10	01	04730	Subvention pour l'acquisition de matériel pour les Maisons du	0	0
DB	02	52	10	02	04730	Tourisme social	0	200
DB	02	52	10	03	04730	Attractions touristiques	0	120
DB	02	52	10	04	04730	Subventions pour l'achat de bâtiments et pour travaux de construction, d'agrandissement et de transformation d'infrastructures destinées à la promotion du tourisme social	1.200	1.100
DB	02	52	10	05	04730	Subventions aux ASBL en matière d'équipements touristiques	800	550
DB	02	52	10	06	04730	Subventions en matière d'attractions touristiques	650	650
DB	02	52	10	07	04730	Subventions en faveur de projets de développement des massifs forestiers et des resorts touristiques - ASBL	0	0
DB	02	52	10	08	04730	Equipements touristiques - ASBL	0	300
DB	02	52	10	09	04730	Créances irrécouvrables - années antérieures	0	0
DB	02	52	10	11	04730	Subventions à des ASBL en matière d'investissements touristiques cofinancés par le FEDER 2014-2020	100	313
DB	02	52	10	12	04730	Subventions à des ASBL en matière d'investissements touristiques cofinancés par le FEADER 2014-2020	0	270
DB	02	52	10	13	04730	(Nouveau) Subventions à des ASBL en matière d'investissements touristiques cofinancés par le FEDER 2021-2027	700	
DB	02	63	21	01	04730	Subventions aux pouvoirs subordonnés en matière d'équipements touristiques	2.100	4.604
DB	02	63	21	02	04730	Equipements touristiques - Pouvoirs subordonnés	0	250
DB	02	63	21	04	04730	Equipement des sites d'accueil en matière de tourisme fluvial	0	204
DB	02	63	21	05	04730	Primes dans le cadre du plan d'action habitat permanent dans les équipements touristiques	10	10
DB	02	63	21	06	04730	Equipement de sites d'accueil pour motorhomes et campings-cars	200	200
DB	02	63	21	11	04730	Subventions à des opérateurs publics en matière d'investissements touristiques cofinancés par le FEDER 2014-2020	200	2.684
DB	02	63	21	12	04730	Subventions à des opérateurs publics en matière d'investissements touristiques cofinancés par le FEADER 2014-2020	0	900
DB	02	63	21	13	04730	Subventions en faveur de projets de développement des massifs forestiers et des resorts touristiques	200	600
DB	02	63	21	14	04730	(Nouveau) Subventions à des opérateurs publics en matière d'investissements touristiques cofinancés par le FEDER 2021-2027	7.300	0
DB	02	63	42	07	04730	Financement de travaux d'intérêts publics à l'ASBL Les Lacs de l'Eau d'Heure	800	800
DB	02	72	00	01	04730	Achat de terrains et de bâtiments – construction, aménagement et premier équipement d'infrastructures touristiques régionales	2.000	1.000
DB	02	72	00	02	04730	Infrastructures touristiques régionales	1.700	1.600
DB	02	72	00	04	04730	Travaux de rénovation et acquisition de mobilier destiné aux infrastructures touristiques régionales	150	150
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	54.630	28.275
						TOTAL pour le programme 02	91.149	63.011
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	102.406	74.063
						<i>Total TITRE I - DEPENSES COURANTES</i>	47.506	45.518
						<i>Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL</i>	54.900	28.545

TITRE VII - ORGANISMES
Budget initial des recettes pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	DESIGNATION DES PRODUITS	Budget initial
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.					
							Fonds wallon des calamités naturelles		
							Programme 01		
							Fonds wallon des Calamités publiques		
							<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>		
DI	01	46	10	01	01600	94610000	B01.001	Dotation de la Région wallonne en faveur du Fonds wallon des calamités publiques	10.000
								<i>TOTAL pour le Titre I</i>	10.000
								<i>Titre II RECETTES EN CAPITAL</i>	
DI	01	66	12	01	01600	96612000	B01.004	(Nouveau) Dotation en capital de la Région wallonne en faveur du Fonds wallon des calamités publiques	453.460
DI	01	77	20	01	01600	97720000	B01.002	Recettes en capital	0
								<i>TOTAL pour le Titre II</i>	453.460
								<i>Titre III PRODUITS D'EMPRUNTS</i>	
DI	01	96	10	01	01600	99610000	B01.003	Produits d'emprunts	0
								<i>TOTAL pour le Titre III</i>	0
								TOTAL pour le programme 01	463.460
								Programme 02	
								Fonds wallon des Calamités agricoles	
								<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>	
WB	02	46	10	01	01600	94610000	B02.001	Dotation de la Région wallonne en faveur du Fonds wallon des calamités agricoles	5.000
								<i>TOTAL pour le Titre I</i>	5.000
								<i>Titre II RECETTES EN CAPITAL</i>	
WB	02	77	20	01	01600	97720000	B02.002	Recettes en capital	0
								<i>TOTAL pour le Titre II</i>	0
								<i>Titre III PRODUITS D'EMPRUNTS</i>	
WB	02	96	10	01	01600	99610000	B02.003	Produits d'emprunts	0
								<i>TOTAL pour le Titre III</i>	0
								TOTAL pour le programme 02	5.000
								TOTAL GENERAL DES RECETTES	468.460
								<i>Total TITRE I - RECETTES COURANTES</i>	15.000
								<i>Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL</i>	453.460
								<i>Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS</i>	0

TITRE VII - ORGANISMES
Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel	LIBELLES	Crédits initiaux	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.					Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
								Fonds wallon des calamités naturelles		
								Programme 01		
								Programme fonctionnel		
								<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>		
WB	01	12	11	01	01600	81211000	A01.001	Fonctionnement général	0	0
								<i>TOTAL pour le Titre I</i>		
								0	0	
								<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>		
WB	01	74	22	01	01600	87422000	A01.002	Dépenses de toutes natures	0	0
								<i>TOTAL pour le Titre II</i>		
								0	0	
								TOTAL pour le programme 01		
								0	0	
								Programme 02		
								Fonds wallon des Calamités publiques		
								<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>		
DI	02	03	10	01	01600	80310000	A02.001	Mises en réserve	0	0
DI	02	12	11	01	01600	81211000	A02.002	Frais évaluations d'experts et d'avocats	5.000	5.000
DI	02	32	00	01	01600	83200000	A02.006	(Nouveau) Interventions en faveur des sociétés	1.500	1.500
DI	02	34	41	01	01600	83441000	A02.003	(Modifié) Interventions en faveur des ménages et des indépendants	1.500	1.500
DI	02	43	22	01	01600	84322000	A02.004	(Modifié) Interventions en faveur des communes	2.000	2.000
								<i>TOTAL pour le Titre I</i>		
								10.000	10.000	
								<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>		
DI	02	51	22	01	01600	85122000	A02.007	(Nouveau) Interventions en capital en faveur des sociétés	120.000	120.000
DI	02	53	20	01	01600	85320000	A02.008	(Modifié) Interventions en capital en faveur des ménages et des indépendants	120.000	120.000
DI	02	63	22	01	01600	86322000	A02.009	(Modifié) Interventions en capital en faveur des communes	213.460	213.460
DI	02	74	22	01	01600	87422000	A02.005	Dépenses de toutes natures	0	0
								<i>TOTAL pour le Titre II</i>		
								453.460	453.460	
								TOTAL pour le programme 02		
								463.460	463.460	
								Programme 03		
								Fonds wallon des Calamités agricoles		
								<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>		
WB	03	03	10	01	01600	80310000	A03.001	Mises en réserve	0	0
WB	03	34	41	01	01600	83441000	A03.002	Intervention en faveur du secteur autre que public	5.000	5.000
WB	03	43	22	01	01600	84322000	A03.003	Intervention en faveur du secteur public	0	0
								<i>TOTAL pour le Titre I</i>		
								5.000	5.000	
								<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>		
WB	03	74	22	01	01600	87422000	A03.004	Dépenses de toutes natures	0	0
								<i>TOTAL pour le Titre II</i>		
								0	0	
								TOTAL pour le programme 03		
								5.000	5.000	
								TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES		
								468.460	468.460	
								<i>Total TITRE I - DEPENSES COURANTES</i>		
								15.000	15.000	
								<i>Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL</i>		
								453.460	453.460	

TITRE VII - ORGANISMES
Budget initial des recettes pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fet	DESIGNATION DES PRODUITS	Budget initial
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			
						Fonds bas carbone et résilience	
						Programme 01 RECETTES GENERALES	
						<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>	
HE	01	46	10	01	05300	Dotation de la Région wallonne - CLIMAT, ÉNERGIE & MOBILITÉ	13.500
TE	01	46	10	02	05300	Dotation de la Région wallonne - ENVIRONNEMENT, NATURE & ALIMENTATION DURABLE	3.500
TE	01	46	70	01	05300	Transfert de revenus provenant d'autres unités publiques	0
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	17.000
						<i>Titre II RECETTES EN CAPITAL</i>	
HE	01	77	20	01	05300	Vente de biens d'investissement y compris des biens incorporels	0
HE	01	77	30	01	05300	Vente de biens incorporels	0
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	0
						TOTAL pour le programme 01	17.000
						TOTAL GENERAL DES RECETTES	17.000
						<i>Total TITRE I - RECETTES COURANTES</i>	17.000
						<i>Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL</i>	0
						<i>Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS</i>	0

TITRE VII - ORGANISMES

Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fet	L I B E L L E S	Crédits initiaux	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			CE	CL
						Fonds bas carbone et résilience		
						Programme 01 FONCTIONNEL		
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>		
TE	01	11	11	01	05300	Remboursement des rémunérations et allocations du personnel - environnement	0	0
HE	01	11	11	02	05300	Remboursement des rémunérations et allocation de personnel climat et énergie	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	0	0
						TOTAL pour le programme 01	0	0
						Programme 02 CLIMAT, ÉNERGIE & MOBILITÉ		
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>		
HE	02	12	11	01	05300	Frais de fonctionnement (études et marchés)	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	0	0
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>		
HE	02	51	12	01	05300	Soutien a des projets hydrogène	5.500	5.500
HE	02	51	12	02	05300	Communautés d'énergie renouvelables	4.000	4.000
HE	02	63	21	01	05300	Subventions aux communes dans le cadre des PAED	4.000	4.000
HE	02	63	21	02	05300	Bornes de chargement de véhicules électriques: soutien au secteur public	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	13.500	13.500
						TOTAL pour le programme 02	13.500	13.500
						Programme 03 ENVIRONNEMENT, NATURE & ALIMENTATION DURABLE		
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>		
TE	03	12	11	01	05300	Frais de fonctionnement (études et marchés)	550	550
TE	03	31	22	01	05300	Subventions au secteur public	0	0
TE	03	31	32	01	05300	Soutien aux entreprises dans le secteur "Espaces verts/Nature" & dans la filière bois et pépinières	1.950	1.950
TE	03	31	32	02	05300	Soutien au secteur de l'alimentation durable	1.000	1.000
TE	03	33	00	01	05300	Subventions aux secteurs autres que publics (ASBL)	0	0
TE	03	34	41	01	05300	Subventions et indemnités aux particuliers (prestations en espèces)	0	0
TE	03	34	42	01	05300	Subventions et indemnités aux particuliers (prestations en nature)	0	0
TE	03	43	12	01	05300	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés (Provinces)	0	0
TE	03	43	22	01	05300	Subventions aux communes	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	3.500	3.500

TITRE VII - ORGANISMES

Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fet	L I B E L L E S	Crédits initiaux	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			CE	CL
						Fonds bas carbone et résilience		
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>		
TE	03	51	12	01	05300	Relance par et pour la stratégie biodiversité	0	0
TE	03	51	12	02	05300	Relocalisation du secteur de l'alimentation	0	0
TE	03	52	10	01	05300	Aide à l'investissement aux ASBL	0	0
TE	03	73	40	01	05300	Investissements immatériels et travaux d'aménagement	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	0	0
						TOTAL pour le programme 03	3.500	3.500
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	17.000	17.000
						<i>Total TITRE I - DEPENSES COURANTES</i>	3.500	3.500
						<i>Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL</i>	13.500	13.500

TITRE VII - ORGANISMES
Budget initial des recettes pour l'année budgétaire 2022

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct	DESIGNATION DES PRODUITS	Budget initial
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			
						Fonds post Covid-19 de sortie de la pauvreté	
						Programme 01 INTERVENTIONS REGIONALES	
						<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>	
DI	01	46	10	01	10700	Dotation de la Région wallonne en faveur du Fonds pour sortir de la pauvreté	5.000
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	5.000
						<i>Titre II RECETTES EN CAPITAL</i>	
DI	01	77	20	01	10700	Recettes diverses en capital	0
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	0
						<i>Titre III PRODUITS D'EMPRUNTS</i>	
DI	01	96	10	01	10700	Produits d'emprunts	0
						<i>TOTAL pour le Titre III</i>	0
						TOTAL pour le programme 01	5.000
						TOTAL GENERAL DES RECETTES	5.000
						<i>Total TITRE I - RECETTES COURANTES</i>	5.000
						<i>Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL</i>	0
						<i>Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS</i>	0

TITRE VII - ORGANISMES
Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2022

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct	LIBELLES	Crédits initiaux	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			CE	CL
						Fonds post Covid-19 de sortie de la pauvreté		
						Programme 01 Programme fonctionnel		
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>		
DI	01	12	11	01	10700	Fonctionnement général	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	0	0
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>		
DI	01	74	22	01	10700	Dépenses en capital de toutes natures	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	0	0
						TOTAL pour le programme 01	0	0
						Programme 02 Programme opérationnel		
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>		
DI	02	01	00	01	10700	Dépenses de toutes natures (non ventilées)	5.000	5.000
DI	02	03	10	01	10700	Mise en réserve	0	0
DI	02	12	11	01	10700	Frais évaluations d'experts et d'avocats	0	0
DI	02	34	41	01	10700	Interventions en faveur du secteur autre que public	0	0
DI	02	43	22	01	10700	Interventions en faveur du secteur public	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	5.000	5.000
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>		
DI	02	74	22	01	10700	Dépenses en capital de toutes natures	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	0	0
						TOTAL pour le programme 02	5.000	5.000
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	5.000	5.000
						<i>Total TITRE I - DEPENSES COURANTES</i>	5.000	5.000
						<i>Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL</i>	0	0

TITRE VII - ORGANISMES
Budget initial des recettes pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct	DESIGNATION DES PRODUITS	Budget initial
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			
						Fonds post Covid-19 de rayonnement de la Wallonie	
						Programme 01 INTERVENTIONS REGIONALES	
						<i>Titre I RECETTES COURANTES</i>	
DI	01	46	10	01	04900	Dotation de la Région wallonne en faveur du Fonds pour le rayonnement de la Wallonie	5.000
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	5.000
						<i>Titre II RECETTES EN CAPITAL</i>	
DI	01	77	20	01	04900	Recettes diverses en capital	0
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	0
						<i>Titre III PRODUITS D'EMPRUNTS</i>	
DI	01	96	10	01	04900	Produits d'emprunts	0
						<i>TOTAL pour le Titre III</i>	0
						TOTAL pour le programme 01	5.000
						TOTAL GENERAL DES RECETTES	5.000
						<i>Total TITRE I - RECETTES COURANTES</i>	5.000
						<i>Total TITRE II - RECETTES DE CAPITAL</i>	0
						<i>Total TITRE III - PRODUITS D'EMPRUNTS</i>	0

TITRE VII - ORGANISMES
Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2022

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct	LIBELLES	Crédits initiaux	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			CE	CL
						Fonds post Covid-19 de rayonnement de la Wallonie		
						Programme 01 Programme FONCTIONNEL		
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>		
DI	01	12	11	01	04900	Fonctionnement général	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	0	0
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>		
DI	01	74	22	01	04900	Dépenses en capital de toutes natures	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	0	0
						TOTAL pour le programme 01	0	0
						Programme 02 Programme OPERATIONNEL		
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>		
DI	02	01	00	01	04900	Dépenses de toutes natures (non ventilées)	5.000	5.000
DI	02	03	10	01	04900	Mise en réserve	0	0
DI	02	12	11	01	04900	Frais évaluations d'experts et d'avocats	0	0
DI	02	34	41	01	04900	Interventions en faveur du secteur autre que public	0	0
DI	02	43	22	01	04900	Interventions en faveur du secteur public	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	5.000	5.000
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>		
DI	02	74	22	01	04900	Dépenses en capital de toutes natures	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	0	0
						TOTAL pour le programme 02	5.000	5.000
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	5.000	5.000
						<i>Total TITRE I - DEPENSES COURANTES</i>	5.000	5.000
						<i>Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL</i>	0	0